JOURNAL D'UN VOYAGEUR

PENDANT LA GUERRE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Nohant, 1er janvier 1871.

Pas trop battus aujourd'hui; on se défend bien autour de Paris, Chanzy tient bon et fera, dit-on, sa jonction avec Faidherbe, que je sais être un homme de grand mérite. Bourbaki dispose de forces considérables. On se permet un jour d'espérance! C'est peut-être le besoin qu'on a de respirer; mais que peuvent d'héroïques efforts, si *les causes profondes d'insuccès* que personne n'ignore et que nul n'ose dire augmentent chaque jour? — Et *elles augmentent!*

Pour mes étrennes, Aurore me fait une surprise; elle me chante une romance que sa mère lui accompagne au piano, et elle la chante très bien. Que c'est joli, cette voix de cinq ans!

2 janvier.

On nous dit ce matin qu'une dépêche de M. Gambetta est dans les mains de l'imprimeur, qu'elle est très longue et contient des nouvelles importantes. Nous l'attendons avec impatience, lui faisant grâce de beaucoup de lieux-communs, pourvu qu'il nous annonce une victoire ou d'utiles réformes. Hélas! c'est un discours qu'il a prononcé à Bordeaux et qu'il nous envoie comme étrennes. Ce discours est vide et froid. Il y a bien peu d'orateurs qui supportent la lecture. L'avocat est comme le comédien, il peut vous émouvoir,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

vous exalter même avec un texte banal. Il faut croire que M. Gambetta est un grand acteur, car il est un écrivain bien médiocre.

Les nouvelles verbales ou par lettres sont déplorables.

4 janvier.

Lettre de Paris. — *Nous voulons bien mourir, surtout mourir*, disent-ils. Ce peu de mots en dit beaucoup : ils sont désespérés!... comme nous.

5 janvier.

Plus de nouvelles du tout. On nous annonce que pendant douze jours il n'y aura plus de communications à cause d'un grand mouvement de troupes. Nous allons donc voir des prodiges d'activité bien entendue? Il serait temps. — Histoire non officielle, c'est maintenant la seule qui soit vraie : le général Bourbaki a refusé la direction militaire de la dictature et déclaré qu'il voulait agir librement ou se retirer.

6 janvier.

Échec à Bourgtheroulde. C'est près de Jumiéges. Ont-ils ravagé l'intéressante demeure et le musée de nos amis Cointet? Les barbares respecteront-ils les ruines historiques?

7.

Depuis douze jours, on bombarde Paris. Le sacrilége s'accomplit. La barbarie poursuit son œuvre : jusqu'ici elle est impuissante; mais ils se rapprocheront du but. Ils sont les plus forts, et la France est ruinée, pillée, ravagée à la fois par l'ennemi implacable et les *amis* funestes.

8.

Tempête de neige qui nous force d'allumer à deux heures pour travailler. Toujours des combats partiels; l'ennemi ne s'étend pas impunément. Les soldats que les blessures ou les maladies nous ramènent nous disent que le Prussien *en personne* n'est pas solide et ne leur cause aucune crainte. On court sur lui sans armes, il se laisse prendre armé. Ce qui démoralise nos pauvres hommes, c'est la pluie de projectiles venant de si loin qu'on ne peut ni l'éviter ni la prévoir. Notre artillerie, à nous, ne peut atteindre à grande distance et ne peut tenir de près. Il résulte de tout ce qu'on apprend que la guerre était impossible dès le début, que depuis tout s'est aggravé effroyablement, et qu'aujourd'hui le mal est irréparable. — Pauvre France! il faudrait pourtant ouvrir les yeux et sauver ce qui reste de toi!

Lundi 9.

Neige épaisse, blanche, cristallisée, admirable. Les arbres, les buissons, les moindres broussailles sont des bouquets de diamans :

à un moment, tout est bleu. Chère nature, tu es belle en vain! Je te regarde comme te regardent les oiseaux, qui sont tristes parce qu'ils ont froid. Moi, j'ai encore un bon feu qui m'attend dans ma chambre, mais j'ai froid dans le cœur pour ceux qui n'ont pas de feu, et, chose bizarre, mon corps ne se réchauffe pas. Je me brûle les mains en me demandant si je suis morte, et si l'on peut penser et souffrir étant mort.

Rouen se justifie et donne un démenti formel à ceux qui l'ont accusé de s'être vendu. J'en étais sûre!

10 janvier.

C'est l'anniversaire d'Aurore. Sa sœur vient à bout de lui faire un bouquet avec trois fleurettes épargnées par la gelée dans la serre abandonnée. Triste bouquet dans les petites mains roses de Gabrielle! Elles s'embrassent follement, elles s'aiment, elles ne savent pas qu'on peut être malheureux. Nos pauvres enfans! nous tâcherons de vivre pour elles; mais nous ne pourrions plus le leur promettre. Maurice ne veut à aucun prix s'éloigner du danger. Nous y resterons, lui et moi, car je ne veux pas le quitter. Je le lui promets pourtant, mais je ne m'en irai pas. Du moment que cela est décidé avec moi-même, je suis très calme.

On annonce des victoires sur tous les points. Faut-il encore espérer? Nous le voulons bien, mon Dieu!

Mercredi 11.

La neige est toujours plus belle. Aurore en est très frappée et voudrait se coucher dedans! Elle dit qu'elle irait bien avec les soldats pour jouir de ce plaisir-là. Comme l'enfance a des idées cruelles sans le savoir!

Elle entend dire qu'il faudrait cacher ce que l'on a de précieux; elle passe la journée à cacher ses poupées. Cela devient un jeu qui la passionne.

Jeudi 12.

A présent ils bombardent réellement Paris. Les bombes y arrivent en plein. — Des malades, des femmes, des enfans tués. — Deux mille obus dans la nuit du 9 au 10, — *sans sommation!*

Vendredi 13.

Mauvaises nouvelles de Chanzy. Il a été héroïque et habile, tout l'affirme; mais il est forcé de battre en retraite.

14.

Un ballon est tombé près de Châteauroux; les aéronautes ont di que hier le bombardement s'était ralenti. — Chanzy continue sa retraite.

15 janvier.

Rien, qu'une angoisse à rendre fou!

16.

La peste bovine nous arrive. Plus de marchés. Beaucoup de gens aisés ne savent avec quoi payer les impôts. Les banquiers ne prêtent plus, et les ressources s'épuisent rapidement. La gêne ou la misère est partout. Un de nos amis qui blâme les retardataires finit par nous avouer que ses fermiers ne le paient pas, que ses terres lui coûtent au lieu de lui rapporter, et que s'il n'eût fait durant la guerre un petit héritage, dont il mange le capital, il ne pourrait payer le percepteur. Tout le monde n'a pas un héritage à point nommé. Comme on le mangerait de bon cœur en ce moment où tant de gens ne mangent pas!

On admire la belle retraite de Chanzy, mais c'est une retraite!

17 janvier.

Notre ami Girerd, préfet de Nevers, est destitué pour n'avoir pas approuvé la dissolution des conseils-généraux. Il avait demandé au conseil de son département un concours qui lui a été donné par les hommes de toute opinion avec un patriotisme inépuisable. Il n'a pas compris pourquoi il fallait faire un outrage public à des gens si dévoués et si confians. On lui a envoyé sa destitution par télégramme. Il a répondu par télégramme avec beaucoup de douceur et d'esprit : « Mille remercîmens! » Il n'a pas fait d'autre bruit, mais l'opinion lui tiendra compte de la dignité de sa conduite; ces mesures révolutionnaires sont bien intempestives, et dans l'espèce parfaitement injustes. La délégation est malade, elle entre dans la phase de la méfiance.

Dégel, vent et pluie. Tous les arbustes d'ornement sont gelés. Les blés, si beaux naguère, ont l'air d'être perdus. Encore cela? Pauvre paysan, pauvres nous tous!

Nous avons des nouvelles du camp de Nevers, qui a coûté tant de travail et d'argent. Il n'a qu'un défaut, c'est qu'il n'existe pas. Comme celui d'Orléans, il était dans une situation impossible. On en fait un nouveau, on dépense encore vingt-cinq millions pour acheter un terrain, le plus cher et le plus productif du pays. Le général, l'état-major, les médecins, sont là, logés dans les châteaux du pays; mais il n'y a pas de soldats, ou il y en a si peu qu'on se demande à quoi sert ce camp. Les officiers sont dévorés d'ennui et d'impatience. Il y a tantôt trois mois que cela dure.

18.

Le bombardement de Paris continue; on a le cœur si serré qu'on n'en parle pas, même en famille. Il y a de ces douleurs qui ne

laissent pas de place à la réflexion, et qu'aucune parole ne saurait exprimer.

Jules Favre, assistant à l'enterrement de pauvres enfans tués dans Paris par les obus, a dit : « Nous touchons à la fin de nos épreuves. » Cette parole n'a pas été dite à la légère par un homme dont la profonde sensibilité nous a frappés depuis le commencement de nos malheurs. Croit-il que Paris peut être délivré? Qui donc le tromperait avec cette illusion féroce? ignore-t-il que Chanzy a honorablement perdu la partie, et que Bourbaki, plus près de l'Allemagne que de Paris, se heurte bravement contre l'ennemi et ne l'entame pas? Je crois plutôt que Jules Favre voit la prochaine nécessité de capituler, et qu'il espère encore une paix honorable.

Ce mot *honorable*, qui est dans toutes les bouches, est, comme dans toutes les circonstances où un mot prend le dessus sur les idées, celui qui a le moins de sens. Nous ne pouvons pas faire une paix qui nous déshonore après une guerre d'extermination acceptée et subie si courageusement depuis cinq mois. Paris bombardé depuis tant de jours et ne voulant pas encore se rendre ne peut pas être déshonoré. Quand même le Prussien cynique y entrerait, la honte serait pour lui seul. La paix, quelle qu'elle soit, sera toujours un hommage rendu à la France, et plus elle sera dure, plus elle marquera la crainte que la France vaincue inspire encore à l'ennemi.

C'est *ruineuse* qu'il faut dire. Ils nous demanderont surtout de l'argent, ils l'aiment avec passion. On parle de trois, de cinq, de sept milliards. Nous aimerions mieux en donner dix que de céder des provinces qui sont devenues notre chair et notre sang. C'est là où l'on sent qu'une immense douleur peut nous atteindre. C'est pour cela que nous n'avons pas reculé devant une lutte que nous savions impossible, avec un gouvernement captif et une délégation débordée; mais, fallût-il nous voir arracher ces provinces à la dernière extrémité, nous ne serions pas plus déshonorés que ne l'est le blessé à qui un boulet a emporté un membre.

Non, à l'heure qu'il est, notre honneur national est sauvé. Que l'on essaie encore pour l'honneur de perdre de nouvelles provinces, que les généraux continuent le duel pour l'honneur, c'est une obstination héroïque peut-être, mais que nous ne pouvons plus approuver, nous qui savons que tout est perdu. La partie ardente et généreuse de la France consent encore à souffrir, mais ceux qui répondent de ses destinées ne peuvent plus ignorer que la désorganisation est complète, qu'ils ne peuvent plus compter sur rien. Ils le reconnaissent entre eux, à ce qu'on assure.

Les optimistes sont irritans. Ils disent que la guerre commence,

que dans six mois nous serons à Berlin; peut-être s'imaginent-ils que nous y sommes déjà. Pourtant, comme ils disent tous la même chose, dans les mêmes termes, cela ressemble à un mot d'ordre de parti plus qu'à une illusion. Ériger l'illusion en devoir, c'est entendre singulièrement le patriotisme et l'amour de l'humanité. Je ne me crois pas forcée de jouer la comédie de l'espérance, et je plains ceux qui la jouent de bonne foi; ils auront un dur réveil.

Il serait curieux de savoir par quelle fraction du parti républicain nous sommes gouvernés en ce moment, en d'autres termes à quel parti appartient la dictature des provinces. MM. Crémieux et Glais-Bizoin se sont renfermés jusqu'à présent dans leur rôle de ministres; je ne les crois pas disposés à d'autres usurpations de pouvoir que celles qui leur seraient imposées par le gouvernement de Paris. Or le gouvernement de Paris paraît très pressé de se débarrasser de son autorité pour en appeler à celle du pays. Malgré les fautes commises, — l'abandon téméraire des négociations de paix en temps utile, le timide ajournement des élections à l'heure favorable, — on voit percer dans tout ce que l'on sait de sa conduite le sentiment du désintéressement personnel, la crainte de s'ériger en dictateur et d'engager l'avenir. La faiblesse que semblent lui reprocher les Parisiens, exaltés par le malheur, est probablement la forme que revêt le profond dégoût d'une trop lourde responsabilité, peut-être aussi une terreur scrupuleuse en face des déchiremens que pourrait provoquer une autorité plus accusée. A Bordeaux, il n'en est plus de même. Un homme sans lassitude et sans scrupule dispose de la France. C'est un honnête homme et un homme convaincu, nous le croyons; mais il est jeune, sans expérience, sans aucune science politique ou militaire : l'activité ne supplée pas à la science de l'organisation. On ne peut mieux le définir qu'en disant que c'est un tempérament révolutionnaire. Ce n'est pas assez; toutes les mesures prises par lui sont la preuve d'un manque de jugement qui fait avorter ses efforts et ses intentions.

Ce manque de jugement explique l'absence d'appréciation de soi-même. C'est un grand malheur de se croire propre à une tâche démesurée, quand on eût pu remplir d'une manière utile et brillante un moindre rôle. Il y a eu là un de ces enivremens subits que produisent les crises révolutionnaires, un de ces funestes hasards de situation que subissent les nations mortellement frappées, et qui leur portent le dernier coup; mais à quel parti se rattache ce jeune aventurier politique? Si je ne me trompe, il n'appartient à aucun, ce qui est une preuve d'intelligence et aussi une preuve d'ambition. Il a donné sa confiance, les fonctions publiques et, ce qui est plus grave, les affaires du pays à tous ceux qui sont venus s'offrir, les

uns par dévoûment sincère, les autres pour satisfaire leurs mauvaises passions ou pour faire de scandaleux profits. Il a tout pris au hasard, pensant que tous les moyens étaient bons pour agiter et réveiller la France, et qu'il fallait des hommes et de l'argent à tout prix. Il n'a eu aucun discernement dans ses choix, aucun respect de l'opinion publique, et cela involontairement, j'aime à le croire, mais aveuglé par le principe « qui veut la fin veut les moyens. » Il faut être bien enfant pour ne pas savoir, après tant d'expériences récentes, que les mauvais moyens ne conduisent jamais qu'à une mauvaise fin. Comme il a cherché à se constituer un parti avec tout ce qui s'est offert, il serait difficile de dire quelle est la règle, quel est le système de celui qu'il a réussi à se faire; mais ce parti existe et fait très bon marché des sympathies et de la confiance du pays. Il y a un parti Gambetta, et ceci est la plus douloureuse critique qu'on puisse faire d'une dictature qui n'a réussi qu'à se constituer un parti très restreint, quand il fallait obtenir l'adhésion d'un peuple. On ne fera plus rien en France avec cette étroitesse de moyens. Quand tous les sentimens sont en effervescence et tous les intérêts en péril, on veut une large application de principes et non le détail journalier d'essais irréfléchis et contradictoires qui caractérise la petite politique. J'espère encore, j'espère pour ma dernière consolation en cette vie que mon pays, en présence de tant de factions qui le divisent, prendra la résolution de n'appartenir à aucune et de rester libre, c'est-à-dire républicain. Il faudra donc que le parti Gambetta se range, comme les autres, à la légalité, au consentement général, ou bien c'est la guerre civile sans frein et sans issue, une série d'agitations et de luttes qui seront très difficiles à comprendre, car chaque parti a son but personnel, qu'il n'avoue qu'après le succès. Les gens de bonne foi qui ont des principes sincères sont ceux qui comprennent le moins des événemens atroces comme ceux des journées de juin. Plus ils sont sages, plus le spectacle de ces délires les déconcerte.

L'opinion républicaine est celle qui compte le plus de partis, ce qui prouve qu'elle est l'opinion la plus générale. Comment faire, quel miracle invoquer pour que ces partis ne se dévorent pas entre eux, et ne provoquent pas des réactions qui tueraient la liberté? Quel est celui qui a le plus d'avenir et qui pourrait espérer se rallier tous les autres? C'est celui qui aura la meilleure philosophie, les principes les plus sûrs, les plus humains, les plus larges; mais le succès lui est promis à une condition, c'est qu'il sera le moins ambitieux de pouvoir personnel, et que nul ne pourra l'accuser de travailler pour lui et ses amis.

Le parti Gambetta ne présente pas ces chances d'avenir, d'abord

parce qu'il ne se rattache à aucun corps de doctrines, ensuite parce qu'il s'est recruté indifféremment parmi ce qu'il y a de plus pur et ce qu'il y a de plus taré, et que dès lors les honnêtes gens auront hâte de se séparer des bandits et des escrocs. Ceux-ci disparaîtront quand l'ordre se fera, mais pour reparaître dans les jours d'agitation et se retrouver coude à coude avec les hommes d'honneur, qu'ils traiteront de frères et d'amis, au grand déplaisir de ces derniers. Ces élémens antipathiques que réunissent les situations violentes sont une prompte cause de dégoût et de lassitude pour les hommes qui se respectent. M. Gambetta, honnête homme lui-même, éclairé plus tard par l'expérience de la vie, sera tellement mortifié du noyau qui lui restera, qu'il aura peut-être autant de soif de l'obscurité qu'il en a maintenant de la lumière. En attendant, nous qui subissons le poids de ses fautes et qui le voyons aussi mal renseigné sur les chances d'une *guerre à outrance* que l'était Napoléon III en déclarant cette guerre insensée, nous ne sourions pas à sa fortune présente, et, n'était la politesse, nous ririons au nez de ceux qui s'en font les adorateurs intéressés ou aveugles.

C'est un grand malheur que ce Gambetta ne soit pas un homme pratique, il eût pu acquérir une immense popularité et réunir dans un même sentiment toutes les nuances si tranchées, si hostiles les unes aux autres, des partisans de la république. Au début, nous l'avons tous accueilli avec cette ingénuité qui caractérise le tempérament national. C'était un homme nouveau, personne ne lui en voulait. On avait besoin de croire, on s'est mis à croire en lui. Il est descendu d'un ballon frisant les balles ennemies, incident très dramatique, propre à frapper l'imagination des paysans. Dans nos contrées, ils voulaient à peine y croire, tant ce voyage leur paraissait fantastique; à présent, le prestige est évanoui. Ils ont ouï dire qu'une quantité de ballons tombaient de tous côtés, ils ont reçu par cette voie des nouvelles de leurs absens, ils ont vu passer dans les airs ces étranges messagers. Ils se sont dit que beaucoup de Parisiens étaient aussi hardis et aussi savans que M. Gambetta. Ils ont demandé avec une malignité ingénue s'ils venaient pour le remplacer. Au début, ils n'ont fait aucune objection contre lui. Tout le monde croyait à une éclatante revanche; tout le monde a tout donné. De son côté, le dictateur semblait donner des preuves de savoir-faire en étouffant avec une prudence apparente les insurrections du midi; les modérés se réjouissaient, car les modérés ont la haine et la peur des rouges dans des proportions maladives et tant soit peu furieuses. C'est à eux que le vieux Lafayette disait autrefois : « Messieurs, je vous trouve enragés de modération. » Les modérés gambettistes sont un peu embarrassés aujourd'hui que la

dictature commence à casser leurs vitres, le moment étant venu où il faut faire flèche de tout bois. Les rouges d'ailleurs sont dans l'armée comme les légitimistes, comme les cléricaux, comme les orléanistes. Évidemment les rouges sont des hommes comme les autres, ils se battent comme les autres, et il faudra compter avec leur opinion comme avec celle des autres. Ce serait même le moment d'une belle fusion, si, par tempérament, les rouges n'étaient pas irréconciliables avec tout ce qui n'est pas eux-mêmes; c'est le parti de l'orgueil et de l'infaillibilité. A cet effet, ils ont inventé le mandat impératif que des hommes d'esprit, Rochefort entre autres, ont cru devoir subir, sans s'apercevoir que c'était la fin de la liberté et l'assassinat de l'intelligence!

Les rouges! c'est encore un mot vide de sens. Il faut le prendre pour ce qu'il est : un drapeau d'insurrection; mais dans les rangs de ce parti il y a des hommes de mérite et de talent qui devraient être à sa tête et le contenir pour lui conserver l'avenir, car ce parti en a, n'en déplaise aux modérés, c'est même probablement celui qui en a le plus, puisqu'il se préoccupe de l'avenir avec passion, sans tenir compte du présent. Qu'on fasse entrer dans ses convictions et dans ses mœurs, un peu trop sauvages, le respect matériel de la vraie légalité, et de la confusion d'idées folles ou généreuses qu'il exhale, pêle-mêle sortiront des vérités qui sont déjà reconnues par beaucoup d'adhérens silencieux, ennemis, non de leurs doctrines, mais de leurs façons d'agir. Une société fondée sur le respect inviolable du principe d'égalité, représenté par le suffrage universel et par la liberté de la presse, n'aurait jamais rien à craindre des impatiens, puisque leur devise est *liberté, égalité :* je ne sais s'ils ajoutent *fraternité :* dans ces derniers temps, ils ont perdu par la violence, la haine et l'injure, le droit de se dire nos frères.

N'importe! une société parfaitement soumise au régime de l'égalité et préservée des excès par la liberté de parler, d'écrire et de voter, aurait dès lors le droit de repousser l'agression de ceux qui ne se contenteraient pas de pareilles institutions, et qui revendiqueraient le droit monstrueux de guerre civile. Il faut que les modérés y prennent garde; si les insurrections éclatent parfois sans autre cause que l'ambition de quelques-uns ou le malaise de plusieurs, il n'en est pas de même des révolutions, et les révolutions ont toujours pour cause la restriction apportée à une liberté légitime. Si, par crainte des émeutes, la société républicaine laisse porter atteinte à la liberté de la parole et de l'association, elle fermera la soupape de sûreté, elle ouvrira la carrière à de continuelles révolutions. M. Gambetta paraît l'avoir compris en prononçant quel-

ques bonnes paroles à propos de la liberté des journaux dans ce trop long et trop vague discours du 1er janvier, dont je me plaignais peut-être trop vivement l'autre jour. S'il a cette ferme conviction que la liberté de la presse doit être respectée jusque dans ses excès, s'il désavoue les actes arbitraires de quelques-uns de ses préfets, il respectera sans doute également le suffrage universel. Ceci ne fera pas le compte de tous ses partisans, mais j'imagine qu'il n'est pas homme à sacrifier les principes aux circonstances.

Je lui souhaite de ne pas perdre la tête à l'heure décisive, et je regrette de le voir passer à l'état de fétiche, ce qui est le danger mortel pour tous les souverains de ce monde.

19 janvier.

On a des nouvelles de Paris du 16. Le bombardement nocturne continue. — *Nocturne* est un raffinement. On veut être sûr que les gens seront écrasés sous leurs maisons. On assure pourtant que le mal *n'est pas grand*. Lisez qu'il n'est peut-être pas proportionné à la quantité de projectiles lancés et à la soif de destruction qui dévore le saint empereur d'Allemagne; mais il est impossible que Paris résiste longtemps ainsi, et il est monstrueux que nous le laissions résister, quand nous savons que nos armées reculent au lieu d'avancer.

Du côté de Bourbaki, l'espoir s'en va complétement malgré de brillans faits d'armes qui tournent contre nous chaque fois.

20.

Nos généraux ne combattent plus que pour jouter. Il n'ont pas la franchise de d'Aurelle de Paladines, qui a osé dire la vérité pour sauver son armée. Ils craignent qu'on ne les accuse de lâcheté ou de trahison. La situation est horrible, et elle n'est pas sincère!

Le temps est doux, on souffre moins à Paris; mais les pauvres ont-ils du charbon pour cuire leurs alimens? — On est surpris qu'ils aient encore des alimens. Pourquoi donc a-t-on ajourné l'appel au pays il y a trois mois, sous prétexte que Paris ne pouvait supporter vingt et un jours d'armistice sans ravitaillement? Le gouvernement ne savait donc pas ce que Paris possédait de vivres à cette époque? Que de questions on se fait, qui restent forcément sans réponse!

21.

Tours est pris par les Prussiens.

22 et 23.

Toujours plus triste, toujours plus noir, Paris toujours bombardé! on a le cœur dans un étau. Quelle morne désespérance! on aurait envie de prendre une forte dose d'opium pour se rendre

indifférent par idiotisme.—Non! on n'a pas le droit de ne pas souffrir. Il faut savoir, il faudra se souvenir. Il faut tâcher de comprendre à travers les ténèbres dont on nous enveloppe systématiquement. A en croire les dépêches officielles, nous serions victorieux tous les jours et sur tous les points. Si nous avions tué tous les morts qu'on nous signale, il y a longtemps que l'armée prussienne serait détruite; mais, à la fin de toutes les dépêches, on nous glisse comme un détail sans importance que nous avons perdu encore du terrain. Quel régime moral que le compte-rendu journalier de cette tuerie réciproque! Il y a des mots atroces qui sont passés dans le style officiel : — *nos pertes sont insignifiantes*, — *nos pertes sont peu considérables*. Les jours de désastre, on nous dit avec une touchante émotion : nos pertes sont *sensibles;* mais pour nous consoler on ajoute que celles de l'ennemi sont *sérieuses*, et le pauvre monde, à l'affût des nouvelles, va se coucher content, l'imagination calmée par le rêve de ces cadavres qui jonchent la terre de France!

24 janvier.

Nos trois corps d'armée sont en retraite. Les Prussiens ont Tours, Le Mans; ils auront bientôt toute la Loire. Ils paient cher leurs avantages, ils perdent beaucoup d'hommes. Qu'importe au roi Guillaume? l'Allemagne lui en donnera d'autres. Il la consolera de tout avec le butin, l'Allemand est positif; on y perd un frère, un fils, mais on reçoit une pendule, c'est une consolation.

Paris se bat, sorties héroïques désespérées. — Mon Dieu, mon Dieu! nous assistons à cela. Nous avons donné, nous aussi, nos enfans et nos frères. Varus, qu'as-tu fait de nos légions?

Encore une nomination honteuse dans les journaux; l'impudeur est en progrès.

25 janvier.

Succès de Garibaldi à Dijon. Il y a là, je ne sais où, mais sous les ordres du héros de l'Italie, un autre Italien moins enfant, moins crédule, moins dupe de certains associés, le doux et intrépide Frapolli, grand-maître de la maçonnerie italienne, qui, dès le commencement de la guerre, est venu nous apporter sa science, son dévoûment, sa bravoure. Personne ne parle de lui, c'est à peine si un journal l'a nommé. Il n'a pas écrit une ligne, il ne s'est même pas rappelé à ses amis. Modeste, pur et humain comme Barbès, il agit et s'efface, — et il y a eu dans certains journaux des éloges pour de certains éhontés qu'on a nommés à de hauts grades en dépit des avertissemens de la presse mieux renseignée. Malheur! tout est souillé, tout tombe en dissolution. Le mépris de l'opinion semble érigé en système.

26 janvier.

Encore une levée, celle des conscrits par anticipation. On a des hommes à n'en savoir que faire, des hommes qu'il faut payer et nourrir, et qui seront à peine bons pour se battre dans six mois; ils ne le seront jamais, si on continue à ne pas les exercer et à ne les armer qu'au moment de les conduire au feu. Mon troisième petit-neveu vient de s'engager.

27.

Visites de jeunes officiers de mobilisés, enfans de nos amis du Gard. Ils sont en garnison dans le pays on ne peut plus mal, et ne faisant absolument rien, comme les autres. Châteauroux regorge de troupes de toutes armes qui vont et viennent, on ne saura certainement jamais pourquoi. A La Châtre, on a de temps en temps un passage annoncé; on commande le pain, il reste au compte des boulangers. L'intendance a toujours un règlement qui lui défend de payer. D'autres fois la troupe arrive à l'improviste, on n'a reçu aucun avis, le pain manque. Heureusement les habitans de La Châtre pratiquent l'hospitalité d'une manière admirable; ils donnent le pain, la soupe, le vin, la viande à discrétion : ils coucheraient sur la paille plutôt que de ne pas donner de lit à leur hôte. Ils n'ont pas été épuisés; mais dans les villes à bout de ressources les jeunes troupes souffrent parfois cruellement, et on s'étonne de leur résignation! Le découragement s'en mêle. Subir tous les maux d'une armée en campagne et ne recevoir depuis trois et quatre mois aucune instruction militaire, c'est une étrange manière de servir son pays en l'épuisant et s'épuisant soi-même.

Un peu de *fantaise* vient égayer un instant notre soirée, c'est une histoire qui court le pays. Trois Prussiens (toujours trois!) ont envahi le département, c'est-à-dire qu'ils en ont franchi la limite pour demander de la bière et du tabac dans un cabaret. De plus, ils ont demandé le nom de la localité. En apprenant qu'ils étaient dans l'Indre, ils se sont retirés en toute hâte, disant qu'il leur était défendu d'y entrer, et que ce département ne serait pas envahi à cause du château de Valençay, le duc ayant obtenu de la Prusse, où ses enfans sont au service du roi, qu'on respecterait ses propriétés.

Il y a déjà quelque temps que cette histoire court dans nos villages. Les habitans de Valençay ont dit que, si les Prussiens respectaient seulement les biens de leur seigneur et ravageaient ceux du paysan, ils brûleraient le château.

Il y a quelque chose qu'on dit être vrai au fond de ce roman, c'est que le duc de Valençay aurait écrit de Berlin à son intendant d'emballer et de faire partir les objets précieux du château, et que,

peu après il aurait donné l'ordre de tout laisser en place. Qu'on lui ait promis en Prusse de respecter son domaine seigneurial, cela est fort possible; mais que cette promesse se soit étendue au département, c'est ce que nous ne croirons jamais, malgré la confiance qu'elle inspire aux amateurs de merveilleux.

28 janvier.

Lettres de Paris du 15. Morère est bien vivant, Dieu merci! Par une chance inespérée, à cette date nous n'avions ni morts ni malades parmi nos amis; mais depuis! treize jours de bombardement, de froid et peut-être de famine de plus! — Mon bon Plauchut m'écrit qu'*il mange sa paillasse*, c'est-à-dire que le pain de Paris est fait de paille hachée. Il me donne des nouvelles de tous ceux qui m'intéressent. Il m'en donne aussi de mon pied-à-terre de Paris, qui a reçu un obus dans les reins. Le 15, on jouait *François le Champi* au profit d'une ambulance. Cette pièce, jouée pour la première fois en 49, sous la république, a la singulière destinée d'être jouée encore sous le bombardement. Une bergerie!

Mes pauvres amis sont héroïques, ils ne veulent pas se plaindre, ils ne *veulent* souffrir de rien. J'ai des nouvelles des Lambert. Leur cher petit enfant mord à belles dents dans les mets les plus étranges. On a été forcé de l'emporter la nuit dans un autre quartier. Les bombes leur sifflaient aux oreilles. Berton, père et fils, ont été de toutes les sorties comme volontaires. D'autres excellens artistes sont aussi sur la brèche, les hommes aux remparts, les femmes aux ambulances. Tous sont déjà habitués aux obus et les méprisent. Les gamins courent après. Paris est admirable, on est fier de lui!

28 au soir.

Mais les exaltés veulent le mâter, le livrer peut-être. Il y a encore eu une tentative contre l'Hôtel de Ville, et cette fois des gardes nationaux insurgés ont tiré sur leurs concitoyens. Ce parti, si c'en est un, se suicide. De telles provocations dans un pareil moment sont criminelles et la première pensée qui se présente à l'esprit est qu'elles sont payées par la Prusse. On saura plus tard si ce sont des fous ou des traîtres. Quels qu'ils soient, ils tuent, ils provoquent la tuerie : ce ne sont pas des Français, ou ce ne sont pas des hommes.

On parle d'armistice et même de capitulation. Ces émeutes rendent peut-être la catastrophe inévitable. Les journaux anglais annoncent la fin de la guerre. Le gouvernement de Bordeaux s'en émeut et nous défend d'y croire. Ne lui en déplaise, nous n'y croyons que trop. La misère doit sévir à Paris. On a beau nous le cacher, nos amis ont beau nous le dissimuler, cela devient évident.

Le bois manque, le pain va manquer. L'exaltation des clubs va servir de prétexte à ce qui reste de bandits à Paris, — et il en reste toujours, — pour piller les vivres et peut-être les maisons. La majorité de la garde nationale paraît irritée et blâme la douceur du général Trochu. Le général Vinoy est nommé gouverneur de Paris à sa place. Est-ce l'énergie, est-ce la patience qui peuvent sauver une pareille situation? — Elle est sans exemple dans l'histoire. Les Prussiens sont-ils appelés à la résoudre en brûlant Paris? On ne ferme pas l'œil de la nuit, on voudrait être mort jusqu'à demain, — et peut-être que demain ce sera pire!

Dimanche 29 janvier.

C'en est fait! Paris a capitulé, bien qu'on ne prononce pas encore ce mot-là. Un armistice est signé pour vingt et un jours. Convocation d'une assemblée de députés à Bordeaux : c'est Jules Favre qui a traité à Versailles. On va procéder à la hâte aux élections. On ne sait rien de plus. Y aura-t-il ravitaillement pour le pauvre Paris affamé? car il est affamé, la chose est claire à présent! La paix sortira-t-elle de cette suspension d'armes? Pourrons-nous communiquer avec Paris? A quelles conditions a-t-on obtenu ce sursis au bombardement? Il est impossible que l'ennemi n'ait pas exigé la reddition d'un ou de plusieurs forts. Il n'y a pas d'illusion à conserver. Cela devait finir ainsi! L'émeute a dû être plus grave qu'on ne l'a avoué. Les Prussiens en profitent. Malheureux agitateurs! que le désastre, la honte et le désespoir du pays vous étouffent, si vous avez une conscience!

Le désordre et le dégoût où l'on a jeté la France rendaient notre perte inévitable. Mais fallait-il laisser dire à nos ennemis : Ce peuple insensé se livre lui-même! Les haines qui le divisent ont fait plus que nos boulets, plus que la famine elle-même!

Ah! mécontens de Paris, vous qui accusez vos chefs de trahison, et vous aussi qui les abandonnez parce qu'ils veulent épargner la vie des émeutiers, si les choses sont comme elles paraissent, vous êtes tous bien coupables, mais si malheureux qu'on vous plaint tous et qu'on tâchera d'arracher de son cœur cette page de votre histoire pour ne se rappeler que cinq mois de patience, d'union, d'héroïsme véritable!

On vous plaint et on vous aime tous quand même : vous n'êtes plus écrasés par les bombes, vos pauvres enfans vont avoir du pain. On respire en dépit d'une douleur profonde, et on veut la paix, — oui, la paix au prix de notre dernier écu, pourvu que vous échappiez à cette torture! Quant à moi, il était au-dessus de mes forces de la contempler plus longtemps, et j'avoue qu'en ce moment je

suis irritée contre ceux qui reprochent à votre gouvernement d'avoir cédé devant l'horreur de vos souffrances. On réfléchira demain, aujourd'hui on pleure et on aime : arrière ceux qui maudissent!

30 janvier.

A présent nous savons pourquoi Paris a dû subir si brusquement son sort. Encore une fois nous n'avons plus d'armée! Tandis que celles de l'ouest et du nord sont en retraite, celle de l'est est en déroute. Le malheureux Bourbaki, harcelé, dit-on, par les exigences, les soupçons et les reproches de la dictature de Bordeaux, s'est brûlé la cervelle. Aucune dépêche ne nous en a informés, les journaux que nous pouvons nous procurer le disent timidement dans un entrefilet. Mais on le sait trop à Versailles, et devant l'évidence Jules Favre a dû perdre tout espoir.

Ce nouveau drame est navrant. Celui-là ne trahissait pas qui s'est tué pour ne pas survivre à la défaite!

31 janvier.

Dépêche officielle. — *Alea jacta est!* La dictature de Bordeaux rompt avec celle de Paris. Il ne lui manquait plus, après avoir livré par ses fautes la France aux Prussiens, que d'y provoquer la guerre civile par une révolte ouverte contre le gouvernement dont il est le délégué! Peuple, tu te souviendras peut-être cette fois de ce qu'il faut attendre des pouvoirs irresponsables! Tu en as sanctionné un qui t'a jeté dans cet abîme, tu en as subi un autre que tu n'avais pas sanctionné du tout et qui t'y plonge plus avant, grâce au souverain mépris de tes droits. Deux malades, un somnambule et un épileptique, viennent de consommer ta perte. Relève-toi, si tu peux!

« L'occupation des forts de Paris par les Prussiens, dit cette curieuse dépêche, *semble* indiquer que la capitale a été rendue en tant que place forte. La convention qui est intervenue *semble* avoir surtout pour objet la formation et la nomination *d'une assemblée.*

« La politique soutenue et pratiquée par le ministre de l'intérieur et de la guerre est toujours la même : *guerre à outrance, résistance jusqu'à complet épuisement!* » — Entends-tu et comprends-tu, pauvre peuple? Le *complet épuisement* est prévu, inévitable, et le voilà décrété!

« Employez-donc toute votre énergie, dit la dépêche en s'adressant à ses préfets, à maintenir le *moral* des populations! » — Le moyen est sublime! Promettez-leur le complet épuisement! Voilà tout ce que vous avez à leur offrir. Eh bien! c'est déjà fait. Vous avez tout pris, et cela ne vous a servi à rien. Il faut aviser au moyen de vider deux fois chaque bourse vide et de tuer une seconde fois chaque homme mort!

Viennent ensuite des ordres relatifs à la discipline. « Les troupes

devront être exercées tous les jours pendant de longues heures pour s'aguerrir. » — Il est temps d'y songer, à présent que celles qui savaient se battre sont prisonnières ou cernées, et que celles qui ne savent rien sont démoralisées par l'inaction et décimées par les maladies! Ferez-vous repousser les pieds gelés que la gangrène a fait tomber dans vos campemens infects? Ressusciterez-vous les infirmes, les phthisiques, les mourans que vous avez fait partir et qui sont morts au bout de vingt-quatre heures? Rétablirez-vous la discipline dont vous vous êtes préoccupé tout récemment et que vous avez laissée périr comme une chose dont *l'élément civil* n'avait aucun besoin?

Mais voici le couronnement du mépris pour les droits de la nation. Après avoir décrété la guerre à outrance, le ministre de l'intérieur et de la guerre, l'homme qui n'a pas reculé devant cette double tâche, ajoute : « *Enfin, il n'est pas jusqu'aux élections qui ne puissent et ne doivent être mises à profit.* » — Et puis, tout de suite, vient l'ordre d'imposer la volonté gouvernementale, j'allais dire *impériale*, aux électeurs de la France. — Ce *qu'il faut* à la France, c'est une assemblée *qui veuille la guerre et soit décidée à tout.*

« Le membre du gouvernement qui est attendu arrivera sans doute demain matin. » *Le ministre,* — c'est de lui-même que parle M. Gambetta, — *le ministre s'est fixé un délai qui expire demain à trois heures,* c'est-à-dire que, si l'on tarde à lui céder, il passera outre et régnera seul. Le tout finit par un refrain de cantate.

« Donc, patience! fermeté! courage! union et discipline! »

Voilà comme M. Gambetta entend ces choses! Quand il a apposé beaucoup de points d'exclamation au bas de ses dépêches et circulaires, il croit avoir sauvé la patrie.

Nous voilà bien et dûment avertis que Paris ne compte pas, que c'est une place forte comme une autre, qu'on peut ne pas s'en soucier et continuer *l'épuisement* rêvé par la grande âme du ministre pendant que l'ennemi, maître des forts, réduira en cendres la capitale du monde civilisé. Il n'entre pas dans la politique, si modestement *suivie* et *pratiquée* par le *ministre*, de s'apitoyer sur une ville qui a eu la lâcheté de succomber sans son aveu!

Ce déplorable enivrement d'orgueil qui conduit un homme, fort peu guerrier, à la férocité froide et raisonnée, est une note à prendre et à retenir. Voilà ce que le pouvoir absolu fait de nous! Dépêchez-vous de vous donner *des maîtres*, pauvres moutons du Berry!

1er février.

Aujourd'hui le *ministre* refait sa thèse. Il change de ton à l'égard de Paris. C'est une ville sublime, qui ne s'est défendue que pour lui

donner le temps de sauver la France, et il nous assure qu'elle est sauvée, vu qu'il a formé « des armées *jeunes encore*, mais *auxquelles* il n'a manqué *jusqu'à* présent *que la* solidité *qu'on* n'acquiert *qu'à* la longue. » Il absout Paris, mais il accuse le gouvernement de Paris, dont apparemment il ne relève plus. « *On a signé à notre insu, sans nous avertir, sans nous consulter, un armistice dont nous n'avons connu que tardivement la coupable légèreté, qui livre aux troupes prussiennes des départemens occupés par nos soldats, et qui nous impose l'obligation de rester trois semaines au repos pour réunir, dans les tristes circonstances où se trouve le pays, une assemblée nationale. Cependant personne ne vient de Paris, et il faut agir.* »

On s'imagine qu'après avoir ainsi tancé la *légèreté coupable* de son gouvernement, le *ministre* va lui résister? Il l'avait annoncé hier, il s'était fixé un délai. Le délai est expiré, et il n'ose! Il va obéir et s'occuper d'avoir une assemblée *vraiment nationale*. Pardonnons-lui une heure d'égarement, passons-lui encore cette proclamation illisible, impertinente, énigmatique. Espérons qu'il n'aura pas de candidats officiels, bien qu'il semble nous y préparer. Espérons que, pour la première fois depuis une vingtaine d'années, le suffrage universel sera entièrement libre, et que nous pourrons y voir l'expression de la volonté de la France.

Ce retard du délégué de Paris, qui offense et irrite le délégué de Bordeaux, nous inquiète, nous autres. Paris aurait-il refusé de capituler malgré l'occupation des forts? Paris croit-il encore que nos armées sont à dix lieues de son enceinte? On l'a nourri des mensonges du dehors, et c'est là un véritable crime. Nos anxiétés redoublent. Peut-être qu'au lieu de manger on s'égorge. — Le ravitaillement s'opère pourtant, et on annonce qu'on peut écrire des lettres *ouvertes* et envoyer des denrées.

2 février.

J'ai écrit quinze lettres, arriveront-elles? — Il fait un temps délicieux; j'ai écrit la fenêtre ouverte. Les bourgeons commencent à se montrer, le perce-neige sort du gazon ses jolies clochettes blanches rayées de vert. Les moutons sont dans le pré du jardin, mes petites-filles les gardent en imitant, à s'y tromper, les cris et appels consacrés des bergères du pays. Ce serait une douce et heureuse journée, s'il y avait encore de ces journées-là; mais le parti Gambetta nous en promet encore de bien noires. Il a pris le mot d'ordre; il veut la *guerre à outrance* et le *complet épuisement*. Pour quelques-uns, c'est encore quelques mois de pouvoir; pour les désintéressés, c'est la satisfaction sotte d'appartenir au parti qui domine la situation et fait trembler la volaille, c'est-à-dire les timides du part

opposé; — mais le paysan et l'ouvrier ne tremblent pas tant qu'on se l'imagine! Le paysan surtout est très calme, il sourit et se prépare à voter, quoi? — La paix à outrance peut-être; on l'y provoque en le traitant de lâche et d'idiot. L'autre jour, un vieux disait : « Ils s'y prennent comme ça? On leur fera voir qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils se prononceront ici en masse contre le complet épuisement, et ils n'auront pas tort. — Avec quoi, disent-ils, nourrira-t-on ceux que l'ennemi a ravagés, si on ravage le reste? Ils n'ignorent pas que les provinces défendues souffrent autant des nationaux que des ennemis, et, comme le vol des prétendus fournisseurs et le pillage des prétendus francs-tireurs entrent à présent sans restriction et sans limite dans nos prétendus moyens de défense, ils ne veulent plus se défendre avec un gouvernement qui ne les préserve de rien et les menace de tout.

Vendredi 3 février.

Le mal augmente. La menace se dessine. Le ministre de Bordeaux décrète de son chef des incompatibilités que la république ne doit pas connaître. Il exclut non-seulement de l'éligibilité les membres de toutes les familles déchues du trône, mais encore les anciens candidats officiels, les anciens préfets de l'empire, auxquels, par une logique d'un nouveau genre, il substitue les siens. On ne pourra pas élire les préfets d'il y a six mois; en revanche, on pourra élire les préfets actuellement en fonctions! C'est le coup d'état de la folie; il y a des gens pour l'admirer et en accepter les conséquences. — Que fait donc le gouvernement de Paris, qui, on le sait, ne veut pas accepter cette modification à la première, à la plus sacrée des lois républicaines? L'ennemi l'empêche-t-il de communiquer avec la délégation? Ce serait de la part de M. de Bismarck une nouvelle et sanglante perfidie que de vouloir outrager et avilir le suffrage universel.

Beaucoup de préfets n'oseront pas, j'espère, afficher l'outrage au peuple sur les murs des villes. Ce serait le signal de grands désordres. Les maires ne l'oseront pas dans les campagnes. Dieu nous préserve des colères de la réaction, si stupidement provoquées et si cruellement aveugles quand elles prennent leur revanche! Que la soupape de sûreté s'ouvre vite, que le gouvernement de Paris répare la faute de son ex-collègue, et que le peuple vote librement! Tout est perdu sans cela. Une guerre civile, et c'est maintenant que la paix avec l'étranger devient à jamais honteuse pour la France.

Vendredi soir.

Enfin! Jules Simon est arrivé à Bordeaux avec un décret signé de tous les membres du gouvernement de Paris, donnant un démenti

formel aux prétentions du délégué. Se prononcera-t-il aussi contre la mesure qui vient de faire un si grand scandale, et dont le ministre de la justice a endossé la cruelle responsabilité? L'atteinte portée ces jours-ci à l'inamovibilité de la magistrature a été pour nous, qui aimons et respectons Crémieux, une douloureuse stupéfaction. Certes les magistrats frappés par cette mesure n'ont pas nos sympathies; mais détruire un principe pour punir quelques coupables, et se résoudre à un tel acte au moment de perdre le pouvoir, c'est inexplicable de la part d'un homme dont l'intelligence et la droiture d'intentions n'ont jamais été mises en doute, que je sache. Que s'est-il donc passé? Cette verte vieillesse s'est-elle affaissée tout d'un coup sous la pression des exaltés?

Le parti Gambetta était donc fermement convaincu que *la guerre commençait*, qu'il fallait entrer dans la voie des grandes mesures dictatoriales pour donner un nouvel élan à la France, et qu'on avait un an de lutte acharnée, ou une prochaine série de grandes victoires pour arriver au consulat?

A Paris, on est triste, mais résigné; il n'y a pas eu le moindre trouble, bien qu'on ait beaucoup donné à entendre pour nous effrayer. Il y a un système à la fois réactionnaire et républicain pour nous brouiller avec Paris; les meneurs des deux partis s'y acharnent.

Nous apprenons enfin que l'armée de Bourbaki a passé en Suisse au moment d'être cernée et détruite. L'ignorait-on à Bordeaux? A coup sûr, M. de Bismarck ne l'a pas laissé ignorer à Paris.

Le pauvre général Bourbaki n'est pas mort, bien qu'il se soit mis réellement une balle dans la tête. Les uns disent qu'il est légèrement blessé, d'autres qu'il l'est mortellement. Quoi qu'il en soit, il a voulu mourir; c'est le seul général qui ait manqué de philosophie devant la défaite. Tous les autres se portent bien. Tant mieux pour ceux qui se sont bien battus!

4 février.

Les feuilles poussent aux arbres, mais nos beaux blés sont rentrés sous terre. La campagne, si charmante chez nous en cette saison, est d'un ton affreux. Des espaces immenses sont rasés par la gelée. Il est dit que nous perdrons tout, même l'espérance. M. de Bismarck nous envoie des dépêches! Il déclare qu'il n'admet pas les *incompatibilités* de M. Gambetta. C'est lui qui nous protége contre notre gouvernement. C'est la scène grotesque passant à travers le drame sombre.

Lettres du midi. Ils sont effrayés. Le coup d'état les menace, disent-ils, de grands malheurs. Beaucoup de bons républicains vont voter pour les conservateurs. C'est une combinaison fortuite amenée par la situation.

Ici tout se passera en douceur comme de coutume, mais la liste républicaine aura si peu de voix que le parti Gambetta paiera cher la faute de son chef. Il y a là des noms aimés; mais, pour défendre le système qu'ils s'obstinent à représenter, il faudrait fausser sa propre conscience, et peu de gens estimables s'y décideront. Il y en aura pourtant; il y a toujours des politiques *purs* qui font bon marché de leurs scrupules et de leurs répugnances pour obéir à un système convenu; c'est même cela qu'ils appellent la *conduite politique*. J'avoue que j'ai toujours eu de l'aversion pour cette stratégie de transaction.

Dans sa proclamation dernière, M. Gambetta disait en finissant une parole énigmatique. « Pour atteindre ce but sacré (la guerre à outrance représentée par le choix des candidats), il faut y dévouer nos cœurs, nos volontés, notre vie, et, *sacrifice difficile peut-être, laisser là nos préférences*. Aux armes! aux armes! etc. »

Le parti entend sans doute son chef à demi-mot. Pour nous, simples mortels sans malice, nous nous posons des questions devant le texte mystérieux. Ne serait-ce pas l'annonce d'une évolution politique comme celle de ces républicains du midi qui m'écrivaient hier : « Devant l'ennemi du suffrage universel, nous passerons à l'ennemi de l'ennemi! » M. Gambetta, passant à l'alliance avec les rouges qu'il a contenus jusqu'ici dans les villes agitées par eux, serait plus logique; jusqu'ici ses *préférences* ont été pour ses confrères de Paris qui lui ont confié nos destinées, faisant en cela, selon nous, acte d'énorme légèreté. A présent, le dictateur va sans doute donner sa confiance et son appui aux ennemis d'hier, et je ne vois pas pourquoi ils ne s'entendraient pas, puisqu'ils sont aussi friands que lui de dictature et de coups d'état.

5 février.

Ni lettres, ni journaux pour personne; on est en si grande défiance qu'on croit ce silence *commandé*. On s'inquiète de ce qui se passe à Bordeaux entre Jules Simon et la dictature.

6.

Pas plus de nouvelles qu'hier; nous n'avons que les journaux d'avant-hier, qui disent que l'armistice, mal réglé ou mal compris, a amené de nouveaux malheurs pour nos troupes. Nous sommes inquiets d'une partie de nos mobilisés qui a été conduite au feu, comme nous le redoutions, sans avoir appris à tenir un fusil, et qui s'est trouvée à l'affaire de la reprise du faubourg de Blois. Ils s'y sont jetés comme des fous, traversant la Loire en désordre sur un pont miné, tombant dans la rivière, sortant de là en riant pour aller droit aux Prussiens embusqués dans les maisons, tirant au hasard leurs mauvais fusils qui éclataient dans leurs mains, et vers

le soir se tuant les uns les autres faute de se reconnaître et faute de direction. Le lendemain, nos pauvres enfans étaient cernés; la retraite leur était absolument coupée, et ils attendaient l'écrasement final lorsque, après six heures d'attente dans la boue, l'arme au pied, leur colonel fut obligé de leur laisser connaître l'armistice, mais en leur déclarant qu'il ne l'acceptait pas. Si Gambetta dure, ce colonel intelligent sera décoré ou général. — Avec de tels chefs, l'*épuisement* désiré ira vite, et le pouvoir de ceux qui sacrifient ainsi la jeunesse d'un pays ne sera pas d'aussi longue durée qu'ils l'espèrent.

Mardi 7 février.

On raconte enfin la lutte entre Jules Simon et M. Gambetta; elle a été vive, et tous les journaux qui se sont permis de publier le décret du gouvernement de Paris relatif à la liberté des élections ont été saisis à Bordeaux. Le coup d'état est complet!

Une lettre nous apprend ce soir que Jules Simon l'emporte, qu'il a dû montrer une fermeté qui n'a pas été sans péril pour lui, que M. Gambetta se décide à donner sa démission, et que le décret de Paris qui annule le sien sera publié *demain*.

Demain! c'est le jour du vote! On aura commencé à voter, et dans beaucoup de localités on aura fini de voter sans savoir qu'on est libre de choisir son candidat; mais en revanche les préfets en fonctions pourront être élus dans les localités qu'ils administrent encore. On promène déjà partout des listes officielles qu'on appelle listes républicaines. Ainsi le premier appel au peuple fait par cette république-là aura suivi la forme impériale et admis des incompatibilités inconnues sous l'empire. C'est une honte! mais qu'elle retombe sur ceux qui l'acceptent!

Rendons justice au gouvernement de Paris, il a fait cette fois son devoir autant qu'il l'a pu, et oublions vite ce mauvais rêve d'un coup de dictature avorté. Le vote sera libre quand même, grâce à la ferme volonté que montrent les masses d'exercer leur droit dans toute son étendue.

Il y a ici diverses listes de conciliation qui ne nuiront pas à la principale, la liste dite libérale, celle de la paix, comme l'appellent les paysans. L'autre, c'est celle de la guerre. Ils ne s'y tromperont pas.

Aucun symptôme de bonapartisme ni de cléricalisme dans les esprits autour de nous. Je ne connais aucun des candidats qui représentent pour eux le vote pour la paix; je vis cloîtrée, je ne vois même presque jamais les paysans de la nouvelle génération.

Ils ont beaucoup grandi en fierté et en bien-être, ces paysans de vingt à quarante ans; ils ne demandent jamais rien. Quand on les

rencontre, ils n'ôtent plus leur chapeau. S'ils vous connaissent, ils viennent à vous et vous tendent la main. Tous les étrangers qui s'arrêtent chez nous sont frappés de leur bonne tenue, de leur aménité et de l'aisance simple, amicale et polie de leur attitude. Vis-à-vis des personnes qu'ils estiment, ils sont, comme leurs pères, des modèles de savoir-vivre; mais plus que leurs pères, qui en avaient déjà le sentiment, ils ont la notion et la volonté de l'égalité : c'est le droit de suffrage qui leur a fait monter cet échelon. Ceux qui les traitent tout bas de brutes n'oseraient les braver ouvertement. Il n'y ferait pas bon.

Il y a bien eu quelques menaces dans quelques communes d'alentour. Dans la nôtre et dans les plus voisines, nous savons qu'il y a eu accord et engagement pris d'observer le plus grand calme, de n'échanger avec personne un seul mot irrité ou irritant, de ne pas s'enivrer, de partir tous ensemble et de revenir de même, sans se mêler à aucune querelle, à aucune discussion. Ils ont tous leur bulletin en poche. Ceux qui ne savent pas lire connaissent au moins certaines lettres qui les guident, ou, s'ils ne les connaissent pas, ils en remarquent la forme et l'arrangement avec la sûreté d'observation qui aide le sauvage à retrouver sa direction dans la forêt vierge. Ils ne disent jamais chez nous d'avance pour qui ils voteront, ils se soucient fort peu des noms propres à l'heure qu'il est. Ils ne connaissent pas plus que moi les candidats qui passent pour représenter leur opinion. S'ils font quelques questions, c'est sur la profession et la situation des candidats; le mot *avocat* les met en défiance. *Avocat* est une injure au village. Ils aiment les gros industriels, les agriculteurs éclairés, en général tous ceux qui réussissent dans leurs entreprises. Ils rejettent certains noms qu'ils aiment personnellement en disant : « Que voulez-vous? il n'a pas su faire ses affaires, il ne saurait pas faire celles des autres! » Et ceci est une question d'ordre, d'économie, de sagesse et d'intelligence, ce n'est pas une question de clocher. Le paysan n'a rien à gagner chez nous au changement de personnes. Étant d'un des départemens les plus noirs sur la carte de l'instruction, il est au moins préservé de l'ambition par son ignorance. Il n'aspire à aucun emploi, il sait qu'il n'y en a pas pour qui ne sait pas lire. Il ne désire pas sortir de son pays, où il est propriétaire, c'est-à-dire un citoyen égal aux autres, pour aller dans des villes où son ignorance le placerait au-dessous de beaucoup d'autres. L'instruction partielle n'a d'ailleurs pas toujours de bons résultats, elle détache l'homme de son état et de son milieu parce qu'elle le différencie de ses égaux. Il faut qu'elle soit donnée à tous pour être un bien commun dont personne n'ait lieu d'abuser.

Enfin! nous verrons demain si tout se passera sans désordre et sans vexation. On est très bon dans notre pays, et nous avons un excellent sous-préfet, qui, sous l'empire tout comme aujourd'hui, a professé et professe un grand respect pour la liberté des opinions. Si on se querelle, ce ne sera pas sa faute.

Un de nos mobilisés a écrit; malgré l'armistice, ils couchent plus que jamais dans la boue, et malgré l'espoir et l'annonce de la reprise prochaine des hostilités, moins que jamais on ne les exerce. Il y a eu des morts et des blessés, il y a surtout des malades. Un médecin de La Châtre, le docteur Boursault, malgré son âge assez avancé et sa fortune assez médiocre, s'est attaché gratuitement au service du bataillon.

Je donnerais beaucoup pour être sûre que le dictateur a remis sa démission. Je commençais à le haïr pour avoir fait tant souffrir et mourir inutilement. Ses adorateurs m'irritaient en me répétant qu'il nous a sauvé l'honneur. Notre honneur se serait fort bien sauvé sans lui. La France n'est pas si lâche qu'il lui faille avoir un professeur de courage et de dévoûment devant l'ennemi. Tous les partis ont eu des héros dans cette guerre, tous les contingens ont fourni des martyrs. Nous avons bien le droit de maudire celui qui s'est présenté comme capable de nous mener à la victoire et qui ne nous a menés qu'au désespoir. Nous avions le droit de lui demander un peu de génie, il n'a même pas eu de bon sens.

Que Dieu lui pardonne! Je vais me dépêcher de l'oublier, car la colère et la méfiance composent un milieu où je ne vivrais pas mieux qu'un poisson sur un arbre. Ceux qui ne sont pas contens du dictateur disent qu'il aura des comptes sévères à rendre à la France, et que son avenir n'est pas riant. Je souhaite qu'on le laisse tranquille. S'il faut qu'une enquête se fasse sur sa probité, que je ne révoque point en doute, les exaltés ne sont pas cupides, dès qu'il se sera justifié, qu'on lui pardonne tout, en raison de la raison qui lui manque. Le chauffeur maladroit qui fait éclater la chaudière n'est pas punissable quand il saute avec elle.

Il pleut, le vent souffle en foudre. Il y a dans l'air une détente qui ne sera pas sans influence sur notre espèce nerveuse et impressionnable. Non! on ne se battra pas demain.

8 février.

Dès le matin, les paysans des deux sections de la commune étaient réunis devant l'église. Les vieux et les infirmes voulaient se traîner au chef-lieu de canton, qui est à six kilomètres. Mon fils fait atteler pour eux un grand chariot qu'on accepte, et il s'en va à pied avec les jeunes. Sur la route, on rencontre les autres communes marchant en ordre avec leurs vieillards conduits par les voitures

des voisins, qui, sans s'être concertés, ont tous eu l'idée de fournir des moyens de transport, et de se servir de leurs jambes plutôt que de laisser un électeur privé de son droit. Pas une abstention! Ce vote au chef-lieu de canton a paru une espèce de défi qu'on a voulu accepter. — Dans la journée, on vient nous dire que tout est calme, qu'il n'y a pas eu l'ombre d'une querelle, et notre village rentre sans avoir manqué à sa parole.

Les journaux confirment la démission Gambetta, et annoncent l'arrivée à Bordeaux de plusieurs membres du gouvernement de Paris. — Je reçois de Paris une première lettre par la poste; mais, comme les Prussiens veulent lire notre pensée, on ne se la dit pas et on est moins bien informé que par les ballons.

Jeudi 9 février.

J'ai attendu Maurice, qui est rentré à trois heures du matin. Il avait été cloué à un bureau de dépouillement. La liste *libérale* l'emporte jusqu'ici chez nous dans la proportion de cent contre un.

On m'assure que les choix de notre département sont réellement libéraux et même républicains, qu'en tout cas ils ne sont nullement réactionnaires. Dieu veuille qu'il en soit ainsi dans toute la France, et que les hommes du passé ne profitent pas trop de l'irritation produite dans les masses par la tentative d'étouffement du vote. J'ai de l'espérance aujourd'hui; notre pauvre France a appelé le bon sens à son aide, et elle est disposée à l'écouter. Ce n'est pas une majorité restauratrice que le bon sens demande, c'est une majorité réparatrice. Se sentira-t-elle le pouvoir et les moyens de continuer la guerre? Je ne le crois pas; mais, s'il est constaté qu'elle les a encore, espérons qu'elle ne sera pas lâche, et qu'elle usera de ce pouvoir et de ces moyens.

Quoi qu'il arrive, l'équilibre rompu entre la France et son expression va se rétablir. C'était la première condition pour nous rendre compte de notre situation, qu'on nous défendait de connaître et que nous allons pouvoir juger en famille. On avait exclu du conseil les principaux intéressés, ceux qui supportent les plus lourdes charges; il était temps de se rappeler qu'ils n'appartiennent pas plus à un parti qu'ils ne doivent appartenir à un souverain. Puisque, grâce à la révolution de 89, tout homme est un citoyen, il est indispensable de reconnaître que tout citoyen est un homme, que par conséquent nul ne peut disposer des biens et de la vie de son semblable sans le consulter. Ce n'est pas parce que l'empire en a disposé par surprise qu'une république a le droit d'agir de même et de sacrifier l'homme à l'idée, l'homme fût-il stupide et l'idée sublime.

Une guerre continuée ainsi ne pouvait produire l'élan miraculeux

des guerres patriotiques. D'ailleurs les choses de fait sont entrées dans une nouvelle phase de développement. En même temps que la science appliquée à l'industrie nous donnait l'emploi de la vapeur, de l'électricité, et tant d'autres découvertes merveilleuses et fécondes, elle accomplissait fatalement le cercle de son activité, elle trouvait des moyens de destruction dont nous n'avons pas pu nous pourvoir à temps, et qui ont mis à un moment donné la force matérielle au-dessus de la force morale. Nous subissons un accident terrible, ce n'est rien de plus. L'homme qui eût pu rendre immédiatement applicable un engin de guerre supérieur à tous les engins connus eût plus fait pour notre salut que tout un parti avec des paroles vides et un système d'excitations inutiles. M. Ollivier nous avait bien déjà parlé d'un *rempart de poitrines humaines*, parole féroce, si elle n'eût été irréfléchie. Les poitrines humaines ont beau battre pour la patrie, le canon les traverse, et jamais un ingénieur militaire ne les assimilera à des moellons. L'homme de cœur ne peut entendre les métaphores de l'éloquence sans éprouver un déchirement profond. Le paysan, à qui on prend ses fils pour faire des fortifications avec sa chair et son sang, a raison de ne pas aimer les avocats.

10 février.

A présent que les communications régulières sont rétablies ou vont l'être, je n'ai plus besoin de mes propres souvenirs et de mes propres impressions pour vivre de la vie générale. Je cesserai donc ce journal, qui devient inutile à moi et à ceux de mes amis qui le liront avec quelque intérêt. Dans l'isolement plus ou moins complet où la guerre a tenu beaucoup de provinces, il n'était pas hors de propos de résumer chaque jour en soi l'effet du contre-coup des événemens extérieurs. Très peu parmi nous ont eu durant cette crise le triste avantage de la contempler sans égarement d'esprit et sans catastrophe immédiate. Je dis que c'est un triste avantage, parce que, dans cette inaction forcée, on souffre plus que ceux qui agissent. Je le sais par expérience; en aucun temps de ma vie, je n'ai autant souffert!

Je n'ai pas voulu faire une page d'histoire, je ne l'aurais pas pu; mais toute émotion soulevée par l'émotion générale appartient quand même à l'histoire d'une époque. J'ai traversé cette tourmente comme dans un îlot à chaque instant menacé d'être englouti par le flot qui montait. J'ai jugé à travers le nuage et l'écume les faits qui me sont parvenus; mais j'ai tâché de saisir l'esprit de la France dans ces convulsions d'agonie, et à présent je voudrais pouvoir lui toucher le cœur pour savoir si elle est morte.

On ne peut juger que par induction, je tâte mon propre cœur et

j'y trouve encore le sentiment de la vie. Si ce n'est pas l'espoir, c'est toujours la foi, et si ce n'était même plus la foi, ce serait encore l'amour; tant qu'on aime, on n'est pas mort. La France ne peut pas se haïr elle-même, plus que jamais elle est la nation qui aime et qu'on aime. Si le gouvernement qui jurait de la sauver ou de mourir avec elle n'a su faire ni l'un ni l'autre, quelque espérance que nous ayons fondée sur ce gouvernement, quelques sympathies qu'il ait pu nous inspirer ou qu'il nous inspire encore, accusons-le plutôt que de condamner la France. Repoussons avec indignation le système de défense de ceux qui nous disent qu'elle est perdue, parce qu'elle n'a pas voulu être sauvée. Ce serait le même mensonge qui a été prononcé à Sedan lorsqu'on nous a lâchement accusés d'avoir voulu la guerre. Dire que la France ne peut plus enfanter de braves soldats ni de bons citoyens, parce qu'elle a été bonapartiste, c'est un blasphème. Elle a proclamé la république à Paris avec un enthousiasme immense, elle l'a acceptée en province avec une loyauté unanime. Le premier cri a été partout « vive la patrie, » et tout le monde était debout ce jour-là. La France de toutes les opinions a offert ou donné sans hésitation le sang qu'elle avait dans les veines, l'argent qu'elle avait dans les mains. Le paysan le plus encroûté a marché comme les autres. Les sujets les plus impropres aux fatigues s'y sont traînés quand même, des mères ont vu partir leurs trois fils, des fermiers tous leurs gars; des hommes mariés ont quitté leurs jeunes enfans, des soldats qui avaient fait sept ans de service ont repris le sac et le fusil. Je ne parle pas des riches qui ont quitté avec orgueil leurs affections et leur bien-être, des industriels, des savans et des artistes qui ont fait si bon marché de leurs précieuses vies, et qui se sont volontairement dévoués, des jeunes gens engagés dans des carrières honorables ou lucratives qui ont tout sacrifié pour servir la grande cause : je parle de ceux qu'on accuse, qu'on méconnaît et qu'on méprise, je parle des ignorans et des simples qui croyaient encore à l'empereur trahi, vieille légende des temps passés, et qui n'aimaient pas du tout la république, parce que *rien ne va sans un maître*. Je ne peux pas sans douleur entendre maudire ce pauvre d'esprit qui est allé se faire tuer, ou, ce qui est pis, mourir de froid, de faim et de misère dans la neige et la boue des campemens. Si Jésus revenait au monde, il écrirait avec notre sang sur le sable de nos chemins : En vérité, je vous le dis, celui qui ne comprend pas et qui marche avec vous est le meilleur d'entre vous.

Finissons-en avec ces récriminations contre l'ignorance, avec cette malédiction sur le suffrage universel, avec ces projets, ces désirs ou ces menaces de méconnaître son autorité. La paix est main-

tenant inévitable, l'exaltation de parti la repousse et cherche à nous entretenir d'illusions funestes. Elle a promis ce qu'elle n'a pu tenir, elle ne veut pas en avoir le démenti, elle sacrifierait des millions d'hommes plutôt que de s'avouer impuissante ou impopulaire. Il est temps que le gros bon sens intervienne. Il ne saura pas juger le différend, il le fera cesser. Je vois aux prises une impitoyable machine de guerre, la Prusse, et un homme nu, blessé, héroïque, la France militaire. Cet homme, exaspéré par l'inégalité de la lutte, veut mourir, il se jette en désespéré sous les roues de la machine. Debout, Jacques Bonhomme! place entre ce sublime malheureux et la machine aveugle ta lourde main, plus solide que tous les engins de la royauté. Arrête le vainqueur et sauve le vaincu, dût-il te maudire et t'insulter. Tu veux qu'il vive, toi, paysan qui par métier sèmes la vie sur la terre. Tu veux que le blé repousse, et que la France renaisse. Voici tantôt le moment de ressemer ton champ gelé. On va crier que tu as tué l'honneur. Tu laisseras dire, toi qui portes toujours tous les fardeaux, tu porteras encore celui-ci. L'ingrate patrie est bien heureuse que tu ne connaisses pas le point d'honneur, et que tu te trouves là, dans les situations extrêmes, pour trancher sans scrupule et sans passion les questions insolubles!

Et à présent faisons une fervente prière au génie de la France. Puisse-t-il nous bien inspirer et faire entrer dans tous les esprits la notion du droit! Il est si clair et si précis, ce droit acquis et payé si cher par nos révolutions! Liberté de la parole écrite ou orale, liberté de réunion, liberté du vote, liberté de conscience, liberté de réunion et d'association, — que peut-on vouloir de plus, et quelles théories particulières peuvent primer ces droits inaliénables? N'est-ce pas donner l'essor à toutes les idées que d'assurer les droits de la discussion? Si nous savons maintenir ces droits, ne sera-ce pas un véritable attentat contre l'humanité que la conspiration et l'usurpation, de quelque part qu'elles viennent?

L'orgueil des partis ne veut pas souffrir le contrôle de tous : sachons distinguer les vanités exubérantes des convictions sincères, n'imposons silence à personne, mais apprenons à juger, et que l'abandon soit le châtiment des écoles qui veulent s'imposer par la voie de fait, l'injure et la menace. Ne subissons l'entraînement ni des vieux partis ni des nouveaux. Le véritable républicain n'appartient à aucun, il les examine tous, il les discute, il les juge. Son opinion ne doit jamais être arrêtée systématiquement, car l'intelligence qui ne fonctionne plus est une intelligence morte; qui n'apprend plus rien ne compte plus. Observons le rayonnement des idées nouvelles à mesure qu'elles se produiront, et sachons si elles sont étoiles ou bolides, c'est-à-dire éclosion de vie ou débris de

mort. La France a le sens critique si développé et tant d'organes éminens de cette haute puissance, qu'il ne lui faudra pas beaucoup de temps pour s'éclairer sur la valeur des offres de salut qui lui sont faites de toutes parts. Cette discussion, à la condition d'être loyale et sérieuse, fera aisément justice du mandat *impératif*, qui n'est autre chose que la tyrannie de l'ignorance, si bien exploitée par le parti de l'empire. Faisons des vœux pour que la distinction du droit et de la fonction déléguée soit bien comprise et bien établie par nos écrivains, nos assemblées, nos publicistes de tout genre. Ils auront beaucoup à faire à ce moment de réveil général qui va suivre, à la grande surprise des autres nations, l'espèce d'agonie où elles nous voient tombés. Il sera urgent de démontrer que le mandat impératif est une idée sauvage, et qu'il y aurait erreur funeste à en accepter l'outrage pour conquérir la popularité. Le droit du peuple à choisir ses représentans est absolu et doit être illimité. Le droit du représentant à consulter sa raison et sa conscience doit l'être également, ou bien la représentation n'est plus qu'une lutte aveugle, un conflit stupide entre les esclaves de tous les partis. Il serait temps de se défaire de ces erremens de l'empire. Nés fatalement dans son atmosphère, espérons qu'ils finiront avec lui.

Il y aura certainement aussi à éclairer l'assemblée constituante qui succédera prochainement à celle-ci sur un point essentiel, le droit de plébiscite. Il ne faut pas que ce droit, devenu monstrueux, établisse la volonté du peuple au-dessus de celle des assemblées élues par lui; si le peuple est souverain, ce n'est pas un souverain absolu qu'il faille rendre indépendant de tout contrôle, priver de tout équilibre. Le plébiscite peut être la forme expéditive que prendra, dans un avenir éloigné, la volonté d'une nation arrivée à l'âge de maturité; mais longtemps encore il sera un attentat à la liberté du peuple lui-même, puisqu'il est, par sa forme absolue et indiscutable, une sorte de démission qu'il peut donner de sa propre autorité. Je crois que, si ce droit n'est pas supprimé, il pourra être modifié par une loi qui en soumettra l'exercice aux décisions des assemblées. En temps normal et régulier, il ne faut jamais qu'un pouvoir exécutif puisse en appeler de l'assemblée au peuple et réciproquement. Je ne sais même pas s'il est des cas exceptionnels où cet appel ne serait point un crime contre la raison et la justice.

Mais *ce ne sont pas là mes affaires*, dit la fourmi, et je ne su qu'une fourmi dans ce chaos de montagnes écroulées et de volcans qui surgissent; je fais des rêves, des vœux, et j'attends.

Chers amis, que je vais enfin retrouver, aurez-vous tous été logiques avec vous-mêmes sous cette dictature compliquée d'une guerre atroce? Quelles vont être vos élections de Paris?

Je n'ai qu'un désir : c'est qu'elles soient l'expression de toutes

les idées qui vous agitent dans tous les sens. Un parti trop prédominant serait un malheur en ce moment où il faut que la lumière se fasse.

Si je dois encore une fois assister à la mort de la république, j'en ressentirai une profonde douleur. On ne voit pas sans effroi et sans accablement le progrès faire fausse route, l'avenir reculer, l'homme descendre, la vie morale s'éclipser; mais, si cette amertume nous est réservée, ô mes amis, ne maudissons pas la France, ne la boudons pas, ne nous croyons pas autorisés à la mépriser; elle passe par une si forte épreuve! Ne disons jamais qu'elle est finie, qu'elle va devenir une Pologne; est-ce que la Pologne n'est pas destinée à renaître?

L'Allemagne aussi renaîtra; riche et fière aujourd'hui, elle sera demain plus malade que nous de ces grandes maladies des nations nécessaires à leur renouvellement. Il y a encore en Allemagne de grands cœurs et de grands esprits qui le savent et qui attendent, tout en gémissant sur nos désastres; ceux-là engendreront par la pensée la révolution qui précipitera les oppresseurs et les conquérans. Sachons attendre aussi, non une guerre d'extermination, non une revanche odieuse comme celle qui nous frappe; attendons au contraire une alliance républicaine et fraternelle avec les grandes nations de l'Europe. On nous parle d'amasser vingt ans de colère et de haine pour nous préparer à de nouveaux combats! Si nous étions une vraie, noble, solide et florissante république, il ne faudrait pas dix ans pour que notre exemple fût suivi, et que nous fussions vengés sans tirer l'épée!

Le remède est bien plus simple que nous ne voulons le croire. Tous les bons esprits le voient et le sentent. Allons-nous nous déchirer les entrailles, quand une bonne direction donnée par nous-mêmes à nos cœurs et à nos consciences aurait plus de force que tous les canons dont la Prusse menace la civilisation continentale? Croyez bien qu'elle le sait, la Prusse! La paix que l'on va négocier n'éteindra pas la guerre occulte qu'elle est résolue à faire à notre république. Quand elle ne nous tiendra plus par la violence, elle essaiera de nous tenir encore par l'intrigue, la corruption, la calomnie, les discordes intérieures. Serrons nos rangs et méfions-nous de l'étranger! Il est facile à reconnaître : c'est celui qui se dit plus Français que la France.

GEORGE SAND.

Nohant, nuit du 9 au 10 février.

UN SAVANT D'AUTREFOIS

Le savant auquel cette étude est consacrée, quoiqu'il ait appartenu à l'Académie des Sciences et à celle des Inscriptions, est aujourd'hui bien peu connu; il faut avouer que c'est sa faute, et qu'il n'a rien fait pour que sa réputation lui survécût. Il a passé sa vie à préparer un grand ouvrage qui n'a jamais vu le jour, et, quand on est réduit à le juger sur les quelques mémoires qu'il a publiés, on a peine à comprendre les hommages que de son temps on rendait à son mérite. Séguier ne fut en réalité qu'un de ces esprits de second ordre, sages, laborieux, utiles, qui servent la science sans bruit, qui s'oublient volontiers pour elle, qui font ses affaires plus que les leurs, qui aident à son progrès général sans attacher leur nom à aucune découverte importante, et dont il ne reste bientôt qu'un vague souvenir; mais une circonstance doit sauver sa mémoire de l'oubli : grâce à l'universalité de ses connaissances, à l'aménité de son caractère, à son obligeance infatigable, au besoin qu'il avait d'être informé de tout et d'informer les autres de ce qu'il savait, il a été pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle une sorte de correspondant pour tous les savans du monde. Il les faisait connaître les uns aux autres, il les unissait et les reliait entre eux, il les tenait au courant des travaux qui se publiaient dans les différens pays. C'est un peu ce que faisait Peiresc au commencement du XVIIe siècle, et c'est ce qui donne tant de prix aujourd'hui à sa correspondance. Celle de Séguier est précieuse aussi; ce rôle d'intermédiaire universel ou d'homme d'affaires de la science le mettait en relation avec toute l'Europe. Il n'est guère de savant en Italie, en France ou en Allemagne qui ne lui ait adressé ou n'en ait reçu quelque lettre. Un homme aussi rangé, un collectionneur aussi soigneux ne devait rien laisser perdre chez lui. A moins qu'on ne l'en priât instamment, comme faisait le prudent Sainte-Croix, il se gar-

dait bien de détruire aucune des lettres qu'on lui avait écrites, et, après sa mort, l'académie de Nîmes, sa légataire, les trouva toutes en bon ordre parmi les papiers qu'il lui laissait; elles ont passé en 1793 de la bibliothèque de l'académie dans celle de la ville, et y forment seize gros volume dont la lecture est pleine de profit. Ce qu'il convient d'y chercher, c'est moins Séguier lui-même, dont après tout la figure est assez terne, que ses amis et ses contemporains. Plusieurs ont aujourd'hui moins de réputation qu'ils ne méritent; le temps a effacé des personnalités curieuses auxquelles cette correspondance rend le relief et la vie. Elle peut servir aussi à nous faire mieux connaître le mouvement scientifique du XVIIIe siècle; elle nous permet d'apprécier ce qui fut alors défavorable à la science française et hâta sa décadence. Comme les conditions dans lesquelles elle se développe de nos jours sont à peu près les mêmes qu'autrefois, les leçons qu'elle nous donne sur le passé s'appliquent en partie au présent, et la vie d'un savant obscur se trouve ainsi prendre un intérêt général. Ce sont ces souvenirs et ces enseignemens que je vais essayer de réunir en parcourant les papiers inédits de Séguier.

I.

Séguier naquit à Nîmes en 1703 d'une famille de robe qui occupait une situation honorable et se prétendait alliée à celle du chancelier. Son père était conseiller au présidial. Tout ce qu'on sait de sa jeunesse, c'est que les études archéologiques l'attirèrent de fort bonne heure. Ce goût se comprend dans un pays qui conserve de si beaux restes d'antiquité; comme on y a sans cesse le passé sous les yeux, il est naturel qu'on songe à le connaître, et l'on y devient antiquaire rien qu'en regardant. Cette vieille cité industrielle et commerçante ressemble par plus d'un côté aux républiques italiennes du moyen âge. Quoique portée plutôt vers les affaires, elle n'a jamais dédaigné les travaux de l'esprit; même dans ces temps qu'on nous dépeint comme barbares, elle en comprenait l'importance et savait les honorer. Dès le milieu du XIVe siècle, ces bourgeois enrichis avaient voulu fonder chez eux une école de droit. Ils s'étaient adressés aux villes voisines pour avoir des professeurs, et, à leur arrivée, les consuls étaient allés en grande pompe les attendre au-delà des portes, comme ils faisaient pour les rois et les princes à leur passage. La renaissance et la réforme, qui furent accueillies favorablement à Nîmes, augmentèrent l'élan général vers les études scientifiques. Il s'y établit une faculté de théologie qui, grâce au talent des maîtres et aux succès des élèves, attira bientôt les yeux

de toute l'Europe. En quelques années, elle donna à la science Rulmann, Sorbière, Graverol, Cotelier, et surtout l'illustre Samuel Petit. « C'est un pays, disait Casaubon, qui n'a jamais manqué de savans, et qui en abonde aujourd'hui. » Malheureusement cette tradition sembla s'interrompre vers le milieu du XVII[e] siècle, quand la faculté de théologie fut fermée et le collége des arts livré aux jésuites. Il y eut dès ce moment un affaiblissement notable dans les études sérieuses. Au lieu des âpres discussions théologiques qui avaient troublé l'époque précédente, mais qui maintenaient une certaine vigueur dans les caractères, on ne s'occupa plus que de tourner des vers galans et d'écrire en beau langage. La manie du bel esprit gagna tout le monde, et l'on se laissa séduire par cette littérature fade qui était à la mode dans les salons et les académies. Cependant l'amour de l'antiquité subsistait encore, et, à dire vrai, il n'a jamais tout à fait disparu de ce pays, où l'antiquité est si vivante. Ces beaux monumens restés debout, ces médailles et ces inscriptions qu'on y découvre et qui sollicitent sans cesse la curiosité, y ont entretenu comme une école permanente d'archéologie. C'est là que se forma Séguier. A dix ans, une médaille d'Agrippa qu'il gagna en jouant avec ses camarades, et dont il voulut se rendre compte, éveilla chez lui le goût de la numismatique. Il devint dès lors collectionneur passionné. Il aimait à raconter qu'étant encore élève, pour augmenter son petit trésor, il se fit descendre un soir dans un puits que l'on creusait au collége, et où il espérait faire quelque découverte, mais que, n'ayant pas pu en sortir, il fut forcé d'y passer la nuit et d'attendre au lendemain qu'on vînt l'en tirer. L'archéologie n'était pas sa seule passion. Un médecin ami de sa famille, et qui fut correspondant de l'Académie des Sciences, Pierre Baux, lui apprit à connaître et à aimer la botanique; avant de sortir du collége, il avait décrit et classé toutes les plantes des environs de Nîmes. Son père, qui voulait lui céder sa charge, l'envoya étudier le droit à Montpellier. Séguier n'avait pas un penchant bien prononcé pour la jurisprudence, et Montpellier, avec sa grande école de médecine et son jardin des plantes, lui offrait des séductions auxquelles il lui était bien difficile de résister; mais il était un fils soumis, et il se résigna par obéissance à devenir un avocat. Seulement il chercha le moyen de l'être le plus vite possible. Pour gagner du temps, il apprit par cœur les *Institutes* sans se piquer de les bien comprendre, et se hâta de revenir aux sciences qu'il préférait, surtout à la botanique, qu'il étudia sous des maîtres célèbres, N. Chicoyneau et A. de Jussieu, et où il devint bientôt un maître lui-même.

De retour à Nîmes, il y reprit avec ardeur ses études d'archéo-

logie. Il conçut le plan de vastes travaux qu'il ne devait jamais accomplir. « Le don de la conclusion d'un ouvrage, a-t-il dit quelque part, est rare chez certaines personnes. » Séguier était de ce nombre. Tantôt il projetait avec un ami d'écrire l'histoire des monumens antiques de son pays, tantôt il préparait un vaste recueil d'inscriptions qui devait compléter celui de Gruter; il augmentait surtout sans relâche ses médailles et son herbier. Il commençait à se faire estimer des savans de sa ville natale et des environs; tous les esprits curieux, tous les amateurs d'antiquité qui se trouvaient à Aix, à Avignon, à Montpellier, savaient son nom. Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'il n'eut besoin de rien publier pour se faire connaître d'eux. — La difficulté des communications nuisait alors moins qu'on ne pense à l'échange des idées; plus les rapports étaient pénibles, et plus on se donnait de mal pour les faire naître, plus on faisait d'efforts pour les entretenir. Tous ceux qui dans des pays voisins s'occupaient d'études communes se recherchaient et se liaient plus étroitement entre eux pour se soutenir. Ces divers groupes correspondaient ensemble, et quelquefois leurs relations s'étendaient fort loin. Les découvertes scientifiques se répandaient non pas comme aujourd'hui par les journaux, mais par les lettres; les réputations se faisaient ainsi dans l'ombre, elles voyageaient sans bruit d'un correspondant à l'autre. On savait par le témoignage d'un connaisseur qu'il y avait quelque part un homme de mérite habile à déchiffrer les inscriptions ou à reconnaître les plantes, et l'on n'hésitait pas à s'adresser à lui quand on avait besoin de ses lumières. On pouvait donc se faire une clientèle d'amis, d'admirateurs, et jusqu'à un certain point devenir célèbre sans avoir jamais rien écrit pour le public. C'est ainsi que commença la renommée de Séguier. En 1728, un jésuite d'Avignon lui écrivait : « La réputation que vous vous êtes acquise dans la république numismatique me fait souhaiter passionnément d'être en commerce de lettres avec vous. » On prenait déjà de tous côtés l'habitude de le consulter, et, comme il répondait à tout le monde avec une extrême obligeance, sa correspondance alla toujours en s'étendant. C'est ainsi qu'elle dépassa bientôt les villes voisines de Nîmes, et que dès 1729 il se trouvait en relation avec deux des savans les plus connus de cette époque, le baron Bimard de La Bastie et le président Bouhier.

Bouhier est connu; La Bastie l'est beaucoup moins, et mériterait de l'être davantage. Il n'a pas assez vécu pour se faire la réputation dont il était digne. La correspondance de Séguier laisse entrevoir tout ce qu'il valait, et combien la science française perdit à sa mort. Sa vocation véritable avait été lente à se révéler, et il avait couru beaucoup d'aventures avant de devenir un philologue et un

antiquaire. Dans sa jeunesse, il voulut se faire moine, et ses parens eurent beaucoup de peine à le tirer du noviciat des jésuites, où il s'était enfermé. Il acheta ensuite une compagnie et fut soldat pendant quelques années; mais, ne pouvant supporter les fatigues de ce métier, il se tourna vers la magistrature et apprit le droit. Il perdit donc dans ces hésitations une bonne partie de sa vie, qui fut si courte : heureusement pour lui, des procès qui le ruinèrent lui fournirent l'occasion d'apprendre à quoi il était propre. Une première affaire qu'il eut devant le parlement de Grenoble lui fit connaître le président de Valbonnais, qui lui donna le goût de l'érudition. Une autre le conduisit à Dijon, où il se lia d'une amitié très vive avec le président Bouhier, l'un des plus savans hommes de son temps. Une troisième le força d'aller à Paris et le mit en rapport avec l'Académie des Inscriptions, à laquelle il appartint bientôt, et dont il fut un des membres les plus laborieux. « Son érudition, dit de Boze, était d'autant plus estimable qu'on ne savait comment il l'avait acquise. » En quelques années, il avait refait une éducation incomplète, dévoré tout ce que l'antiquité nous a laissé et les meilleurs ouvrages des critiques modernes, appris ou rappris le latin, le grec et l'hébreu, étudié à fond la numismatique, l'épigraphie, la diplomatique, la géographie, l'histoire ancienne et la littérature du moyen âge. Enfermé dans son château de Monsaléon, au milieu des Alpes, les livres étaient sa seule société. « Dans ce climat d'ours et de sangliers, » comme il le disait, il n'avait d'autre distraction que l'étude. Les seuls divertissemens qu'il se donnât auraient paru à d'autres des travaux sérieux. « Je m'amuse, écrivait-il à un ami, à ramasser quelques épigrammes de l'anthologie que j'ai rendues en vers latins de même mesure, et quelques pièces un peu gaillardes qui me sont échappées de temps en temps, car enfin il faut bien donner quelquefois du relâche aux muses sévères. » Encore se permettait-il fort rarement ces débauches de poésie latine. « Les muses sévères, » c'est-à-dire l'étude des langues et des monumens anciens, l'occupaient tout entier; personne n'avait plus que lui « cet esprit de labeur qui fait entreprendre et terminer de grands ouvrages, » mais le temps lui manqua pour rien achever. Mort à trente-neuf ans, après une longue maladie, il n'a laissé que quelques mémoires. Celui qu'il a composé sur le grand-pontificat des empereurs romains, et qui est inséré dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, est un modèle de discussion savante. Il voulait surtout y démontrer que les premiers empereurs chrétiens ont gardé soigneusement le titre de souverains pontifes, qu'ils ont fait décerner l'apothéose à leurs prédécesseurs, qu'ils ont nommé et payé des prêtres païens, qu'enfin ils n'ont pas rompu aussi brusquement

qu'on le suppose avec l'ancien culte. Personne ne le conteste plus aujourd'hui; mais alors il répugnait même à de bons esprits, comme Tillemont, de croire que Constantin et ses successeurs avaient gardé avec le paganisme des ménagemens qui semblaient coupables, qu'ils portaient la robe de pourpre des pontifes, qu'ils souffraient qu'on fît dans les temples des sacrifices en leur nom, et qu'on leur rendît des honneurs qu'ils devaient regarder comme sacriléges. La Bastie soutint la vérité avec autant de modération que de force. Rien ne lui était plus facile, dans un sujet qui touchait aux questions religieuses, que de faire du bruit et d'enflammer les passions du moment; mais la popularité ne le tentait pas. Quand d'autres auraient forcé la voix pour attirer l'attention publique, il s'imposa la loi de ne parler qu'à demi-mot. « Je n'ai pas toujours dit tout ce que je pensais, écrivait-il à un ami; mais les gens d'esprit m'entendront, et ce n'est pas pour les sots que j'écris. »

Outre ces mérites scientifiques de La Bastie un peu trop oubliés aujourd'hui, ce qu'on ne saurait pas sans les papiers de Séguier, c'est qu'il y avait dans ce gentilhomme érudit un homme de beaucoup d'esprit, plein de finesse et de passion, dont la correspondance, malgré l'aridité des sujets qui l'occupent, est une des plus animées et des plus vivantes qu'on puisse lire. Il écrit toujours de verve; comme il ne fait rien à demi, il ne juge personne froidement, et il y a parfois dans ses lettres « de ces coups de langue ineffaçables » qui rappellent Saint-Simon. En apprenant que le marquis de Caumont, son ami, homme obligeant et médiocre, venait d'être fait académicien, il écrivait à Séguier : « Cette distinction littéraire l'a comblé de joie. Si elle m'arrivait, elle ne m'en ferait plus, puisque je vois que pour l'obtenir il ne faut que savoir lire et écrire, comme pour passer notaire. » Même après qu'il fut entré lui-même à l'Académie, il ne lui épargna pas toujours ses sarcasmes. Il la trouvait trop dissipée, trop mondaine, trop pleine de grands seigneurs désœuvrés, d'amateurs égoïstes ou d'érudits paresseux. « L'air du travail, disait-il, n'est pas celui qui souffle sur cette compagnie. » Vers la fin de sa vie, il fut engagé dans une querelle où il perdit plus d'une fois toute patience. Il avait fourni beaucoup d'inscriptions inédites à Muratori pour son grand recueil, avec des dissertations savantes qui sont encore consultées avec fruit. Malheureusement, par la négligence de Muratori et de son éditeur Argelati, les dissertations furent fort mal imprimées; on y laissa des fautes grossières dont plusieurs pouvaient être attribuées à l'auteur aussi bien qu'au libraire. « Ceux qui n'ont jamais rien écrit, dit Fréret, n'imaginent pas jusqu'où peut aller la sensibilité d'un auteur en ces occasions : il faut être père pour excuser les fai-

blesses paternelles. » La Bastie se plaignit amèrement; il en voulait surtout à « ce faquin » d'Argelati, qui s'était permis de lui répondre avec impertinence. « L'éloignement, disait-il, nourrit l'insolence de ce libraire. Si nous étions à portée, ses épaules pourraient lui démanger. Dieu le préserve que les troupes françaises rentrent en Italie! Je lui enverrais une volée de coups de bâton par lettre de change qui serait payée à vue. C'est toute la réponse qu'il peut jamais attendre de moi. » Quant à Muratori, il ne se gênait pas pour déclarer que sa collection d'inscriptions n'était qu'un misérable recueil de paperasses, et, parlant de lui et de Montfaucon, il les appelait « des compilateurs qui travaillent plus du poignet que de la tête. »

Séguier formait avec son ami le plus parfait contraste. Il n'avait pas ses défauts; il manquait aussi de ses qualités. Ce n'était pas un esprit aussi original, et ses lettres sont loin d'avoir la même verve et le même relief. Autant La Bastie était vif, emporté, prévenu de lui-même, autant Séguier était sage, modeste, réservé. Loin de vouloir tirer vanité de ses travaux, il semblait uniquement occupé d'en atténuer le mérite. « Le pays de l'antiquité est vaste, écrivait-il à ceux qui l'en félicitaient, on peut toujours y faire quelque découverte. » En donnant à l'un de ses amis le sens d'une inscription hébraïque, il s'empressait de lui dire : « Ne me croyez pas un grand docteur; le plus petit écolier de la juiverie l'aurait expliquée tout comme moi. » Quoiqu'il fût le fils d'un siècle en révolte avec le passé, il défendait volontiers les traditions et répugnait aux nouveautés. Les belles découvertes de Franklin sur l'électricité le trouvèrent d'abord assez incrédule. Dans la botanique, il s'obstina longtemps à rester fidèle à la méthode de Tournefort. « J'ai lu un de ces jours, écrivait-il au médecin Allione, dans une dissertation d'un partisan de Linné que les plantes souffrent des engelures comme les hommes. On leur donne tous les attributs de l'humanité, à l'exception de l'âme immortelle, mais cela viendra. » En tout, il était prudent, craintif par nature et par principe, ennemi de toutes les affirmations hasardées. Après avoir raconté à La Bastie que le savant Graverol fut un jour visité par un prêtre habillé à l'espagnole qui disparut tout d'un coup au coin d'une rue, et que, convaincu qu'il venait de voir le diable, il rentra chez lui très malade et faillit mourir de peur, Séguier ajoute avec un sérieux incroyable : « tout homme de bon sens doit penser que c'est une fable. Une conversation de trois ou quatre heures avec le diable est un événement fort extraordinaire et peut-être la chose la plus rare dont on puisse entendre parler. » Un homme si réservé et qui craignait tant de se compromettre ne devait pas être disposé à tenter beaucoup d'aven-

tures. Aussi est-il probable qu'avec cette timidité de caractère Séguier n'aurait jamais songé de lui-même à quitter Nîmes. Il se serait arrangé pour y vivre agréablement entre ses devoirs et ses études. Devenu le successeur de son père au présidial, il aurait acquis dans sa province une réputation de savant; mais, comme il était modeste, son nom ne serait peut-être jamais parvenu jusqu'à Paris sans une circonstance singulière qui changea sa vie.

Au mois d'octobre 1732, Nîmes fut visité par un voyageur illustre, le marquis Scipion Maffei, qui avait la réputation d'être un des plus grands érudits de l'Europe. La Bastie, qui annonça cette visite à Séguier, le prévint en même temps qu'il aurait quelques combats à livrer avec l'hôte qu'il allait recevoir. Maffei était grand patriote, et rien ne le préoccupait plus que la gloire de sa chère Vérone; aussi s'était-il mis en tête de donner plus de prix aux antiquités qu'elle renferme en rabaissant celles des autres pays. Comme il ne connaissait les arènes de Nîmes que par un dessin fort inexact, il s'avisa de prétendre que ce n'était pas un amphithéâtre, réservant ce nom au colisée de Rome et aux arènes de Vérone. Séguier ne pouvait pas être complaisant pour cette opinion singulière, car lui aussi aimait sa patrie et était fier des monumens qu'elle possède. Les deux rivaux, armés de textes et d'argumens, durent donc combattre avec énergie pour la gloire de leur pays. Contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, la discussion les rapprocha. Maffei, qui avait eu souvent affaire aux érudits, encore plus irritables que les poètes, fut charmé de trouver un contradicteur si poli, et lui proposa de l'accompagner. L'offre était séduisante. Maffei avait entrepris précisément le dessein dont Séguier avait eu un moment la pensée; il courait le monde pour ramasser des inscriptions, et voulait en faire un recueil nouveau plus complet que celui de Gruter. Comment Séguier aurait-il refusé de l'aider dans une entreprise dont il comprenait si bien l'utilité? Il ne s'agissait d'ailleurs que d'une courte absence, et, comme on devait se séparer après avoir visité ensemble les villes voisines, la famille de Séguier consentit sans trop de peine à le laisser partir; mais, à mesure que ces deux savans se connaissaient davantage, leur amitié devenait plus étroite. Bientôt ils ne songèrent plus à se quitter, et Séguier, qui croyait ne s'éloigner de Nîmes que pour quelques semaines, n'y devait rentrer qu'après une absence de vingt-deux ans.

II.

Maffei était certainement alors le personnage le plus important de l'Italie. C'était une sorte de génie universel à qui toutes les connaissances humaines étaient familières. « Poète, critique, anti-

quaire, historien, physicien, casuiste même et théologien, dit Lebeau, il fut tout, autant qu'on peut l'être quand on est tant d'autres choses; » mais, s'il n'a pas pu tout approfondir parce qu'il a voulu trop embrasser, si sa science est trop étendue pour n'être pas quelquefois un peu mince, on peut dire cependant que partout où il a passé il a laissé sa trace. Ce qui fait sa gloire principale, c'est qu'il aimait avec ardeur son pays, et qu'il en était fier malgré son abaissement. Il faut mettre son nom parmi ceux qui ont essayé de rendre à l'Italie le sentiment d'elle-même, qu'elle avait perdu, et qui ont préparé ses destinées nouvelles. Personne ne pouvait rêver alors pour elle l'indépendance politique. Il eut au moins la pensée de l'aider à reconquérir son indépendance littéraire. Elle n'avait plus depuis longtemps de théâtre sérieux; la farce et le burlesque régnaient sur toutes les scènes, et, quand on voulait par hasard y représenter quelque pièce plus grave, on se contentait de traduire mot à mot les principales tragédies de Corneille et de Racine. Maffei souffrait de voir son pays subir cette servitude; il n'était pas d'ailleurs de ceux qui admiraient sans réserve le théâtre français. L'étude attentive qu'il avait faite de l'antiquité lui avait ouvert les yeux sur les défauts de ces imitations incomplètes. Il n'y trouvait pas assez le goût de la nature et de la simplicité; il ne pouvait souffrir ces tirades interminables qui viennent refroidir sans cesse les scènes de passion et de sentiment. « La marionnette (*il figurino*), disait-il, ne s'y présente que pour réciter sa kyrielle. » Afin d'arracher ses compatriotes à cette dépendance de l'étranger, il engagea Riccoboni, qui était à la tête de la meilleure troupe de comédiens d'Italie, à reprendre les tragédies du XVIe siècle, la *Sophonisbe* du Trissin, la *Cléopâtre* du Delphino, l'*Oreste* de Ruccelaï, le *Torismond* du Tasse, et, comme certaines parties de ces pièces avaient vieilli et n'auraient plus été souffertes au théâtre, il se chargea de les corriger pour les mettre à la mode du moment. Sa tentative ne réussit pas malgré la peine qu'il s'était donnée. Il se résolut alors à payer ouvertement de sa personne; il eut l'idée hardie de rompre tout à fait avec son temps, d'écrire une tragédie sans amour, sans épisode, d'une sévérité antique, qui formât un contraste saisissant avec les puérilités et les fadeurs dans lesquelles se complaisait l'Italie. Il choisit le sujet qu'Aristote regarde comme le plus tragique de tous, et composa sa *Mérope*. Cette fois le succès fut complet. La *divine Mérope*, comme on l'appelait, parut sur toutes les scènes italiennes, et fut traduite dans toutes les langues du monde. Après avoir frappé ce coup, Maffei, dont l'ambition était insatiable, s'était jeté dans l'érudition. Il y avait introduit, ce qui était encore rare, le goût des conclusions générales et des vues d'ensemble. Sa *Verona illustrata*, où la science est traitée d'une manière si large, où sont

abordées et résolues, à propos d'une seule ville, tant de questions importantes sur l'histoire de Rome, avait été accueillie avec la plus vive admiration, et ce poète illustre était devenu en quelques années le savant le plus populaire de l'Italie.

Tel était l'homme dont Séguier allait être pendant vingt-deux ans le compagnon, le collaborateur et l'ami. L'honnête et timide antiquaire fut séduit du premier coup par le charme de ce grand esprit; il lui fut impossible de s'en détacher, et, quoiqu'il regrettât sans doute ses paisibles études, sa modeste maison, il le suivit sans hésiter dans toutes ses courses. Ils visitèrent la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Séguier a laissé de ces voyages une relation manuscrite qui ne ressemble guère aux récits qu'il est de mode d'écrire aujourd'hui. Nos deux voyageurs n'étaient pas des touristes qui allaient admirer des sites nouveaux. Quoique naturaliste de profession, Séguier ne s'est jamais attaché à dépeindre la nature. C'est à peine s'il aperçoit qu'à Londres les jardins sont disposés autrement qu'en France, et « qu'ils n'ont pas de parterres avec des ifs et des buis. » En revanche, il a grand soin de relever exactement le nombre des inscriptions qu'il a copiées avec le marquis à Arles et à Narbonne, les curiosités qu'ils ont vues chez l'intendant Le Bret ou le président de Mazaugues à Aix, chez le marquis de Caumont à Avignon, chez le président Bouhier à Dijon, chez l'abbé Le Bœuf à Auxerre. Leur voyage était une véritable tournée d'érudits. On allait à petites journées, accueilli par les savans, fêté des académies; on traversait rapidement les grandes villes modernes, qui ne contiennent ni inscriptions ni manuscrits, et l'on s'arrêtait avec complaisance dans les villages où se trouvait par hasard quelque débris antique. On s'oubliait dans les bibliothèques importantes, et l'on s'éloignait souvent des routes frayées pour aller visiter à travers champs quelque ruine curieuse. C'est ainsi qu'ils mirent trois longs mois à se rendre de Nîmes à Paris.

Paris, où ils arrivèrent au commencement de 1733, les retint bien plus qu'ils ne pensaient. Ici le journal de Séguier prend plus d'intérêt par l'importance des personnes avec lesquelles il se trouva en relation. L'auteur de *Mérope* et de la *Verona illustrata* fut reçu de tout le monde avec une grande distinction. Sur la demande du cardinal de Polignac, l'Académie des Inscriptions, qui n'avait pas de place à donner, s'empressa de le nommer membre surnuméraire. Les deux voyageurs connurent tous les hommes célèbres de ce temps, Boze, Mairan, les Jussieu, Fontenelle, « qui conservait à quatre-vingts ans tout le feu de son esprit, » Réaumur, Bouchardon, Maupertuis, et le président de Montesquieu, dont ils admirèrent beaucoup l'esprit vif et enjoué : il n'avait encore écrit que

les *Lettres persanes*. Séguier vit souvent Voltaire, qui professait à ce moment la sympathie la plus vive pour Maffei. La *Mérope* lui semblait un ouvrage parfait « dans lequel on ne trouvait pas le moindre défaut de conduite. » — « J'aime mieux, écrivait-il, la scène où la mère prend son fils pour le meurtrier de son fils même que beaucoup de pièces entières de Corneille et de Racine. » Ces sentimens changèrent lorsqu'il eut fait lui-même une *Mérope*; il trouva naturellement la sienne beaucoup plus belle que l'autre, et il éprouva le besoin d'en convaincre le public. Les éloges qu'il avait donnés à la pièce italienne dans son premier enthousiasme ne laissaient pas de le gêner, et il craignait beaucoup qu'on ne les eût pas oubliés. Pour en effacer le souvenir sans avoir trop l'air de se contredire, il eut soin de s'écrire à lui-même, sous le nom d'un M. de la Lindelle, une lettre très vive où il ne gardait aucune retenue. La pauvre tragédie qu'il jugeait parfaite quelques années auparavant y était traitée de « farce de foire, » de « puérilité de collége, » de « déclamation de régent de sixième, » et on la trouvait tout à fait « digne du théâtre d'Arlequin; » mais en 1733 on était loin des aménités de M. de la Lindelle, et Voltaire affectait d'appeler Maffei son maître. Séguier ne paraît pas avoir été précisément séduit par le grand homme en le voyant de près. Il en parle avec une réserve qui n'est pas exempte de malice. Après nous avoir dit « qu'il est maigre et sec, et qu'un feu secret le dévore et le consume, » il ajoute : « sa liberté de penser et quelques ouvrages qu'il a composés lui ont attiré des affaires fâcheuses dont il s'est toujours débarrassé par son mérite et le crédit de ses amis. Il a cependant un grand nombre d'envieux. Parlant un jour de ce sujet avec lui, il me dit qu'on l'enviait parce qu'il avait du bien, et que ses ennemis en crevaient de dépit. On publia du temps que j'étais à Paris ses *Lettres philosophiques*. Ce livre l'obligea à s'absenter du royaume; quelque temps après, ses affaires s'accommodèrent, et il revint à Paris. Je le félicitai sur son retour, et je lui parlai du plaisir qu'en éprouvaient ses amis et les gens de lettres; il me répondit sur cela que tous ceux qui avaient quelque estime et quelque amour pour la vertu seraient bien aises de le revoir. » Cette vanité intrépide devait plaire médiocrement au modeste Séguier; aussi ne peut-il s'empêcher de trouver Voltaire « un peu trop plein de lui-même, » mais, comme étonné de sa hardiesse, il s'empresse d'ajouter « que ce défaut est en quelque façon pardonnable dans une personne d'autant de mérite et de réputation. »

Les salons aussi recherchèrent l'illustre Italien. Sans avoir encore toute l'importance qu'ils prirent à la fin de ce siècle, ils influaient déjà beaucoup sur l'esprit public et tenaient une grande place dans

la vie des gens de lettres. Maffei se lia surtout avec la marquise de Verteillac, qui réunissait chez elle beaucoup de personnes d'esprit parmi lesquelles Rémond de Saint-Mard, l'académicien Burigny et Saint-Hyacinthe, le spirituel auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* Mme de Verteillac était la fille d'un brave gentilhomme que Louis XIV appelait « le meilleur officier-général d'infanterie qu'il eût eu depuis M. de Turenne. » Elle avait été l'une des premières femmes de ce siècle qui se fût avisée d'apprendre les sciences exactes. Les succès qu'elle y obtint attirèrent de bonne heure les yeux sur elle; les contemporains prétendent qu'elle savait en parler avec une netteté d'esprit et une profondeur incroyables. L'aridité de ces études ne nuisit point à ses qualités de femme du monde. « On ne pouvait la voir, dit Burigny, sans désirer d'avoir part à son amitié. Une égalité constante, que l'on peut regarder comme le propre caractère de la sagesse, rendait sa société délicieuse. Toutes les fois que ses amis la revoyaient, elle sentait et leur communiquait une joie douce et charmante, et ce n'était jamais qu'avec peine qu'on se séparait d'elle. » Le salon de Mme de Verteillac était, comme nous dirions aujourd'hui, conservateur; on y respectait l'autorité et l'on n'y causait que de matières permises. La présence du marquis Maffei, grand partisan des vers non rimés, y amena des discussions sans fin sur la rime, et Saint-Hyacinthe, pour prouver qu'on pouvait s'en passer même en français, commença la traduction de *Mérope* en vers blancs. On y traitait aussi la question délicate de l'utilité des règles pour les ouvrages de l'esprit; Rémond de Saint-Mard leur était contraire, et il essaya de prouver dans une lettre qui fut rendue publique qu'elles ne servent pas à grand'chose. « Qu'on ait par exemple un récit à faire, disait-il; croyez-vous qu'on soit très avancé d'avoir lu dans Horace qu'il faut courir à l'événement? S'il y a mille cas où il faut courir, il y en a mille autres où la bonne grâce commande qu'on s'arrête. » Ce Rémond de Saint-Mard était l'âme des réunions de Mme de Verteillac, le Voiture de ce nouvel Hôtel de Rambouillet. C'était un grand diseur de bons mots qu'on répétait, un imitateur de Fontenelle, épicurien de bonne compagnie qui n'avait que le souffle, et qui n'en vécut pas moins plus de soixante-quinze ans, ce qui semble prouver que l'air des salons de Paris est moins malsain qu'on ne pense. Les rares écrits que sa santé ou son indolence lui permit d'achever étaient fort admirés de ses amis, et, quand il lisait à un cercle choisi ses dialogues des dieux, on murmurait à demi-voix le nom de Lucien. Il était célèbre alors dans toutes les sociétés polies; qui sait seulement son nom aujourd'hui? L'oubli où il est tombé montre bien toute la fragilité de ces renommées de salon.

Les charmes de Paris et de Mme de Verteillac paraissent avoir

séduit Maffei. Au milieu de ce monde aimable et distingué, l'épigraphie dut être souvent en souffrance; elle n'est guère de mise dans un salon, et Maffei la négligea sans doute pour toutes ces questions littéraires que Rémond de Saint-Mard discutait avec sa spirituelle amie. Ces agréables divertissemens le retinrent trois ans à Paris. Il y resta trop longtemps pour sa réputation. A son arrivée, Paris l'avait accueilli avec une admiration curieuse; il eut le tort de trop contenter cette curiosité : un homme habile s'éloigne avant qu'elle ne soit entièrement satisfaite. Le lointain le grandissait, beaucoup de personnes trouvèrent qu'il perdait à se laisser voir de trop près. Comme il n'avait jamais vécu que dans une ville de second ordre, il apporta dans les salons parisiens quelques défauts de province. On l'accusait d'être terriblement vaniteux. Ce n'est pas qu'on le fût beaucoup moins à Paris, mais on avait l'art de ne point le paraître; l'orgueil de marquis, qui s'étalait avec une complaisance naïve, gênait celui des autres. Il parlait trop et trop bien de lui. Habitué aux luttes de l'érudition, où l'on se dispute encore plus qu'on ne discute, il avait le ton tranchant, il dissertait quand il fallait causer, il ne supportait pas d'être contredit. Ces défauts donnaient prise sur lui à tous ceux qui ne l'aimaient pas, et le nombre en était assez grand. Le salon de Mme de Bérenger était opposé à celui de Mme de Verteillac : on maltraitait chez l'une ce qu'on admirait chez l'autre. Il suffisait que Mme de Verteillac eût fait bon accueil à Maffei pour qu'on fût disposé à lui trouver mille défauts chez Mme de Bérenger. Les journalistes, qui essayaient d'établir leur influence naissante sur toutes ces querelles intestines, se mirent de la partie. L'abbé Desfontaines, ennemi de la littérature italienne en général et de Maffei en particulier, prit à tâche de démontrer que la *Mérope* était un assez médiocre ouvrage. Riccoboni, qui voulait flatter les salons qui l'avaient bien reçu, et d'acteur devenir auteur, révéla que le marquis s'était permis quelquefois de mal parler du théâtre français. Ce fut un scandale horrible quand on apprit qu'il y avait par le monde un homme qui prétendait découvrir des défauts dans Racine, qui avait l'impudence de trouver que les tragédies d'Euripide valaient mieux que celles de Voltaire, et que la canaille d'Athènes avait meilleur goût que les gens d'esprit de Paris. Ce qui ajouta au déchaînement général, c'est que le malencontreux Maffei voulut se défendre, et qu'il choisit mal son défenseur : il alla s'adresser au chevalier de Mouhy, auteur de romans ennuyeux, qui publia, sous le titre du *Mérite vengé*, un mauvais livre rempli de ces lourdes apologies qui font plus de mal que les plus cruelles attaques. Pour comble de malheur, Maffei, qui, selon Lebeau, avait un esprit de feu et s'enflammait successivement pour toutes les études

et sur toutes les questions, alla se mêler sans motif à des querelles théologiques, comme on sait, les plus violentes de toutes. La bulle *Unigenitus* passionnait alors tous les esprits; elle avait en France cette mauvaise fortune d'être soutenue par les jésuites et imposée par l'autorité. Ces appuis, qui la faisaient triompher dans l'état, la discréditaient auprès de l'opinion publique; Maffei eut la maladresse de la défendre. Il composa un gros ouvrage pour prouver que la doctrine des pères, surtout de saint Augustin, était conforme à celle de la bulle. A ce propos, il reçut les complimens les plus empressés du cardinal de Bissy et du nonce du pape, qui n'étaient pas accoutumés à voir un laïque important, et surtout un poète dramatique, se déclarer pour eux. Le cardinal de Fleury, qui avait pris la chose à cœur, l'honora d'une longue lettre pleine de souvenirs familiers, dans laquelle il daignait lui rappeler le temps où il composait des traités de théologie au lieu de gouverner la France; mais la société de Paris, qui a toujours été frondeuse, et où il était de bon ton d'être janséniste, quoiqu'au fond personne ne se souciât guère des doctrines de saint Augustin, ne se cacha pas pour lui montrer que ce n'était pas le moyen de lui plaire que de rechercher les bonnes grâces du nonce du pape ou du premier ministre. Burigny, tout ami qu'il était de Mme de Verteillac et de ceux qu'elle aimait, déclarait qu'il ne pouvait pardonner au marquis ce qu'il appelait sa *papimanie*. « Le Maffei, écrivait La Bastie, ne semble être resté si longtemps à Paris que pour y perdre sa réputation. Vous seriez étonné du peu de cas qu'on fait ici du docte italien. »

Il se décida enfin à quitter Paris, et, reprenant le cours interrompu de ses voyages, il se rendit avec Séguier en Angleterre, et la parcourut en compagnie de son spirituel compatriote Algarotti. Séguier a grand soin de nous faire connaître, dans sa relation manuscrite, les honneurs qu'on rendit à Maffei; il fut présenté au roi, qui l'accueillit avec une grande distinction. Le prince de Galles, l'ayant aperçu à la séance de clôture du parlement, le fit approcher et l'entretint longtemps. A Oxford, on lui décerna le titre de docteur; il fut revêtu en grande pompe de la robe rouge, et eut à subir une longue harangue latine pleine de ses louanges. A Cambridge, le savant mathématicien Folkes lui communiqua un traité inédit de Newton sur l'ancienne mesure de la coudée des Égyptiens. « On dit ici, raconte Séguier, qu'il n'y a que M. de Maupertuis, M. Folkes et un troisième dont j'ai oublié le nom qui puissent comprendre cet ouvrage. Il est vrai qu'il est si profond que, quand l'auteur passait dans les rues de Cambridge, où il était professeur, on disait : voilà l'homme qui a fait un livre où personne n'entend rien! » Ils visitèrent aussi le grand critique Richard Bentley, celui que l'école

philologique de l'Allemagne moderne appelle son père; il avait alors près de quatre-vingts ans. « Je m'attendais, dit Séguier, à trouver un autre homme; *minuit præsentia famam.* Ce docteur ne nous parla que de vin et de la peur qu'il avait de voir les bouteilles vides. Il est vrai que cette peur n'était pas sans motif, car, en quelques minutes, il savait fort bien les vider. Il nous dit qu'il ne s'occupait plus à l'étude, et que, rassasié de travail et de gloire, il se reposait. Il fit ensuite apporter du *punch,* liqueur forte qui plaît beaucoup aux Anglais, et il pria la compagnie d'en boire, après en avoir bu lui-même très largement, non dans un verre, mais dans une coupe qui contenait plus de sept à huit pots de cette liqueur. C'est là toute la conversation que nous eûmes avec cet illustre biberon. » D'Angleterre, Maffei et Séguier passèrent en Hollande, où ils virent Boerhaave, Dorville et les Burmann; mais ils n'y firent pas un long séjour, probablement parce qu'ils savaient les érudits de ce pays mal disposés pour eux. Ce qu'avait de large et de libre la critique de Maffei choquait ces esprits timides. « Ce sont des gens, disait La Bastie, qui ne savent que martyriser un auteur classique en cent éditions. » Les deux savans s'arrêtèrent plus longtemps à Vienne, où ils furent accueillis avec plus de bienveillance. Séguier y découvrit une comète, et observa le soleil en présence du prince Eugène, qui lui fit cadeau d'un beau télescope. Ils arrivèrent enfin à Vérone, que le marquis avait quittée depuis près de cinq ans.

Vérone, où Séguier résida pendant dix-huit ans, était devenue, grâce à Maffei, à la fois un musée et une académie. Il y avait rassemblé, sous les portiques du théâtre philharmonique, les plus beaux marbres et les inscriptions les plus curieuses. Il y attirait par sa généreuse hospitalité les hommes les plus distingués de l'Italie, et retenait au passage les savans du monde entier qui, en voyageant de ce côté, ne manquaient pas de le venir voir. Séguier aidait le marquis à faire à ses hôtes les honneurs de son palais et de ses richesses. Il collaborait avec lui, et en même temps il travaillait pour son compte. Les sciences les plus diverses l'occupaient à la fois. Il réunissait des inscriptions, il classait des médailles, il décrivait des monumens, il observait les astres du haut d'un observatoire que le marquis avait fait construire, il faisait des études sur la foudre, sur les étoiles, sur les éclipses; il dirigeait des fouilles sur le Mont-Bolca, où l'on trouvait d'admirables pétrifications. L'été appartenait surtout à la botanique; Séguier partait pour les montagnes du Véronais et du Vicentin, et y allait chercher les plantes alpestres. Ce n'étaient pas des voyages sans péril; dans sa vieillesse, il aimait à raconter les dangers qu'il avait courus dans ces excursions savantes. Les paysans des environs de Vicence, sachant qu'il

observait le ciel, voulaient le rendre responsable des orages qui ravageaient la contrée et délibérèrent un jour de le tuer. A Volterra, où il avait voulu enlever la nuit une pétrification qu'il avait remarquée dans la partie antique des murailles, les magistrats le soupçonnèrent d'avoir des intentions hostiles contre la ville, et le mirent en prison. Une autre fois, ayant trouvé une espèce de champignon qu'il n'avait pas encore vue, il eut l'imprudence d'en goûter pour en connaître les propriétés, et tomba presque aussitôt privé de sentiment. « C'en était fait de sa vie, dit Dacier, si des paysannes accourues à son secours ne lui eussent fait avaler de l'huile d'une lampe qui brûlait devant une madone, et qui avait dans le pays la réputation de guérir les maux les plus incurables. On ne pouvait heureusement lui administrer un meilleur remède. Cette huile grasse et rance débarrassa en un instant son estomac du fatal champignon, et sa guérison, toute naturelle, fut ajoutée à la longue liste des miracles opérés par cette lampe merveilleuse. » C'est au retour de ses courses qu'il écrivit son *Traité sur les plantes de Vérone* et sa *Bibliothèque botanique*, ouvrage aujourd'hui délaissé, mais qui à cette époque fut bien accueilli des savans. Réaumur, en le présentant à l'Académie des Sciences, demanda et obtint pour son auteur le titre de correspondant, et Linné, dont Séguier avait relevé quelques erreurs, loin de se plaindre, l'en remercia modestement, et dès lors l'appela son maître.

Ce qui occupait Séguier encore plus que tout le reste, c'est que Maffei, se sentant vieillir, l'avait chargé de sa correspondance; elle était fort étendue. Pour le compte du marquis ou pour le sien, Séguier entretenait des rapports avec toute l'Europe savante. On pourrait tirer de ces lettres, où tant d'hommes distingués se montrent à découvert, plusieurs portraits curieux, mais ce serait se jeter dans des détails infinis et étendre ce travail outre mesure. Je ne puis pourtant m'empêcher d'indiquer au passage quelques traits de deux bonnes figures allemandes dont les ressemblances et les contrastes me paraissent bien montrer les phases diverses de la vie qu'on menait alors dans ces vieilles villes d'études. L'un de ces correspondans était un célèbre numismate de Gotha, Schlaeger, qui s'occupait à réunir les élémens de la bibliothèque numismatique la plus complète du monde. Homme excellent, satisfait de tout, prenant le temps comme il venait, oubliant les ennuis et les mécomptes quand il était avec ses livres et ses médailles, il adorait les siens, et nous ne pouvons nous empêcher de sourire quand nous le voyons dans ses lettres s'interrompre, au milieu des plus graves dissertations sur les monnaies consulaires ou impériales, pour demander à Séguier quelques aunes de ces belles étoffes de soie qu'on fabriquait

à Nîmes, et dont il voulait faire cadeau à sa femme. Le bon Schlaeger insistait pour qu'on les envoyât le plus tôt possible, « l'amour du sexe pour la parure ne souffrant pas de long délai. » L'autre était un physicien et un astronome de Wittemberg, Bose, qui fut associé de notre Académie des Sciences. Celui-là tout au contraire, grand batailleur, n'était pas fâché de railler quelquefois ses collègues. Il pensait librement sur les choses religieuses, et il avait composé sur l'obélisque de Sésostris un petit traité qui scandalisa, on ne sait comment, la faculté de théologie. Il se représente « comme un pauvre professeur laïque qu'on traite de Samaritain, de renégat, ou tout au moins d'hérétique, parce qu'il estime la vertu partout où il la trouve. » La fin de sa vie fut très troublée, et il se heurta, malheureusement pour lui, à d'autres colères qu'à celles des théologiens. Pendant que se livraient dans les écoles de Wittemberg ces querelles innocentes, la guerre éclata entre la Saxe et la Prusse. Les études paisibles furent subitement interrompues. « Nos pauvres amis, écrivait Schlaeger, MM. Ludwig et Bose, sont infiniment à plaindre. Pendant quatorze mois, ils ont senti vivement et continuellement tous les maux possibles sans recevoir un sou de leurs appointemens. M. Ludwig, étant médecin renommé, gagne assez pour vivre à son aise; mais M. Bose ne fait qu'observer les astres, qui ne donnent rien à leurs adorateurs. Cela ne l'empêche pas d'être toujours le même, c'est-à-dire fort gai et enflammé de courroux contre les ennemis de sa patrie. » Ce courroux lui coûta cher. Voici comment Schlaeger raconte sa mort à Séguier; elle est un curieux exemple de la façon dont Frédéric II traitait les gens qui lui avaient déplu. « Notre bon ami M. Bose n'existe plus, et il a fait une triste fin. Comme il aimait fort la Saxe, sa patrie, et que de son naturel il était très caustique, il ne laissait échapper aucune occasion de critiquer en termes amers le roi de Prusse et ses alliés. Il y a environ un an et demi qu'on intercepta une de ses lettres, ce qui fut cause qu'on l'arrêta, quoiqu'il fût alors recteur de l'académie de Wittemberg, et comme parmi ses papiers on trouva une chronique assez mordante de la présente guerre, il fut conduit par ordre du roi de Prusse dans la citadelle de Magdebourg. Là il a passé son temps à traduire plusieurs mathématiciens grecs, jusqu'à ce qu'il eût perdu dans le bombardement de Wittemberg sa nombreuse et belle bibliothèque avec tous ses instrumens de mathématique et de physique expérimentale. La perte de ces deux collections, qui faisaient ses délices et auxquelles il avait consacré tout son bien, l'affligea si fort qu'il ne l'a pu soutenir. Il tomba malade d'âme et de corps, et la mort s'en est suivie. Assurément, monsieur, nous avons perdu un bon et serviable ami dont l'érudition était reconnue de

tous les savans. » Quant à Schlaeger, la guerre elle-même ne pouvait attrister sa sérénité; il la regardait comme un fléau qui passe, et attendait patiemment de meilleurs jours. Rien n'est plus touchant que la dernière lettre qu'il écrivit à Séguier avant sa mort. Comme elle avait été précédée d'un silence de plusieurs années, Schlaeger éprouve le besoin d'y faire une sorte de revue de toute sa vie. Il se félicite qu'elle se soit écoulée dans le calme et la paix; il n'a ressenti que les malheurs auxquels il n'est pas possible d'échapper. Sa famille continue à se bien porter. Sa femme est toujours en bonne santé et conserve sa belle humeur. Sa fille l'a fait grand-père de deux garçons et d'autant de filles qui le réjouissent par leur gaîté. Son gendre, grand amateur de médailles comme lui et qu'il a choisi selon ses goûts, travaille à ses côtés et complète la bibliothèque numismatique, qui est bien près d'être achevée. Quant à lui, ses heures, ses jours et ses années s'écoulent dans un certain repos actif et sans bruit. Cependant il ne peut plus compter pour longtemps sur ce bonheur. Il a plus de soixante-dix ans, et son âge lui rappelle à chaque moment la sentence d'Horace : *vitæ summa brevis spem vetat inchoare longam*. Ce dernier jour, qui approche, ne l'effraie pas. « J'y songe, dit-il, mais à la manière de la défunte électrice Sophie, mère de mon pays de Hanovre, qui avait pris pour devise : *senza turbarmi al fin m' accosto*. » Voilà les sentimens d'un sage, et l'on ne peut s'empêcher en lisant cette lettre de songer au portrait que Pline trace des gens d'études, race d'hommes, dit-il, la plus naïve, la meilleure, la plus honnête qu'on puisse voir.

III.

Après la mort de Maffei, en 1755, Séguier revint se fixer à Nîmes, et n'en sortit plus. Ses lettres prennent, à partir de ce moment, un intérêt particulier pour nous. Le nombre de ses correspondans français augmenta naturellement quand il fut en France. Tous les savans, tous les curieux de la province et beaucoup de ceux de Paris lui écrivaient sans cesse pour le consulter. De tous côtés, il lui arrivait des lettres auxquelles il répondait avec un soin scrupuleux. Tel était son zèle pour la science, que tous ceux qui s'en occupaient, en quelque ville éloignée que ce fût, devenaient aussitôt ses amis, et qu'il leur savait gré de leurs travaux comme s'il devait en profiter lui-même. Toutes les fois qu'on lui demandait un renseignement, il répondait par une dissertation. Il revoyait, corrigeait et refaisait quelquefois les mémoires qu'on lui soumettait. Pour satisfaire ses correspondans, il négligeait ses propres études, et, s'il les charmait par sa complaisance, il ne les étonnait pas moins par

l'étendue de son savoir. « Nous voyons bien, lui disait l'un d'eux, que toute l'érudition n'est pas retirée à Paris, et que la province a quelquefois des yeux plus clairvoyans que la capitale. » — « C'est pour le coup, lui écrivait un autre, que M. Trudaine dirait que vous avez sûrement vécu du temps des Romains. Il faudra bien croire à la métempsycose, et, à moins d'avoir été leur contemporain, ou d'avoir reçu d'eux de bons mémoires, il n'était pas possible d'arracher le voile que tant de siècles ont jeté sur ces précieux monumens. » Il serait curieux sans doute de chercher combien d'auteurs il a aidés de sa science obligeante, et tout ce qu'il y a de lui dans des ouvrages qui ne portent pas son nom; mais sa correspondance nous rend un service bien plus important, et nous y trouvons des renseignemens d'un intérêt plus général dont il convient de profiter. Les rapports qu'il a entretenus avec presque tous les hommes qui se sont occupés des études qu'il préférait permettent de suivre et d'apprécier tout le mouvement scientifique du XVIIIe siècle. Cherchons, en lisant les lettres qu'il a reçues, à voir quelle direction ce mouvement prit alors en France, et essayons d'indiquer les causes qui en ont chez nous entravé ou arrêté les progrès.

Il n'y a que les esprits légers qui prennent facilement leur parti de voir la France n'occuper qu'un rang inférieur dans certaines branches des connaissances humaines. Le dédain et la raillerie qu'il est de mode de prodiguer chez nous à tous les mérites que nous ne pouvons posséder n'empêcheront point les gens sensés de regarder comme un grand malheur que nous soyons devenus si pauvres en philologues et en érudits de toute sorte depuis deux siècles. Quand on veut trouver les motifs de cette pauvreté, il ne suffit pas, je crois, d'accuser uniquement le caractère et le tempérament de notre nation. Nos voisins de l'est ne se gênent pas pour dire que c'est chez nous un vice de nature, que notre esprit est trop irrémédiablement futile pour s'appliquer avec succès aux études sérieuses, qu'il nous faut laisser à d'autres la gloire d'instruire le monde, et que nous ne savons que l'amuser. Ils oublient, quand ils parlent ainsi, qu'au XVIe siècle nos érudits ont été les maîtres des leurs, qu'après l'Italie c'est chez nous que la renaissance a produit d'abord ses meilleurs fruits, que nos écoles étaient alors les plus florissantes de toutes, et que nous sommes le pays des Estienne et des Casaubon. Si par malheur le goût des travaux sérieux s'est ensuite affaibli en France, les causes en sont multiples; mais il y en a une plus importante que les autres, et qui frappe les yeux. On peut cultiver les lettres partout, et toutes les situations de la vie leur sont en quelque façon favorables. Les poètes, les philosophes, peuvent naître dans le tumulte du monde comme

dans le silence de la solitude; la science demande quelques conditions particulières pour se développer. Il lui faut des livres, des musées; elle a besoin que la discussion l'excite, la dirige ou la redresse. Il importe qu'elle se tienne au courant de tous les travaux au moment même où ils s'accomplissent; elle doit savoir ce qui s'est déjà fait sur les questions qu'elle étudie pour ne pas être exposée à recommencer sans cesse le chemin parcouru. Ces échanges d'idées, ces relations journalières, cette facilité d'informations, qui peuvent être un grand agrément pour les lettrés, sont une nécessité absolue pour le savant. Aussi la science a-t-elle surtout fleuri dans certains centres favorisés où les jeunes gens trouvent des méthodes pour se former, et les esprits déjà mûrs ces communications et ces rapports qui aident à faire des découvertes nouvelles. Ces centres existent en Allemagne; ce sont les universités, auxquelles la nation rapporte avec raison le progrès qu'elle a fait depuis trois siècles dans les études savantes, et avec ce progrès l'avancement général de l'esprit public. En France, après le grand effort du XVIe siècle, nos universités n'ont plus jeté d'éclat. Toute l'attention, toute l'estime du public s'est concentrée sur les colléges. L'enseignement secondaire, surtout depuis qu'il a été aux mains des jésuites, a complétement effacé l'enseignement supérieur. On n'a eu souci que de rendre l'étude facile, de la vulgariser autant qu'on le pouvait, de faire des gens du monde agréables et lettrés, ne sachant que ce qui est de mise dans le commerce journalier de la vie. Il est arrivé que l'instruction s'est affaiblie en s'étendant, parce qu'en faisant tout pour la répandre on ne faisait rien pour la relever. C'est ainsi que l'équilibre s'est rompu; la nation, prise dans sa masse, est aujourd'hui plus instruite, plus éclairée, plus civilisée, mais cette civilisation est devenue tous les jours plus superficielle et plus légère. Les esprits d'élite qui sentaient en eux l'attrait du savoir, livrés à eux-mêmes, sans méthode et sans tradition, contraints de se faire tout seuls, ont eu besoin de beaucoup plus de travail pour se former. Il en résulte que ceux-là seuls ont percé la foule et se sont fait connaître qui possédaient un génie éminent, les autres ont perdu leur temps à atteindre aux préliminaires de la science, où ils seraient arrivés du premier coup, si on les leur avait enseignés. Nous avons eu dans toutes les branches des connaissances des savans illustres qui nous font grand honneur; mais ce sont comme des apparitions isolées. Nés d'eux-mêmes, par un effort personnel qui les épuise, ils se sont usés vite au travail et ont disparu sans laisser d'école.

Certes le goût de l'étude et des travaux sérieux ne manquait pas au commencement du XVIIIe siècle. Les esprits curieux que l'érudition sous toutes ses formes attirait étaient même alors bien plus

nombreux que de nos jours. On quittait moins sa province et sa maison; dans le fond de ces petites villes où la politique parvenait à peine, on avait plus besoin de s'occuper pour se distraire. Les divertissemens les plus habituels, les plus recherchés, étaient l'étude de l'antiquité, qu'on aimait plus qu'aujourd'hui, ou celle des sciences naturelles, dont la vogue commençait. Les plus habiles formaient des collections. Les lettres de Séguier nous montrent combien les collectionneurs s'étaient multipliés. Il y en avait dans toutes les classes de la société, non-seulement parmi les gens riches, qui croyaient ainsi honorer leur opulence, comme l'intendant Le Bret, qui avait réuni dans son hôtel plus de quinze mille médailles, mais encore parmi ceux dont la fortune était médiocre ou dont la situation ne semblait pas s'accommoder avec les études savantes. Tantôt c'est un officier de cavalerie qui, dans une petite garnison où il s'ennuie, s'est fait numismate et antiquaire par désœuvrement, et qui écrit à Séguier pour lui demander une de ses dissertations. « Ce sera mon amusement pour l'hiver prochain, lui dit-il. Voltaire a dit : l'âme est un feu qu'il faut nourrir, et qui s'éteint, s'il ne s'augmente; c'est une vérité que j'éprouve sensiblement dans ce pays où les hommes instruits sont très rares, et où ceux qui le sont le plus ne le sont qu'à la mode, c'est-à-dire avec une connaissance légère de tout. » Tantôt c'est un pauvre moine, un chartreux de village, qui lui mande que, « sans argent et tout simplement avec des chapelets, il a trouvé le secret de ramasser plus de trois mille médailles, dont quelques-unes ne sont pas communes. » Tantôt c'est un négociant de Bordeaux, fier d'avoir formé un beau cabinet qui contient des tableaux, des estampes, des livres, des pierres gravées, des coquilles, des minéraux, des pétrifications, « dont l'ensemble, dit-il avec cette joie du collectionneur satisfait, lui fait vivement sentir le bonheur de pouvoir se suffire à lui-même. » La correspondance de Séguier est pleine de gens tout à fait inconnus qui, dans des villes ignorées, s'occupent avec ardeur de botanique, d'épigraphie, de médailles, de physique. Tous ont le goût de la science; plusieurs d'entre eux, placés dans des conditions meilleures, seraient devenus peut-être des érudits distingués, certainement des savans utiles. Que leur manquait-il pour le devenir? La force que donne la cohésion, les méthodes et les traditions qu'on trouve dans un enseignement supérieur bien organisé. Ils étaient isolés, et ils sentaient bien que leur solitude faisait leur faiblesse, car ils demandaient sans cesse des conseils et une direction pour leurs travaux.

C'est là précisément le mal dont la science souffre chez nous. Il existait dès cette époque, mais il était moins grand qu'aujourd'hui.

A défaut de corps savans régulièrement constitués dans un intérêt uniquement scientifique, comme les universités, il restait dans de certaines classes de la société, dans des corporations puissantes, des habitudes et des traditions de travail. On y avait le goût de l'antiquité, on savait y honorer les recherches érudites, on estimait ceux qui s'y livraient, on était fier d'eux quand ils s'étaient fait un nom en les cultivant. La magistrature par exemple était peuplée de gens qui aimaient l'étude, qui s'y appliquaient avec ardeur, et qui finissaient souvent par devenir des érudits véritables. Comme les fonctions dans les parlemens ou dans les tribunaux inférieurs étaient presque toujours des héritages, et que d'ordinaire on arrivait de bonne heure au rang qu'on devait occuper toute sa vie, l'ambition personnelle n'y avait guère d'aliment, et il fallait bien tourner ailleurs l'activité de son esprit. On étudiait la littérature ou l'histoire; on se servait des ressources de sa fortune pour former de précieuses collections et de riches bibliothèques. C'est ce que faisaient surtout ceux qui occupaient les premières places dans les cours souveraines de province, les présidens de Mazaugues à Aix, Bon à Montpellier, d'Orbessan à Toulouse, Bouhier et de Brosses à Dijon, avec lesquels Séguier fut en relation. Plus encore que la magistrature, le clergé pouvait rendre de grands services à la science. Il était influent et bien doté; il disposait d'une foule de ces positions aisées qui affranchissent des nécessités de la vie et donnent l'indépendance. Les évêques de France, réunis en assemblées générales, distribuaient des pensions considérables et votaient des fonds pour l'impression des grands ouvrages qui dépassaient la fortune des particuliers. C'étaient là des ressources importantes qui pouvaient venir en aide aux études sérieuses. Malheureusement on n'en a pas toujours fait un bon usage. Les bénéfices ont été donnés plus souvent à la faveur et à la naissance qu'au mérite; les pensions ont servi surtout à payer des apostasies ou à récompenser ceux qui s'entremettaient obscurément dans les querelles religieuses. Il faut pourtant reconnaître qu'à ce moment beaucoup d'ecclésiastiques s'occupaient de travaux savans, et c'est parmi eux que se trouve le plus grand nombre des correspondans de Séguier. Si dans quelques cloîtres on faisait profession de regarder l'ignorance comme une vertu monacale (1),

(1) Fréret raconte, dans son *Eloge de Fourmont*, qu'il fut mis à la porte d'une congrégation religieuse, parce qu'il s'était avisé de donner des leçons d'hébreu à ses camarades. Le supérieur lui déclara qu'il le regardait comme un homme capable de mettre le désordre dans sa maison. Il lui reprochait surtout qu'on ne voyait dans sa chambre que des livres dans lesquels personne ne pouvait lire : c'étaient des textes grecs, hébreux et syriaques. « Le même supérieur, ajoute Fréret, avait chassé un homme qui s'est depuis rendu très célèbre, parce qu'il le trouva lisant un livre de géométrie. Il avait connu autrefois, disait-il, un géomètre qui avait peu de religion, et de là il concluait que la géométrie était une science propre à gâter les esprits. »

d'autres étaient des asiles ouverts à la science. Je ne parle pas seulement des bénédictins, dont La Bastie, un juge éclairé et impartial, disait : « L'esprit de labeur ne se conserve que là; » mais on travaillait aussi chez les jésuites et à l'Oratoire. Les savans étaient moins malheureux qu'on ne pense dans ces calmes retraites où l'on était au moins exempt des soucis de la vie, qui prennent le temps et usent les forces. Dans une lettre que l'historien de la Provence, Papon, écrit à Séguier, on trouve ces paroles touchantes : « J'ai quitté l'Oratoire parce qu'il ne m'était guère possible de concilier les heures de mon travail avec les exercices de la communauté; mais je n'en ai quitté que l'habit. L'Oratoire était devenu ma famille par l'habitude que j'avais d'y vivre depuis l'âge de quinze ans. J'y ai mes premiers amis et mes plus anciennes connaissances; mon cœur s'y est formé, mes affections s'y sont développées. Je n'y ai rien vu qui n'ait excité mon estime et mon attachement, et ces sentimens dureront toute ma vie. » Si ces ordres puissans, comprenant bien leurs intérêts, étaient entrés plus franchement dans cette voie, si, plus préoccupés de l'avenir, mieux instruits des besoins de leur siècle, ils avaient fait une part plus large à l'esprit scientifique, s'ils avaient plus libéralement employé leurs immenses ressources à soutenir, à encourager les travaux utiles, il est probable qu'ils auraient désarmé l'opinion publique, qui allait leur être si sévère, et qu'au moment du danger ils auraient trouvé plus de défenseurs. Le haut clergé paraît avoir eu moins de souci encore des intérêts scientifiques que les simples prêtres ou les moines. On pensait généralement que les évêques devaient être surtout des hommes de gouvernement, et que leur grande affaire était de bien administrer leur diocèse; il eût donc été très dangereux de les choisir parmi les érudits, qui, comme on sait, n'entendent rien à gouverner les autres ni eux-mêmes. En Italie au contraire, la connaissance de l'antiquité profane était un titre pour obtenir les honneurs ecclésiastiques. On avait vu sans étonnement des épigraphistes, des numismates, devenir évêques en récompense de leur érudition. Noris, Passionei, Quirini, d'autres encore, avaient même été faits cardinaux sans qu'il y eût d'autre raison à leur haute fortune que les savans ouvrages qu'ils avaient publiés. Cette tradition a persisté jusqu'à nos jours, et nous avons vu Angelo Maï payé par la pourpre de la découverte des lettres de Marc-Aurèle et de la *République* de Cicéron. Rien de pareil ne se voyait en France; on ne croyait pas qu'il y eût rien de commun entre l'érudition et l'épiscopat. Aussi les évêques se souciaient-ils en général fort peu de l'encourager. On en trouve un pourtant, dans la correspondace de Séguier, qui professe des opinions tout autres. C'était l'évêque d'Agde, le comte de Saint-Simon, petit-neveu de l'auteur des *Mémoires*. Esprit vif, large, to-

lérant, qui comprenait son siècle et l'aimait, Saint-Simon avait touché à la plupart des connaissances humaines sans aller au fond d'aucune; il se contentait d'être en toute chose un amateur éclairé et intelligent. Quand il connut Séguier, il étudiait les manuscrits de César et faisait des fouilles près de sa ville épiscopale pour y découvrir un volcan éteint. Séguier fut interrogé par lui à la fois comme antiquaire et comme naturaliste, et sa réponse ravit le docte évêque. Dès ce moment, leurs relations furent intimes. « *Adiusias*, lui écrivait Saint-Simon, il me semble qu'il y a vingt ans que j'ai l'honneur de vous connaître et de compter sur votre amitié. » Aussi lui écrivait-il à tout propos. Il le consultait sur les minéraux qu'il possédait et qu'il voulait classer, sur les antiquités qu'on découvrait dans son diocèse, sur les livres qu'il se proposait d'acheter, car il avait le goût des beaux ouvrages, et il formait une bibliothèque pour laquelle il avait des correspondans à Paris, à Londres, à Amsterdam et à Lucques. « Je veux, disait-il à Séguier, que cette bibliothèque d'Agde devienne non un amas, mais un très bon choix de livres excellens; je veux qu'un amateur en y entrant puisse se croire dans un petit sanctuaire des sciences, y retrouver un bon tableau des connaissances humaines de tous les âges, et y faire sa prière à genoux, s'il en a la dévotion. » Parmi ces livres qu'il achetait et devant lesquels il voulait qu'on se mît à genoux, le bon évêque ne se faisait pas scrupule de placer l'*Encyclopédie*; il tenait d'autant plus à l'acquérir, qu'elle était alors interdite et qu'il était plus difficile de se la procurer. Saint-Simon n'était pas, comme le duc et pair son grand-oncle, attaché aux traditions anciennes; il avait au contraire le goût des nouveautés. Il s'éprenait de l'admiration la plus vive pour toutes les découvertes qu'il voyait faire. Il a le mérite surtout d'avoir deviné la direction nouvelle que la science allait prendre et les études auxquelles l'avenir était réservé. Il avait appris l'hébreu avec soin et effleuré les langues orientales; il comprenait bien tout ce qu'on peut découvrir en étudiant le mécanisme et les lois du langage. L'ouvrage de Court de Gébelin sur le *Monde primitif*, où se trouvait un des premiers essais de grammaire comparée, quoiqu'il en vît les défauts, lui causa un plaisir très vif. Il accueillit avec plus de joie encore les beaux travaux d'Anquetil sur le Zend-Avesta. Ce vaillant érudit, qui avait bravé tant de dangers pour rapporter d'Orient les livres sacrés des Perses, vivait alors dans un grenier, presque sans pain, travaillant toujours à ses mémoires sur Zoroastre et apprenant le sanscrit pour comprendre les Védas, qui venaient d'arriver de l'Inde. L'évêque, quand il était à Paris, allait voir « cet affamé des sciences, » comme il l'appelait, et il prenait plaisir à s'entretenir avec lui de ses décou-

vertes. Il se souvenait sans doute de ces entretiens quand il écrivait à Séguier ces paroles prophétiques : « Depuis quelques années, je vois poindre une aurore nouvelle qui nous viendra en droiture de l'Orient. »

Il y avait donc encore au XVIIIe siècle des corporations importantes qui pouvaient, dans certaines limites, favoriser le développement de la science, aider ceux qui la cultivaient, leur fournir cette protection et ces secours qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Malheureusement, à mesure que ce siècle marche, il se détourne de plus en plus des travaux savans. Ce n'était pas sa mission de laisser beaucoup de lourds in-folio à la postérité; on écrivait surtout des brochures vives et légères qui couraient par toutes les mains, et qui ont changé le monde. La grande affaire à ce moment était de tirer les conséquences des principes qu'on discutait depuis la renaissance. Les doctes avaient assez longtemps débattu toutes ces idées; il s'agissait de les répandre partout. On voulait leur donner une forme claire qui les fît comprendre des moins intelligens, et ces accens passionnés qui entraînent les plus paisibles. Ces dispositions sont bien ce qu'il y a au monde de plus contraire à la science. Aussi est-il facile de mesurer dans les lettres adressées à Séguier la décadence progressive de l'esprit scientifique en France. Les derniers correspondans sont bien plus faibles que les premiers; plus on avance, plus les traditions et les méthodes se perdent. Le président d'Orbessan est loin de valoir le président de Mazaugues, et l'on ne rencontre plus dans les dernières années des gens qui soient à la hauteur de Bouhier et de La Bastie. Ces centres d'études qui s'étaient formés autour des grands parlemens n'existent plus. En 1780, le vieux président de Saint-Vincent écrivait à Séguier : « Pendant plus de deux siècles, la magistrature a produit de très beaux esprits et des gens qui ont cultivé avec succès tous les genres de littérature. Cela a bien changé de face : il y a encore quelques gens d'affaires, et bientôt il n'y aura plus rien. » La province était en train de perdre jusqu'aux derniers vestiges de cette vie savante qu'elle avait possédée. Paris appelait tout à lui, et l'on commençait à croire qu'on ne peut travailler ni vivre que là. Les sages se plaignaient « que ce gouffre destructeur attirât sans cesse et absorbât sans retour tous les talens, toutes les richesses, tous les hommes de la nation ; » mais après avoir bien gémi, ils faisaient comme les autres et se précipitaient dans le gouffre. La Bastie était un de ceux qui s'étaient le plus révoltés contre ce prestige de la capitale; il finit pourtant par le subir d'assez mauvaise grâce. « Il faut dire la vérité, écrivait-il dans un accès d'humeur, les choses ne sont pas bien distribuées en France. Dans les autres états, plusieurs villes fournissent

et conservent de bons sujets pour la littérature; dans le nôtre, tout ce qui n'est pas à Paris ou n'y tient pas par quelque endroit ne fait que ramper, » et, pour éviter ce triste sort, il se résigna au séjour de Paris.

Séguier fut plus ferme que lui. Ses amis pensèrent plus d'une fois, surtout quand il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions, qu'il se déciderait à quitter Nîmes; mais il resta jusqu'à la fin provincial obstiné. Il avait su se faire chez lui une existence heureuse. Ces belles collections qu'il avait rapportées d'Italie, et qu'il ne cessait d'accroître, étaient commodément installées dans une maison construite exprès pour elles. Elles étaient connues dans le monde entier, et tous les étrangers savaient qu'après avoir visité les monumens antiques de Nîmes, il ne fallait pas manquer d'y voir le cabinet de M. Séguier. Il en faisait volontiers les honneurs, et il était fier de montrer aux curieux son herbier de quinze mille plantes, son médaillier, un des plus célèbres et des plus complets qu'il y eût alors en Europe, les deux cents empreintes de poissons fossiles trouvées sur le Mont-Bolca, les coquillages, les cristaux, les minéraux de toute sorte qu'il possédait. Ces visiteurs étaient quelquefois de grands personnages (1); il y avait parmi eux des princes, des généraux, des évêques, des ambassadeurs. Ils sortaient toujours de chez lui charmés autant que surpris d'avoir trouvé tant de modestie dans un savant et si peu de charlatanisme dans un faiseur de collections. Malesherbes n'oublia jamais les quelques heures qu'il avait passées avec Séguier, et quelques années plus tard, en lui annonçant la visite de sa fille, l'aimable et malheureuse M[me] de Rosambo, qui devait l'accompagner sur l'échafaud révolutionnaire, il lui écrivait ces obligeantes paroles : « J'ai une fille, monsieur, qui sera plus heureuse que moi, car elle espère avoir l'honneur de vous voir. »

Le temps que Séguier ne donnait pas à ses correspondans et à ses visiteurs était consacré au grand ouvrage auquel il voulait attacher son nom. C'était non plus une collection de toutes les inscriptions connues, comme il avait voulu l'entreprendre dans sa jeunesse, — il était devenu plus modeste en vieillissant, — mais seulement un catalogue alphabétique, une sorte de table des matières qui renvoyait à propos de chacune d'elles au livre où elle était contenue, et permettait au savant de la retrouver. Tel a toujours été le caractère des ouvrages de Séguier; il n'a cherché qu'à être utile. Le grand

(1) Séguier inscrivait sur un calepin, qui existe encore, le nom et la qualité des personnes qui venaient le voir. En dix ans, de 1773 à 1783, il a reçu près de 1,300 étrangers. Il en est venu 210 en 1777. Ces chiffres ont un certain intérêt pour ceux qui veulent savoir quel était le mouvement des voyageurs à la fin du siècle dernier.

travail auquel il consacra sa vie n'était qu'une de ces œuvres de patience et d'abnégation qui rendent à la science des services sans éclat, qui profitent à tout le monde, excepté à celui qui les compose, car il n'en doit attendre ni fortune ni renommée; il y travailla pendant plus de cinquante ans. En 1752, il en avait déjà terminé deux volumes. Le savant Hagenbuch le suppliait de se presser, lui rappelant le proverbe latin qui dit que donner vite c'est donner deux fois, *bis dat qui cito dat;* mais Séguier pensait qu'il valait mieux faire attendre les érudits que de tromper leur espoir. Cependant ses amis, après avoir attendu plus de vingt ans, perdaient patience. « Est-il donc possible, lui écrivait Rochefort, qu'il manque encore quelque chose à ce grand et savant ouvrage dont vous vous occupez depuis si longtemps? ne mettrez-vous pas de terme à vos recherches, et ne pouvons-nous pas espérer de jouir bientôt du fruit d'un travail si vaste et si curieux? » Ces pressantes sollicitations touchèrent enfin Séguier. En 1774, il fit choix d'un libraire et se mit en mesure de lui envoyer son manuscrit. Le bruit s'en répandit dans le monde savant, et les félicitations lui arrivèrent de tous les côtés; mais lui, se ravisant tout à coup, demanda deux ans encore pour revoir son travail. Il en prit dix, et il n'avait encore pu se décider à faire paraître son livre, lorsqu'il mourut, en 1784, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le moment du reste aurait été mal choisi pour publier un pareil ouvrage. Tous les esprits étaient tournés alors vers les réformes politiques; qui pouvait s'occuper dans cette crise des paisibles travaux de la science? Les temps étaient mauvais pour elle depuis plusieurs années; ils allaient le devenir bien plus encore. La révolution devait aggraver le mal dont elle était atteinte; elle allait détruire les derniers élémens de force et de cohésion qui lui restaient. Après avoir chassé les parlemens et dispersé les ordres religieux, elle en vint à fermer les académies. C'était son esprit de supprimer jusqu'aux derniers vestiges des corporations, de briser tout en miettes, de ne laisser debout devant l'omnipotence de l'état que des individualités sans défense. D'autres chercheront si cet isolement dans lequel elle a voulu maintenir l'individu est heureux ou regrettable au point de vue politique; ce qui est sûr, c'est qu'il a porté un coup funeste à l'esprit scientifique en France.

GASTON BOISSIER.

VERSAILLES

PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

Chacun se souvient encore de cette semaine d'angoisses qui précéda l'investissement de Paris. Tous les liens qui rattachent la capitale à la France se brisaient un à un. Les lignes de chemins de fer s'arrêtaient, et le télégraphe se repliait en signalant l'approche de l'ennemi : le vide et le silence se faisaient autour de nous. A Paris, la fièvre de la défense trompait du moins la fièvre de l'attente : on roulait des canons, on remuait de la terre, on s'armait, on travaillait, on vivait; mais dans les villages qui font à la grande ville une si riante et si riche ceinture, et qui les premiers allaient devenir la proie de l'envahisseur, l'anxiété était devenue de la terreur. Ces populations affolées ne songeaient qu'à fuir, abandonnant leur mobilier, leurs récoltes, laissant souvent derrière elles les infirmes et les malades; des files de charrettes et de bestiaux, des troupes de femmes et d'enfans encombraient les routes. La plupart se précipitaient vers Paris; quelques-uns, égarés par une sorte de vertige, marchaient devant eux au hasard, et allaient se jeter au milieu des éclaireurs ennemis. Dans les villes telles que Versailles et Saint-Germain, où le nombre même des habitans était une garantie contre le pillage et l'incendie, l'inquiétude moins désordonnée n'était pas moins cruelle. Les simulacres de travaux défensifs, coupures sur les routes, abatis d'arbres, chaussées dépavées, ne faisaient illusion à personne sur la possibilité d'une résistance sérieuse : on savait qu'on n'improvise pas des Saragosses avec des barricades sans défenseurs et des épaulemens sans canons. Les heures marchaient avec une lenteur désespérante : on désirait presque comme une délivrance le moment de la catastrophe que rien ne pouvait plus empêcher.

I.

Le 18 septembre, à dix heures du matin, le dernier train de Versailles partait pour Paris, en même temps que les escadrons de dragons et de cuirassiers formés avec les débris de Reischofen disparaissaient par la route de Rambouillet. Des paysans des environs rapportaient qu'on s'était battu à Juvisy, que l'ennemi avait franchi la Seine, et que sa cavalerie se montrait déjà dans la vallée de la Bièvre. Vers deux heures de l'après-midi, trois hussards prussiens se présentaient en parlementaires aux portes de Versailles. Ils étaient venus sans guide, à travers les bois, échappant aux patrouilles françaises qui erraient encore dans le voisinage. La garde nationale, qui occupait les barrières, les conduisit à la mairie : ils annoncèrent pour le soir même l'arrivée d'un corps considérable, et se retirèrent tranquillement au milieu d'une foule moitié curieuse, moitié irritée. Peu de minutes après leur départ, un brigadier de hussards français débouchait au galop en face de la préfecture : laissé en éclaireur avec quelques cavaliers dans la plaine de Satory, il venait d'apprendre l'approche des Prussiens et demandait à grands cris la route de Paris, que ni lui ni ses hommes ne connaissaient. On la lui indiqua, non sans faire de tristes réflexions sur cet incident insignifiant en apparence, mais qui expliquait bien des surprises et bien des malheurs. La soirée s'avançait : tout était calme au dehors, les bois paraissaient déserts et silencieux. Il semblait qu'un contre-ordre eût suspendu la marche de l'ennemi, ou qu'un obstacle imprévu l'eût arrêtée. L'énigme ne tarda pas à s'expliquer. Avant le jour, la ville se réveilla au bruit du canon et de la fusillade : une bataille était engagée, et les Prussiens avaient passé la nuit à tourner les positions que l'on savait occupées par nos troupes sur les plateaux de Châtillon et de Vélizy. A huit heures du matin, les barrières étaient encore fermées : devant la grille de la rue des Chantiers un groupe de uhlans et de dragons fumaient nonchalamment en attendant le résultat des pourparlers que les autorités de Versailles venaient d'engager avec le général commandant l'avant-garde du 5e corps. Des escadrons déployés remplissaient le champ de courses de Porchefontaine; sur la route, des pionniers s'occupaient à combler les tranchées, qui n'avaient arrêté l'ennemi que le temps nécessaire pour briser un treillage et regagner la chaussée par un détour de quelques mètres. Sur les rampes qui gravissent le revers occidental du plateau de Vélizy, on voyait briller à travers les taillis et les branches encore vertes des arbres

abattus les casques des dragons et des cuirassiers postés en vedettes : les uniformes étaient ternis, mais l'équipement était intact, et les chevaux paraissaient vigoureux et bien nourris. Plus bas, la route départementale de Bièvre, que l'on avait négligé de couper, était encombrée par un immense convoi : fourgons d'artillerie, voitures d'ambulances, troupeaux de bœufs et de moutons, charrettes de toutes formes et de tout pays chargées de vivres, de meubles, de couvertures, et conduites les unes par des paysans, les autres par des soldats coiffés de leur casquette sans visière et revêtus de leur longue capote grise.

A la lisière du bois, la chaussée qui traverse le plateau limité d'un côté par la vallée de Sèvres, de l'autre par celle de Bièvre, était bordée par des régimens d'infanterie, les armes en faisceaux. Ces hommes couverts de boue, le pantalon retroussé dans les bottes, le casque de cuir enfoncé sur les yeux, silencieusement assis sur le revers de la route ou immobiles près de leurs armes, ne répondaient guère à l'idée qu'on se fait chez nous d'une armée victorieuse. Chez le soldat prussien l'enthousiasme est discipliné comme tout le reste, il n'éclate qu'au commandement.

Au moment où débouchaient sur le champ de bataille les voitures envoyées par le comité versaillais de la Société de secours aux blessés, les régimens s'ébranlaient pour se remettre en marche. Les officiers considéraient avec une curiosité quelque peu dédaigneuse ces véhicules de toute sorte sur lesquels flottait le drapeau national à côté du drapeau blanc à la croix rouge. La plupart des soldats ne détournaient même pas la tête : quelques-uns seulement, reconnaissant des Français, étendaient la main dans la direction de Versailles et répétaient avec des regards d'interrogation inquiète ces mots : Paris? Paris? Nous apprîmes plus tard que beaucoup s'imaginaient en entrant à Versailles franchir les portes de Paris, et nous devons ajouter que les officiers ne faisaient rien pour dissiper cette singulière illusion. — L'action durait encore : les décharges stridentes des mitrailleuses redoublaient du côté de Bagneux, mais le feu s'éteignait lentement sur le plateau de Châtillon. Vers onze heures, nos derniers obus tombaient au carrefour du Petit-Bicêtre, sur une auberge transformée en ambulance. M. de Bismarck, dans sa circulaire du 9 janvier 1871, devait relever ce fait et le reprocher aux Français comme une violation de la convention de Genève; mais il oubliait de dire que devant cette maison, à une distance de moins de 100 mètres, à demi masquée par un pli de terrain, se trouvait une batterie allemande balayant la plaine de son feu, et peu soucieuse du danger que faisait courir à l'ambulance son redoutable voisinage. A en juger par l'aspect de cette partie du champ de

bataille, l'action y avait été peu disputée. Des fusils, des casques et des képis semés çà et là dans les champs, pêle-mêle avec les débris de bouteilles qui attestaient le pillage des caves, une trentaine de chevaux morts couchés sur les monticules qui dominent le chemin de Bièvre, quelques cadavres épars dans les touffes de genêts et derrière les buissons, 200 ou 300 blessés français et prussiens dispersés dans les maisons de l'Abbaye ou entassés dans les bâtimens de la ferme de Villacoublay, telles étaient les traces du combat dont nous ne connaissions que trop l'issue, et qui n'avait pu retarder l'investissement de Paris.

De dix heures du matin à six heures du soir, près de deux corps d'armée défilèrent dans les rues de Versailles, suivis d'un énorme convoi de bagages et d'artillerie. Les casernes, les édifices publics, ne suffisaient pas à contenir cette multitude. On craignait qu'elle n'envahît les maisons; on en fut quitte pour la peur, et, sauf quelques actes isolés de pillage ou de brutalité qui restèrent ignorés dans ce premier moment de trouble, tout se passa avec plus d'ordre qu'on n'eût osé l'espérer. Les feux de bivouac s'allumèrent sur les places et sur les avenues; les soldats qui n'avaient pu trouver d'abri s'étendirent en plein air sur des bottes de paille. Le lendemain, la plus grande partie des troupes s'écoulèrent par les routes de Sèvres, de Ville-d'Avray, de Saint-Germain, et ne laissèrent à Versailles qu'une garnison permanente de 5,000 à 6,000 hommes, chiffre qui ne fut jamais dépassé pendant toute la durée du siége.

Dès les derniers jours de septembre, avant même que le général de Moltke eût paru à Versailles, son plan se dessinait de manière à frapper les yeux les moins clairvoyans. Le siége de Paris, ce paradoxe que nous n'avions même pas daigné discuter en France, était depuis quinze ans le rêve et le problème favori de l'état-major prussien. Il était peu de Parisiens à qui la carte des environs fût aussi familière qu'aux moindres officiers de l'armée allemande. Pas une maison, pas un pan de mur, pas un pli de terrain ne leur était inconnu. Tout était prévu, tout était calculé : les rôles étaient distribués d'avance. Malgré les fanfaronnades de quelques jeunes gens qui s'amusaient de la crédulité française, et qui annonçaient que tel jour et à telle heure on prendrait d'assaut le Mont-Valérien ou le fort de Vanves, personne ne songeait à une attaque de vive force. Une tentative de ce genre eût été en contradiction avec toutes les aptitudes et toutes les traditions de l'armée prussienne. L'esprit méthodique, le courage discipliné, mais passif, de la race germanique, n'auraient pu s'accommoder d'un de ces coups d'éclat où l'on risque en un jour le sort de toute une campagne. La guerre allemande est mathématique : la fantaisie n'y tient pas plus de place que dans une opéra-

tion d'algèbre. Il est même douteux que, malgré la discipline, l'exemple des officiers eût suffi à entraîner l'armée dans une de ces aventures où se lance si volontiers l'ardeur insouciante du Français. Pour le soldat allemand, ce grand Paris qu'il entrevoyait de loin derrière sa ceinture de forts et de bastions, c'était l'inconnu plein de menaces et de vagues terreurs, — torpilles éclatant sous les pas des combattans, pétrole enflammé pleuvant sur leurs têtes, engins mystérieux lançant à jet continu les grenades et la mitraille.

Il est vrai que le blocus d'une ville immense, renfermant dans ses murs près de 600,000 hommes armés, était une opération étrange et unique dans les annales de la guerre; mais les généraux prussiens étaient convaincus que la seule troupe en état de tenir la campagne et de risquer une attaque sérieuse contre leurs lignes était l'armée régulière qu'ils avaient battue à Châtillon, et qui, d'après leurs calculs, ne dépassait pas 50,000 hommes. Quant à la garde mobile et à la garde nationale, ils n'en tenaient aucun compte; c'était à leurs yeux une cohue mal armée, incapable de discipline, bonne tout au plus à défendre un rempart, et plus dangereuse pour ses chefs que pour l'ennemi. Le problème se réduisait donc à occuper fortement autour de Paris des positions défensives, à serrer la ville d'assez près pour empêcher tout ravitaillement et toute communication avec le dehors, à la laisser se consumer d'angoisses et d'ennui, et à attendre que la révolution ou la famine vinssent ouvrir les portes qu'on n'osait pas enfoncer à coups de canon.

Malheureusement la nature du terrain ne servait que trop bien la tactique prussienne. Paris est situé au fond d'un vaste bassin qu'entoure une chaîne de collines pour la plupart boisées et semées de villages, de maisons de campagne, de clôtures faciles à transformer en ouvrages défensifs. A l'est, sur la rive droite de la Marne, les plateaux d'Avron et de Gagny, au sud et au sud-ouest, sur la rive gauche de la Seine, les hauteurs de Villejuif et de Châtillon, les escarpemens de Meudon, de Sèvres et de Saint-Cloud, dominent les forts détachés et l'enceinte, et s'en rapprochent assez pour permettre à la nouvelle artillerie d'écraser de son feu tous les ouvrages extérieurs et une partie de la ville. Au sud-est et à l'ouest, Paris est couvert par les replis de la Marne et de la Seine; mais cette défense naturelle est en même temps un obstacle à toute opération offensive de l'assiégé contre un ennemi maître des hauteurs qui bordent la rive opposée. Enfin au nord, entre la route de Dunkerque et celle de Metz, s'ouvre une large plaine balayée par le feu des forts, mais où les villages de Pierrefitte, de Stains, de Dugny, du Bourget, de Drancy, peuvent offrir à l'assaillant un formidable point d'appui, si l'assiégé les néglige ou se les laisse enlever.

Pour prendre Paris, il eût fallu, tout en bloquant le reste de la place, abandonner sur plusieurs points la ligne des hauteurs, se rapprocher des forts, en emporter au moins trois après un siége régulier, se heurter enfin contre l'enceinte, et jouer la partie suprême dans une bataille de rues qui eût entraîné sans doute la destruction de la ville, mais qui pouvait écraser sous ses ruines toute l'armée assiégeante. Pour le bloquer, il suffisait d'avoir étudié le terrain, de disposer habilement ses forces, de repousser peut-être deux ou trois sorties, et de laisser faire le reste à l'impatience des Parisiens, qu'on se mettrait en mesure d'aiguillonner en incendiant quelques quartiers, quand la population, irritée par l'isolement, par la famine, par l'attitude même de l'ennemi, serait arrivée à cet état d'excitation nerveuse que les Allemands appelaient, dans leur barbarie pédantesque, le moment psychologique du bombardement.

On répétait volontiers avant la guerre qu'il faudrait 1 million d'hommes pour assiéger Paris, et, à en juger par les rares journaux qui nous parvenaient pendant le siége, les Parisiens se croyaient cernés par plus de 400,000 ennemis. La vérité est que M. de Moltke ne disposa jamais de plus de 200,000 combattans. Les troupes d'investissement se composaient de deux armées : la troisième, sous le commandement du prince royal, et la quatrième, sous les ordres du prince de Saxe. Elles comprenaient les 4e, 5e, 6e, 11e et 12e corps de la confédération du nord, la garde royale, deux corps bavarois et une division wurtembergeoise. A ces forces, vinrent se joindre plus tard douze régimens de landwehr et le 2e corps, envoyé de Metz après la capitulation; mais le 1er corps bavarois, sous la direction du général von der Thann, et la 22e division, qui faisait partie du 11e corps, avaient été détachés sur la Loire dès le mois d'octobre, et, lorsqu'à la fin de décembre les débris du 1er corps bavarois vinrent se reformer sous Paris, ils furent remplacés à l'armée du sud par le 2e corps prussien, qui figura dans les affaires du Mans. Si l'on tient compte en outre des renforts envoyés par les Saxons à l'armée du nord et de la nombreuse cavalerie sans cesse occupée à battre les plaines de la Beauce et de l'Orléanais, l'armée de siége ne compta jamais plus de huit corps complets. En supposant tous les hommes présens au drapeau, l'effectif de ces huit corps se serait élevé à 280,000 hommes; mais dès le début du siége aucun bataillon d'infanterie, à l'exception de ceux de la landwehr de la garde, ne comptait plus de 700 hommes, et beaucoup ne dépassaient pas 600. Les maladies, qui sévirent surtout dans les mois d'octobre et de novembre, le feu, le service des convois, réduisirent encore ce nombre : les renforts ne suffisaient plus à combler les vides. Aussi, au lieu de 35,000 hommes, chaque corps en comptait à peine 25,000.

C'était une entreprise hardie de bloquer avec ces 200,000 soldats 600,000 hommes en état de combattre. Les Allemands le sentaient eux-mêmes, et, malgré leur réserve ordinaire et la confiance que leur inspiraient leurs chefs, ils laissaient parfois échapper de singuliers aveux. Quelques jours après la bataille de Champigny, un personnage haut placé lisait dans un journal de Paris le récit de l'affaire : les pertes des Prussiens, fort exagérées, y étaient portées à 25,000 hommes. « Vingt-cinq mille hommes! s'écria-t-il, quelle impudence! Est-ce que nous aurions le moyen de les perdre? » Il fallait suppléer au nombre par la science : l'état-major s'acquitta de cette tâche avec une remarquable habileté. La ligne extrême des avant-postes prussiens occupait autour de Paris une circonférence d'environ 120 kilomètres; 10,000 hommes suffisaient à la garder, et ce chiffre permettait d'échelonner au besoin les sentinelles avancées de 50 mètres en 50 mètres et de les relever plusieurs fois par jour. Derrière ce rideau de tirailleurs, 80,000 hommes, postés dans les villages les plus voisins des forts, mais autant que possible à l'abri de leur feu, se tenaient prêts à se porter sur les positions défensives étudiées et désignées d'avance. Le reste de l'armée, placé en seconde ligne, se reposait en attendant son tour de service, et pouvait en quelques heures accourir au secours de la première. La landwehr, qui occupait les cantonnemens les plus éloignés de Paris, et qui ne paraissait jamais aux avant-postes, formait une dernière réserve que l'on ménageait, et qui ne marchait que dans les grandes occasions. Chacun des corps resta jusqu'à la fin du siége dans les positions qui lui avaient été assignées dès le début : le quatrième sur la rive droite de la Seine entre Chatou et Épinay, — la garde royale et les Saxons du 12ᵉ corps dans la plaine qui s'étend au nord de Saint-Denis, dans la forêt de Bondy et sur les plateaux de la rive droite de la Marne, — les Wurtembergeois sur les plateaux de la rive gauche entre Noisy-le-Grand et Chennevières, — le 6ᵉ corps sur les deux rives de la Seine, observant la boucle de Marne, la plaine d'Alfort et les hauteurs de Villejuif, — le 2ᵉ corps bavarois sur les deux versans de la vallée de la Bièvre et sur les plateaux de Châtillon; — la 21ᵉ division du 11ᵉ corps à Versailles, sur la route de Paris jusqu'au pont de Sèvres et dans les bois qui couronnent les hauteurs de Meudon et de Ville-d'Avray; — le 5ᵉ corps enfin dans cette région si pittoresque et si accidentée comprise entre Saint-Cloud, la Malmaison, Port-Marly, Rocquencourt et Vaucresson. Toutefois ce réseau si habilement tendu était trop vaste pour que les mailles en fussent bien serrées; il fallait à l'état-major prussien six ou huit heures pour concentrer sur un point quelconque une force de 40,000 hommes, et vingt-quatre

heures pour en amener 80,000 sur un champ de bataille en ne laissant que le strict nécessaire dans les autres positions, et en s'exposant à voir la ligne d'investissement coupée par une diversion vigoureuse sur un des points opposés au théâtre de l'action principale.

Aussi rien n'avait été négligé pour prévenir les retards et les surprises, pour multiplier les obstacles artificiels, pour compenser l'infériorité du nombre par la supériorité de l'artillerie, qui pouvait mettre en batterie plus de 800 pièces, sans compter les pièces de siége et de position. Des fils télégraphiques ordinaires, ou des câbles minces et solides que les télégraphistes embrigadés militairement déroulaient tout en marchant et accrochaient aux branches des arbres ou à la crête des murs, circulaient dans toutes les lignes et portaient en un instant d'une extrémité à l'autre les ordres partis du quartier-général. Aux carrefours, à l'entrée des routes, au coin des moindres sentiers, des écriteaux en langue allemande indiquaient les directions et rendaient toute erreur impossible. Le front des avant-postes était couvert soit par des tranchées, soit par des maisons et des murs crénelés, soit par des barricades improvisées avec des tonneaux, des fascines, des pavés. Chaque village, chaque propriété, était devenue à peu de frais une sorte de forteresse. Non contens de barricader les rues, de créneler les murs du côté de Paris, d'y ouvrir dans la direction opposée de larges brèches qui rendaient l'accès et la sortie également faciles pour les défenseurs, les soldats avaient disposé le long des clôtures plus élevées des tréteaux couverts de planches, des tonneaux, des meubles, et jusqu'à des pianos qui leur servaient de banquette et leur permettaient de faire un feu plongeant sur la campagne. Dans les champs et dans les espaces découverts s'échelonnaient de distance en distance des demi-lunes en terre assez vastes pour abriter 7 ou 8 tirailleurs, et qui se commandaient les unes les autres. Dans les bois, des abatis d'arbres, tout en dégageant les lignes de tir, hérissaient le terrain de chevaux de frise. Enfin, sur les positions dominantes, sur l'emplacement qu'occupèrent plus tard les batteries de siége, s'élevaient quelques ouvrages réguliers que tout Paris connaît aujourd'hui, et qui pour la plupart étaient achevés au mois d'octobre. Quant au passage de la Marne et aux communications entre les deux rives de la Seine, ils étaient assurés soit par les ponts des chemins de fer restés intacts, soit par des ponts de bateaux ou de charpente dont un, celui de Villeneuve-Saint-George, situé sur la principale route stratégique de l'ennemi, pouvait supporter les plus lourds fardeaux.

II.

Toutes ces dispositions étaient arrêtées, quand le roi et le quartier-général vinrent s'installer à Versailles, où ils firent leur entrée le 5 octobre. Nous ignorons quelle part il faut attribuer dans cette décision à l'orgueil germanique, jaloux d'humilier l'ombre de Louis XIV; mais les raisons militaires se trouvaient d'accord avec les calculs de la vanité. Sans doute Versailles n'est pas et ne saurait être une forteresse, et les Allemands durent être fort surpris en lisant dans les journaux de Paris la formidable description du mur d'enceinte dont on avait entouré la ville et des ouvrages imprenables qu'y avait élevés l'imagination de nos journalistes; mais il était impossible de choisir dans les environs de Paris un séjour plus salubre, plus agréable, offrant plus de ressources et en même temps plus sûr. Les routes qui viennent y aboutir de Paris, encaissées dans des gorges profondes ou gravissant les flancs de plateaux escarpés, avaient été fortifiées avec un soin tout particulier et rendues à peu près impraticables. Une attaque sur Versailles par Sèvres, Ville-d'Avray ou Bougival eût été une folie que l'assaillant aurait payée cher. Même en cas d'échec, la retraite était facile, soit vers le nord, par Saint-Germain et Poissy, soit vers l'est, par Villeneuve-Saint-George ou Corbeil.

On songeait, dit-on, à donner le château de Louis XIV pour habitation au futur empereur d'Allemagne; mais, par une inspiration heureuse, l'administration du palais et la Société de secours aux blessés avaient mis dès le 15 septembre les salles basses du château à la disposition de M. Vandevelde, délégué de la Société hollandaise, et avaient installé dans cette ambulance improvisée deux hôtes que les rois mêmes respectent : le typhus et les fièvres d'Afrique, apportées à l'hôpital militaire par quelques-uns de nos soldats. Les Allemands, moins soucieux de la vie de leurs blessés que de celle de leur monarque, les entassèrent dans les galeries du palais, qui devint un vaste hôpital. Le roi se contenta de la préfecture; le prince royal, qui l'occupait depuis le 20 septembre, alla habiter à la porte de Buc une propriété connue sous le nom des *Ombrages*. M. de Moltke et son état-major envahirent un hôtel de la rue Neuve, et M. de Bismarck s'établit dans la rue de Provence.

Le séjour de ces hauts personnages et l'arrivée d'une nuée de princes, de généraux, d'aides-de-camp, qui s'abattit à leur suite sur la ville, remplirent d'un mouvement inaccoutumé les rues d'ordinaire si calmes et les allées silencieuses du parc; mais la population resta sourde à leurs avances : les concerts prodigués par la

musique prussienne ne réussirent qu'à éloigner les promeneurs, et le spectacle des grandes eaux, en dépit des affiches qui y conviaient les habitans, n'attira d'autres curieux que les officiers et leurs soldats, les correspondans des journaux étrangers et quelques-uns de ces vagabonds sans patrie, chez lesquels il ne faut chercher ni la dignité de l'homme ni celle du citoyen.

Avouons-le pourtant : la première impression avait été favorable aux vainqueurs. Cet ordre, cette régularité, cette tenue sévère des officiers, ces mouvemens qui s'opéraient sans tumulte, sans éclats de trompettes et de tambours, sans luxe de commandemens, avec la précision d'une machine, avaient frappé tous les esprits. Beaucoup de gens, émerveillés de cette discipline et reconnaissans de n'avoir été ni pillés ni incendiés dès le premier jour, passaient avec une mobilité toute française de la terreur à la confiance, et s'inclinaient déjà devant la supériorité de la civilisation germanique. L'illusion fut de courte durée. On ne tarda pas à s'apercevoir que ces officiers si corrects, non contens de s'installer en maîtres dans les maisons dont ils devenaient les hôtes forcés et de reléguer dans un coin le légitime propriétaire, traitaient le mobilier en chose conquise, s'appropriaient sans scrupule et sans bruit ce qui leur plaisait, et souillaient le reste avec un oubli des règles les plus élémentaires de la propreté qui ne peut s'expliquer que par un mot d'ordre; il nous répugne de croire qu'un peuple civilisé se livre, sans faire violence à ses instincts et à ses habitudes, à d'aussi brutales fantaisies.

Les autorités militaires, qui semblaient tout d'abord disposées à ménager les habitans, levaient peu à peu le masque. On avait promis le 19 septembre de laisser à la garde nationale ses armes et le soin de veiller à la police de la ville : on la désarma dès le lendemain sous prétexte que les engagemens pris étaient nuls, et qu'une ville ouverte n'avait aucun droit à obtenir une capitulation. Peu de jours après, une proclamation enjoignit à tous les détenteurs d'armes à feu, fusils de chasse, pistolets ou revolvers, de les déposer à la mairie. On s'engageait, il est vrai, à les restituer, et on délivrait aux propriétaires un reçu et un numéro d'ordre; mais c'était là une formalité plutôt qu'une garantie. L'état-major avait des loisirs; le gibier abondait aux environs de Versailles : les courses y étaient aussi pittoresques et moins dangereuses que dans les bois trop voisins de Paris où des accidens plus ou moins graves avaient découragé les promeneurs. Le prince de Wurtemberg, entre autres, en admirant du haut des collines de Saint-Cloud le panorama de Paris, avait eu le crâne effleuré par une balle, et depuis cette mésaventure il ne sortait plus que muni d'un large brassard à croix rouge

que le franc-tireur le moins clairvoyant n'aurait pu se dispenser d'apercevoir à 500 mètres. La chasse devint l'occupation favorite des hôtes de Versailles : le dépôt de la mairie, visité chaque jour par les officiers de la suite du roi ou du prince royal, se dégarnit rapidement. Les Allemands du reste prouvèrent qu'ils étaient connaisseurs; les fusils de peu de valeur furent restitués pour la plupart, les autres disparurent, et les princes eux-mêmes ne dédaignèrent pas de participer à ces emprunts forcés en s'appropriant les armes dont ils avaient pu apprécier le mérite.

Les réquisitions, d'abord assez modérées, prenaient, à mesure que l'occupation se prolongeait, des proportions plus larges et des formes plus étranges. Tel jour, l'intendance allemande sommait le conseil municipal d'avoir à livrer dans les vingt-quatre heures, sous peine d'amende et d'exécution militaire, 6,000 couvertures, 600 lits ou 2,000 paires de bottes; le lendemain, son altesse royale le grand-duc de Bade réclamait 3 balais d'écurie, ou l'intendant de M. de Bismarck intimait au nom de son maître une autre réquisition plus burlesque encore, et dont l'original, déposé aux archives de la ville, est à la disposition des amateurs d'anecdotes et d'autographes.

La nomination d'un préfet de Seine-et-Oise, M. le comte de Brauchitsch, n'adoucit en rien les rigueurs du gouvernement militaire; elle donna seulement aux exactions un caractère plus pratique et plus administratif. D'allures brusques et impérieuses, sans égard pour la dignité des autres, mais jaloux du respect qu'il croyait dû à son rang et à son mérite, le nouveau fonctionnaire débuta en condamnant à la prison et à l'amende les anciens chefs de service de la préfecture qui avaient refusé de reprendre leurs fonctions, et en menaçant de faire fusiller les curés et les maires dans toute commune où un soldat prussien serait maltraité. Ce fut la préface d'une longue suite de tracasseries, de vexations, de pillages plus ou moins déguisés dont la seule énumération remplirait un volume, et que rendait plus odieux encore la parodie des formes légales et du langage administratif. Nous choisissons entre mille un fait qui permettra d'apprécier les procédés des autorités allemandes. Dans le courant du mois d'octobre, le comte de Brauchitsch, plein de sollicitude pour les intérêts de ses administrés et de ses compatriotes, avait appelé l'attention du conseil municipal de Versailles sur la cherté croissante de certaines denrées, telles que le sel, le sucre, l'huile, le charbon, qui menaçaient de s'épuiser complétement. De concert avec un spéculateur assez connu à la Bourse de Paris par des opérations hasardeuses qui avaient fini par déterminer son expulsion, le préfet de Seine-

et-Oise imagina une combinaison ingénieuse qui devait assurer les approvisionnemens. La ville organiserait sous sa responsabilité un magasin général où les commerçans viendraient puiser. L'associé de M. le comte de Brauchitsch s'engageait, moyennant une somme de 300,000 francs payables d'avance, à faire venir d'Allemagne les approvisionnemens nécessaires pour un mois, et à les renouveler aux mêmes conditions à mesure que les marchandises s'écouleraient.

La municipalité de Versailles devina le piége; on temporisa. Sans contester le principe, on débattit les moyens d'exécution, et, à force de diplomatie, en exploitant l'hostilité qui régnait entre les autorités civiles et le parti militaire, on obtint qu'un syndicat de commerçans se chargerait de l'opération, ferait directement les achats, et veillerait à la répartition des marchandises. Forcé de souscrire à cet arrangement, mais blessé dans son amour-propre d'inventeur et peut-être dans ses intérêts, M. de Brauchitsch décréta que, si les approvisionnemens n'étaient pas complets le 25 décembre, la ville paierait une amende de 50,000 francs, qui serait portée à 125,000 francs au cas où le retard excéderait dix jours. Le syndicat s'organisa, les marchés furent conclus : les chemins de fer de l'Est, exploités par les Allemands, s'étaient chargés du transport; des voitures étaient prêtes à partir pour Lagny dès que le convoi serait signalé. Contre toute attente, les jours s'écoulèrent, le délai expira, et les marchandises n'arrivèrent pas. Le préfet alors joue l'indignation, se plaint hautement de ce qu'il appelle un manque de foi, et somme la ville de verser immédiatement l'amende décrétée. Le conseil municipal s'assemble, et, au moment d'entrer en séance, il apprend que les marchandises sont retenues depuis huit jours au-delà de Châlons par *ordre supérieur*. Un vote unanime décida qu'on refuserait de céder devant un pareil abus de la force. Le lendemain, le maire de Versailles, M. Rameau, qui, par la dignité de son caractère et la fermeté de sa conduite, avait su imposer le respect même aux vainqueurs, était arrêté avec trois conseillers municipaux et jeté en prison comme un malfaiteur. La réprobation fut si universelle que les Allemands eux-mêmes se crurent forcés de rougir, et que le général commandant la place alla rendre visite aux prisonniers. Cinq jours après, ils étaient libres; mais ce n'était point par un désaveu tardivement infligé au préfet prussien, c'était par une transaction arrachée au syndicat des commerçans. Pourvu que M. le comte de Brauchitsch touchât les 50,000 francs, peu lui importait de quelles mains il les recevait. Si l'on songe que l'autorité civile, si dignement représentée, se renforça successivement d'un préfet de police et d'un commissaire délégué près du gouvernement du nord, on devine par quelles épreuves dut passer

la ville de Versailles. Cependant son sort était digne d'envie, si on le compare à celui des campagnes.

Dès les derniers jours de septembre, on vit arriver de tous les villages envahis des bandes de fugitifs chassés de leurs maisons, mourant de faim, à demi nus, escortés comme des prisonniers par des piquets de soldats, la baïonnette au bout du fusil. A Bellevue, des vieillards infirmes avaient été jetés à bas de leur lit et poussés dehors à coups de crosse; à Saint-Cloud, des malades, des femmes en couches, avaient été forcés de se lever et de faire 2 lieues à pied, sous la pluie, à dix heures du soir. Les Allemands faisaient le vide autour d'eux; ils éloignaient les témoins. Nous avons pu, dans le courant du mois d'octobre, visiter une partie des villages compris dans la zone des opérations du siége entre Villeneuve-Saint-George, Versailles et Saint-Germain. Les Allemands ne les occupaient que depuis quelques semaines, et déjà la ruine était complète, le pillage était organisé avec une barbarie méthodique, inspirée moins encore par la haine nationale que par l'éternelle envie du pauvre contre le riche, des races nées sous les brumes du nord, dans ces plaines de sable d'où sortirent autrefois les Vandales, contre les nations heureuses à qui sourit le soleil. — « Vous êtes trop riches, disait un officier allemand; en comparaison de la France, nous sommes un peuple de mendians. » Le mendiant qui peut-être était venu nous demander du pain se vengeait en ravageant le sol qui l'avait nourri. La guerre a ses nécessités; mais ici la dévastation n'était pas une nécessité, c'était un système. Les portes et les fenêtres arrachées de leurs gonds, les planches des parquets soulevées, fendues et empilées en attendant qu'on les jetât au feu, les meubles réduits en poussière et jonchant les rues de leurs débris, le marbre des cheminées brisé à coups de crosse, les glaces broyées sous les talons de bottes, des jouets d'enfans déchiquetés à coups de sabre, des robes de femme déchirées et traînées dans la boue, les lampes, la vaisselle, les ustensiles de ménage semés dans les champs, les salons transformés en écuries, tandis que les écuries restaient vides, les cartes et les livres des écoles lacérés et jetés au vent, tel était l'aspect que présentait dès la première quinzaine d'octobre toute la zone occupée dans un rayon de 20 kilomètres autour de Paris. Quant aux objets de quelque valeur, bronzes, tableaux, livres, pianos, les officiers prélevaient leur part de butin qu'ils expédiaient en Allemagne, et le reste était vendu à vil prix aux marchands juifs qui suivaient l'armée.

Les propriétés abandonnées avaient été saccagées les premières; les maisons habitées le furent quelques jours après, et il serait facile de compter celles que la présence des propriétaires pré-

serva à demi du sort commun. Ce qui donnait au pillage son véritable caractère, c'est que le soldat semblait n'être dans cette œuvre de destruction qu'un instrument passif et quelquefois honteux de la consigne qu'il exécutait. Partout les officiers se montrèrent les plus âpres à la curée, ou autorisèrent du moins par leur silence ce que bien peu auraient rougi d'encourager par leur exemple. Malgré les précautions prussiennes, ces déprédations niées avec tant d'impudence n'échapperont pas au grand jour de la publicité. On sait quels sont les officiers supérieurs du 47e et du 58e qui, à Ville-d'Avray, faisaient vider les caves et emballer les pianos sous les yeux des propriétaires, briser et souiller d'ordures le buste de M. Corot, après avoir dévasté sa maison, qui cependant était habitée; on sait quels sont les gentilshommes qui ont volé l'argenterie dans la propriété de Mme Furtado, à Rocquencourt; on sait à quelle famille appartient l'officier qui, après avoir fait main basse sur les statuettes et les objets d'art au château de Chambourcy, invitait ses amis à faire leur choix et à emporter un souvenir de la campagne de France; on sait d'où venaient les charitables diaconesses qui, le 8 décembre, dans l'ambulance de la Queue-en-Brie, jetaient au feu les tableaux et les chaises, tandis que les cours étaient pleines de bois sec. Je laisse aux victimes et aux témoins oculaires la satisfaction de dénoncer les coupables; mais à Versailles même, où le *Moniteur de Seine-et-Oise* protestait avec indignation contre les calomnies de la presse française, où tant de correspondans étrangers couvraient de leur silence ce qu'ils ne pouvaient ignorer, où un Anglais, que je ne nommerai point par égard pour quelques-uns de ses compatriotes, osait écrire : « J'ai visité les environs de Paris, et j'affirme que partout la propriété privée est respectée, » — à Versailles, séjour du roi et de la foule des autorités civiles et militaires, *j'ai vu* un officier d'intendance, M. Ursel, enlever sans ordre, sans réquisition, dans des maisons particulières, les lits, les matelas, les couvertures, jusqu'aux serviettes et aux mouchoirs de poche, qui disparurent sans retour. Le fait fut signalé au commandant de place, au général comte de Voigts-Rhetz; il se contenta de hausser les épaules et de répondre : « Qu'importe? cet homme nous est utile; il a vécu à Paris et sait le français! » J'ai vu un prince du sang royal s'emparer d'une voiture enlevée par le bon plaisir d'un aide-de-camp, au château de la Celle-Saint-Cloud, et y promener pendant trois mois son désœuvrement sous les yeux de la légitime propriétaire, sans daigner lui demander son assentiment. J'ai vu les généraux et les princes s'offrir mutuellement comme cadeau de Noël les vases de Sèvres, les objets d'art pillés au château de Saint-Cloud, dont la destruction, commencée par nos obus, fut

achevée à loisir, comme celle de Meudon, par la torche des incendiaires, qui brûlaient pour avoir le droit de nier le pillage. Que tel correspondant du *Times*, admirateur de la réserve et de la modération germaniques, demande au préfet de police, M. Stieber, dans quel fourgon sont partis pour la Prusse la pendule, les vases et les statues de l'appartement qu'il occupait sur le boulevard du Roi; qu'il demande à M. de Bismarck pourquoi la pendule de son salon de la rue de Provence est veuve du sujet qui en faisait le prix, et que le propriétaire avait refusé de lui donner ou de lui vendre. Qu'il ouvre une enquête sur le sort du service damassé prêté par la ville de Versailles à son excellence le chancelier de l'empire d'Allemagne, et qu'on n'a plus retrouvé après son départ. Qu'il s'informe, lui qui n'a jamais vu dans les rues un soldat allemand en état d'ivresse, par quelles mains un capitaine blessé et prisonnier, M. Ritouret, a été roué de coups à deux pas d'un poste. Qu'il aille vanter la sobriété prussienne à ce chef d'ambulance bien connu à Versailles, M. Roche, qui, attaqué par toute une escouade, frappé par derrière et sans provocation, jeté sanglant sur le pavé, a vu les autorités militaires lui refuser justice, et nier l'agression dont il porte encore les traces. C'est la guerre! répondront les docteurs en droit des gens de l'université de Berlin. Oui, c'est la guerre allemande; mais la guerre ainsi comprise est un opprobre pour le monde civilisé, qui n'a pas osé protester, et une leçon pour ceux qui se flattaient de concilier les nécessités de la lutte avec les lois de l'humanité.

III.

Les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre avaient été remplis par le pillage et par l'exécution des travaux de défense. Le bruit de violentes canonnades parties des forts faisait parfois espérer que Paris se réveillait et allait prendre l'offensive; on savait qu'un heureux coup de main nous avait rendu la redoute des Hautes-Bruyères, ce Mont-Valérien du sud qui dominait si fièrement les positions des Bavarois et du 6e corps. L'ennemi avait paru troublé de cette revanche de Châtillon; mais il ne tarda pas à se rassurer. Les Allemands craignaient peu nos reconnaissances qui, disaient-ils, atteignaient rarement la ligne de leurs avant-postes, et se riaient de nos projectiles semés avec tant de prodigalité dans les champs et dans les bois. On aimait cependant le bruit du canon comme le son d'une voix amie. Quand il se taisait, les jours nous paraissaient plus longs et les nuits plus tristes. On saluait avec plus de joie encore le passage des ballons, surtout quand on

connaissait les soucis que donnaient aux généraux prussiens ces hardis messagers qui planaient si tranquillement sur leurs têtes. L'organe officiel des autorités allemandes, *le Nouvelliste de Versailles*, devenu, depuis l'installation d'un préfet prussien, *le Moniteur de Seine-et-Oise*, avait décrété peine de mort contre les navigateurs aériens. Le patriotisme allemand s'était ému. M. Krupp avait fait présent au roi d'une machine assez semblable à une lunette astronomique montée sur un affût roulant, que l'on promena triomphalement dans les rues de Versailles, et que l'on baptisa du nom de *Luft ballon canon*. Nous ignorons ce qu'elle devint; mais le silence des Allemands nous ferait croire que ses services ne répondirent pas aux espérances qu'elle avait fait concevoir.

Au milieu de cette vie d'anxiété et d'incertitude où la moindre rumeur, la moindre nouvelle, un journal apporté clandestinement, une lettre, l'arrivée d'un voyageur, une fusillade aux avant-postes, étaient des événemens, on devine quelle émotion s'empara de Versailles quand on apprit, le 14 octobre, qu'un général français venait d'y entrer, et que le jour même il avait eu de longues conférences avec M. de Bismarck, avec M. de Moltke, quelques-uns ajoutaient avec le roi. Qui était-il? d'où venait-il? quels intérêts l'appelaient au quartier-général? Tous ceux qui ont vécu dans une ville transformée en une vaste prison comprendront ce que l'imagination publique forgea en quelques heures de conjectures, de romans et d'espérances. Deux jours après, cet inconnu repartit aussi mystérieusement qu'il était venu, toujours escorté de deux officiers prussiens qui l'avaient gardé à vue depuis son arrivée; mais, avant même qu'il eût quitté Versailles, des indiscrétions habilement provoquées avaient révélé son nom et laissé deviner l'objet de sa mission. C'était le général Boyer, le confident bien connu du maréchal Bazaine, qui venait traiter avec M. de Bismarck d'une capitulation destinée à devenir l'avant-propos d'une restauration impériale, si on parvenait à s'entendre avec le gouvernement prussien. Le jour même de son départ, une lettre appelait l'attention du gouvernement de Tours sur ce grave incident, et le surlendemain partaient par une autre voie de nouvelles informations qui parvinrent également à leur adresse. La capitulation de Metz ne dut pas être une surprise pour ceux qui connaissaient les négociations entamées à Versailles.

Depuis quelques jours, les forts étaient silencieux, la voix puissante du Mont-Valérien ne se faisait entendre qu'à de rares intervalles; la matinée du 21 octobre s'annonçait calme comme les journées précédentes et réchauffée par un soleil d'été. Tout à coup, vers une heure, le canon retentit sur toute la ligne de l'ouest avec une violence inaccoutumée : aux détonations de la grosse artillerie

se mêlent celles des mitrailleuses et de l'artillerie de campagne; la fusillade s'allume dans les bois depuis les hauteurs de Vaucresson jusqu'aux bords de la Seine. C'était une sortie, la première, depuis un mois de siége, qui parût se diriger du côté de Versailles! Les Prussiens, contre leur ordinaire, paraissaient surpris; des estafettes parcouraient les rues à toute bride, les trompettes sonnaient l'alarme; les officiers, effarés, couraient rejoindre leurs corps; les batteries, à peine attelées, partaient au galop : les régimens cantonnés à Versailles et à Viroflay se dirigeaient au pas de course par détachemens de 200 ou 300 hommes vers le théâtre de l'action. A deux heures, le Mont-Valérien cessa de tonner : l'artillerie de campagne redoublait son feu; la fusillade éclatait plus voisine et plus nourrie. Le roi, escorté d'une nombreuse cavalerie, venait de partir pour les arcades de Marly, d'où l'on pouvait sans danger suivre la marche de la bataille, et se retirer au besoin par la route de Saint-Germain. La panique était à son comble. A l'hôtel des Réservoirs, rendez-vous de cette foule titrée et chamarrée que les soldats désignent sous le nom d'*Armée buhler* (1), à l'état-major général, à l'hôtel de M. de Bismarck, des fourgons attelés à la hâte recevaient pêle-mêle les cartes, les malles et les liasses de papiers. A la préfecture, on déménageait les appartemens du roi et on entassait dans des voitures de réquisition les bagages et jusqu'aux tiroirs des meubles pleins de linge et d'effets. La population de Versailles, électrisée par le bruit du canon, s'était répandue dans les rues. Des groupes menaçans poursuivaient de leurs huées les patrouilles de cavalerie qui sillonnaient la ville le sabre au poing; on croyait déjà entendre nos clairons sonnant la charge et les hurrahs de nos soldats ; mais peu à peu les bruits de la bataille s'éloignèrent, la voix du Mont-Valérien domina de nouveau la fusillade; le roi rentrait avec son escorte. C'était un espoir trompé. Vers le soir, les ambulances versaillaises ramenèrent quelques-uns de nos blessés; ils nous apprirent que 6,000 hommes à peine avaient été engagés de notre côté. C'était là ce qui avait jeté l'épouvante au quartier-général et failli faire une trouée dans les lignes prussiennes !

Le lendemain, dès la pointe du jour, le champ de bataille de la veille était déjà disposé avec cet art de mise en scène qu'il serait injuste de méconnaître chez nos adversaires. Les blessés et les morts prussiens avaient disparu. Les soldats chargés de cette besogne n'avaient oublié qu'une dizaine de cadavres épars dans les vignes et portant l'uniforme de la landwehr de la garde, cette précieuse réserve qu'on ménageait d'ordinaire avec un soin si jaloux. Nos morts

(1) Muguets d'armée.

étaient restés au contraire dans les jardins de la Malmaison, sur les coteaux, dans les chemins creux, à la place où les avaient frappés les balles ennemies, et malheureusement aussi des éclats d'obus qui ne leur étaient pas destinés, et qui pleuvaient du Mont-Valérien sur les positions qu'ils attaquaient. Nos blessés, ceux du moins qui avaient été relevés, étaient entassés dans une villa aux bords de la Seine, couchés sur des matelas, sur des canapés, sur un billard ruisselant de sang, et qui avait servi de table d'amputation. L'un d'eux, un jeune homme de dix-huit ans, les yeux éteints et la poitrine trouée par une balle, avait passé la nuit assis sur un coffre à bois, et adossé contre la muraille. Il voulait se lever et marcher; deux jours après, il était mort. Dans une chambre, où le parquet était jonché de livres et de jouets mêlés à des gibernes et à des paquets de cartouches, était couché un zouave, la tête fracassée, et enveloppé dans des rideaux de mousseline blanche. Il avait pour oreiller une poupée dont la perruque blonde, coagulée par le sang, s'était collée aux cheveux grisonnans du vieux soldat. Quand les habitans des environs de Paris rentreront dans leurs demeures dévastées, sauront-ils jamais ce que ces murs troués par la mitraille, ces parquets tachés de sang, pourraient leur raconter de lugubres histoires et de drames ignorés?

La sortie du 21 octobre eut du moins un résultat : l'état-major avait eu peur, il s'en vengea sur les témoins de la panique. Une affiche enjoignit aux habitans de Versailles de rentrer chez eux aux premiers sons de la trompette d'alarme, et autorisa les soldats à employer la force en cas de désobéissance. Cette échauffourée, qui avait coûté aux Prussiens plus de 1,200 hommes, n'avait pas contribué à relever le moral de l'armée, bien nourrie et bien logée à nos dépens, mais abattue par les maladies, et surtout par la longueur du siége, qui dépassait déjà toutes les prévisions du soldat, et qui commençait à inquiéter même les chefs. On avait compté sur la famine et sur la révolution. La révolution se faisait attendre. L'imagination prussienne avait découvert, il est vrai, du haut de l'observatoire de Châtillon, des combats dans Paris : on avait vu le fort de Nogent tirer sur la ville et le drapeau rouge flotter sur les édifices; mais ces vagues rumeurs se dissipaient d'elles-mêmes. Dans les journaux de Paris, que l'état-major se procurait assez régulièrement, rien n'annonçait que les vivres fussent épuisés, et d'après les rapports des espions on devait se résigner à proroger au 1er décembre cette échéance de la famine que l'on avait fixée d'abord au 15 novembre. Le bombardement, déjà réclamé avec impatience par la presse allemande, était impossible. Les batteries étaient prêtes; il ne manquait plus que les canons et les munitions.

La destruction du souterrain de Nanteuil, la seule peut-être où l'importance du résultat ait égalé celle du sacrifice, avait forcé les Allemands à construire une ligne de raccordement qui était à peine achevée. Il avait fallu amener les munitions de Nanteuil et plus tard de Lagny, atteler jusqu'à trente chevaux aux pièces de 24, et faire passer une partie de ce lourd matériel sur le pont de charpente de Villeneuve-Saint-George pour le concentrer dans la plaine de Villacoublay, où s'amassait lentement le grand parc de la rive gauche.

La ligne de l'Est, qui s'arrêtait à Lagny, était alors le seul chemin de fer dont les Allemands pussent faire usage. Ce ne fut que dans le courant de novembre et de décembre que la capture de quelques machines et d'un certain nombre de wagons de marchandises à Dreux et à la gare d'Orléans leur permit de faire circuler des trains sur les lignes d'Orléans et de Chartres. Deux ou trois locomobiles leur servirent aussi à traîner quelques pièces; mais tout cela était bien loin de ce fameux chemin de fer circulaire dont parlaient nos journaux, et qui n'exista jamais même à l'état de projet. Pour comble d'embarras, l'armée de la Loire, que les généraux prussiens jugeaient hors de combat depuis l'affaire de Chevilly et l'occupation d'Orléans, se reformait avec une rapidité menaçante : la situation pouvait devenir critique. Malheureusement la Prusse tenait en réserve une de ces surprises qui ne lui manquèrent jamais depuis Wissembourg : le 28 octobre, une affiche officielle annonçait la capitulation de Metz. Ce fut un coup de foudre. Peu de jours auparavant circulaient de sourdes rumeurs sur une grande sortie du maréchal Bazaine : on parlait de convois enlevés, d'une feinte qui avait attiré l'ennemi vers Thionville, tandis que le gros de l'armée, ayant traversé ses lignes, marchait victorieusement sur Nancy. On se rattachait à ces illusions avec une ténacité désespérée; on accusait le gouvernement prussien d'imposture : le patriotisme indigné ne voulait pas admettre qu'une armée de 160,000 hommes eût pu déposer les armes. Ceux-là mêmes s'efforçaient d'en douter qui avaient trop de raisons pour y croire.

Ce fut au milieu de cette lutte des illusions patriotiques contre l'évidence que M. Thiers arriva à Versailles. On connaît ses entrevues avec M. de Bismarck, les obstacles apportés à la conclusion de l'armistice par les exigences de l'état-major et par la journée du 31 octobre, dont les militaires et le premier ministre lui-même s'exagéraient volontiers la portée. Le départ de M. Thiers fut un triomphe pour le parti militaire, qui mit le comble à ses procédés soldatesques en retenant prisonnier pendant trois jours M. Cochery, ancien député du Loiret, qui l'avait accompagné; mais ce triomphe ne fut pas long. Dès le 9 novembre, il était facile de remarquer des

symptômes d'inquiétude parmi les confidens de l'état-major; les fronts étaient soucieux, les consignes plus sévères, l'arrogance moins insultante. Des marchés passés pour les fournitures de farine et d'avoine avaient été suspendus; des détachemens de cavalerie et d'artillerie partaient à la hâte. Bientôt les craintes se trahirent par des signes plus certains; les officiers et les soldats logés chez l'habitant reçurent l'ordre de coucher tout habillés; les fourgons qui avaient joué un rôle si actif dans le déménagement du 21 octobre reparurent et se remplirent de nouveau. Ces innombrables chariots, qui dans une retraite auraient encombré les chemins et causé la perte de l'armée prussienne, s'écoulèrent en longues files par la route de Saint-Germain.

Le 12 novembre, des bruits, vagues d'abord, mais confirmés bientôt par des renseignemens précis, nous apprirent l'évacuation d'Orléans et la défaite du corps d'armée bavarois. Pour la première fois, la fortune se lassait de nous accabler et semblait nous offrir l'occasion de réparer en un jour trois mois de désastres. Le 10 novembre, le gros de l'armée de la Loire était à cinq marches de Paris : le corps du général von der Thann pouvait être coupé et détruit, celui du grand-duc de Mecklembourg était dispersé entre Dreux et Chartres; les troupes que le prince Frédéric-Charles amenait de Metz, et qui se composaient des 3e, 9e et 10e corps, ne pouvaient entrer en ligne avant le 18 novembre. Le 2e corps, attaché à l'armée du prince royal et expédié par les voies rapides, arrivait à peine : une de ses divisions avait été portée à marches forcées sur Étampes et Toury. L'armée de siége était réduite d'un quart par les maladies. La confiance de l'ennemi, un moment relevée par la capitulation de Metz, s'ébranlait de nouveau : les soldats, pleins de sombres pressentimens, écrivaient en Allemagne que Paris serait leur tombeau. Si l'armée de Paris, après avoir écrasé sous le feu des forts et de la redoute des Hautes-Bruyères les positions de L'Hay, de Chevilly et de Thiais, seules défenses du plateau qui domine la Seine, débouchait dans la plaine et réussissait à couper les ponts de Villeneuve-Saint-George, il ne restait à l'état-major prussien d'autres ressources que de lever le blocus de la rive gauche, et de risquer avec 100,000 hommes une bataille désespérée, pendant que les corps du général von der Thann et du grand-duc de Mecklembourg disputeraient pied à pied la route d'Orléans. L'exécution de ce plan était-elle possible? L'avenir le dira peut-être; mais l'armée prussienne le craignait. Les Allemands n'oseraient le nier devant ceux qui ont été témoins de leur agitation, de leurs inquiétudes, de leurs continuelles alertes, au moindre symptôme qui pouvait faire redouter une sortie. Les jours se passèrent : Pa-

ris resta immobile; l'armée de la Loire se fortifiait devant Orléans. Les têtes de colonne de Frédéric-Charles commencèrent à paraître, l'état-major respira : l'occasion était manquée et ne devait plus renaître. Certes nous comprenons toutes les tortures morales qu'ont fait subir à Paris l'isolement, l'incertitude, l'espoir sans cesse excité et sans cesse trompé; mais il y a eu des angoisses aussi poignantes, ce sont celles des Français emprisonnés dans les lignes ennemies, partageant, sans avoir les émotions de la lutte armée, toutes les douleurs de leurs concitoyens, consumant leur vie à entrevoir quelque chose de la vérité et impuissans à la faire connaître, ou, ce qui était plus triste, à la faire croire! Ceux-là n'oublieront pas ces mortelles journées du 12 au 18 novembre, ces nuits passées à épier dans l'ombre une lueur fugitive, un bruit lointain qui pouvait être le signal de la délivrance. Qu'il leur reste du moins la consolation d'apprendre à l'ennemi dont ils subissaient l'odieuse présence que des yeux qui savaient voir, des oreilles qui savaient entendre, ont suivi chacun de ses mouvemens, épié chacune de ses paroles, que la vigilance et la prudence allemande ont été jouées plus d'une fois par la légèreté française, et n'ont jamais su découvrir que les complots imaginaires, saisir que les correspondances insignifiantes, punir que les innocens!

L'état-major avait repris confiance; mais il redoublait de précautions en vue d'une sortie de Paris, que tous les Allemands croyaient prochaine, et qu'ils considéraient comme le dernier effort de la résistance. On avait remarqué, disaient-ils, de nombreux mouvemens de troupes. Les forts, longtemps muets, avaient rompu le silence; on voyait des travailleurs réparer les routes qui aboutissaient aux positions occupées par le 6e corps, par les Wurtembergeois et par les Saxons. Dans la nuit du 29 novembre, Versailles se réveilla en sursaut au bruit d'une canonnade qui fit croire un moment que le bombardement commençait; mais on distingua bientôt, au milieu du roulement continu de la grosse artillerie, la voix plus éclatante du canon de campagne et le pétillement de la fusillade. L'ennemi ne s'était pas trompé, et le calme de son attitude, qui contrastait avec la panique du 21 octobre, prouvait qu'il était sur ses gardes. Cependant l'affaire était sérieuse. Pendant toute la nuit du 30 novembre, on entendit rouler des trains d'artillerie et défiler des troupes; vers dix heures du matin, la landwehr de la garde traversa la ville, se dirigeant vers les routes de Sceaux et de Bièvre. Ces beaux régimens marchaient avec autant d'ordre qu'à la parade, mais avec cette gravité morne que l'on remarque chez le soldat allemand les jours de bataille. Durant trois jours et trois nuits, le canon gronda presque sans interruption. Quelques engagemens assez vifs eurent lieu sur les

hauteurs de Garches et de Buzenval; mais le principal effort paraissait se porter sur les bords de la Seine, au sud de Paris, et sur la vallée de la Marne. Rien ne permettait encore de deviner le résultat de l'action, quand le 3 décembre, vers deux heures de l'après-midi, la canonnade cessa brusquement. Le lendemain, les régimens de la landwehr regagnèrent leurs cantonnemens, épuisés de fatigue, mais moins silencieux et aussi nombreux qu'au départ. L'ennemi n'avait pas engagé ses réserves. Ses positions restaient donc intactes, et Paris n'avait pu briser le cercle qui l'enfermait. Quelques lignes sèches et peu triomphantes du *Moniteur de Seine-et-Oise* nous apprirent que 100,000 Français avaient attaqué une partie de la 3e et de la 4e armée entre L'Hay et Bry-sur-Marne, que les troupes allemandes avaient, suivant la phrase consacrée, maintenu victorieusement leurs positions, et que leurs pertes n'étaient pas sans importance. Le même jour arrivait la nouvelle du désastre d'Orléans : la capitulation de Metz avait porté ses fruits.

Le mois de décembre s'écoula rempli par des bruits contradictoires sur les revers et les triomphes de l'armée de la Loire, et par des appréhensions chaque jour plus vives sur le sort de Paris. Malgré les glaces qui avaient rompu une partie de ses ponts, l'ennemi avait reçu son matériel de siége : le 27 décembre, l'écho de détonations lointaines apprit à Versailles le bombardement du plateau d'Avron et des forts de l'est. Peu de temps après, les 250 pièces immobiles jusque-là dans le parc de Villacoublay étaient distribuées dans les batteries qui s'échelonnaient depuis les hauteurs de Bagneux jusqu'à celles de Saint-Cloud. — Le moment psychologique si souvent annoncé était arrivé. On a prétendu que l'état-major du prince royal et M. de Bismarck lui-même s'étaient opposés au bombardement de Paris, qu'ils n'avaient cédé qu'à l'impatience de l'armée et aux déclamations de la presse allemande. L'immense quantité de matériel et de munitions accumulés à grands frais dès les premiers temps du siége prouve que le bombardement entrait dans le plan primitif, et qu'il faut en attribuer le retard non pas à un sentiment d'humanité, mais à la difficulté des transports et à des considérations purement stratégiques. Les Allemands s'exagéraient du reste les effets de leurs projectiles; ils énuméraient avec une étrange complaisance les prétendus incendies qu'ils avaient allumés et les monumens qu'ils avaient cru détruire; ils recherchaient avidement les journaux français pour y suivre la trace de leurs obus, et les accusaient de dissimuler l'étendue des désastres. Pendant que les bombes pleuvaient sur une population inoffensive, l'Allemagne se préparait avec un attendrissement mystique à célébrer le couronnement de son empereur. La cérémonie eut lieu le

18 janvier au château de Versailles, dans la galerie des Glaces, en présence des députations de l'armée et des vassaux empressés du nouvel empire. Le prince Frédéric-Charles venait de lui apporter, comme cadeau de joyeux avénement, la victoire du Mans, qui brisait nos dernières espérances.

Le lendemain, dans la matinée, une vive agitation qui ne ressemblait en rien à celle de la veille se manifesta dans la garnison. Bien que le vent ne fût pas favorable, des détonations rapides et irrégulières qu'il était impossible de confondre avec le tir des pièces de siége se faisaient entendre dans la direction de Saint-Cloud. La trompette d'alarme sonna pour la première fois depuis le 21 octobre; les barrières se fermèrent : 6 bataillons de landwehr vinrent prendre position sur la place d'armes, où les remplaça bientôt une brigade bavaroise. Vers midi parurent quelques prisonniers français noirs de poudre, les vêtemens déchirés, mais l'attitude fière et résolue. Ces hommes n'étaient ni des fuyards, ni des vaincus. L'un d'eux, trompant la surveillance peu sévère de son escorte, s'arrêta un moment près d'un de ces groupes qui saluaient nos soldats avec émotion, et qui cherchaient le moyen d'échanger avec eux quelques mots rapides. Il annonça que le combat durait depuis 6 heures du matin, que les Prussiens se repliaient de tous côtés, que nous marchions sur le parc de Saint-Cloud et sur les bois de la Malmaison. En même temps, un officier d'état-major du 5ᵉ corps lançait en passant à un de ses camarades ces mots, qui parvinrent à d'autres oreilles : — « Nous avons perdu Montretout. » Était-ce une action décisive, ou ne fallait-il voir dans cette brillante attaque qu'une feinte destinée à masquer une autre opération, ou une tentative dirigée contre les batteries de Saint-Cloud? Ceux qui connaissaient le terrain et la force des positions ennemies, et qui se croyaient certains qu'on ne l'ignorait pas à Paris, se refusaient à admettre qu'on eût choisi un pareil champ de bataille pour un effort suprême et désespéré. — La nuit tombait, un brouillard épais amortissait les derniers bruits du combat : tout le monde s'attendait à le voir recommencer le lendemain. Les réserves prussiennes ne quittèrent pas la ville et envahirent de force à 10 heures du soir les maisons qui tardaient à s'ouvrir devant ces hôtes incommodes. Pendant toute la nuit, on entendit rouler les caissons qui venaient renouveler leurs munitions et les voitures d'ambulance chargées de blessés. Les nôtres étaient peu nombreux : on n'en comptait guère qu'une cinquantaine. Quant aux Prussiens, ils avouaient une perte totale de 400 hommes; mais les rapports des médecins constataient que plus de 1,000 blessés étaient entrés dans les hôpitaux de Saint-Cyr et de Versailles. « Nous disons tou-

jours la vérité, » s'était écrié un jour le *Moniteur de Seine-et-Oise*; « mais nous ne disons pas toute la vérité, » ajoutait-il naïvement.

Le 20 janvier trompa l'attente générale. Dès le matin, la nouvelle se répandit que nous avions évacué les positions conquises; plusieurs centaines de prisonniers, appartenant presque tous à la garde mobile, furent promenés dans les rues : la landwehr et les Bavarois regagnèrent leurs cantonnemens. Il fallut enregistrer un échec de plus; personne cependant ne croyait la résistance arrivée à son terme. On savait que la famine était proche; seulement, avant de manger son dernier morceau de pain, Paris voudrait sans doute venger et honorer sa chute par une de ces batailles gigantesques où les inspirations du désespoir déjouent quelquefois tous les calculs de la stratégie. L'arrivée même de M. Jules Favre dans la journée du 24 ne suffit pas à convaincre les incrédules; on parlait de médiation étrangère, de négociations pour l'envoi d'un plénipotentiaire à la conférence de Londres : la sollicitude avec laquelle la police prussienne veillait sur le ministre français, gardé comme un prisonnier plutôt que comme un hôte dans la maison même du préfet de police, rendait toute communication impossible. Le bombardement continuait avec un redoublement de violence. Dans la soirée du 26 janvier, au moment où couraient déjà les premiers bruits d'armistice, les batteries de Saint-Cloud, de Meudon et de Châtillon tonnaient sans relâche, comme si elles eussent voulu épuiser leurs munitions ou s'acharner sur les ruines de nos forts démantelés. Les éclairs qui se succédaient aussi rapides que dans une nuit orageuse d'été illuminaient le ciel morne et froid : une lueur sinistre embrasait l'horizon au-dessus de Saint-Cloud et semblait s'échapper d'un vaste foyer d'incendie. Vers onze heures du soir, le silence des rues fut tout à coup troublé par le trot des cavaliers, par le bruit de la trompette qui sonnait dans les casernes : des pas précipités retentissaient sur le pavé, des soldats frappaient aux portes à coups redoublés, des lumières se montraient aux fenêtres, des dialogues rapides s'échangeaient entre ces messagers nocturnes et les officiers logés dans les maisons particulières qui sortaient à la hâte. Tout semblait annoncer une alerte; mais peu à peu ces bruits s'éteignirent, et à minuit la canonnade cessa sur toute la ligne comme par enchantement.

Le lendemain, la vérité était connue, le rêve était fini : Paris capitulait. On apprenait en même temps par quel sauvage adieu l'armée prussienne avait voulu célébrer sa victoire. Le 26 janvier, dans l'après-midi, au moment où les ordres étaient déjà donnés pour la suspension des hostilités, la garnison de Saint-Cloud se répandit dans la ville, depuis longtemps veuve de ses habitans, mais où une

vingtaine de maisons tout au plus avaient été brûlées et effondrées par nos projectiles. Le pillage, commencé depuis le mois d'octobre, s'acheva méthodiquement sous la direction des officiers. A mesure qu'une maison était déménagée, les soldats arrosaient de pétrole ou frottaient avec de la graisse les portes et les cloisons, semaient de la poudre et du papier sur les planchers, entassaient de la paille dans les caves et dans les rez-de-chaussée, y mettaient le feu, et allaient quelques pas plus loin poursuivre l'exécution de leur consigne. L'œuvre de destruction dura quatre jours! Quelques habitans déjà revenus dans leurs foyers, et qui s'efforçaient d'éteindre l'incendie, furent repoussés à coups de sabre et contraints de s'enfuir. Le 30 janvier, à deux heures de l'après-midi, *quarante-huit heures après la signature de l'armistice*, la maison du sculpteur Dantan, la seule qui fût restée à peu près intacte dans le parc de Montretout, était envahie par une bande de soldats du 5e corps. Les œuvres d'art qui avaient été oubliées ou dédaignées par les pillards furent mutilées et jetées par les fenêtres, et la maison incendiée sous les yeux d'un groupe d'officiers, témoins impassibles et sourians. Les murs seuls sont restés debout; sur l'un d'eux une main inconnue a tracé en grosses lettres ces mots: *Wilhelm Ier, Kaiser*. Cette inscription est-elle une vengeance ou une ironie du hasard? L'homme qui a ordonné l'incendie de Saint-Cloud est général au service de sa majesté l'empereur d'Allemagne; il commande une division du 5e corps : sa famille est, dit-on, d'origine française, et son nom est Sandraz.

A partir du mois de février, les portes de Paris s'entr'ouvrent : la vérité commence à se faire jour. Les Parisiens ont pu aujourd'hui constater par leurs yeux l'exagération des bruits semés sur les travaux et sur les forces des Prussiens. Ils ont pu apprécier, par le parti que l'ennemi en a tiré, l'importance des positions stratégiques qui dominent Paris, et qui, solidement fortifiées, l'auraient rendu inabordable et impossible à bloquer. Ils ont parcouru les villages dévastés; ils ont visité les ruines de Meudon, de Garches et de Saint-Cloud. C'est ici que nous devons terminer ce récit, ou plutôt cette déposition, qui aura du moins le mérite de la sincérité et de l'exactitude. Puisse-t-elle apporter quelques faits de plus à l'instruction qui se poursuit dans toutes les parties de la France, et qui va permettre à l'Europe de juger les vainqueurs.

H. PIGEONNEAU.

LES IMPOTS

APRÈS LA GUERRE

La guerre désastreuse que nous venons de subir nous laisse, au point de vue financier, des charges immenses. Il ne s'agit pas seulement des 5 milliards à payer aux Prussiens à bref délai, il faut songer encore à la liquidation de nos propres dépenses, qui ont été si énormes. Que d'emprunts contractés sous toutes les formes, que de réquisitions à solder! que de familles à indemniser des dommages qu'elles ont eu à supporter! que de routes, de chemins de fer à rétablir, de monumens à réparer! Ce n'est certes point exagérer que d'évaluer à 3 milliards au moins les sommes qu'il y faudra consacrer. Le pays va donc se trouver en face d'une nouvelle dette de 8 milliards. L'histoire n'offre pas d'exemple d'un pareil accroissement de charges opéré en si peu de temps. Les Anglais ont commencé leur lutte contre le premier empire avec une dette de moins de 3 milliards. Après vingt ans de guerre, leur dette s'élevait à 20 milliards. Les Américains tout récemment ont dépensé 15 milliards en quatre ans, c'était prodigieux, et l'on ne supposait point qu'il fût possible d'aller au-delà. La France devait présenter un exemple plus extraordinaire encore; en six mois, notre dette s'est accrue de plus de 8 milliards. L'esprit reste confondu en présence d'un pareil chiffre, qui est égal à quatre fois le budget annuel de la France, et, si on prend en considération l'état actuel de nos ressources après six mois de suspension de toute activité industrielle et commerciale, on peut supposer qu'il est supérieur à la totalité du revenu sur lequel il nous faudra vivre cette année. Jamais fardeau plus accablant n'était tombé sur un peuple. Cependant il ne servirait à rien de mesurer la profondeur de l'abîme pour y rester enseveli. Le devoir est de s'armer de résolution, de voir comment notre malheureux pays pourra se relever, et d'abord comment il pourra subvenir aux besoins les plus pressans.

Ces besoins sont au nombre de trois : 1° trouver le milliard que nous avons à payer aux Prussiens avant la fin de l'année 1871; 2° régler nos propres dépenses et accorder toutes les indemnités qui seront justifiées; 3° mettre le budget de cette année en équilibre. Il le faut pour la régularité de nos comptes financiers, il le faut surtout pour l'avenir de notre crédit. Il est certain que, si nous nous présentons à la fin de l'exercice avec un budget en souffrance, notre position sera moins bonne que s'il est complétement liquidé. On ne peut chercher ailleurs que dans l'emprunt le milliard à payer aux Prussiens. C'est à peine si la France, en ce moment, a les ressources nécessaires pour reprendre sa vie industrielle et commerciale, pour ensemencer ses champs, remplacer les bestiaux qui ont été détruits par la peste ou volés par l'ennemi, acheter les matières premières indispensables. Sous quelle forme fera-t-on cet emprunt? Deux systèmes sont en présence : créer des rentes perpétuelles, sans s'inquiéter de l'avenir, comme on faisait sous le dernier gouvernement avec tant de laisser-aller, ou bien avoir recours à un autre moyen plus onéreux dans le présent, mais plus favorable pour l'avenir, en empruntant sous forme d'annuités à court terme. C'est le procédé employé par l'Angleterre depuis la guerre de Crimée; les 800 millions qu'elle avait demandés alors au crédit, concurremment avec des surtaxes, sont aujourd'hui entièrement soldés, et il n'en reste plus trace dans le budget de nos voisins. L'Amérique fait de même pour rembourser ses 15 milliards, et chaque année elle y affecte résolûment une somme qui n'est pas inférieure à 500 millions. Aussi espère-t-elle en être débarrassée dans très peu d'années. Ce procédé est celui des nations qui tiennent à honneur d'avoir un bon crédit, de ne rien faire qui puisse affaiblir leur vitalité. La France doit y recourir aussi. Il est vraiment honteux que chez nous, en pleine paix, en pleine prospérité, sous le second empire, on ait augmenté à perpétuité le chiffre de la dette publique de plus de 6 milliards en capital, et de plus de 150 millions en rentes annuelles. Ce fait seul est la condamnation de ce régime, et prouve l'incurie profonde avec laquelle on administrait nos finances. Il est impossible de continuer dans les mêmes erremens, et, bien que la situation soit aujourd'hui très difficile, bien que nous ayons à ménager nos ressources, c'est un devoir de prendre sur nous-mêmes, au prix des plus grands sacrifices, de quoi réparer des fautes qui sont les nôtres, et de ne point nous décharger sur les générations futures en leur laissant un héritage écrasant. — En tout état de cause, quand on a une dette consolidée aussi forte que la nôtre, on ne devrait jamais songer à l'augmenter par une nouvelle émission de rentes perpétuelles; mais faire cette émission en ce moment, lorsque notre 3 pour 100 est à 51, c'est-à-dire à près de 6 pour 100, ce serait commettre la plus grave

des imprudences, et porter atteinte pour longtemps à notre crédit. Il faut laisser la porte ouverte aux améliorations qui pourront survenir. Les Américains ont imaginé pour cela un moyen qui est excellent, et que nous devrions adopter. Ils ont emprunté les plus grosses sommes en bons dits 5-20, c'est-à-dire remboursables entre cinq et vingt ans, à la volonté de l'état. De cette façon, si leur crédit s'élève, ils sont en mesure d'en profiter; ils peuvent proposer à leurs créanciers ou une réduction d'intérêt, ou le remboursement du capital, en empruntant à d'autres à de meilleures conditions. Nous devons faire de même, emprunter aussi sinon en bons 5-20, au moins de 10-25 ou 30, c'est-à-dire remboursables après dix ans, jusqu'à vingt-cinq ou trente ans. Nous serons ainsi maîtres de la situation, et, si elle devient plus favorable, il nous sera possible d'alléger nos charges.

Il est difficile d'indiquer à quel taux on obtiendra le premier milliard à donner aux Prussiens. Aujourd'hui plus que jamais, les finances sont étroitement liées à la politique, et elles s'améliorent en raison directe de la confiance que celle-ci inspire. Que demain les perspectives de notre horizon s'éclaircissent, qu'on voie reprendre les affaires, renaître la vie commerciale, et immédiatement notre crédit, qui est à près de 6 pour 100, peut remonter d'un seul bond jusqu'à 5 pour 100; nous trouverons alors facilement ce premier milliard, tous les capitalistes seront empressés de nous l'offrir, et même plus; mais il ne suffit point pour cela que l'ordre règne dans la politique, il faut qu'il règne aussi dans les finances, fût-ce au prix des plus durs sacrifices. Le règlement de nos propres frais de guerre, quelque onéreux qu'il soit, ne sera pas difficile. En dehors des emprunts déjà réalisés, il n'est aucun de ceux qui auront droit à une indemnité qui refuse d'en accepter le montant en annuités sur le pied de 5 pour 100. Restera le budget actuel à mettre en équilibre; ce sera moins facile. Nous allons avoir en moins comme recette 50 millions environ que nous apportaient chaque année les belles provinces très riches, très industrieuses, qu'on nous ravit. Nous aurons encore en moins tout ce qui va manquer aux revenus indirects de cette année, selon les prévisions budgétaires, et il nous faudra en plus comme dépense pourvoir à la nourriture et à l'entretien de 50,000 Prussiens en Champagne. On aura beau faire des économies notables sur la liste civile de l'empereur et de sa maison, sur la dotation du sénat, des économies plus considérables encore sur les ministères de la guerre et de la marine, dont les dépenses prodigieuses jusqu'à ce jour nous ont, hélas! si mal servi, on peut s'attendre à un déficit énorme. Il eût été plus régulier de chercher à le combler au moyen d'impositions extraordinaires; mais, je le répète, la France a besoin de reprendre haleine

et de retrouver des forces avant de supporter de nouvelles contributions; l'imposer extraordinairement aujourd'hui, ce serait lui disputer le dernier souffle de vie qu'on lui a laissé : il faudra donc emprunter même de quoi parer au déficit de cette année. Et lorsque nous aurons ainsi payé notre premier milliard à l'ennemi, réglé notre dette à l'intérieur, mis notre budget de 1871 en équilibre, nous aborderons, il faut l'espérer, l'année 1872 sous de meilleurs auspices; grâce à cette liquidation heureusement accomplie de nos premières charges, grâce à une politique qui devra être de plus en plus sage et prévoyante, la France trouvera certainement à emprunter à des conditions plus favorables les 4 milliards qu'elle aura encore à payer pour faire évacuer son territoire. Quatre milliards sont assurément une très grosse somme à lever; cependant, si on réfléchit qu'après tout, en temps normal, l'Angleterre réalise chaque année 3 milliards d'économie, que nous en faisions nous-mêmes avant la guerre pour plus de 1 milliard 500 millions, qu'il y avait toujours sur le marché de Londres et sur le nôtre des capitaux en abondance pour toutes les entreprises véreuses, pour tous les emprunts d'états insolvables qui venaient s'y négocier, on est moins effrayé. La France tranquille, rassurée sur son avenir, ne commettant pas d'imprudences financières, peut en 1872 avoir assez de crédit pour emprunter aisément ces 4 milliards. Alors elle n'aurait plus qu'à mettre ses budgets futurs en équilibre, en les dotant d'une annuité assez forte pour amortir sa dette le plus rapidement possible. L'œuvre n'est pas au-dessus de ses forces, si elle sait se rendre compte de ses ressources, puiser où elle peut le faire avec le plus de profit et sans porter atteinte à la richesse publique. Cela ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une surtaxe sur les impôts. Ceux qui nous paraissent le mieux en état de la supporter sont les impôts indirects. Il y a une école de financiers qui les trouve détestables, et qui les présente comme pesant particulièrement sur les classes pauvres. Cette école est très dangereuse dans les sociétés démocratiques; elle a l'oreille de la foule, qui se laisse toujours prendre aux déclamations, et croit volontiers qu'elle est victime de l'injustice. Aussi, avant de déterminer la surtaxe dont on pourrait charger les impôts indirects, est-il bon de les justifier et d'indiquer le rôle qu'ils jouent dans notre économie financière.

I.

Si on n'avait affaire qu'à un budget très minime, facile à équilibrer au moyen d'un léger prélèvement sur la richesse publique, on comprendrait à la rigueur qu'on pût s'adresser à la taxe directe seulement. C'est ainsi que les choses se passent à peu près en Suisse,

qu'elles se passaient aux États-Unis avant la guerre de sécession. Lorsque le poids des impôts n'est pas lourd, qu'on le supporte aisément, la forme sous laquelle ils sont perçus est indifférente. Personne ne se plaint. Il n'en est plus de même quand les budgets se chiffrent par 2 milliards, ou 2 milliards 1/2, lorsque le montant des impôts égale le septième ou le huitième du revenu brut, et que chacun doit prélever jusqu'à 12 et 15 pour 100 sur ses ressources annuelles pour faire la part du fisc. Alors la forme devient sérieuse. Supposez pour un moment que nous ayons 2 milliards à demander au revenu général du pays : la moitié de ce revenu, pour ne pas dire les deux tiers, se compose de salaires, de traitemens à peine suffisans pour faire vivre les gens qui les reçoivent, de profits industriels qui, éparpillés entre des milliers de mains, sont pour la plupart d'un chiffre médiocre. Les exemptera-t-on de la taxe, pour la faire peser exclusivement sur ceux qui ont un revenu provenant de la rente, de valeurs mobilières ou de la terre? On commettrait la plus grande iniquité, car beaucoup de ces rentiers sont moins aisés que les personnes qui reçoivent un traitement ou même un salaire. Il faudrait les exonérer aussi, et on arriverait en fin de compte à demander 2 milliards d'impôts à 4 ou 5 milliards de revenu, c'est-à-dire à en prendre environ la moitié. Et nous ne parlons pas des fraudes qui rendraient la taxe plus lourde pour les uns que pour les autres. Il suffit de poser les chiffres, et la base en est incontestable, pour démontrer que, étant donné un gros budget, il faut nécessairement s'adresser pour l'obtenir à d'autres sources qu'à l'impôt direct. Celui-ci n'y pourrait suffire.

On reproche à l'impôt indirect de ne pas être équitable, de frapper les uns plus que les autres, les pauvres plus que les riches. C'est un grief généralement admis et qui sert de thème à toutes les déclamations; mais quand on va au fond des choses, on trouve qu'il n'est nullement fondé : — la taxe indirecte est au contraire celle qui se rapproche le plus de l'égalité. Elle a été imaginée précisément pour remédier à l'arbitraire qui résidait dans la répartition des impôts directs, et qui faisait qu'autrefois quelques-uns en étaient exempts par des faveurs toutes spéciales, tandis que d'autres y échappaient par la fraude, de sorte que le poids le plus lourd retombait sur ceux qui étaient de bonne foi, ou qui ne pouvaient pas se défendre. Il faut bien le dire, l'impôt est une chose désagréable pour tout le monde, chacun cherche à s'y soustraire le plus qu'il peut, et il y réussit d'autant mieux qu'il est atteint de moins de façons. Arthur Young disait, à la fin du siècle dernier, que le simple fait de taxes nombreuses pour arriver à recueillir une somme donnée était déjà un pas considérable vers l'égalité. « Si j'avais, continue-t-il, un bon système de taxes à proposer, ce serait de les faire porter

légèrement sur beaucoup de choses, lourdement sur aucune. » La simplicité en pareille matière lui paraissait un mauvais moyen pour rendre les contributions moins pesantes. Tous les économistes sont d'accord sur ce point; il n'en est aucun ayant une valeur sérieuse qui ne reconnaisse que ce qu'on appelle la *taxe unique* n'est pas possible, c'est la chimère des esprits qui ne sont jamais préoccupés de la pratique. « Il convient, dit J.-B. Say, que les taxes soient assez multipliées pour que les producteurs qui ne seraient pas atteints par un impôt le soient par un autre. » Ainsi diviser et multiplier les taxes, c'est déjà un principe d'égalité, et comme c'est en outre un moyen de leur faire produire beaucoup plus, la nécessité des impôts indirects se trouve par cela même justifiée. Ils ont encore un avantage qui n'est pas à dédaigner : ils se perçoivent très facilement, ils ne se présentent pas sous la forme d'une sommation de percepteur enjoignant d'apporter l'argent à des échéances fixes et pour rémunérer des services dont on n'apprécie pas toujours l'utilité; on les paie insensiblement, quand on veut. Enfin le droit du fisc se trouvant mêlé à une consommation, à une jouissance, on l'acquitte sans murmure. Si l'année est mauvaise, si la récolte a manqué, si l'on est gêné pour une raison quelconque, on restreint sa consommation et on supporte moins d'impôts, tandis qu'avec la cote directe il faut payer quand même, n'eût-on d'argent que pour acquitter ses contributions. Aussi dans tous les pays, dans tous les temps, la taxe indirecte est-elle la mieux acceptée; aucune autre ne donne lieu à moins de réclamations. « Les droits sur les marchandises, a dit Montesquieu, sont ceux que les peuples sentent le moins, parce qu'on ne leur fait pas une demande formelle; ils peuvent être si sagement ménagés que le peuple ignore presque qu'il les paie, » et il ajoute ailleurs : « comme c'est un impôt volontaire, une espèce de *self taxation,* il est particulièrement inhérent au régime de liberté. » En effet, on n'a qu'à considérer l'Angleterre; bien que la taxe sur le revenu y existe aussi, les impôts indirects n'en fournissent pas moins les trois quarts du budget.

Maintenant ces impôts sont-ils contraires aux lois de l'économie politique, nuisent-ils au progrès de la richesse nationale? C'est encore un des griefs qu'on leur oppose; il n'est pas plus fondé que le précédent. Il est très sûr que, si on pouvait mettre les marchandises à la disposition du public, franches de tout droit, si on pouvait les transporter gratis d'un endroit à un autre, avoir des intermédiaires qui les vendraient au prix de revient, et des capitaux qui n'exigeraient aucune rémunération pour le service qu'ils auraient rendu, ces marchandises seraient à meilleur marché; on en consommerait da-

vantage, et la production pourrait se développer. Tout serait pour le mieux, à la condition toutefois que ceux qui seraient placés entre le producteur et le consommateur trouveraient aussi leur compte à ne faire aucun profit; mais comme cela ne peut pas être, comme la marchandise, avant d'arriver au public, est très fortement grevée de droits de toute espèce, dont l'impôt n'est généralement qu'une faible partie, il s'agit de savoir si cette partie qui revient au fisc est de nature à influencer sérieusement le prix des choses. Quand on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Je prendrai pour exemple l'impôt de consommation contre lequel certains économistes se récrient le plus, l'impôt des boissons. Cet impôt se paie sous trois formes différentes : droit de circulation, droit d'entrée dans les villes ayant une population supérieure à 4,000 âmes, et droit de détail pour la vente au cabaret ou dans les cafés. M. Bocher, cherchant à se rendre compte de l'effet de cet impôt dans un remarquable rapport présenté à l'assemblée législative de 1849, établissait qu'il était de 1 fr. par hectolitre ou de 1 cent. par litre pour 18 millions d'individus qui ne supportaient que le droit de circulation, — de 3 fr. par hectolitre ou de 3 cent. par litre pour 5 millions d'autres qui habitaient les villes sujettes au droit d'entrée,— de 5 fr. par hectolitre ou de 5 cent. par litre pour ceux qui, dans les campagnes, consomment le vin au cabaret, — enfin de 7 fr. 50 c. l'hectolitre ou 7 cent. 1/2 le litre pour ceux qui subissent à la fois le droit d'entrée et le droit de détail : 7 centimes 1/2 par litre, tel est le maximum de la taxe que 5 millions d'individus seulement sont appelés à payer pour la consommation de leur vin en dehors de Paris, qui est régi par des conditions tout à fait exceptionnelles. Peut-on supposer qu'un pareil droit, même porté au maximum, soit de nature à entraver la consommation et à réagir sur la production? Pour avoir la preuve du contraire, on n'a qu'à comparer les prix de la vente en gros et au détail; la différence est quelquefois du simple au double, au triple et même au quadruple, c'est-à-dire que tel hectolitre qui vaut 25 francs en gros se vend au détail 75 et 100 francs. Cela résulte d'un tableau fort intéressant qui a été annexé au rapport de M. Bocher. Or, si le droit de détail est de 15 pour 100, et si la différence de prix entre la vente en gros et au détail est de 200, 300, même 400 pour 100, il est bien évident que l'impôt n'exerce aucune influence; on le supprimerait que le vin ne serait pas moins cher : le dégrèvement profiterait exclusivement au détaillant, à celui qu'on n'a pas d'intérêt à favoriser. Du reste l'expérience en a été faite plusieurs fois. En 1830 notamment, on avait réduit le droit de détail de 15 à 10 pour 100, et abaissé dans une certaine proportion les droits d'entrée; le fisc y perdit une

somme assez ronde, et le public n'y gagna rien : le prix de détail resta le même. En 1852, le droit fut reporté à 15 pour 100, et personne ne réclama. Ce droit n'est rien à côté des autres frais qui grèvent la marchandise avant qu'elle arrive au consommateur : frais de transport, de commission, d'emmagasinage, bénéfice du négociant qui sert d'intermédiaire; au milieu de tout cela, la part de l'impôt est si minime qu'elle disparaît complétement. Un impôt très lourd se reconnaît tout de suite à deux signes certains : 1° lorsqu'il soulève des réclamations nombreuses; 2° lorsqu'il donne lieu à une fraude considérable. Or, au point de vue des réclamations, si dans l'impôt des boissons on dégage la part perçue par l'état de celle qui est dévolue aux villes sous le nom d'octroi, on n'en constate pas de sérieuses.

Quant à la fraude, elle existe incontestablement dans quelques grandes villes, à Paris surtout, où l'on se livre à des falsifications sur une échelle considérable et d'une façon souvent nuisible à la santé; mais c'est à la taxe d'octroi qu'il faut particulièrement l'attribuer. Ce n'est pas pour échapper au droit de circulation de 1 fr. par hectolitre ou à un droit d'entrée de 3 francs qu'on s'amuserait à falsifier le vin. On ne le ferait même pas pour se soustraire à ce droit maximum de 7 fr. 50 cent. par hectolitre qui atteint dans certaines villes les personnes qui consomment le vin en détail; mais quand, à ces différens droits assez légers par eux-mêmes, vient s'ajouter une taxe d'octroi qui les double, quand on est en face d'un régime exceptionnel comme celui qui existe à Paris, et qui frappe les vins, droits d'octroi et d'entrée réunis, de plus de 20 fr. par hectolitre, alors l'excitation à la fraude devient très grande, et les moyens de contrôle les plus sévères sont impuissans à l'empêcher. C'est le vice des taxes d'octroi, ce n'est pas celui de l'impôt perçu au profit de l'état; celui-ci, je le répète, n'est ni lourd ni gênant, et il porte sur une matière qui peut parfaitement le supporter, car, sans être de première nécessité, elle est cependant d'un usage assez répandu pour donner à l'impôt une base très large, ce qui est la première condition à rechercher lorsqu'on veut établir des taxes de consommation. Je prendrai un autre impôt encore à propos duquel on fait beaucoup de bruit, celui du sel. On dit qu'il pèse surtout sur les classes ouvrières et gêne la consommation. Il entre, il est vrai, pour beaucoup plus que celui des boissons dans le prix de la denrée qu'il frappe, il compte environ pour moitié, mais il est peu sensible pour une autre raison. Le sel se consomme par très minimes quantités; il est mêlé à des alimens plus ou moins chers, dans le prix desquels il figure pour fort peu de chose. Qui s'est jamais aperçu de ce qu'il consommait de sel dans un dîner, de ce qu'il lui en

fallait par jour et même par mois? Ce sont des fractions infinitésimales qui, pour chaque personne, pour chaque famille, n'ont pas d'importance, et qui, réunies et très nombreuses, finissent par faire un total très considérable. L'impôt du sel, après la réduction des deux tiers dont il a été l'objet en 1849, rapporte encore aujourd'hui 33 millions; c'est un assez gros chiffre pour le trésor, et pour chaque individu dans notre pays c'est une dépense de moins de 1 fr., et de 3 fr. 50 cent. environ par famille de quatre personnes. On s'est plaint que cet impôt nuisait à certaines industries où le sel est de première nécessité, on a réclamé particulièrement pour la fromagerie. Or il résulte de la dernière enquête agricole que dans les Vosges la quantité de sel nécessaire pour 100 kilogrammes de fromage, qui valent de 70 à 100 francs, est de 1 kilogramme 1/2, que l'impôt grève de 15 centimes; dans le Doubs, la quantité serait de 3 kilogrammes et la charge de 30 centimes. En ce qui concerne l'agriculture, il n'a pas été démontré non plus qu'elle eût un bien grand intérêt à consommer le sel en franchise. Aux deux signes que nous venons d'indiquer pour reconnaître un impôt mal établi, — réclamations qu'il soulève, fraude qu'il excite, — on peut en ajouter un troisième, c'est l'essor que prend la consommation de la matière imposée lorsque s'opère un dégrèvement sérieux. L'expérience qui a été faite depuis 1849 de la diminution des deux tiers du droit sur le sel est décisive sous ce rapport. En 1847, l'impôt du sel produisait 72 millions. La perte, eu égard à la consommation antérieure, a été de 40 millions. Aujourd'hui, après vingt-deux ans, elle est encore de 39 millions; l'impôt du sel est porté au budget de 1871 pour 33 millions au lieu de 72. Si on tient compte de la franchise accordée à l'agriculture, qui peut priver le trésor de 3 ou 4 millions, on est à 35 millions de différence avec le chiffre de 1847. Que peut-on dire de plus significatif pour montrer que cet impôt est bien établi, ne gêne en rien la consommation? Les exemples abondent pour prouver que l'allégement de l'impôt du sel n'a jamais produit d'autre effet que de priver le trésor d'une partie importante de ses ressources. Necker disait que sous l'ancien régime il n'y avait pas de différence dans la consommation du sel entre les provinces qui étaient taxées à 10 francs et celles qui l'étaient à 28 le quintal métrique. Il est constaté de plus que, pendant les douze années que cette denrée a cessé d'être imposée sous la première république, de 1793 à 1805, la consommation ne s'est presque pas élevée. Enfin en Angleterre, où le droit sur le sel a été aboli, la consommation ne s'est pas développée plus que lorsqu'il existait. On aura beau chercher à exciter les passions, on ne changera pas les faits; on ne prouvera pas qu'il y ait pour les popula-

tions, même les plus pauvres, un intérêt majeur à être affranchi de l'impôt du sel, qui en revanche est pour le trésor une source de revenu très productive.

Un raisonnement pareil s'applique à la plupart des autres taxes de consommation, même à celles de l'octroi, qui, lorsqu'elles sont modérées, sont encore la meilleure manière pour les communes de se procurer des ressources. On avait essayé il y a quelques années, pour activer la consommation, de réduire les droits sur le café, le thé, le cacao; on les avait abaissés de moitié, de 1 franc par kilogr. à 50 cent. Malgré cela, la consommation ne s'est pas développée davantage, et ç'a été un motif déterminant pour les relever et les remettre à l'ancien taux au moment de la guerre. Pourquoi en a-t-il été ainsi? Parce que ces denrées se consomment encore par fractions minimes, et que le droit a beau être fort, on le sent très peu. Qui trouvera trop lourd de payer au fisc 1 centime par tasse de thé et 2 centimes par tasse de café, ce qui, à raison de 1 franc par kilogramme, est tout au plus la part du trésor dans le prix de la denrée? Il est évident qu'il n'y a pas là matière à considération, et que ce droit, réduit même de moitié, ne devait exercer aucun effet sur la consommation. C'est aussi ce qui a lieu pour le gros impôt que tout le monde trouve naturel de payer, et qui cependant figure pour les quatre cinquièmes au moins dans le prix du produit qu'il frappe. Il s'agit de l'impôt du tabac. Cet impôt rapporte aujourd'hui 254 millions, et les trois quarts au moins de cette somme sont fournis par le tabac le plus ordinaire. Pourquoi le paie-t-on si aisément? Parce qu'en définitive, lorsqu'on arrive au détail, à la pipe ou à la prise de tabac, on ne s'aperçoit guère de ce qui revient au fisc, et comme on se procure une jouissance dont on pourrait se passer, on n'a pas l'idée de se plaindre. Les dégrèvemens qu'on opère sur les taxes de consommation ne profitent jamais à ceux qu'on voudrait favoriser; on agit dans l'intérêt du consommateur, et c'est l'intermédiaire qui bénéficie. Cette expérience a été faite maintes fois, et elle a toujours donné les mêmes résultats. En 1830, quand on réduisit momentanément à Paris les droits d'entrée sur le vin de 23 fr. 10 cent à 17 fr. 60 l'hectolitre, et dans les départemens le droit de détail de 15 à 10 pour 100, cela ne changea rien aux prix. En 1848, le gouvernement provisoire, sous la pression d'une certaine partie de l'opinion et pour faire de la popularité, supprima le droit d'entrée sur la viande à Paris, droit qui était de 10 centimes par kilogr. Il semblait qu'à cette époque où la richesse n'était pas grande, où chacun avait besoin de ménager ses ressources, de payer le moins possible, le consommateur dût bénéficier de ce dégrèvement. Il n'en fut rien. Les prix restèrent les mêmes,

et le gouvernement fut obligé de revenir sur sa mesure. Enfin tout récemment, M. Josseau apportait à la tribune du corps législatif un fait des plus concluans : 451 kilogrammes de viande avaient été vendus à la criée 451 francs; si on y ajoute 52 francs pour l'octroi, 15 fr. 90 cent. pour le factage, on arrive à un total de 518 fr., soit environ à 1 fr. 20 cent. le kilogr. Cette viande aurait été revendue en détail par le boucher 1 fr. 90 cent. à 2 fr., avec une différence de 70 à 80 pour 100. Le droit d'octroi cependant n'était que de 10 pour 100. On se demande, en présence d'une différence aussi considérable entre la vente en gros et la vente au détail, ce qu'aurait fait la suppression de ce droit. Il est probable que, comme en 1848, elle eût profité exclusivement aux bouchers, et que la viande n'eût pas été moins chère pour le public. Toutes ces considérations ôtent beaucoup d'intérêt à l'agitation, plus factice que réelle, qui se produit autour des taxes de consommation ; au lieu de conclure en gros, comme on le fait, que, si une taxe rapporte 100 millions au trésor, elle les coûte au consommateur, et qu'elle grève d'autant les salaires et la richesse publique, on devrait entrer dans les détails, et savoir ce que vaut la marchandise au moment où la taxe est perçue : si elle vaut alors 2 milliards, l'impôt n'est plus que de 1 vingtième. Qu'est-ce que 1 vingtième pour influencer des prix, lorsque la moinde chose, un caprice de spéculation, une difficulté de transport, peuvent les faire varier dans une proportion beaucoup plus forte?

II.

On a vu qu'un des motifs en faveur des taxes de consommation était leur équité; avec l'impôt direct, on n'est jamais sûr d'atteindre le contribuable en raison de la fortune, en raison même de la valeur de la chose qui est imposée. Ainsi, en ce qui concerne la contribution foncière, il y a eu depuis l'établissement du cadastre des changemens considérables dans la valeur de la terre. Telle propriété qui est restée à peu près stationnaire paie encore le cinquième de son revenu, selon la base qui avait été fixée en 1791, tandis que telle autre qui a subi de grandes améliorations n'en paie plus que le dixième. L'impôt des patentes crée aussi parmi les contribuables des catégories qui ne répondent pas toujours à la réalité; un industriel est trop taxé, un autre ne l'est pas assez pour les affaires qu'il fait. De même encore pour l'impôt mobilier. Y a-t-il rien de plus arbitraire que la répartition de cette taxe. Elle est censément établie sur le revenu, et on prend pour l'évaluer le loyer d'habitation; c'est un indice des plus trompeurs. Il y a des gens fort riches qui n'ont

qu'une habitation de peu d'importance; d'autres qui le sont moins, étant obligés à plus de représentation, ont des loyers plus chers. Nous vivons au milieu de ces inégalités, et nous les supportons, parce que l'égalité absolue et la proportionnalité exacte sont difficiles en fait d'impôts; nous n'y arrivons qu'avec l'impôt indirect.

La raison en est bien simple : cet impôt est mêlé à une consommation que nous faisons ou à un acte que nous accomplissons; chacun le paie en proportion de la part qu'il prend à la consommation ou à l'acte imposé, et comme cette part est elle-même proportionnée à la fortune, il en résulte que l'impôt indirect est le plus égal de tous les impôts. Cependant, direz-vous, on ne consomme pas toujours en raison de sa fortune, surtout quand il s'agit d'objets de première nécessité; la personne qui a 10,000 francs de rentes par exemple ne boit pas dix fois plus de vin et n'emploie pas dix fois plus de sel que la personne qui en a 1,000. La différence entre la consommation de l'une et de l'autre est peut-être très légère, et il y en a une très grande dans le poids dont pèse l'impôt; l'une le paie sur le nécessaire et l'autre sur le superflu. On peut ajouter à cela que le pauvre, qui s'approvisionne en détail, qui boit le vin au litre, subit encore la taxe sous sa forme la plus lourde, ce qui fait dire « que c'est une taxe progressive à rebours qui frappe d'autant plus qu'on est moins riche. » Il est certain qu'en s'approvisionnant en détail on paie tout plus cher qu'en s'approvisionnant en gros. On est obligé de rémunérer les services de ceux qui tiennent la marchandise à votre disposition en aussi petite quantité qu'on le désire; ces services-là sont très onéreux, et ce n'est pas la suppression de l'impôt qui en diminuerait le prix. Quant à l'objection que le riche ne consomme pas les objets de première nécessité en plus grande quantité que le pauvre, en proportion surtout de sa fortune, elle est plus spécieuse que fondée. L'impôt retombe toujours sur celui qui peut le supporter. Si c'est l'ouvrier qui le paie, il le fait entrer dans le taux de son salaire, ou, s'il travaille pour son propre compte, il en est remboursé par celui qui consommera ses produits, et comme en définitive, sous une forme ou sous une autre, la consommation est toujours égale aux facultés, chacun paie ce qu'il doit payer et rien de moins. Celui qui ne consomme pas directement, qui économise une partie de son revenu, consomme indirectement par ceux auxquels il prête ce qu'il a économisé; cette part est grevée de l'impôt qui se trouve dans le prix des choses. Si elle ne l'était pas, elle aurait plus de valeur et rapporterait plus d'intérêt. Par conséquent, quoi qu'on fasse, que l'on consomme par soi-même ou par autrui, on ne peut pas échapper à l'impôt dans la proportion de sa fortune. Il est comme une assi-

gnation générale sur l'ensemble de la production; si celle-ci est de 20 milliards, et si l'impôt s'élève à 500 millions, l'assignation est de 1 quarantième. Tous les revenus, de quelque nature qu'ils soient, seront diminués d'autant, aussi bien les salaires que les profits industriels, que les rentes, car tous dérivent de la même source, qui est cette production, et sont formés par elle. L'impôt de consommation est donc le plus égal de tous les impôts, et cette égalité provient, non pas de la volonté du législateur, mais, ce qui vaut mieux, de la force des choses.

On a quelquefois conseillé, pour dégrever les objets de première nécessité, de frapper particulièrement les objets de luxe. On a pensé qu'un impôt de ce genre serait tout à fait à l'adresse des riches, et qu'il n'atteindrait que le superflu; c'est encore une erreur. Supposez qu'on établisse une taxe sur les chevaux et les voitures de luxe, comme on a essayé de le faire il y a quelques années, il arrivera de deux choses l'une : ou ceux sur qui la taxe tombera consentiront à la payer en conservant la même quantité de chevaux et de voitures, et alors ils se restreindront sur d'autres choses, ils consommeront moins de vin, moins de sucre, moins d'étoffe de diverses sortes, etc., de sorte que, si la taxe rapporte 20 millions, ce sera 20 millions d'enlevés à la consommation générale, partant à la production, ce qui réagira nécessairement sur les salaires et les fera baisser; — ou bien les personnes qui auront à subir ces taxes de luxe réduiront le nombre de leurs voitures et de leurs chevaux, alors voilà deux industries atteintes, celle de la construction des voitures et celle de l'élevage des chevaux, auquel cas, les ouvriers et les patrons de ces industries, gagnant moins, consommeront moins, et exerceront à leur tour sur la production générale l'influence fâcheuse dont nous venons de parler. Il y a plus : l'élevage des chevaux et la construction des voitures donnant moins de travail et offrant moins de bénéfices, on les quittera pour se porter ailleurs, et on fera concurrence aux salaires et aux profits des autres industries. De cette façon tout le monde se trouvera atteint par une mesure qui ne devait frapper que les riches, tant il est vrai qu'il y a une solidarité étroite, absolue, entre les diverses branches de l'activité sociale, et qu'on ne peut en affaiblir une sans compromettre également les autres. C'est comme un réservoir où l'on viendrait prendre de l'eau; le vide qui se ferait momentanément à l'endroit où l'on puiserait ne tarderait pas à être comblé, et la diminution du niveau serait la même partout. On se figure qu'en supprimant les taxes de consommation on améliorerait la situation de l'ouvrier. Oui peut-être, si l'on se bornait à les supprimer sans chercher de compensation; mais si on devait demander cette com-

pensation à d'autres impôts, à une taxe sur le revenu par exemple, on n'aurait rien fait d'efficace ni produit aucun allégement.

« La richesse d'un pays, a dit justement un homme qui parlait mieux qu'il n'agissait, est comme un fleuve ; si on prend l'eau à sa source, on la tarit ; si on la prend au contraire lorsque le fleuve a grandi, on peut en détourner une large masse sans altérer son cours. » La source du fleuve, en fait d'industrie, c'est le revenu disponible : si on en prend une partie au moment où elle va entrer dans les divers canaux de l'activité sociale, on affaiblit le principal élément de cette activité, et la production s'en ressent ; si au contraire on attend que l'œuvre soit accomplie, que le fleuve ait grandi, on peut y puiser largement sans qu'on s'en aperçoive. En un mot, pour laisser à la richesse publique tout son essor, il faut affranchir la production et n'imposer que la consommation.

III.

Parmi nos impôts indirects, il n'y en a, selon nous, qu'un seul qui soit réellement un obstacle au progrès de la richesse, c'est le droit de transmission à titre onéreux, dit *droit de mutation*. Cet impôt, avec le décime de guerre, qui existe toujours, s'élève à 6,05 pour 100. Il est vraiment excessif, et personne ne met en doute qu'il n'arrête les transactions ; or arrêter les transactions, c'est causer un grand dommage à la richesse publique. Les propriétés immobilières restent entre des mains qui sont inhabiles à les faire valoir ou qui n'ont pas pour cela les ressources suffisantes ; on n'en tire point ce qu'on devrait en tirer, et tout le monde en souffre. Il y a longtemps que les plaintes se sont produites contre cet impôt. La dernière enquête agricole les a constatées de nouveau, et c'est même ce qu'il y a de plus saillant dans toutes les réclamations qui ont eu lieu. Quel est aujourd'hui la condition première du succès pour toute industrie ? C'est d'avoir des capitaux en abondance. L'agriculture en manque particulièrement ; elle les voit affluer partout, se porter sur les entreprises les plus téméraires, et elle ne peut parvenir à les faire arriver jusqu'à elle malgré la sécurité et les avantages qu'elle est en mesure de leur offrir. La raison en est que les capitaux n'aiment pas à s'immobiliser ; ils vont là où il y a un marché facile, toujours ouvert, qui leur permettra de se dégager, de redevenir libres aussitôt qu'ils le voudront. Avec un droit de 6 pour 100 qui frappe chaque transmission d'immeuble, quand on a une fois acheté une terre ou une maison, on ne trouve pas aisément à s'en défaire ; les

transactions sont rares. Voilà le grand inconvénient du droit de mutation. Il en a un autre, c'est d'encourager la fraude. Cette fraude est considérable. Comme le droit à percevoir résulte d'une déclaration dont le contrôle est plus ou moins difficile et toujours vexatoire, beaucoup de gens ne se font aucun scrupule de tromper le fisc en portant au contrat un prix autre que le prix réel. Si celui-ci est de 1,500 francs, on déclare 1,000, et le trésor perd ainsi le tiers de ses droits. Tout le monde connaît la fraude, et les agens du fisc ne l'ignorent point; mais ils la tolèrent, parce qu'ils ne savent comment l'empêcher, et qu'elle tient à l'élévation même de l'impôt : il y a une connivence tacite pour le ramener à un taux plus modéré. C'est là un mauvais moyen. Il ne profite qu'aux gens peu délicats; ceux qui sont de bonne foi paient le droit tout entier, seulement ils s'abstiennent autant que possible des transactions qui y donnent lieu.

Cette taxe est encore mauvaise et anti-économique, parce qu'elle frappe celui qu'elle devrait épargner. En apparence, elle pèse sur l'acquéreur; en réalité, c'est le vendeur qu'elle atteint, car elle est déduite du prix qu'il doit recevoir, et comme on vend souvent par besoin pour faire face à des charges, il s'ensuit que c'est le moins riche qui paie la taxe. Ici vraiment l'on peut dire que l'impôt est proportionnel, non à l'aisance, mais à la gêne. Aussi est-il condamné par tous les bons esprits, et il n'est maintenu que parce qu'il rapporte près de 120 millions dont on ne peut pas se passer. Pour faire quelque chose d'efficace en faveur des transactions, il faudrait réduire le droit de mutation au moins de moitié, le mettre à 3 pour 100. A ce taux, on pourrait espérer qu'au bout de quelque temps, avec un plus grand nombre de transactions et des déclarations plus sincères, on arriverait à regagner ce qu'on aurait abandonné. C'est ce qui a lieu pour tous les dégrèvemens faits avec intelligence, qui sont réellement utiles; mais il faudrait pouvoir attendre, et nous n'en sommes pas là. Au reste l'administration elle-même a si bien senti que le droit de transmission à 6 pour 100 était excessif, qu'elle l'a diminué des deux tiers en ce qui concerne les aliénations du domaine public, des forêts de l'état par exemple; elle l'a mis à 2 pour 100. Pourquoi cette distinction? Pourquoi ce qui est bon pour l'état ne le serait-il pas pour les particuliers? L'intérêt du fisc est le même dans les deux cas. Si d'une part, en réduisant le droit lorsqu'il agit comme vendeur, il espère avoir un prix plus élevé, de l'autre, en facilitant les transactions entre particuliers, il travaille au développement de la richesse publique, dont il est le premier à profiter. Il faut bien qu'il y ait quelque chose de très anormal dans cet impôt, car on ne le rencontre nulle

part à un taux aussi fort que chez nous. Dans les grands pays qui ont la meilleure comptabilité financière, en Angleterre, il n'existe pas; il est remplacé pour tous les baux et actes de vente par un droit de timbre équivalent à 1/2 pour 100. En Prusse, c'est un droit de timbre également qui frappe les mutations; il est de 1 pour 100. On a compris partout qu'imposer les transactions sur immeubles à un taux excessif était un mauvais moyen de se procurer des ressources; on y perd plus qu'on n'y gagne.

En Angleterre, depuis un certain nombre d'années, on a beaucoup diminué les taxes de consommation. Le chiffre des réductions n'est pas moindre de 25 millions de liv. sterl., soit de 625 millions de francs; mais comment les a-t-on diminuées? Est-ce en vertu d'une théorie? A-t-on déclaré que ces taxes n'étaient pas bonnes, et qu'il y avait lieu de les remplacer par d'autres, par des contributions directes? Non certes; on a tout simplement appliqué à les réduire les excédans de budget qu'on réalisait chaque année; et, ces taxes étant les plus nombreuses et les plus lourdes, atteignant des choses de première nécessité qui ne sont pas imposées chez nous, telles que le pain et la viande, elles ont été tout naturellement les premières à profiter de ces excédans. On a si peu agi en vertu d'une théorie, qu'aujourd'hui encore, malgré les diminutions qui ont eu lieu, les taxes indirectes fournissent les trois quarts du budget anglais. Si on dit qu'elles coûtent plus à percevoir que les impôts directs, l'exemple de l'Angleterre est encore là pour nous montrer qu'il est possible sous ce rapport de faire beaucoup d'améliorations. Les Anglais perçoivent aujourd'hui l'ensemble de leurs contributions indirectes avec une dépense de 5 pour 100, tandis que le même service chez nous revient à 12 pour 100. Pourquoi n'arriverions-nous pas au même résultat? Nous avons en France une administration trop coûteuse, et, en ce qui touche la perception des impôts notamment, on pourra, quand on le voudra, réaliser beaucoup d'économies. Il y a dans les états-majors des rouages qui sont devenus inutiles; on pourrait les supprimer sans inconvénient pour le service.

On fait enfin une dernière objection : on reconnaît les facilités que donnent les taxes indirectes pour arriver à percevoir de grosses sommes; mais on les repousse par cela même, à cause de l'abus qui peut en résulter. Il n'est pas bon, dit-on, que les peuples ne sentent pas le poids des taxes qui pèsent sur eux; plus ils les sentiront, plus ils seront désireux de voir réaliser des économies. L'argent le plus mal employé est celui qui est entre les mains de l'état, et le moins qu'on puisse lui en laisser est toujours le mieux pour les intérêts économiques du pays. En outre il peut s'en servir pour des

usages funestes, contraires à la liberté des citoyens, ou pour faire la guerre dans des intérêts purement personnels. Il y a du vrai dans cette idée; mais il y a aussi de l'exagération. On traite trop l'état en ennemi de la société, comme s'il ne devait jamais rien faire d'avantageux pour elle. En définitive, c'est lui qui la représente, qui est chargé de ses intérêts généraux, et à mesure que la société devient plus riche, elle a des besoins plus étendus; il lui faut plus de routes, plus de chemins de fer, des ports en meilleur état, une dotation plus large pour l'instruction publique, des encouragemens plus nombreux pour les découvertes scientifiques; il lui faut enfin les mille choses que le progrès et la civilisation comportent, qui n'étaient pas nécessaires hier, et qui le sont aujourd'hui. Il est bon que, pour faire face à tous ces besoins, l'état ait sa part dans la plus-value de la richesse. Il peut en abuser sans doute, mais il peut aussi en faire un très bon usage. Quelle réduction d'impôts vaudrait, pour le développement de la richesse et l'élévation du niveau moral, une dépense affectée à l'amélioration des routes et à l'extension de l'instruction publique? C'est aux citoyens à veiller sur le bon emploi de leurs deniers, à faire qu'on leur donne toujours une destination utile. Il ne faudrait pas, pour empêcher un abus, priver l'état de la meilleure manière de se procurer des ressources.

En résumé, nous devons non-seulement garder nos taxes indirectes, mais en faire la principale base des surtaxes à établir, car elles peuvent les supporter sans qu'il en résulte un trouble profond dans notre économie sociale. On y est habitué, tous les rapports sont établis en conséquence. Avec elles, on sait sur quoi l'on peut compter, on est en mesure de calculer d'avance ce qu'elles rapporteront, tandis qu'avec des taxes nouvelles on se jette dans l'inconnu, et on peut éprouver de cruels mécomptes. C'est ici le cas de répéter le mot si justement célèbre et si prophétique adressé naguère par M. Thiers aux hommes de l'empire : « Il n'y a plus une faute à commettre. » En effet, la faute ici pourrait ruiner nos finances, nous mettre à jamais dans l'impossibilité d'équilibrer nos budgets. Toutefois, si les taxes indirectes sont destinées à nous donner la plus grosse partie des ressources extraordinaires dont nous allons avoir besoin, elles ne peuvent nous les fournir toutes. Les charges supplémentaires vont être trop considérables, et ce n'est pas une seule branche du revenu public qui peut y faire face. Il faut chercher ailleurs, examiner si parmi les autres impôts il y en a qui soient susceptibles d'augmentation, ou si on ne pourrait pas malgré tout en essayer de nouveaux sans trop d'inconvénient pour la richesse publique. Ce sera l'objet d'un prochain travail.

VICTOR BONNET.

LES
GAZ NATURELS
DES APENNINS ET DE LA TOSCANE

Lorsqu'on enfonce l'extrémité d'un bâton dans la boue d'un marécage ou d'un fossé fangeux, on voit ordinairement s'échapper aussitôt du point touché une multitude de bulles de gaz qui viennent crever à la surface de l'eau. Ces bulles doivent leur origine à une décomposition incessante de matières végétales; elles se forment peu à peu à mesure que s'opère la putréfaction paludéenne. Nulle élévation de température sensible, nul phénomène violent n'en accompagne la production, et l'agitation qu'on imprime accidentellement ou à dessein au dépôt vaseux qui les renferme ne fait qu'en faciliter la mise en liberté. Le travail qui leur donne naissance est incessant et énergique, mais il s'opère lentement et silencieusement; c'est une de ces actions de fermentation que la nature accomplit avec mystère, et que l'on ne devine guère qu'après l'accomplissement des transformations subies par les substances qui en sont l'objet. D'après cela, ne semble-t-il pas téméraire de supposer qu'il puisse exister la moindre analogie entre la cause de phénomènes d'apparence si modeste, si calmes dans leur développement, et celle des terribles manifestations dont les volcans sont le siége? Comment imaginer que la force qui agit dans l'altération spontanée de la fange d'un bourbier soit essentiellement identique dans son principe à la puissance immense qui fait éclater le sol au moment des éruptions et en projette les débris dans les airs, qui lance jusqu'aux nuages d'épaisses colonnes d'eau

vaporisée, et qui vomit des fleuves de lave incandescente arrachée aux entrailles de la terre?

Cependant, depuis un siècle, beaucoup de géologues et de physiciens ont été, sans se l'avouer peut-être explicitement, partisans d'une théorie qui implique cette étrange assimilation. Pour avoir séduit tant d'intelligences élevées, pour entraîner encore un grand nombre d'hommes versés dans la connaissance des sciences naturelles, une opinion qui semble d'abord aussi paradoxale doit reposer sur des fondemens sérieux, et en effet, le point capital qui lui sert de base, c'est l'existence de toute une classe de phénomènes naturels intermédiaires entre les grandioses manifestations des volcans et la paisible évolution du gaz des marécages. Dans presque toutes les régions volcaniques, même dans des contrées quelquefois très éloignées des points où se révèle l'action des feux souterrains, au milieu de terrains stratifiés anciens ou récens pour la formation desquels l'eau semble avoir joué un rôle exclusif, on voit se produire des dégagemens spontanés de gaz complexes dont les élémens se retrouvent à la fois, en des proportions diverses, dans le gaz qui s'échappe de la boue des marais et dans celui qui fait bouillonner la lave étincelante des cratères.

Ces effluves gazeuses naturelles se présentent dans les conditions les plus variées. Aussi les a-t-on désignées par différentes dénominations qui en caractérisent les principaux aspects. Lorsque le gaz sort au milieu d'un terrain sec et pierreux, qu'il est assez abondant et assez riche en principes combustibles pour s'éteindre difficilement après avoir été enflammé, le lieu où il vient brûler ainsi est appelé *terrain ardent*. Si les orifices qui l'amènent au dehors donnent en même temps issue à une source d'eau douce ou minérale, et si les bulles qui éclatent à la surface de l'eau sont encore susceptibles de brûler, la source prend le nom de *fontaine ardente*. Si le gaz jaillit au milieu d'un sol argileux, et s'il arrive accompagné d'une petite quantité d'eau boueuse et salée, l'emplacement de son foyer d'émission se nomme *salze* ou *salinelle*. Enfin lorsqu'au lieu de se dégager à froid il sort à une haute température au milieu d'un jet rapide de vapeur d'eau, on a ce qu'on appelle un *suffione*.

La Haute-Italie comprend une région dans laquelle on peut observer toutes ces modifications diverses des évens naturels. Dans une suite de localités distribuées sur le versant septentrional des Apennins, le long d'une zone qui s'étend jusque dans l'Émilie, se voient des sources de gaz combustible à basse température, et un peu plus au sud, en Toscane, on rencontre un district où le sol est criblé d'ouvertures et de crevasses par lesquelles des gaz et de la vapeur d'eau s'échappent en sifflant, soit du sein de terrains arides, soit du milieu de petits lacs d'eau bouillante.

La plupart des voyageurs qui parcourent ce pays, préoccupés exclusivement du désir d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art accumulés dans les villes, négligent ordinairement de visiter les lieux qui sont le siége de ces merveilleux phénomènes. Ceux qui tiennent le plus à faire l'ascension du Vésuve, ou l'excursion des champs phlégréens, ne songent même pas à jeter en passant un coup d'œil rapide sur les terrains ardens, les salzes et les fontaines ardentes des Apennins, non plus que sur les *suffioni* de la Toscane. En décrivant brièvement quelques-uns de ces types d'émanations gazeuses qu'il m'a été donné de visiter et d'étudier il y a peu de temps, je voudrais ramener l'attention sur ces faits et montrer qu'ils sont dignes au plus haut degré d'exciter l'intérêt. Ils sont du reste curieux non moins par la singularité des conditions physiques de leur développement que par l'importance des débats qu'ils ont soulevés et par la haute valeur scientifique des deux hommes de génie, Spallanzani et Volta, qui ont pris la part la plus active à ces luttes pacifiques. Les gaz des dégagemens naturels sont-ils assimilables à ceux qui se développent dans les marais? Nous verrons Volta répondre affirmativement, imaginer des expériences variées, inventer d'ingénieux appareils pour démontrer la réalité du fait. Nous aurons d'autre part à rappeler les recherches entreprises par Spallanzani, ses observations attentives, ses efforts pour soutenir une théorie directement opposée à celle de Volta, et prouver la nature purement inorganique des gaz en question.

I.

A peu de distance du point où la route carrossable qui conduit de Bologne à Florence franchit la crête des Apennins, on rencontre sur le bord du chemin un pauvre village connu sous le nom de Pietra-Mala, composé de quelques masures et d'une grande auberge autrefois fort achalandée, mais devenue presque déserte depuis l'ouverture du chemin de fer qui traverse les Apennins à quelques milles de là. De Bologne à Pietra-Mala, la route est fort accidentée, les montées sont longues et ardues, les voitures ne les gravissent qu'à l'aide de renforts fournis par de lourds attelages de grands bœufs à poil grisâtre. Aussi, en partant le matin de Bologne, bien que la distance ne dépasse pas trente milles, on n'arrive guère à Pietra-Mala qu'à la tombée de la nuit. Alors, quand l'obscurité est assez prononcée, on voit briller à gauche du chemin deux feux jaunâtres qui ondulent au souffle du vent. Ces feux sont dus à l'inflammation de gaz combustibles qui s'échappent sponta-

nément en cet endroit par les fissures d'un sol rocailleux et dénudé, et qui caractérisent ce que l'on appelle un terrain ardent. A l'époque où la route était très fréquentée, les voyageurs s'arrêtaient ordinairement en grand nombre à Pietra-Mala pour y prendre quelques heures de repos et pour voir de près les foyers naturels. De brillans équipages ont stationné souvent aux portes de l'auberge, des notabilités politiques en ont occupé les appartemens; mais aujourd'hui le souvenir de tous les grands personnages qui ont passé dans cette maison est à peu près effacé : l'hôtellerie de Pietra-Mala ne restera célèbre que grâce au séjour que Volta y fit en 1780, et aux expériences qu'il y entreprit pour démontrer la nature gazeuse des émanations du terrain ardent voisin. La chambre qu'habita le savant physicien, et qu'il transforma pendant quelques jours en un laboratoire de chimie, mériterait d'être visitée avec un religieux respect, car les expériences qu'il y a effectuées sont pour ainsi dire la consécration de toutes les œuvres de cet homme de génie, qui a inventé l'électrophore, l'électroscope condensateur, l'eudiomètre, et découvert la composition du gaz des marais. La description du terrain ardent de Pietra-Mala va nous amener tout naturellement à raconter l'histoire du séjour de Volta en ce lieu, les travaux auxquels il s'y livra sur place, et les expériences préliminaires qui avaient déterminé son voyage. Ses premières recherches scientifiques avaient porté sur l'électricité. Désireux de remplacer la machine électrique, instrument volumineux et d'un prix élevé, par un appareil plus simple et moins cher, il avait été conduit à inventer l'électrophore. Curieux de déterminer la quantité variable d'électricité qui se trouve dans l'air, il avait construit l'électroscope condensateur. Ayant répété dans son cours les expériences passablement confuses de Galvani sur les mouvemens développés par le contact des métaux avec les muscles et les nerfs des grenouilles, il avait imaginé la pile, et fait ainsi peut-être la plus belle et sans contredit une des plus fructueuses inventions de nos temps modernes. Toutefois, malgré l'importance de ses découvertes relatives à l'électricité, Volta était loin de se borner exclusivement à cette partie de la physique. Les problèmes discutés par les autres savans de son temps excitaient toujours son attention : c'est ainsi qu'à la suite d'une lettre de son ami Guiseppe Campi et d'entretiens qu'il eut avec lui, il fut amené à s'occuper d'études chimiques sur la nature des gaz combustibles naturels. Guiseppe Campi lui ayant raconté que sur les bords du Lambron il existait un dégagement de bulles gazeuses qui prenaient feu au contact d'un corps enflammé, Volta, vivement intéressé par ce récit, résolut aussitôt d'entreprendre l'étude du phénomène en question, bien qu'il appartînt plus spécia-

lement à l'histoire naturelle, c'est-à-dire à une branche de science étrangère à celle dont il s'était particulièrement occupé jusqu'alors. Les premières lignes de la lettre dans laquelle il annonça quelques mois plus tard à Campi la découverte du gaz des marais portent l'empreinte des préoccupations qui ne l'avaient pas quitté depuis leur rencontre. « Vous vous souvenez, dit-il, des dissertations et des conjectures sans fin que nous avons faites sur la question si intéressante et de plus en plus merveilleuse de la diversité des espèces d'air et particulièrement de celui que vous avez découvert sur les bords du Lambron (1). » Il lui rappelle le projet qu'ils avaient formé d'étudier de concert la nature de l'air inflammable de cette localité, le sol du lieu de dégagement et l'eau traversée par les bulles; il lui exprime en termes touchans le chagrin qu'il avait eu plus tard d'être obligé de renoncer à sa collaboration et à l'excursion qu'ils avaient le dessein d'exécuter ensemble; enfin il lui annonce, avec une modestie égale à sa science, que les idées qui lui ont été suggérées dans leurs conversations l'ont amené, avec moins de dépenses et de difficultés qu'il ne le croyait, à des résultats inattendus et non moins remarquables que ceux qu'ils avaient espérés. Il s'agit en effet de la découverte du gaz des marais. « Que direz-vous, dit Volta, si je vous apprends que j'ai trouvé et recueilli de l'air inflammable en d'autres points que ceux où je me proposais d'aller dans le courant de l'automne, et même très près de ma maison, — si je vous dis que partout où je me trouve, que j'aille à droite ou à gauche, j'ai toujours bien peu de pas à faire pour cela, car la terre et l'eau me fournissent de l'air inflammable, bel et bien préparé, en telle quantité que je le désire? » Il raconte ensuite que, dans tous les endroits fangeux, il suffit d'agiter la vase avec un bâton pour obtenir un dégagement de bulles que l'on peut recueillir facilement en plaçant au-dessus un flacon plein d'eau et renversé de telle sorte que le goulot soit immergé. Il a fréquemment rapporté chez lui des flacons ainsi remplis de gaz, en ayant la précaution de les boucher hermétiquement; puis une fois rentré dans son laboratoire, il a débouché les

(1) Pour désigner le lieu du dégagement de gaz naturel, Volta emprunte à Redi les vers suivans, dont la grâce ne pourrait être que bien incomplétement reproduite par une traduction française, et dont le parfum littéraire n'ôte rien à la haute valeur scientifique du mémoire en tête duquel ils sont écrits. Le lieu du dégagement est, dit Volta, voisin

« Del bel colle
Cui baccia il Lambro il piede,
Ed a cui Columbano il nome diede
Ove le viti in lascivetti intrichi
Sposate sono in vece d'olmi a fichi. »

(Redi Ditir.

flacons, il a introduit de l'eau versée lentement, le gaz a été ainsi expulsé peu à peu, et, en approchant du goulot une allumette enflammée, il a obtenu des jets de flamme jaunâtre doués d'un pouvoir éclairant considérable.

Mais ce n'était pas assez d'avoir démontré la combustibilité du gaz des marécages; il s'agissait de déterminer la nature des corps qui en faisaient partie intégrante. C'est alors que se révèle tout le génie de Volta; il imagine de brûler le gaz, objet de son étude, en présence d'un volume d'air atmosphérique limité, ou mieux encore d'un volume connu d'oxygène, gaz dont Lavoisier avait récemment fait connaître les propriétés et le mode de préparation. Il suppose avec raison que la connaissance des produits d'une combustion ainsi effectuée lui fournira des indications positives sur la question qu'il s'est proposé de résoudre. Dans cette expérience, il faut éviter l'approche de l'allumette ou de la bougie allumée dont on se sert habituellement pour produire l'inflammation des gaz combustibles, car tout corps enflammé donne lui-même en brûlant des produits qui rendraient incertains les résultats obtenus. La combustion doit donc être opérée en vase clos, et dans ces conditions il semble qu'on ne puisse plus produire l'inflammation du gaz; mais Volta lève la difficulté. Ses travaux sur l'électricité lui ont appris qu'une étincelle électrique passant au milieu d'un mélange gazeux susceptible de brûler en détermine la combustion. Il suffit donc, pour résoudre le problème, d'employer un flacon dont les parois soient traversées par deux pièces métalliques terminées à l'intérieur par des boutons entre lesquels on puisse faire jaillir l'étincelle. Cet appareil si simple en théorie reçut de Volta le nom d'*eudiomètre;* il fallut lui donner une forme cylindrique, des parois d'une épaisseur considérable, car la violence des explosions dues à l'inflammation des mélanges détonans qu'on y renferme est telle, que sans ces précautions l'instrument volerait en éclats à la première expérience. Sauf quelques perfectionnemens qui ont été apportés plus tard dans la construction de cet appareil, on le trouve encore aujourd'hui dans tous les laboratoires de chimie, où il rend les plus grands services. Volta l'employa pour l'étude du gaz des marais, et bientôt il reconnut que ce gaz donnait en brûlant de l'eau et de l'acide carbonique, c'est-à-dire les deux produits que fournit la combustion de l'hydrogène et celle du charbon. Le gaz en question était donc une combinaison de ces deux corps, ce que les chimistes ont appelé un carbure d'hydrogène. Quelle ne dut pas être la surprise et l'admiration de Volta en constatant qu'il existait une forte proportion de carbone dans une matière aussi subtile et aussi transparente que l'air inflammable des marais! Lorsqu'il fit cette décou-

verte, il eut sans doute une de ces joies profondes que les savans connaissent seuls, et qui les paient en un instant de toutes leurs peines.

Ces expériences une fois terminées, Volta ne s'en tint pas là. Passant du domaine de l'observation à celui de la théorie, et partant de ce fait incontestable que le gaz qui s'échappe du fond des marais y provient d'une décomposition de matières végétales, il n'hésita point à croire que, partout où le carbure d'hydrogène nouvellement découvert par lui se rencontrait dans la nature, le mode de production de ce gaz était toujours le même. En un mot, il affirma que dans tous les cas le gaz qu'il désignait sous le nom d'*air inflammable* était dû à une altération lente ou rapide de matières organiques, et que, toutes les fois que la production de cet air était constatée quelque part, il fallait nécessairement supposer près de là, comme cause première du phénomène, la présence de substances végétales en voie de décomposition, alors même que l'existence de pareilles substances ne pourrait être vérifiée directement par l'observation. Avec une telle hypothèse, admise comme une réalité démontrée, Volta expliquait hardiment la constitution de toutes les sources combustibles des Apennins. Dans les points, disait-il, où se révèlent ces émanations, le sol renferme, à des profondeurs inconnues, d'anciens marécages, des tourbières, ou même peut-être des amas de houille enfouis depuis des siècles. N'a-t-on pas vu récemment, ajoutait-il, dans notre contrée des prairies et des champs fertiles, des villages ensevelis sous d'énormes masses de terre, sous des dépôts volumineux d'argile et des blocs de rochers gigantesques détachés du flanc des montagnes? N'est-il pas probable dès lors qu'autrefois des portions importantes de la chaîne des Apennins se sont de même éboulées, et que dans leur chute elles ont recouvert de leurs débris des quantités prodigieuses de matières animales et végétales? Celles-ci se sont décomposées peu à peu, l'air inflammable auquel elles ont donné naissance s'est accumulé dans de vastes cavités souterraines, et actuellement il s'écoule incessamment par d'étroites crevasses des parties superficielles du sol. Volta, qui était, comme nous l'avons dit, essentiellement physicien, et qui par conséquent attachait beaucoup plus d'importance à l'expérimentation qu'à l'observation, ne se doutait pas d'abord des mille petites objections que l'étude locale des sources de gaz combustible allait lui attirer de la part des naturalistes et particulièrement de la part de Spallanzani, le plus célèbre d'entre eux; aussi avait-il la foi la plus vive dans sa théorie. Pourtant il était déjà chaque jour en butte aux critiques des gens du monde, qui lui reprochaient d'être engoué de sa découverte de l'air inflammable, et qui lui ci-

taient sans cesse les terrains ardens, comme des foyers toujours brûlans dans lesquels il n'y avait aucun dégagement de gaz sensible. Pour quelques personnes, ces feux provenaient de la combustion de liquides bitumineux dont le terrain était imprégné; pour d'autres, imbues des idées qui régnaient encore à cette époque, le feu était un des quatre élémens naturels ayant sa réalité matérielle tout aussi positive que l'air, l'eau et la terre; il n'y avait donc pas besoin de supposer l'existence de substances capables de l'entretenir. L'absence de toute matière inflammable visible dans les terrains ardens semblait donner raison aux partisans de cette opinion. Volta se préoccupait particulièrement de les réfuter; c'est ce qui paraît l'avoir décidé à faire en 1780 le voyage de Pietra-Mala, en compagnie de deux de ses amis. « Quelque persuadé que je fusse, dit-il, de la nature des feux de Pietra-Mala, il me restait un scrupule : le plaisir de mettre en relief ma découverte de l'air inflammable pouvait m'avoir séduit; c'est pourquoi je n'étais pas content que je n'eusse donné du fait des preuves incontestables et directes. Bien que je n'eusse pas besoin de ces preuves pour me satisfaire moi-même sur ce point, je les croyais nécessaires pour convaincre les autres, notamment ceux qui, trop attachés à leurs vieux principes et aux idées qu'ils ne peuvent se résoudre à abandonner, sont les ennemis déclarés de toute nouveauté, et ne se rendent qu'à la dernière évidence. Je me proposai donc non-seulement de faire sur place les observations propres à découvrir la présence de l'air inflammable sur le terrain ardent de Pietra-Mala, à déterminer la quantité de cet air qui contribue à la production des phénomènes qu'on y observe; mais je voulus encore démontrer la continuité du dégagement gazeux par les ouvertures du sol, mettre en évidence les circonstances qui le prouvent. »

A peine arrivé à Pietra-Mala et installé tant bien que mal à l'hôtellerie avec ses appareils d'analyse, Volta se fit conduire au terrain ardent par un paysan de la localité. Il semble avoir surtout étudié le principal des deux foyers, situé à environ 2 kilomètres au-dessous du village. La description qu'il en donne dans le mémoire publié au retour de son voyage fournit une image exacte de ce que l'on peut encore y observer aujourd'hui, et le récit de sa première excursion dépeint en même temps avec une bonhomie charmante les impressions du savant physicien à la vue des curieux phénomènes qu'il avait sous les yeux. « Quand je me transportai, dit-il, sur le lieu de la production des gaz, le jour était déjà clair, et le terrain illuminé par le soleil, ce qui fait que les flammes se voyaient à peine; leur chaleur, plutôt que leur clarté, avertissait de leur approche. Je me trouvais avec mes deux com-

pagnons de voyage et le paysan qui nous servait de guide, et nous faisait distinguer chaque centre d'émanations en jetant çà et là des brins de paille, qui prenaient feu à l'instant dans les endroits particulièrement enflammés qui sont comme autant de foyers distincts. Notre curiosité était vivement excitée, et nous ne cessions d'essayer et de sonder pour ainsi dire chaque point, ne nous avançant guère sans avoir fixé la position des jets de feu, qui n'étaient jamais absolument invisibles. Quelquefois nous brûlions nos souliers en nous approchant trop près de l'orifice de sortie d'une flamme; mais, en regardant ensuite avec plus d'attention, nous ne manquions pas de découvrir le feu que nous n'avions pas d'abord aperçu. Les flammes sont çà et là éparses et disséminées dans un espace de quelques toises, sur un terrain découvert, aride et un peu pierreux; on les rencontre notamment sur les points les plus secs. Quelquefois elles changent de place, plus souvent encore de volume, tantôt en largeur et tantôt en hauteur. Ici, elles gagnent du terrain, et plusieurs se réunissent ensemble; là, elles se retirent, se séparent : quelques-unes peuvent disparaître et d'autres grandir au gré des assistans. Pour éteindre les plus petites, il suffit de produire un vent fort, et, quant à celles qui sont plus étendues, il faut, pour les faire disparaître, verser assez d'eau pour couvrir tout le champ du dégagement. On peut encore accumuler de la terre, la piétiner, la comprimer, de manière que le passage du gaz sous-jacent ne s'opère plus facilement. Le gaz retenu ainsi sort en plus grande quantité par d'autres orifices voisins, et y forme autant de foyers où la flamme s'élève plus haut. En somme, à mesure que quelques jets sont supprimés, l'activité des autres augmente. Je restai longtemps à répéter, à varier ces épreuves, prenant surtout plaisir à faire jaillir la flamme plus haut à diverses reprises en battant des pieds et en pesant sur le sol autour de quelques-uns des jets... Afin de rendre plus sensible encore le dégagement d'air inflammable dont je supposais l'existence sur le terrain en question, je m'avisai de répandre des brins de paille sur les points où la terre me paraissait plus légère et soulevée, particulièrement aux endroits où j'avais un moment auparavant éteint la flamme en produisant un vent fort; j'eus la satisfaction de voir ces fragmens de paille et autres menus objets secoués et entraînés par le souffle de l'air qui sortait du sol. Il ne me restait plus pour complément de preuve qu'à recueillir cet air même, et à voir s'il était réellement susceptible de brûler. A cette fin, je fis creuser de petites excavations précisément dans les lieux occupés par les flammes, et, en les remplissant d'eau, le feu se trouva naturellement éteint. On vit alors, comme je l'avais prédit, jaillir de nombreuses bulles de gaz;

pour les rendre plus grosses et plus fréquentes, je me mis avec un bâton à remuer la terre en tenant pour recueillir le gaz une bouteille pleine d'eau renversée, le goulot plongé dans l'eau et muni d'un entonnoir à la manière ordinaire. A l'aide d'un semblable artifice, je réussis à transporter une quantité suffisante de cet air inflammable à notre hôtellerie de Pietra-Mala, où je fis l'épreuve de le brûler en présence de ces mêmes personnes qui avaient été avec moi sur le lieu, qui m'avaient aidé à recueillir le gaz, et qui avaient assisté aux autres expériences. La flamme de cet air se montra longue et azurée, tout à fait semblable à celle de l'air inflammable des marais. »

Volta poursuivit ensuite ses recherches en faisant avec l'eudiomètre des expériences d'analyse chimique qui mirent en évidence l'identité presque absolue du gaz du terrain ardent et de l'air inflammable des marais. Le même carbure d'hydrogène était l'élément presque exclusif du mélange gazeux dégagé dans les deux cas. Dès lors il crut sa démonstration complète; les gaz développés étant les mêmes, la cause qui les engendrait ne pouvait être différente. Il faut avouer pourtant que cette dernière conclusion était bien hasardée, et que, pour être prouvée avec certitude, elle aurait eu besoin d'être appuyée par d'autres preuves empruntées à l'observation directe; mais Volta ne paraît pas s'en être inquiété. C'est à peine s'il jette un coup d'œil sur le terrain de Pietra-Mala et sur les roches qui le composent; il ne cherche pas même si quelque chose dans la disposition des couches peut rendre vraisemblable un enfouissement de matières organiques tel que celui qu'il a supposé. Il est si bien persuadé que les exhalations inflammables du terrain ardent sont entièrement de nature gazeuse, qu'il nie résolûment, sans s'être livré au plus simple examen, l'existence des matières bitumineuses volatiles qui imprègnent le sol sur le lieu du dégagement, et qui y sont amenées des profondeurs de la terre en même temps que le gaz. Autant les expériences qu'il fait comme physicien et comme chimiste sont remarquables et positives, autant ses observations comme naturaliste sont incomplètes. Ses études sur l'état et la composition chimique des produits gazeux du terrain ardent ne laissent rien à désirer; mais l'assimilation absolue établie entre ces émanations et celles qui s'échappent du fond des marais n'est nullement justifiée par les résultats de son travail.

Un terrain ardent, tout aussi connu en Italie que celui de Pietra-Mala, s'observe à quelques milles plus loin vers l'ouest, au-dessus de la petite ville de Porretta, sur le même versant de l'Apennin. C'est à Porretta que commence le col dans lequel s'engage le chemin de fer qui va de Bologne à Florence. Des sources minérales

abondantes, dont nous aurons à parler plus loin à cause des gaz qui les accompagnent, ont donné de tout temps un certain renom à cette bourgade, isolée naguère au cœur de la montagne, mais qui tend à prendre un certain développement depuis l'établissement de la voie ferrée. Séparée de Florence et de Bologne seulement par un trajet de quelques heures, entourée pendant l'été de délicieux ombrages et rafraîchie par la brise des monts qui la dominent et l'abritent, elle est devenue dans la saison chaude un rendez-vous de plaisir pour la haute société italienne, et l'on dit en outre qu'elle est pendant plusieurs mois, chaque année, un foyer d'intrigues politiques; mais ce n'est pas à ce point de vue qu'elle doit nous intéresser.

Le terrain ardent qui l'avoisine est situé au sommet d'un monticule escarpé au pied duquel est bâtie Porretta, et qui porte le nom de Sasso-Cardo. Le gaz s'y échappe des interstices d'un massif de grès dénudé. Quatre ou cinq jets assez abondans y sont disséminés dans un espace de quelques mètres carrés. Les plus faibles, une fois allumés, sont facilement éteints par le vent; le plus considérable résiste davantage, et ne cède qu'au souffle des tempêtes. Pour l'éteindre artificiellement, il faut apporter de l'eau et en recouvrir complétement les orifices de sortie du fluide combustible, ce qui ne laisse pas que de présenter quelques difficultés à cause des inégalités du sol et de la tendance du gaz à fuir partout où il ne trouve pas la mince nappe de liquide qu'on l'oblige à traverser. Du reste même nature d'émanations qu'à Pietra-Mala.

En continuant à suivre la crête des Apennins vers l'ouest, on rencontre d'autres terrains ardens plus développés encore et illustrés comme ceux de Pietra-Mala par les travaux d'un homme de génie. Ce sont ceux du district de Barigazzo, village situé presque sur la cime des Apennins, au point où la route de Modène à Pistoïa franchit la montagne. En 1789, Spallanzani, dans le cours de son mémorable voyage scientifique, vint consacrer plusieurs jours à l'étude des feux naturels de ce district. Ennemi des idées de Volta sur la similitude d'origine du gaz des marécages avec ceux des terrains ardens, il voulut combattre cette théorie par des observations précises sur le terrain et en se servant des moyens d'analyse chimique introduits récemment dans la science. Muni de l'eudiomètre et de l'outillage ordinaire d'un véritable laboratoire de chimie, il s'installa pour quelque temps dans l'hôtellerie de Barigazzo, s'occupant non-seulement de la nature des fluides qui alimentaient les feux des terrains ardens du voisinage, mais encore de la disposition du sol qui les produisait et du rapport qui existe entre l'intensité du feu et les conditions variables de l'atmosphère. Le principal feu na-

turel de la région se trouvait auprès du village même, sur le penchant du coteau qui termine la crête de la montagne. Aussi étendu et plus actif encore que celui de Pietra-Mala, il était un objet de craintes superstitieuses pour les habitans du pays. Spallanzani, à force d'instances et probablement aussi à prix d'argent, finit par déterminer quelques ouvriers du village à venir l'aider dans son travail. Les flammes sortaient par une multitude de petits orifices disséminés au milieu de roches rougies et jaunies par une longue calcination, et couvraient un large espace; on n'en approchait qu'avec peine. Les jets les plus faibles pouvaient à la vérité être éteints par l'action d'un vent fort, et Spallanzani raconte comment il y réussissait facilement en agitant son large chapeau de feutre; mais la flamme des jets les plus abondans ne put être étouffée qu'en formant une sorte de bassin artificiel sur le terrain du dégagement gazeux et en y dirigeant l'eau d'un ruisseau qui coulait près de là. Une fois cette opération préliminaire effectuée, le gaz fut recueilli par la méthode ordinaire et transporté dans des flacons bien bouchés jusqu'à l'hôtellerie pour y être analysé. Spallanzani fit ensuite creuser une tranchée profonde afin de suivre jusqu'à une certaine distance la direction des canaux souterrains qui amenaient le gaz au dehors; il vit non sans surprise qu'au lieu de s'enfoncer verticalement, ils se dirigeaient vers la partie centrale de la montagne. Enfin il reconnut, par une série d'observations suivies, que l'intensité et la hauteur des flammes augmentaient par les temps chauds et pluvieux, c'est-à-dire en général quand la pression barométrique diminuait.

Les expériences du savant naturaliste ont porté non-seulement sur les gaz de Barigazzo, mais encore sur ceux de Bocca-Suolo, village situé sur l'autre versant des Apennins (1). Le terrain ardent de Bocca-Suolo présente quatre foyers distincts distribués sur une même ligne, à des distances inégales, sur une longueur d'environ 100 mètres. L'emplacement de ces feux se trouve au milieu des champs cultivés, dans un terrain pierreux d'un demi-hectare environ complétement dénudé et bouleversé par les éboulemens; ils sont peu actifs et n'offrent rien de particulier. Il y a presque identité de composition entre les émanations de ce terrain ardent et celles de Barigazzo, de Pietra-Mala et de Porretta; dans toutes domine le carbure d'hydrogène découvert par Volta. Les divers ter-

(1) Bocca-Suolo n'est pas à plus de 7 ou 8 kilomètres de Barigazzo, mais le passage de la crête qui sépare les deux villages est difficile pendant une grande partie de l'année à cause de la neige épaisse qui recouvre la montagne jusqu'à la fin de mai. Le long de ce parcours, la marche est excessivement pénible, car, dès que le soleil commence à s'élever sur l'horizon, la neige se ramollit à la surface, et l'on s'enfonce profondément à chaque pas.

rains ardens échelonnés le long des Apennins, de Pietra-Mala à Bocca-Suolo, présentent donc entre eux sous tous les rapports la ressemblance la plus complète; mais ce fait ne démontre rien de positif ni en faveur de la théorie de Volta, ni en faveur de celle de Spallanzani. Ces deux grands adversaires, dignes l'un de l'autre, ont laissé incertaine l'issue du combat qu'ils avaient engagé. Ajoutons que, si dans cette lutte Volta s'est montré imparfait comme naturaliste, Spallanzani l'a été plus encore comme chimiste. Les expériences faites à Barigazzo sont postérieures de treize ans à la découverte du gaz des marais, Spallanzani possédait le puissant moyen d'analyse imaginé par Volta, et malgré cela il maniait mal l'eudiomètre. Il finit par croire que le gaz des marais n'était autre chose que de l'hydrogène libre souillé par une certaine quantité de vapeurs d'un liquide carburé très volatil. On peut donc, sans craindre de nuire à l'éclat qui environne des noms comme ceux de Volta et de Spallanzani, reconnaître que, si ces deux savans ont imprimé dans leur discussion à propos des terrains ardens, comme dans toutes leurs œuvres, le cachet de leur génie, ils ont laissé néanmoins apercevoir certaines imperfections auxquelles les natures les mieux douées ne peuvent échapper.

Pendant son séjour à Barigazzo, Spallanzani fit connaissance avec un propriétaire intelligent du pays nommé Turini, et le détermina à installer un four à chaux sur la bouche de sortie des feux qu'il venait d'étudier. Turini suivit son conseil, fabriqua de la chaux vive en se servant de la chaleur que le terrain lui donnait gratuitement, et depuis lors cette exploitation si fructueuse n'a pas été abandonnée. Quand nous avons visité ce lieu au mois de mai 1869, la fabrication de la chaux était interrompue depuis quelques semaines. Le gaz se dégageait non-seulement du fond, mais des interstices des murs qui forment les parois latérales de la construction. Nous avons éteint les flammes en faisant jeter dans l'intérieur du four une grande quantité de neige, puis nous y sommes entrés pour y recueillir le gaz. A peine notre opération était-elle terminée, que le fluide combustible se rallumait avec une violente explosion au contact des pierres encore incandescentes de la muraille.

II.

Dans chacune des localités où nous avons reconnu l'existence de terrains ardens, il y a certains dégagemens gazeux qui, au lieu de se produire à sec, s'opèrent au milieu de nappes d'eau, et donnent ainsi naissance à des fontaines ardentes. A Pietra-Mala, une

source abondante d'eau limpide et froide, traversée par des bulles nombreuses de gaz combustible, se voit à 2 kilomètres environ du terrain ardent, de l'autre côté du village. Le bouillonnement de l'eau produit par la sortie des bulles est tellement continu, que celles-ci, une fois allumées, communiquent le feu à celles qui les suivent, et la flamme persiste souvent pendant un temps assez long. On sent en ce lieu une forte odeur de pétrole, ce qui prouve que le gaz dégagé est, comme celui du terrain ardent du même district, accompagné de vapeurs de carbures d'hydrogène liquides.

A Porretta, les sources minérales, au nombre de sept, sont toutes de véritables fontaines ardentes, car l'eau qu'elles fournissent arrive à la surface du sol en même temps que d'abondans dégagemens de gaz. Cinq de ces sources jaillissent au pied même du mont Sasso-Cardo. L'eau qui en provient sort à des températures comprises entre 30 et 38°,5; elle est à la fois alcaline et salée. Pendant l'hiver, on laisse le gaz et l'eau s'échapper par les mêmes conduits; mais durant la saison des bains on adopte une disposition ingénieuse qui permet la séparation du gaz et du liquide : l'eau minérale vient remplir les baignoires, et le gaz se rend dans un gazomètre, d'où il est distribué par des tuyaux dans les diverses parties de l'établissement qu'il est destiné à éclairer. La séparation que l'on établit ainsi artificiellement est l'image fidèle de celle qui s'opère naturellement dans l'intérieur de la colline de Sasso-Cardo. Une même fissure du sol y amène simultanément de l'eau minérale et du gaz combustible; une portion du gaz poursuit sa route verticalement jusqu'à la cime de l'éminence, où elle donne lieu au terrain ardent, l'autre vient avec l'eau jaillir latéralement au bas de l'escarpement et y forme des fontaines ardentes.

Outre les sources minérales, il existe aux environs de Porretta une foule de points où le gaz combustible s'échappe du sol en quantité plus ou moins grande, et quelquefois avec des caractères physiques variables suivant la saison. A Fosso di Bagni, à 3 kilomètres de Porretta, le gaz sort par les fentes d'un rocher au milieu même du lit d'un ruisseau. Au moment des pluies, le ruisseau se gonfle et recouvre le rocher; alors les bulles de gaz sont forcées de traverser l'eau pour se dégager. Dans les temps secs, la roche est à nu; on n'est plus averti de la présence d'une source de gaz que par un léger suintement d'eau sulfurée et par le sifflement dû à la sortie du fluide aériforme.

A Gaggio, village situé dans la montagne à 4 kilomètres au-dessus de Porretta, on trouve un champ argileux traversé de toutes parts par des effluves gazeuses. Quand le terrain est sec, rien n'annonce l'existence d'un pareil phénomène; mais après une pluie on

voit l'eau bouillonner dans les plus petites flaques. Durant l'été, lorsque le champ est couvert de blés déjà mûrs, l'approche d'une seule allumette enflammée suffirait pour propager instantanément l'incendie dans toute l'étendue de la moisson. Enfin il n'est pas rare, dans le district de Porretta, qu'en s'approchant avec un corps allumé de certains endroits où l'on ne soupçonnait pas l'existence d'un dégagement de gaz combustible, on y voie des flammes surgir tout à coup; ainsi il est arrivé qu'en creusant les tunnels du chemin de fer qui traverse les Apennins, des ouvriers ont été victimes d'explosions causées par des dégagemens subits de gaz inflammables mis en liberté par leur travail même.

Les fontaines ardentes sont aussi très répandues dans la contrée de Barigazzo. L'une d'elles, très renommée dans le pays, est située au milieu des prairies, à quelques centaines de mètres au-dessous du village de Barigazzo. Elle est connue sous le nom d'*Orto del Inferno* (jardin de l'enfer), dénomination qu'elle doit évidemment à la terreur inspirée par les flammes qu'on peut y développer en allumant le gaz combustible. Des myriades de bulles s'y dégagent de quelques petites mares d'eau stagnante, ainsi que du fond d'un ruisseau voisin. Dans la saison chaude, alors que l'eau du ruisseau est peu abondante, il arrive souvent que l'inflammation du gaz, excitée en un point, se propage rapidement tout le long du ruisseau et persiste pendant quelque temps.

Une fontaine ardente, non moins remarquable que celle de l'Orto del Inferno, se voit à une petite distance de Monte-Creto, village séparé de Barigazzo par un ravin large et profond couvert sur ses pentes de bois de châtaigniers séculaires. Spallanzani, qui visita ce lieu dans l'été de 1789, en parle dans les termes suivans : « A cinq milles de Barigazzo, à deux de Sestola, existe dans un champ ouvert et cultivé un feu qui n'est connu que des paysans. Le site s'appelle la *Sponda del Gatto* (margelle du chat). C'est un fossé dont le bord est percé de six petits trous : si l'on approche la main de ces trous, on sent un souffle léger; si l'on approche l'oreille, on entend un sifflement. Une chandelle allumée y suscite des flammes. C'est ainsi que j'en fis naître successivement six, mais faibles, azurées et point du tout bruyantes. Sans doute ces trous communiquaient ensemble, puisque, deux étant bouchés, les quatre flammes restantes devinrent plus animées et perdirent une bonne partie de leur azur, qui se changea en rouge blanc; elles durèrent environ une heure, et s'éteignirent d'elles-mêmes. Le bord du fossé qui leur donne issue est composé d'une terre argileuse humide; certainement je ne l'eusse jamais découvert, si deux habitans du lieu ne m'y avaient conduit. C'étaient des maçons de profession; ils me racontèrent

qu'ils avaient songé quelquefois à bâtir là une maison et à placer la cuisine sur le foyer de ces feux pour épargner le bois, mais que le médecin de Sestola les avait détournés de leur idée en prétendant que ces feux venaient de l'enfer : ce bon médecin était probablement du pays de l'Orto del Inferno. Au reste cela ne m'empêcha pas de prendre avec moi une bonne provision de cet air diabolique, qui, soumis dans la suite à l'analyse, se trouva participer en tout à la nature du gaz hydrogène de Barigazzo. »

Au mois de mai 1869, l'aspect de ces lieux était un peu différent de celui que dépeint le récit précédent. Le terrain environnant, au lieu d'être cultivé comme à la fin du siècle dernier, était en friche depuis de longues années et déjà fort dégradé par les pluies. La fonte des neiges y transformait en un lit de torrent le fossé décrit par Spallanzani, et le dégagement de gaz ne s'effectuait plus que par deux orifices distincts, tous les deux placés au fond du cours d'eau. A quelques mètres de là, on avait récemment élevé une petite chapelle et l'on y disposait des tuyaux pour conduire le gaz et le faire brûler devant une image de la madone. Plus près du sommet de la colline, du côté de Monte-Creto, nous avons pu constater encore de petits dégagemens gazeux qui s'opéraient sous une couche épaisse de neige. En prêtant l'oreille, nous entendions le bruit des bulles de gaz qui crevaient probablement au travers de quelques petites flaques d'eau provenant de la fusion de la neige. — Tous ces exemples prouvent surabondamment qu'il n'existe aucune différence essentielle entre les terrains ardens et les fontaines ardentes; ils montrent avec évidence que tel dégagement gazeux peut affecter l'une ou l'autre de ces apparences suivant la saison et le degré d'abondance des eaux.

III.

Quand on descend des hauteurs des Apennins, on rencontre, avant d'atteindre la plaine de la Lombardie, une longue bande de terrain marneux qui s'étend de Plaisance jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Italie, et suit une direction sensiblement parallèle à l'arête montagneuse de la péninsule. Le long de cette zone, il n'existe plus de terrains ardens semblables à ceux de Pietra-Mala, de Porretta et de Barigazzo; mais c'est là qu'on trouve, pour servir au dégagement des gaz inflammables, ces curieux appareils naturels qui ont été désignés sous les noms de *salzes*, de *salinelles*, et dans certains cas sous celui de *volcans boueux*. Le premier que nous allons décrire, celui de Bergullo, mérite à la fois toutes ces dénominations.

Bergullo est un petit village situé dans le district d'Imola. Le chemin qui y conduit à partir de cette ville est tracé au milieu de champs fertiles plantés de mûriers et de vignes. Des prairies artificielles couvrent les coteaux qui s'accentuent de plus en plus à mesure qu'on approche des contre-forts de la chaîne : l'église de Bergullo s'élève sur l'une de ces collines. Dans le vallon contigu serpente un ruisseau fangeux que l'on appelle *Rio-Sanguinario* (ruisseau sanguinaire) à cause de la couleur de ses eaux, et sur les bords duquel on aperçoit plusieurs buttes coniques, de dimensions inégales, formées par de l'argile blanchâtre. Au mois de mai 1869, il y en avait deux principales, entourées d'un certain nombre d'autres plus petites, mais semblables de tout point à celles-ci. La plus élevée avait environ 3 mètres de hauteur et 12 mètres de circonférence; les plus basses étaient à peine de quelques centimètres. Toutes avaient leur sommet creusé en forme d'entonnoir, et donnaient issue en ce point à de grosses bulles de gaz combustible qui s'échappaient d'une façon intermittente au milieu d'une eau bourbeuse fortement salée qu'elles projetaient en éclaboussures sur leurs flancs. L'argile soulevée par le gaz et délayée par l'eau s'étendait en coulées de boue sur les revers extérieurs et se répandait sur le sol environnant. Chacun de ces petits cônes, avec cette ouverture terminale évasée en forme de coupe, avec ces filets de boue qui en découlent, présente pour ainsi dire en miniature l'aspect d'un volcan muni de son cratère et revêtu de ses coulées de lave. Aussi pour cette raison leur a-t-on donné le nom de volcans boueux.

La plupart de ces éminences de Bergullo étaient tellement régulières qu'on les aurait crues construites de main d'homme ; cependant quelques-unes étaient plus ou moins largement ouvertes sur un côté et donnaient issue par la fente à des petites traînées de boue qui allaient tomber dans le Rio-Sanguinario. Enfin on pouvait encore, aux environs des cônes, constater l'existence d'autres dégagemens gazeux s'effectuant simplement au niveau du sol; l'argile rejetée alentour n'avait pu prendre une consistance suffisante pour former un cône. Ainsi dans cette même localité, certains dégagemens gazeux étaient pourvus de cônes de déjection, d'autres s'opéraient au ras du sol. Les cônes de déjection ne doivent donc pas être regardés comme constituant un caractère distinctif entre les volcans boueux et les salzes. En un même point, suivant les conditions variables d'humidité du sous-sol et suivant l'énergie du dégagement gazeux, on peut quelquefois trouver des cônes et d'autres fois en constater l'absence. Quelle que soit du reste l'apparence des bouches d'une salze, on voit, quand on approche une allumette enflammée d'un de ces orifices, se développer une flamme jaunâtre

douée d'un pouvoir éclairant considérable dû à la présence de particules très fines de chlorure de sodium dans le gaz dégagé, et non à la composition particulière de celui-ci, dont l'élément dominant est toujours le gaz des marais.

Outre les modifications que les salzes éprouvent sous l'influence des agens atmosphériques, il est des changemens plus profonds qu'elles subissent en devenant accidentellement le siége de phénomènes éruptifs particuliers. La salze de Sassuno, dans le district de Castel-San-Pietro, offre un exemple de ce fait; elle est située au-dessous du village, sur un étroit plateau entouré de ravins profonds dans lesquels circulent les eaux de deux torrens qui vont se jeter plus loin dans le Silaro. De l'autre côté des ravins se dressent de grands escarpemens d'argile bleuâtre que surmontent des champs cultivés. Le petit plateau est composé aussi de la même argile. La salze qui s'y observe, bien qu'existant probablement de toute antiquité, n'est connue des géologues que depuis 1839, époque où elle a été indiquée par le professeur Bianconi de Bologne. « Elle était à cette époque dans l'état de calme le plus parfait; mais un tel calme, au dire des gens du voisinage, ne datait que de quelques années. L'aspect du lieu annonçait en effet une crise arrivée depuis peu de temps. Tout le sommet du plateau ressemblait à un champ labouré avec des sillons profonds de quelques pieds; la crête placée entre ces sillons était aiguë et tranchante... Le terrain soulevé ne paraissait pas avoir formé de coulée de quelque étendue; mais il s'était simplement déversé sur le bord des fentes et y avait couvert en partie l'herbe et les joncs qui existaient en ces points. Au milieu de l'éminence, on voyait un espace allongé dont le grand diamètre avait environ 6 palmes, et dans lequel sortait en trois points une fange très liquide. Les bulles s'y succédaient inégalement, à quelques secondes d'intervalle, précédées du murmure souterrain habituel. Chacune était grosse comme un œuf, et s'allumait au contact d'un corps enflammé. Sur la boue coulait un mince filet de bitume noir. Il n'y avait aucune espèce de cône. » En 1869, l'aspect de ces terrains se trouvait un peu modifié. Au lieu de plusieurs sillons, la salze n'en présentait plus qu'un seul. Dans le milieu se trouvait une sorte de bourrelet volumineux soulevé en forme de crête; sur l'emplacement des autres saillies, le sol s'était pour ainsi dire nivelé. Nul dégagement gazeux ne se produisait à la surface de l'amas; mais tout alentour de nombreuses bulles de gaz s'échappaient du sein d'une boue demi-fluide formant çà et là de petites mares salées dont l'approche n'était pas sans danger, car en plusieurs points l'argile du terrain, desséchée et durcie par l'évaporation, ne constituait qu'une couche mince recouvrant un amas boueux de profondeur inconnue. Quel-

ques années avant 1839, il y a donc eu à Sassuno des phénomènes violens, un soulèvement brusque de matière argileuse, puis tout est rentré dans le repos, et, à moins de recrudescence nouvelle dans l'action souterraine, on peut présumer sans crainte de se tromper que, dans un avenir peu éloigné, toute trace de soulèvement y aura disparu, et que la salze se trouvera réduite à une simple émission de gaz combustible et d'eau salée s'effectuant à fleur de terre. Le mélange gazeux qui se dégage aujourd'hui à Sassuno est fort remarquable sous le rapport de la composition; il renferme, avec un grand excès de gaz des marais, une petite proportion d'un carbure d'hydrogène plus riche en carbone, qui jusqu'alors n'avait été rencontré dans la nature que dans les gaz des sources de pétrole.

Le village de Sassuno est situé au cœur de la montagne, dans une région d'accès difficile, loin de toute ville importante. La seule voie de communication qui le mette en relation avec la ville la plus rapprochée, Castel-San-Pietro, est le lit rocailleux d'un torrent. Près de l'église, il n'y a pas d'autre habitation que la maison du curé. Les fermes s'élèvent isolément, à des distances souvent considérables les unes des autres, sur de petits plateaux en gradins ou sur le bord des torrens. Il n'est pas étonnant que dans une contrée aussi sauvage on n'ait pu recueillir que des documens fort incomplets sur les particularités qui ont signalé la poussée éruptive mentionnée par Bianconi. Il n'en est pas de même pour une autre salze, celle de Sassuolo, dans le Modénais. Celle-ci est presque en pays de plaine; la ville de Sassuolo, qui l'avoisine, est déjà populeuse, et à très peu de distance se trouve Modène. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait depuis longtemps attiré l'attention des écrivains qui s'occupaient de l'étude des phénomènes naturels. La célébrité dont elle a joui est due d'ailleurs en partie aux récits exagérés de ses éruptions qui nous ont été légués par les anciens naturalistes.

Pline rapporte que, sous le consulat de Lucius Marcus et de Sextus Julius, il arriva dans la campagne de Modène un tremblement de terre vraiment prodigieux. Deux montagnes se ruèrent l'une contre l'autre, s'entre-choquèrent avec un fracas effroyable, puis elles reculèrent, et à l'endroit de leur séparation on voyait de temps en temps s'élever vers le ciel une fumée mêlée de flammes.

Frassoni, qui écrivait en 1660, semble emprunter à Pline ses couleurs les plus noires pour peindre une éruption récente de cette salze : « Des tremblemens de terre bouleversent le sol, des flammes embrasent des collines entières; des nuages épais couvrent Sassuolo et interceptent la lumière du soleil; les hommes, les animaux, sont frappés de terreur, et, si une prompte fuite ne les dérobe au danger, ils trouvent bientôt la mort au milieu des élémens déchaînés.

L'Etna, le Vésuve, dans leurs éruptions, ne produisent pas de désastres plus terribles. » De tels récits, où l'exagération des narrateurs est d'autant plus grande que, n'ayant pas été témoins des faits, ils s'en rapportent à des récits amplifiés déjà, nous montrent pourtant que des phénomènes très curieux ont dû se produire à cette époque à la salze de Sassuolo. Vallisneri, à la fin du XVII[e] siècle, a visité ces lieux, et sa description indique qu'au moment de son exploration la salze était dans un état de tranquillité relative. « Elle bouillonnait, dit-il, continuellement et rejetait par une bouche d'environ 2 pieds de diamètre une petite quantité d'eau salée mêlée avec du limon imprégné de pétrole noir et fétide. »

En 1789, Spallanzani, après une excursion à Sassuolo, raconte que la salze se présente sous la forme d'un cône terreux haut de 2 pieds, terminé par un entonnoir de 1 pied de diamètre, d'où sortent par intervalles des bulles de 4 ou 5 pouces de diamètre, qui, à peine formées, éclatent et disparaissent. Ces bulles soulèvent une terre argileuse grisâtre, imprégnée d'eau, semi-fluide, qui déborde au-dessus de l'entonnoir et coule le long des parois extérieures. Les éruptions paraissent très faibles en comparaison de celles qui étaient survenues dans les temps passés : ces dernières avaient fourni de longues coulées de boue; elles occupaient une aire d'environ trois quarts de mille de tour... La tranquillité de la salze ne laissant plus rien à observer, Spallanzani interroge les habitans d'une maison voisine pour en obtenir quelques informations sur les circonstances qui accompagnent les éruptions. « Il y a trois ans, lui disent ces gens, que nous en vîmes éclater une très forte; le petit cône de terre disparut, et à sa place s'éleva tout à coup une grosse tumeur de fange très molle. Bientôt cette tumeur se creva avec un bruit semblable à un petit coup de canon; au même moment, une grande quantité de terre accompagnée de fumée fut lancée très haut dans les airs. Un moment après se forma une autre tumeur qui, crevant avec le même bruit, projeta dans l'air une aussi grande quantité de terre; il en fut de même des explosions suivantes, qui se succédèrent à intervalles à peu près égaux. La crise dura trois heures; après quoi les tumeurs et les jets de terre diminuèrent peu à peu, et, au bout de quelques jours, la salze revint à son premier état. »

Spallanzani fit une deuxième excursion à Sassuolo le 12 juillet 1790. Quelques semaines auparavant, la salze avait eu une nouvelle éruption. Le cône tronqué qui en occupait le centre avait alors 4 pieds de hauteur et 11 de large à sa base. Il présentait intérieurement une cavité évasée vers le haut, d'où sortaient des bulles de gaz qui éclataient avec un bruit sourd au travers d'un limon aqueux

abondant. Alentour se dressaient quatre autres cônes plus petits qui manifestaient les mêmes phénomènes. L'éruption avait été accompagnée d'un tremblement de terre qui avait ébranlé les maisons voisines. Un bloc calcaire de 800 livres environ avait été projeté à la distance de 20 pieds. En 1793, dans un troisième voyage, Spallanzani trouva la salze presque inactive; elle était réduite à un petit cône. De son centre s'échappaient des bulles aussi petites que rares; trois cônes secondaires existaient à quelque distance du cône principal.

A partir de cette époque jusqu'en 1835, la salze de Sassuolo reste en repos; mais au mois de juin de cette année il s'y produit une éruption que Giovanni de Brignoli, professeur à l'université de Modène, décrit dans les termes suivans : « Le 4 juin 1835 à cinq heures du matin, par un ciel pur et serein et une température modérée, une forte odeur de pétrole se répandit dans l'air. Quelques minutes après, une secousse violente, accompagnée d'une détonation semblable à un coup de canon, agita le sol. A Sassuolo, toutes les vitres tremblèrent. Les eaux du canal furent agitées par un flot qui heurta violemment les barques des bateliers. Une colonne d'épaisse fumée traversée par des lueurs jaunes-rougeâtres s'échappa de la salze au milieu des détonations. Des pierres, de la boue, furent lancées à une grande distance, et une épaisse bouillie d'argile s'échappa des ouvertures. Les pierres rejetées avec l'argile se couvrirent d'efflorescences de sel marin. A neuf heures et demie, une nouvelle détonation plus faible que la première se fit entendre; à six heures du soir, il s'en produisit encore une plus faible : elles furent suivies pendant douze jours de détonations analogues à des coups de pistolet. La salze continua pendant ce temps à bouillonner, et, en appliquant l'oreille contre le sol, on entendait un bruit semblable à celui de l'eau qui coule. La terre, sur le bord de l'ouverture de la salze, présentait à quelque profondeur une température notablement élevée. Le gaz qui s'en échappait s'enflammait à l'approche d'une allumette; l'odeur, loin d'être sulfurée, était aromatique. Il ne se produisait pas de cône de soulèvement, et l'ouverture était cylindrique. La matière rejetée se répandit sur un espace presque rectangulaire de 276 mètres de long et de 106 mètres de large. La masse en est évaluée à 10,460,000 mètres cubes. » Ajoutons que, pendant l'éruption, le sol se fendit aux environs, et que dans les fentes la température était notablement plus élevée qu'à l'air libre. A quelque distance au sud-ouest, deux sources se montrèrent, l'une d'eau salée, l'autre laissant échapper de nombreuses bulles de gaz inflammable.

A cette période d'agitation a succédé une période de repos, et

l'état dans lequel nous avons trouvé la salze de Sassuolo en 1869 n'est guère en rapport avec les récits que nous venons de citer. La salze était réduite à une petite mare d'eau bourbeuse, ayant à peine 1 mètre de diamètre, d'où s'échappaient par intermittence des bulles de gaz inflammable. Aux alentours, le sol était sec, aride, dépourvu de toute trace de végétation. L'eau contenue dans la mare était fortement salée et à la même température que l'atmosphère. Les bulles se succédaient à intervalles assez rares, et il nous a fallu plusieurs minutes pour remplir le petit entonnoir qui nous servait à recueillir le gaz.

On rencontre des fontaines ardentes tout aussi bien dans la région des salzes que dans celle des terrains ardens; elles constituent le lien qui réunit ces deux ordres de phénomènes. A 1 kilomètre environ de Sassuolo, au hameau de Salvarola, on remarque une source minérale abondante traversée par d'innombrables bulles de gaz inflammable. C'est une fontaine ardente semblable de tout point à celles que nous avons déjà décrites. Près de là se trouvent encore les sources de pétrole du mont Zibio, qui sont connues depuis la plus haute antiquité, et sur l'exploitation desquelles on avait fondé de grandes espérances en Italie, lorsque l'on connut, il y a peu d'années, les résultats merveilleux fournis par les puits pétrolifères de l'Amérique du Nord. Quelques sondages ont été entrepris au mont Zibio, mais toujours avec des capitaux insuffisans ou dans un simple intérêt d'agiotage; aussi les exploitations commencées ont été bien vite abandonnées, et le seul point où l'on y recueille aujourd'hui du pétrole est une petite grotte creusée dans le flanc de la colline. Le rendement obtenu y est très faible, c'est à peine si la source fournit un demi-litre de pétrole par jour.

Des fontaines ardentes et des suintemens de pétrole s'observent également dans le voisinage des autres salzes de la même région. A quelques milles de Sassuno, au village de San-Martino-del-Pedriolo, il existe un puits peu profond dont l'eau est très salée et laisse voir un dégagement lent de gaz combustible. On nous a conduits dans un champ dépendant de ce même village dont la surface était comme criblée d'une multitude de trous étroits pareils à ceux que font les lombrics dans une terre humide. En approchant une allumette enflammée de chacun de ces petits pertuis, on produisait aussitôt un jet de flamme effilé; en appliquant l'oreille contre le sol, on entendait distinctement le murmure occasionné par le passage du gaz dans les conduits exigus et en partie engorgés d'eau qui l'amenaient au dehors. Enfin, non loin de Bergullo, à Riolo, il y a aussi des sources thermales légèrement salées et sulfureuses qui laissent échapper des bulles de gaz inflammable. Ce sont encore

autant de fontaines ardentes dont les produits gazeux ne diffèrent pas sensiblement de ceux des localités précédemment citées.

IV.

Si l'on fait abstraction des rares périodes durant lesquelles les salzes présentent une sorte d'exacerbation, on peut dire d'une manière générale que tous les dégagemens gazeux des Apennins s'opèrent à une température peu différente de la température ordinaire. Lorsqu'on éteint la flamme d'un terrain ardent, le gaz qui continue à s'y dégager est froid. Dans les salzes, le gaz et la boue salée qui l'accompagne sont presque toujours à une température inférieure à la température de l'air ambiant. Quant aux fontaines ardentes, si quelquefois elles possèdent, comme à Porretta, une température notablement élevée, d'autres fois elles sont, comme à Riolo, à Salvarola, à San-Martino-del-Pedriolo, à une température inférieure en moyenne à celle de l'atmosphère de cette partie de l'Italie. Les *suffioni*, dont il nous reste à parler, sont au contraire caractérisés par la chaleur élevée dont ils sont doués. La région où on les observe se trouve presque au centre de la Toscane, à quelques milles au sud-est de la ville de Volterra. On en connaît sept groupes distincts peu éloignés les uns des autres. Quand on approche de l'une de ces localités, on voit de loin un épais nuage blanc, immobile en apparence, au-dessus d'une étendue de terrain circonscrite, et l'on perçoit en même temps, souvent à une grande distance, l'odeur fétide de l'hydrogène sulfuré. A mesure que l'on approche, les formes du manteau de brume qui recouvre le sol se dessinent de mieux en mieux, et l'on distingue le mouvement incessant qui en agite les diverses parties; l'odeur de l'hydrogène sulfuré devient plus marquée, et l'on commence à entendre des bruissemens étranges; mais l'étonnement redouble quand on pénètre dans l'intérieur même du nuage. L'air qu'on y respire est tiède et acide. La vapeur dont on est enveloppé est si épaisse, que l'on distingue à peine à quelques pas de distance le guide chargé de diriger l'explorateur. Le sol est blanchâtre, détrempé, glissant, imprégné d'acide sulfurique, dû à une oxydation lente de l'hydrogène sulfuré répandu dans l'air. Tout semble rongé et ramolli par l'action corrosive de cet acide. Des sifflemens aigus, des grondemens retentissans, se font entendre de toutes parts. Ici l'on rencontre un ruisseau d'eau chaude, blanchie par de la matière argileuse en suspension; là on franchit de minces flaques d'eau couvertes d'écume; plus loin on est obligé de faire un détour pour éviter un endroit dangereux où le terrain n'est consti-

tué que par une boue brûlante. Enfin l'on arrive sur le bord des *lagoni*, petits lacs de quelques mètres de diamètre remplis d'une eau bourbeuse, au milieu desquels s'opèrent les principaux dégagemens de gaz et de vapeur désignés sous le nom de *suffioni*. Rien ne peut donner une idée du mouvement tumultueux qui se produit dans ces bassins. Dans les plus vastes, les bulles qui affluent gonflent à chaque instant la surface du liquide. On voit apparaître une ampoule, qui atteint rapidement d'énormes dimensions, puis crève bientôt avec fracas en exhalant des flots de vapeur et en projetant une gerbe d'eau bouillante. Alors le liquide soulevé retombe et détermine la formation d'une grosse vague circulaire, qui bondit avec rapidité jusqu'aux bords de cette sorte de chaudière. Là s'opère un choc violent suivi d'un brusque remous; mais déjà une nouvelle ampoule semblable à la première se montre au centre du réservoir: elle grossit, s'élève en dôme, se brise. Une émission bruyante de gaz et de vapeurs, des déjections brûlantes, un refoulement désordonné du liquide vers les bords du *lagone*, se reproduisent aussitôt, et toute cette série de phénomènes se renouvelle ainsi indéfiniment. Les grands *lagoni* sont entourés d'autres plus petits, où le mouvement est moins prononcé, mais où la vapeur se précipite peut-être encore avec plus d'impétuosité.

A ces milliers de jets naturels s'en joignent d'autres en assez grand nombre obtenus dans ces dernières années au moyen de forages artésiens. Lorsque la sonde est retirée après avoir atteint la nappe éruptive, une véritable explosion a lieu; l'eau, la boue, les pierres, sont lancées à de grandes hauteurs; puis peu à peu l'intensité de la poussée s'affaiblit, et ces *suffioni* artificiels finissent par ne plus se distinguer des jets naturels qui les entourent. On peut cependant à volonté leur faire reprendre l'aspect éruptif primitif; il suffit pour cela de maintenir pendant quelque temps l'orifice du tube de forage hermétiquement bouché par un tampon; quand on vient à enlever l'obstacle opposé à la sortie des fluides, une colonne d'eau à demi vaporisée et mélangée de gaz s'élance avec violence, entraînant avec elle de l'argile délayée et des pierres souvent volumineuses. Nous avons vu un jet, produit de la sorte, faire tourner pendant plusieurs heures avec une rapidité vertigineuse une roue dentée en fonte fixée à la partie supérieure d'un treuil, à une hauteur d'environ 5 mètres au-dessus de l'ouverture d'un trou de sondage.

Les mélanges gazeux des *suffioni* ont une composition bien plus complexe que ceux des terrains ardens et des salzes. L'acide carbonique, qui n'existait qu'en très faible proportion dans les émanations froides des Apennins, devient ici l'élément prépondérant. L'hydro-

gène sulfuré, dont on trouve à peine des traces dans les gaz des salzes et de certaines fontaines ardentes, entre en proportions notables dans celui des *suffioni;* le gaz des marais au contraire n'y figure plus que comme élément accessoire, et encore y est-il mélangé à un autre élément combustible, l'hydrogène libre.

L'eau qui arrive en même temps que le gaz dans les *lagoni* est chargée de différens sels de soude, de potasse, de chaux, de magnésie, d'ammoniaque; elle tient aussi en dissolution de la silice libre; enfin, liquide ou vaporisée, elle entraîne de minimes quantités d'acide borique. Cet acide, précieux à cause de ses propriétés industrielles, était encore inexploité en Toscane à la fin du siècle dernier, quand un Français nommé Larderel entreprit de le recueillir régulièrement. Les gaz et les vapeurs des *suffioni* se dégageaient pour la plupart à l'air libre; M. Larderel fit creuser autour de leurs orifices des bassins ou plutôt des *lagoni* artificiels, dans lesquels l'acide borique put se dissoudre et s'accumuler peu à peu. Des appareils d'évaporation chauffés par les émanations du sol furent installés; des perfectionnemens divers, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer, furent apportés dans toutes les branches du travail. Dès lors, une grande industrie se trouva créée dans un pays naguère sauvage et malsain; une abondante source de richesse était sortie de la cause même qui semblait assurer à tout jamais la stérilité et la désolation de la contrée.

L'importance commerciale de l'acide borique fit que, pendant de longues années, on négligea complétement l'étude des autres produits dégagés dans les *suffioni*. On croyait généralement que l'acide carbonique et l'hydrogène sulfuré entraient seuls dans la composition des gaz qui en font partie, lorsqu'en 1856 M. Charles Sainte-Claire Deville eut l'idée que des élémens combustibles devaient se trouver aussi dans les gaz naturels de la Toscane. Afin de vérifier cette opinion, fondée sur des considérations géologiques, il se rendit aux *lagoni* accompagné de son ami M. Félix Leblanc, et emportant les appareils chimiques qui lui avaient déjà servi dans l'étude des gaz de plusieurs volcans. Un vénérable vieillard accueillit les deux savans à leur arrivée: c'était M. Larderel, pliant sous le faix des ans, mais toujours actif et amateur passionné des recherches scientifiques que l'on allait entreprendre dans son établissement. Un petit laboratoire avait déjà été installé sur place par ses soins. Les gaz recueillis y furent apportés et soumis à diverses expériences. Dépouillés d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré, ils fournirent un résidu gazeux qui brûlait facilement au contact d'une bougie allumée, en produisant une flamme claire. Ces travaux, continués plus tard en France, démontrèrent que l'hydrogène libre et le gaz

des marais entraient ensemble dans la composition de la partie combustible des gaz des *suffioni*, mais que, d'un *suffione* à l'autre, la proportion relative de ces deux gaz était excessivement variable. Les mêmes expériences, reprises par d'autres observateurs après un intervalle de treize ans, ont affirmé de nouveau ces variations et montré que, dans ce laps de temps, la composition moyenne des gaz étudiés ne s'était pas sensiblement modifiée.

Il nous a été facile d'établir la liaison qui existe entre les terrains ardens, les fontaines ardentes et les salzes; mais le rapport qui les unit aux *suffioni* est moins évident, aussi devons-nous ajouter quelques réflexions rapides pour démontrer la continuité de ces phénomènes. Parmi les fontaines ardentes des Apennins, nous avons cité les sources thermales de Porretta, dont l'une possède une température de 38°,5, et dont les émanations gazeuses se distinguent de celles de la même région par la présence d'une trace d'hydrogène sulfuré, et bien plus encore par la notable proportion d'acide carbonique qu'elles renferment, proportion qui s'élève jusqu'à 5 pour 100. Ces sources se distinguent donc tout à la fois par leur teneur élevée en acide carbonique et par leur température supérieure à la température ordinaire. Imaginons que la chaleur d'un dégagement gazeux semblable soit encore plus marquée, et que la proportion d'acide carbonique qui s'y observe augmente en même temps, supposons en outre que l'hydrogène libre y fasse son apparition, nous arriverons bientôt à nous représenter une effluve de gaz qui aura tous les caractères d'un *suffione*. Or une pareille idée n'est pas une pure hypothèse; on connaît des sources thermales d'où se dégagent des mélanges gazeux à élémens combustibles doués d'une plus haute température et plus riches en acide carbonique que ceux de Porretta. D'un autre côté, les *suffioni* de la Toscane présentent, comme nous l'avons indiqué, des variations considérables dans la composition des gaz. Quelques-uns possèdent une température bien inférieure à 100 degrés. Ce ne sont plus que des sources thermales semblables à certaines fontaines ardentes. Enfin il semble que la nature ait voulu donner des preuves plus directes et plus décisives encore de cette transition en produisant parfois dans les salzes ces éruptions momentanées qui les rendent pour un temps identiques aux *suffioni*. Les gaz dégagés par la salze de Sassuolo pendant les paroxysmes que nous avons cités n'ont pas été analysés; mais ceux de la salze de Paterno, en Sicile, ont pu être recueillis dans des circonstances analogues, et une analyse a montré qu'ils renfermaient alors une proportion importante d'hydrogène libre, et se rapprochaient bien plus des gaz des *suffioni* que de ceux des salzes durant les périodes ordinaires de repos.

Nous croyons donc, avec la plupart des géologues, qu'il est impossible de saisir une discontinuité quelconque entre les terrains ardens, les fontaines ardentes, les salzes et les *suffioni*.

Là ne s'arrête pas le lien qui réunit ces phénomènes. Il y a passage graduel des salzes aux sources de pétrole, et il existe une transition insensible entre les *suffioni* et les émanations volcaniques. Par conséquent, un jour à venir, s'il est établi que les pétroles doivent leur origine à des matières végétales ou animales altérées et modifiées par une action semblable à la fermentation paludéenne, la théorie de Volta se trouvera démontrée et étendue même au-delà des limites que lui assignait le savant physicien. Alors on aura les raisons les plus plausibles pour attribuer une provenance organique non-seulement aux gaz des terrains ardens, des salzes et des *suffioni*, mais encore à ceux des volcans.

L'importance de cette conclusion n'a pas échappé aux géologues; aussi, depuis quelques années, beaucoup d'entre eux redoublent-ils d'efforts pour arriver à prouver que les pétroles résultent comme la houille d'une décomposition de substances ayant appartenu à des organismes vivans. S'ils arrivent à établir cette démonstration, ce dont quelques-uns, principalement ceux de l'Amérique du Nord, ne doutent pas, la question de la matière première des gaz volcaniques sera tranchée; mais il faut bien reconnaître que le problème de l'origine des éruptions ne sera pas entièrement vidé pour cela, il restera encore à décider si la chaleur qui se manifeste si puissamment dans les volcans est l'effet ou la cause des dégagemens de gaz qui s'y produisent. Devra-t-on croire à une action de la chaleur centrale intervenant pour favoriser la décomposition organique souterraine, ou pourra-t-on expliquer tous les faits observés par une fermentation anormale, s'opérant à une grande profondeur, à l'abri de l'influence oxydante de l'air? Telle est la question que l'on devra résoudre. Un pas important aura été accompli; mais on se trouvera encore en présence d'un de ces obstacles qui semblent infranchissables au premier abord, et dont le plus souvent la science ne triomphe que péniblement par les incessans labeurs des hommes qui se vouent à son culte.

FOUQUÉ.

LES RÉFORMES

DE

NOTRE MARINE MILITAIRE

Après la guerre de Crimée, quand le prince Gortchakof disait : « La Russie se recueille, » il exprimait d'un mot les règles de la politique dont doit s'inspirer toute nation vaincue qui, ne désespérant pas de l'avenir, veut tenir compte des leçons du passé. Dans ce monde où tout est mouvement, mais où tout aussi obéit à un ordre logique, un tel *recueillement* est le présage presque assuré d'une rénovation. Quelques années peuvent y suffire, à une condition : c'est qu'une volonté intelligente, désintéressée de tout autre objet, y préside avec cette persévérance qui fait les œuvres fécondes. S'il en est ainsi, si nous ne voulons pas désespérer de l'avenir dans la crise douloureuse où nous nous débattons, quel peuple a jamais eu plus que nous aujourd'hui besoin de se recueillir, de préparer dans le silence les élémens de sa régénération, de sa grandeur futures? A cette œuvre, tous devront coopérer. Certes notre assemblée nationale a témoigné qu'elle avait le sentiment profond des besoins du pays, lorsque, répudiant tout autre mandat, elle a déclaré qu'elle voulait se consacrer d'abord à ce grand travail de notre réorganisation administrative; mais c'est là une si lourde tâche, et qui exige un si rude labeur, que ce n'est pas faire acte de méfiance envers nos représentans que de chercher à côté d'eux les moyens d'atteindre le but le plus sûrement et le plus promptement possible. Nul d'ailleurs ne peut s'en désintéresser, et, s'il est vrai que science et conscience soient les conditions qui doivent présider à toute œuvre pour qu'elle soit durable, il appartient aux hommes de conscience de dire ce qu'ils savent, ce que leurs études spéciales et de longues années d'expérience leur ont appris. A ces titres, nous voulons rechercher quelle a été dans le passé notre marine

militaire et ce qu'elle doit être dans l'avenir, montrer par quelles réformes on peut arriver à réaliser des économies qui, sans amoindrir cet élément précieux de notre puissance, aideraient à la délivrance et à la grandeur de notre patrie.

I.

En 1870, la marine française comprenait comme forces effectives divers élémens que l'on peut classer ainsi : les escadres d'évolution, les stations navales, les stations locales et la flotte de transport. Les escadres d'évolution étaient, dans la pensée qui dirigeait alors la marine, le gage de la victoire dans une guerre maritime telle qu'elle apparaissait aux esprits s'inspirant des souvenirs d'un passé à jamais éteint. Le but de toute armée navale, à ces époques plus éloignées de nous par les transformations successives, filles de la science moderne, que par les années, était de dominer sur mer, de bloquer et détruire les ports militaires et les établissemens coloniaux de l'ennemi. Dominer sur mer, bloquer les ports de guerre et les détruire! Si les expériences de la guerre de la sécession aux États-Unis, si les courses de l'*Alabama* et de tant d'autres émules du capitaine Summer, n'avaient déjà révélé l'impuissance des flottes de blocus, cette impuissance ne serait-elle pas aujourd'hui démontrée à tous les yeux par les derniers événemens et les croisières de nos escadres? Les torpilles s'enflammant à la volonté et sur le geste d'un simple guetteur, semées dans les canaux resserrés qui, comme à Jadde, comme à Kiel, comme à Hambourg, comme dans presque tous les ports importans de guerre ou de commerce, conduisent aux établissemens intérieurs, auront désormais toujours raison des flottes les plus formidables, quels que soient d'ailleurs le courage, la science et le dévoûment des officiers et des matelots. Si Jadde, Hambourg, Kiel, n'ont pas été attaqués, ce n'est pas que le courage, la science ou le dévoûment aient manqué à nos amiraux, à nos officiers, à nos marins; c'est que le simple bon sens empêchait une aussi folle tentative; c'est qu'aux yeux de tous, quoi qu'on ait pu dire, cette tentative ne pouvait aboutir qu'à la ruine, à la destruction de nos navires, et à l'effusion inutile du sang le plus généreux. L'inaction contre les ports ennemis étant dès lors une conséquence fatale de l'invention, ou plutôt du perfectionnement de ces engins meurtriers d'autant plus redoutables qu'ils sont invisibles et échappent à toute recherche, à quoi servaient ces flottes? Des privations de tout genre supportées avec une résignation stoïque, une énergie surhumaine, des sommes incalculables dépensées en pure perte, tel est le bilan de ces croisières sur lesquelles l'opinion publique, mal renseignée, a pu compter au début

de la guerre comme sur un élément de succès, et qui plus tard ont soulevé tant d'accusations injustes, comme le sont les accusations de ceux qui ne savent pas et qui ne peuvent savoir.

La France, peut-être parce qu'elle est la nation qui marche en tête du progrès réel, j'entends celui des idées de justice, est le pays des inconséquences apparentes, du manque de logique, parce que les aspirations vers le progrès sont prises trop souvent pour la réalisation même de ce progrès. Si l'ordre ancien, qui était le règne de la force, a été profondément modifié, eu égard à l'état des sociétés modernes, il a néanmoins légué aux générations présentes et peut-être aux générations futures la fatalité de la guerre, comme un sanglant héritage qu'elles ne peuvent répudier. Or qu'est la guerre? L'emploi de la force pour arriver à un but donné, c'est-à-dire la négation du droit, si bien que ces mots, les *droits de la guerre*, hurlent, suivant une expression énergique, de se trouver accouplés ensemble, et que, tant que la guerre pèsera sur l'humanité, ils ne seront que de vains mots, une expression de tendance, un idéal peut-être impossible à atteindre. Les Allemands nous ont montré quelle est la réalité de ces droits. Notre erreur à nous, erreur généreuse, a été d'y avoir cru, d'avoir obéi aux obligations qu'ils nous imposaient, de n'avoir pas compris ce qu'est la guerre, et que devant elle tombent logiquement toutes les considérations de justice, d'humanité et de civilisation, puisqu'elle en est la négation absolue, comme nos ennemis nous l'ont suffisamment démontré. Dès lors, que doit être une guerre maritime? Justement celle que nous rejetions sous l'empire de nos aspirations vers la justice et vers l'humanité, et que nos représentans au congrès de Paris s'efforçaient naguère de rendre impossible. Une guerre de course, — une guerre dans laquelle les propriétés ennemies, aussi bien privées que publiques, doivent être anéanties par tous les moyens possibles, les navires de guerre ou de commerce incendiés, les marins qui les montent faits prisonniers pour toute la durée de la guerre, et cela régulièrement, systématiquement, avec une précision méthodique, comme les généraux allemands ont réquisitionné, pillé, dévasté, épuisé nos villes et nos campagnes. Il y a huit mois, nous le savons par expérience, tous les esprits se seraient récriés en France à une telle définition de la guerre; mais aujourd'hui qui pourrait en nier la justesse? Une telle guerre est bien d'ailleurs celle qui est le mieux adaptée aux conditions des sociétés modernes; elle les attaque dans leur base essentielle, la fortune privée, celle du peuple qui a voulu ou laissé déclarer les hostilités. Enfin elle est imposée par la logique même de l'histoire et celle des faits. N'est-elle pas une conséquence directe de l'impuissance des escadres, de l'impossibilité de la *grande guerre*, telle qu'on la comprenait autrefois et telle que la résument

les noms de La Hougue, Trafalgar, Aboukir et Copenhague,— grands noms qui tous marquent une ère nouvelle dans la puissance respective des belligérans, et sont comme le coefficient de la valeur effective de la marine d'autrefois?

La constitution normale de la flotte aux États-Unis avant comme depuis la guerre de la sécession, les discours sur la marine qui viennent tout récemment d'être prononcés dans les chambres anglaises, donnent aux considérations précédentes une sanction irréfutable; mais la France a vécu jusqu'à ce jour de l'idée que les escadres avaient une valeur décisive, et, comme elle est peut-être entre toutes la nation où les abus et les idées reçues ont l'existence la plus durable, il convient d'essayer une démonstration à fond de la vérité, en répondant successivement aux objections de détail que cette vérité soulève.

En admettant que la force agressive des escadres soit annihilée par l'emploi des torpilles, en tant qu'elles aient à forcer l'entrée d'une rade, là, dira-t-on, ne se borne pas leur rôle; elles ont encore bien d'autres services plus essentiels à rendre. Maîtresses de la mer, elles bloquent les côtes, les surveillent, arrêtent au passage les navires de commerce, rendent impossible la sortie des croiseurs, tandis qu'elles permettent à une flotte de transport de jeter une armée de débarquement sur le territoire ennemi, diversion puissante d'où peut dépendre l'issue de la guerre. Enfin ces escadres sont essentiellement l'école où se forment les capitaines, les officiers, les matelots d'une marine de combat.

Tout cela était vrai il y a quelques années; tout cela est faux aujourd'hui. — Le navire de guerre fait pour vaincre, c'est-à-dire, ne l'oublions point, pour faire le plus de mal possible à l'ennemi avec le moins de risques et de dépenses possible, c'est le navire ayant un affût mouvant d'un ou de deux canons, une marche supérieure maximum, et pouvant dès lors, grâce à sa vitesse, éviter tout combat dont le résultat semblerait douteux à son capitaine, — pouvant aussi, grâce à cette vitesse et à ces canons, détruire tout navire marchand qu'il rencontrerait sur sa route. C'est là le navire de l'avenir, — d'un avenir que chacun de nous sent et veut espérer prochain, où la guerre sera ce que nous avons dit, ce qu'elle doit être, et non pas ce que nous avions cru qu'elle serait : un duel chevaleresque entre deux adversaires ayant le même respect pour un code de lois privé de sanction effective, appelé les *droits de la guerre*. De tels navires remplaceront par la vitesse, par l'*ubiquité*, la masse de forces concentrées dans les escadres, auxquelles d'ailleurs ils échapperont toujours. Pour eux, — c'est de toute évidence et les faits l'ont prouvé, — il n'y a pas de blocus possible : sur les côtes de

l'ennemi, à quelques lieues des forces navales les plus imposantes, sous le feu même de leurs pièces, un hardi capitaine détruira les navires de commerce et ravagera le littoral, que les escadres seront impuissantes à protéger. — Qu'a fait de moins l'*Augusta*? Qu'auraient fait de moins, malgré nos stations impuissantes par le manque de vitesse des navires qui les composaient, les corsaires que les Allemands auraient certainement lancés sur les mers à la poursuite de nos navires, si la guerre s'était prolongée, et lorsque l'expérience de l'*Augusta* eut éveillé en eux, en leur montrant la voie, cette audacieuse confiance dont ils nous ont donné de si cruels exemples sur terre, mais qui semble, heureusement pour nous, leur avoir manqué sur un élément qui était pour eux l'inconnu?

Presque nulles pour la protection efficace de notre commerce, dans les conditions actuelles de la pratique maritime, comme l'ont été pendant la guerre de la sécession les 60 navires lancés à la poursuite de l'*Alabama* et des corsaires du sud, nos flottes de blocus n'ont fait et ne pouvaient faire subir que des pertes insignifiantes à l'ennemi. La plupart de nos prises ont été faites par nos croiseurs isolés, et le nombre en a été fatalement restreint par l'esprit de fausse générosité qui, au début de la guerre, animait tous les courages; on eût dit que la guerre n'était en effet qu'une simple parade, seulement plus meurtrière que les autres, mais meurtrière uniquement sur les champs de bataille, et pour les combattans *patentés*. Dès lors, nos stations lointaines, nos croiseurs isolés, ont été paralysés, et le commerce ennemi a été préservé de pertes incalculables. Plus tard, l'occasion avait fui et ne pouvait être retrouvée.

Quand la guerre est dénoncée, la nouvelle n'en éclate pas d'une manière subite, même quand elle est résolue aussi brusquement que celle dont nous venons d'être les tristes victimes. Si jamais esprit de vertige rappelant la fatalité antique, la Némésis vengeresse, a poussé un état à sa ruine, certes c'est celui qui pesait sur la France dans ces journées à jamais néfastes. Et cependant n'y eut-il pas des heures d'incertitude, d'hésitation, semblables à des craintes, et qui furent comme des temps d'arrêt dans cette course aveugle vers l'abîme? Ces heures, si rapides qu'elles soient, suffisent aujourd'hui, en éveillant les intérêts privés, pour mettre en garde les navires marchands contre les dangers de ces surprises grâce auxquelles jadis l'Angleterre, au début de ses guerres avec l'Espagne ou la France, ruinait en quelques jours le commerce et la fortune de ses ennemies. Avertis par le télégraphe, par la vapeur même, en quelques heures, en quelques jours, partout les navires de commerce s'arrêtent dans les ports neutres ou se hâtent de s'y réfugier. Il faut, pour les décider à s'en écarter, que d'impérieuses nécessités ou les longueurs de la guerre les forcent à braver les périls qui

les attendent hors du port, et auxquels restent seuls exposés ceux que l'ouverture des hostilités a trouvés en chemin. Endormis dans une sécurité trompeuse, ceux-là sont une proie assurée pour les croiseurs ennemis. Les grandes routes océaniennes sont aussi fixes, aussi immuables que celles des continens. Quelques corsaires isolés suffisent pour les *écumer;* les flottes de blocus croisant aux ports d'arrivée n'ont qu'à glaner après eux, et leurs prises sont d'autant moins nombreuses que les croisières sur l'océan ont été conduites avec plus d'énergie, plus d'activité, plus de science maritime.

Le seul service réel, et certes nous sommes loin d'en méconnaître l'importance, que puissent rendre les escadres, et qu'elles nous aient rendu, est donc d'assurer aux yeux des neutres voulant se conformer aux règles internationales l'*efficacité du blocus* des ports ennemis. C'est là un résultat positif, et qui ne peut s'obtenir que par un vaste déploiement de forces; mais, si nous reconnaissons facilement la puissance du nombre, cet aveu ne détruit pas la justesse des observations que nous venons d'exposer. D'ailleurs, s'il faut une escadre de blocus devant chaque port ennemi pour rendre le blocus effectif *au point de vue des neutres,* il n'est pas de marine militaire assez nombreuse aujourd'hui pour suffire à cette tâche, et les dépenses qu'elle imposerait seraient hors de proportion avec les dommages qui en résulteraient pour l'ennemi. C'est encore là une conséquence logique de la *vitesse* que la vapeur donne aux corsaires d'aujourd'hui, comme à ces coureurs de blocus, *blockade-runners,* insaisissables par les navires de guerre chargés de maintenir le blocus, qui ne peuvent même, à égalité de vitesse, être toujours prêts à l'action. Le maximum de vitesse est fonction de la tension de la vapeur, et cette tension ne peut être toujours maintenue au maximum qu'en marche, ce qui implique une consommation de combustible qui ne tarderait pas à paralyser ces mêmes navires par la nécessité de le remplacer, et l'usure plus fatale encore des organes des machines si délicates qu'exigent les grandes vitesses. C'est ainsi, pour me faire mieux comprendre par un exemple, que plus d'une fois, pendant le blocus du port de Jadde, le *Wilhelm Ier* a bravé notre escadre en forçant à la retraite les avisos de grand'garde, qui ne pouvaient être soutenus, les navires de l'escadre étant sous petite vapeur, ayant besoin par conséquent d'un certain temps pour pousser leurs feux et être prêts à l'action.

II.

Pendant que nos armées se hâtaient vers le Rhin, on pouvait lire dans les journaux français, cette source d'information que rien n'a tarie, et où notre ennemi a puisé parfois de précieux rensei-

gnemens, les détails d'une expédition sur les côtes de la Baltique. Divers plans étaient discutés par eux : les uns se contentaient d'annoncer le débarquement de nos matelots, précédé ou suivi du bombardement des villes situées sur le littoral; les autres parlaient au contraire d'une vaste opération militaire où la marine ne jouait que le second rôle, puisque son objectif principal était le transport d'une armée entière dans les provinces septentrionales de l'Allemagne. Cette fois du moins les révélations de la presse furent inutiles, et ces projets, auxquels la France entière a cru pendant longtemps avec cette ardeur d'espérance qui nous caractérise, n'ont pas dû éveiller dans l'esprit de M. de Moltke ou dans celui de M. de Bismarck de bien sérieuses appréhensions. Tous deux connaissaient trop bien et l'esprit qui nous animait et l'effectif réel de nos forces militaires pour craindre soit le bombardement et l'incendie de cités pacifiques et commerciales, soit le débarquement d'une armée sérieuse sur les côtes de la Baltique. Toutes les forces françaises, ils en étaient sûrs, étaient concentrées sur la frontière du Rhin, qu'elles ne suffisaient même pas à couvrir; les seules troupes qui furent mises à la disposition du général distingué, un moment chargé de cette opération, ne consistaient qu'en quelques régimens d'infanterie de marine qui, peu de jours plus tard, formaient cette division dont la bravoure héroïque et la vaillante discipline jetèrent à Sedan un dernier éclat sur les derniers efforts de notre armée régulière. Cependant ce qui ne put alors être tenté faute de soldats ne peut-il être accompli dans l'avenir, et ne nous sera-t-il pas donné de voir se réaliser le rêve d'une armée entière transportée, comme autrefois de Varna en Crimée, des ports de la Manche sur les rivages ennemis? Aux heures sombres que nous traversons, de tels rêves sont une consolation sans doute; mais l'énergie virile que peut seule inspirer une raison éclairée doit se refuser à de telles espérances. La réalité, la raison des choses, les repoussent comme une illusion chimérique.

Une armée expéditionnaire ne peut franchir l'océan que sur ces navires spéciaux qu'on appelle des *transports*, et aux conditions suivantes : 1,000 hommes par navire, en moyenne 500 chevaux par navire, ce qui, pour une armée de 30,000 hommes et de 3,000 chevaux, exige 36 navires. Ces navires ne peuvent naviguer à moins de 1 câble de distance l'un de l'autre, et tout au plus sur deux lignes de file, ce qui donne à la longueur de cette double ligne 3,600 mètres, chaque navire, beaupré compris, ayant une longueur moyenne de 100 mètres. Pour être compacte, et en réglant sa vitesse sur le plus mauvais marcheur, cette vitesse ne pourrait excéder 8 milles; toute traversée exigerait donc, de la Manche aux rivages ennemis, au moins quarante-huit heures de navigation. Ceci posé, quel est celui de nos amiraux qui oserait se

charger d'empêcher un navire à éperon, filant 13 nœuds au moins, de faire une trouée dans l'escadre de transport? Quel est celui de nos capitaines qui n'accepterait avec joie, sans croire faire acte de dévoûment et d'habileté supérieure, de faire cette trouée, la nuit surtout, et ne répondrait de couler, avant d'être atteint lui-même, un nombre considérable de transports ennemis? On sait avec quelle rapidité la frégate américaine de 60 canons, le *Congrès*, s'abîma et disparut dans les flots sous les coups du *Merrimac*, grossière et imparfaite ébauche de nos béliers actuels. Plus de 200 hommes trouvèrent la mort dans ce sanglant épisode de la guerre américaine, bien que le *Congrès* fût mouillé près du rivage. Qu'on juge dès lors des risques auxquels serait exposée l'armée de débarquement dans une des nuits de navigation forcée, loin de tout secours. A ceux qui nieraient la possibilité d'une telle rencontre en face d'une escadre de guerre escortant la flotte de transport, et qui croiraient pouvoir affirmer que l'activité et la vigilance des éclaireurs de l'escadre suffiraient, à ceux-là nous n'avons rien à répondre, si ce n'est qu'ils assument ainsi la plus lourde responsabilité; mais nous pensons que le nombre en serait rare parmi nos officiers de marine. Quelle que soit au surplus l'opinion que l'on peut avoir sur ce dernier point, il nous suffit d'avoir montré les difficultés d'une entreprise qui, dans la pensée générale, n'en présentait aucune. Tout arrive dans ce monde, disait un habile diplomate, et le grain de sable de Pascal, pour ou contre la réussite des projets humains, se retrouve partout et toujours.

Le rôle de protecteur effectif d'une flotte de transport par un nombre plus ou moins proportionné de navires de guerre étant possible, s'ensuit-il que la France doive conserver ces escadres permanentes qui, sous le titre d'escadres d'évolution, absorbent une si grande part du budget de la marine? Si ces escadres sont une école que rien ne peut remplacer, où se conservent les traditions, où se forment essentiellement et nos officiers et nos marins, l'hésitation n'est pas permise. En est-il ainsi, et tel est-il le rôle que ces escadres jouent aujourd'hui dans notre économie navale?

L'escadre d'évolution de la Méditerranée, création d'un des esprits les plus vigoureux et les plus sensés qui aient illustré la marine, date de cette époque de 1840, qui fut en toutes choses le réveil des facultés de la France, retrouvant, après les années de *recueillement* de la restauration, toutes ses énergies au souffle de liberté réelle inaugurée par la révolution de 1830. Sortie victorieuse des premières épreuves de la liberté, la société française avait alors foi dans ses destinées, et un moment elle se crut assez forte sinon pour défier, du moins pour ne pas craindre l'Europe entière, une fois encore coalisée contre nous. Parmi tant d'autres élémens sur les-

quels se fondait cette confiante sécurité, la marine n'occupait pas le dernier rang; elle le devait autant à son importance, réelle à toutes les époques de notre histoire, qu'aux progrès qu'elle venait d'accomplir. La marine alors, c'était surtout cette escadre de 21 vaisseaux que l'amiral Lalande venait de nous léguer, et qu'animait encore sa volonté ardente, où revivait sa martiale ardeur: création admirable, dans laquelle la discipline, la confiance réciproque, étaient non-seulement les gages assurés de la victoire, mais encore ceux de tout progrès dans l'avenir. Comme toutes les idées justes et vraies, l'idée qui avait présidé à cette création eut une action irrésistible et pour ainsi dire universelle. En effet, les nations maritimes nous envièrent toutes cette grande école, devenue chez nous une institution permanente; toutes s'empressèrent de l'imiter. Sous cette vive impulsion, la marine à voile atteignit son apogée de puissance et de force; mais ce ne fut qu'un moment.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les récits brillans, les pages émues que, dans des souvenirs personnels, un de nos amiraux a consacrés à cette période de notre histoire maritime, j'allais dire nationale. On peut dans ces récits suivre, année par année et comme pas à pas, les transformations successives du vaisseau de guerre, et par suite celles qu'eurent à subir nos escadres d'évolution. En 1870, les 21 vaisseaux de l'amiral Lalande étaient remplacés par cinq navires cuirassés; c'était l'escadre d'évolution. Comme autrefois, malgré ce nombre réduit, elle comptait un vice-amiral, deux contre-amiraux et l'élite de nos officiers et de nos marins; mais, au lieu de cette confiance et de ces espérances unanimes dont tous saluaient l'escadre de 1840, déjà le doute s'était glissé dans les meilleurs esprits, auxquels s'imposaient par la force de la réflexion, par l'amour de la vérité, les questions que nous abordons aujourd'hui sous l'empire des préoccupations les plus sombres.

Y aura-t-il dans les batailles navales, avec les navires de guerre d'aujourd'hui, un plan possible de combat préparé d'avance, un ordre de bataille, une tactique en un mot nécessitant des évolutions? Si oui, les escadres d'évolution ont leur raison d'être, et les études qu'elles seules rendent possibles devant être poursuivies, il faut conserver ces escadres coûte que coûte; mais, si les batailles navales, avec les navires cuirassés modernes dont la pesante armure et l'éperon gigantesque rappellent ces chevaliers bardés de fer du moyen âge, ne doivent être qu'une *mêlée* où chaque capitaine n'agira, ne pourra agir que par lui-même, en ne consultant que ses propres décisions, en ne s'inspirant que de son courage, en face des changeantes péripéties d'une action où tout sera forcément imprévu, les escadres d'évolution doivent être condamnées: elles

n'apprennent, malgré les sacrifices qu'elles imposent au pays, rien qui ne puisse être appris ailleurs dans la longue pratique de la mer. Tel est le dilemme qui se posait bien avant la guerre à tous les esprits sérieux (1), et qui, à plus forte raison, s'impose aujourd'hui. Selon nous, la réponse ne saurait être douteuse. Il n'y a plus d'évolutions possibles dans les grandes batailles navales; il n'y a plus que l'initiative de chaque capitaine, son esprit de décision, son *coup d'œil* et surtout son dévoûment. Tout cela ne s'apprend pas mieux en escadre que sur tout autre navire navigant. Les escadres coûtent trop cher; elles doivent être supprimées comme force permanente.

III.

L'action des peuples modernes ne s'exerce pas seulement autour de leurs frontières, elle rayonne dans le monde entier. Sans compter les nombreux émigrans qui, suivant les qualités de la race ou les événemens politiques dont leur patrie est le théâtre, abandonnent soit pour toujours, soit avec la pensée d'y retourner, leur pays natal, et qui, ne perdant point pour cela leur nationalité, ont droit à une protection efficace, combien d'intérêts divers de toute sorte nécessitent dans les régions les plus lointaines l'intervention plus ou moins active des gouvernemens européens! Ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, consuls et agens commerciaux, tous répondent aux exigences des relations internationales des membres divers de la grande famille européenne, c'est-à-dire de tous les peuples qui en ont accepté les mœurs et les lois générales. L'intervention de tous ces fonctionnaires n'a qu'un but : veiller à ce que ces lois ne soient pas violées envers leurs nationaux; par suite leur action devrait être toute pacifique, s'exercer pour ainsi dire sur les esprits seuls des gouvernans étrangers; mais l'intervention pacifique de la diplomatie n'a pas paru suffisante dans certaines régions éloignées, et on a cru nécessaire de la rendre plus décisive par la présence de certaines forces militaires. Ces forces étaient nécessairement maritimes. C'est ce qu'on appelle les *stations navales*. En fait, les commandans de ces stations ne sont que des diplomates militaires dont les pouvoirs, parallèles à ceux dont sont investis les diplomates titulaires, n'ont ou plutôt n'avaient à l'origine qu'une seule raison d'être : donner la sanction de la force, en attendant et dans certains cas en prévenant la sanction définitive du gouvernement national, aux résolutions prises par ses représentans à l'étranger, sous une responsabilité qu'ont essayé de définir les lois internationales.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867, *la Marine de guerre*, par M. de Keranstret.

Ce double emploi de deux fonctionnaires d'un même gouvernement pour un même but à poursuivre avait certes de grands inconvéniens, mais il s'explique par l'éloignement, il fallait naguère plus de six mois pour qu'une dépêche arrivât d'Europe au centre de certaines stations, — et aussi par l'état politique de quelques-unes des sociétés sur lesquelles ils avaient à exercer leur action. De ces sociétés, les unes étaient livrées à l'anarchie, les autres à peine ralliées au droit européen, dont les règles étaient souvent violées ou tout au moins méconnues par les particuliers ou les agens subalternes. D'un autre côté, les stations navales embrassant d'ordinaire d'immenses zones maritimes où le mouvement commercial, industriel, en un mot pratiquement civilisateur de notre époque, n'avait pas encore pénétré, les navires de guerre employés dans ces stations étaient à la fois les agens actifs de ce mouvement et ceux de la science. En même temps, par les courses continuelles que nécessitait leur service spécial, ils devenaient une des meilleures écoles de navigation et de science maritime. Tout cela s'est profondément modifié aujourd'hui. La vapeur d'abord, la télégraphie ensuite, ont supprimé les distances, et telle nation, née à peine à l'indépendance et à la liberté aux premières années de ce siècle, est plus avancée en civilisation réelle que telle autre nation dont l'histoire a un long passé. Ces transformations radicales appellent des changemens dans l'ancien ordre de choses que nous venons d'exposer. A ne considérer le sujet qu'au point de vue spécial qui nous occupe, n'est-il pas évident que nos stations navales, du moins le plus grand nombre, n'ont plus aucune signification comme instrumens diplomatiques? Si on les maintient néanmoins, est-ce parce qu'elles sont encore ces écoles où nos officiers puisaient autrefois les connaissances les plus sérieuses de leur métier et se formaient à la rude pratique de la mer? Il n'en est rien; nos stations navales se composent en général d'une frégate montée par un amiral et son nombreux état-major, et de deux ou trois avisos. Chacun se partage la station : la frégate au port de la capitale, qu'elle abandonne rarement pour une visite annuelle des ports secondaires, dans lesquels les avisos se succèdent à tour de rôle et à des intervalles de temps plus ou moins éloignés, suivant certaines règles plus ou moins arbitraires. Trois années se passent ainsi, presque toujours au mouillage, et en quelques insignifiantes traversées où la voile est trop souvent sacrifiée à la vapeur sous des prétextes faciles à trouver, dont on accueille avec trop d'indulgence la justesse spécieuse. Si ce sont là des écoles, ce sont des écoles de *far niente*, d'insouciance et de relâchement réel, sous de menteuses apparences. Aussi rien n'est plus propre, plus coquet, plus brillant, que telle de nos frégates restée huit mois au mouillage de Valparaiso ou de Rio-Janeiro.

Certes il serait injuste de faire retomber sur les chefs de station la responsabilité de cet état de choses. Combien en est-il que l'inaction impatiente, et qui répugnent à une vie si en dehors de toutes leurs habitudes! Mais ici interviennent les réclamations, les demandes de nos ministres plénipotentiaires, de nos consuls, habitués depuis longues années à s'appuyer sur la présence de navires de guerre, ne comprenant pas l'utilité de ces excursions sans motifs à leurs yeux, puisqu'elles ne profitent qu'à l'instruction des officiers et des équipages. Ils demandent, ils prient, ils réclament, et au besoin n'hésitent pas à porter plainte contre les amiraux, qui, par le fait même de leur éloignement du centre de leur station, révèlent si bien l'inutilité politique de ces stations, et celle non moins évidente des fonctions si largement rétribuées qu'ils exercent eux-mêmes.

S'il en est ainsi, la France ne perdrait rien de son influence réelle, la marine aucun des élémens de sa force, à la suppression des stations navales qu'on entretient dans toutes les mers. Pour quelques services qu'elles rendent, pour quelques avantages qu'elles offrent et qu'il serait injuste de nier, ces stations entraînent des dépenses exorbitantes. Les preuves abondent, nous n'en citerons qu'une seule. Personne ne contestera que le titre de fournisseur d'une station étrangère ne soit ardemment recherché sur tous les marchés des grandes villes centres de ces stations, Rio de Janeiro, Montevideo, Valparaiso, Le Callao, Singapour, etc.; personne ne contestera non plus que ceux qui l'obtiennent ne fassent rapidement fortune, et cela malgré la plus stricte surveillance d'une administration que chacun reconnaît la plus probe du monde. Or, dans la crise douloureuse que nous traversons, la plus sévère économie des deniers de l'état s'impose à tous, non-seulement comme un devoir, ce qui est vrai de tout temps, mais comme un moyen de salut, de régénération, de délivrance. Il faut donc rechercher, en admettant la réalité des avantages qu'offrent les stations navales, si on ne pourrait pas les obtenir par un emploi plus rationnel et plus économique de nos forces maritimes. C'est là un problème qui, comme on verra bientôt, n'offre pas de sérieuses difficultés.

Parallèlement à nos stations navales, mais moins importantes par le nombre et la grandeur des navires qui les composent, se présentent les stations locales, c'est-à-dire les flottilles mises à la disposition des gouverneurs de nos colonies. Nul ne peut mettre en doute l'utilité et les services que rendent ces stations. Si la plupart se composent de bâtimens mal adaptés aux besoins auxquels ils doivent satisfaire, aux climats exceptionnels des pays où ils naviguent, la tâche des officiers qui les commandent n'en est que plus méritoire; mais il serait urgent de remédier à un tel défaut. Quelque supériorité d'instruction que possède le corps dont la spécialité est de fournir aux

officiers militaires de la marine les navires qu'ils sont appelés à commander, auxquels ils sont obligés de confier aveuglément leur fortune et leur vie en temps de paix et leur honneur en temps de guerre, ce n'est pas se montrer sévère que d'affirmer qu'il semble, à ne le juger d'ailleurs que par ses œuvres, ignorer ou méconnaître à plaisir ce qui se passe hors de France, les progrès accomplis, et surtout les améliorations pratiques réalisées dans les autres marines. Ce défaut, que l'on pourrait généraliser et reprocher à toutes les branches d'administration qui se recrutent spécialement parmi les élèves d'une école trop admirée, a eu dans la marine, comme partout, de graves inconvéniens. En ce qui touche nos stations locales, nous affirmons que dans telle de nos colonies intertropicales, le Sénégal par exemple, la plus grande partie des affections souvent mortelles qui déciment nos équipages sont dues moins au climat qu'aux mauvaises dispositions des navires de la station.

Certes le type des navires destinés à la navigation fluviale, n'allant à la mer qu'accidentellement, n'est plus à créer; il existe depuis longtemps, et les États-Unis en offrent sur leurs fleuves les modèles achevés. Tout sur ces navires est parfaitement calculé pour cette navigation spéciale, et cependant ils ne reculent pas devant les plus longues traversées sur les mers les plus dangereuses. On les retrouve en effet sillonnant les grands fleuves du céleste empire, le Yang-tse-kiang comme la rivière de Canton, où la plupart sont arrivés sans escorte. De tels voyages ne sont-ils pas la preuve concluante de leur supériorité (1)? A côté d'eux, les navires spécialement construits pour nos stations fluviales ne sont que d'informes chalands sans vitesse à la vapeur, dominés par une mâture impuissante pour la navigation à la voile, par suite inutiles à tous égards, et qui n'offrent aux équipages aucune des conditions hygiéniques qui sauveraient tant d'existences précieuses; mais ce progrès si économique, si facile à réaliser, s'accomplira le jour où les meilleurs projets des hommes les plus compétens n'iront pas s'ensevelir dans les cartons poudreux d'une direction spéciale, le jour surtout où il n'y aura plus qu'une volonté au ministère de la marine, celle du ministre, et dans nos ports celle de ses représentans, les préfets maritimes.

Après ce rapide examen des forces maritimes de la France, ou mieux de l'emploi de ces forces, la flotte de transport nous arrêtera seulement quelques instans. « En 1860, disait il y a quatre ans M. de Keranstret dans un remarquable travail que nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié, la France possédait une marine à vapeur importante. Un grand nombre de vaisseaux semblables au *Napoléon* ou de

(1) Dès 1854, le *River-Bird* inaugurait ces traversées.

types peu différens étaient déjà entrés dans notre flotte ou allaient être lancés, un nombre proportionnel de frégates à grande vitesse portait noblement notre pavillon aux quatre coins du globe. L'invention de nouveaux projectiles creux et des cuirasses anéantissait toute la puissance de cet immense matériel. Nous avions dépensé millions sur millions pour notre flotte, et tout était remis à l'étude, tout se retrouvait encore à créer comme marine militaire. Hâtons-nous cependant de le dire, si ces vaisseaux à vapeur en bois ne peuvent plus être considérés aujourd'hui comme des navires de combat, ils n'en sont pas moins *une grande ressource pour les opérations de notre armée de terre...* Arrivé au port où il doit débarquer nos troupes, ce vaisseau vomit un soldat par chacun de ces sabords qui laissaient autrefois passer la gueule d'un canon, et, s'il lui est interdit aujourd'hui de prendre une part glorieuse au combat, il aura souvent encore quelque droit à revendiquer une part de la victoire. La nombreuse flotte de transports à vapeur que possède la France *constitue un complément indispensable de notre puissante armée par la prodigieuse mobilité qu'elle peut lui communiquer en temps de guerre* (1). »

Ces lignes précisent le rôle réservé à notre flotte de transports. Ce que nous avons établi au début de ces recherches sur les difficultés, sur les impossibilités même du transport d'une armée de débarquement, a déjà fait pressentir notre opinion sur l'utilité de cette flotte, dont le coûteux entretien absorbe une forte part du budget de la marine. Nous n'insisterons pas, et nous nous bornerons à tirer de ces mêmes pages un enseignement qui certes a frappé tous les bons esprits, mais sur lequel on ne saurait trop s'appesantir : c'est que, dans une époque comme la nôtre, où tout est progrès, ou du moins transition, il faut suivre les progrès accomplis sans croire que les derniers termes en ont été atteints. Cette vérité est banale, si l'on veut; mais elle a été trop méconnue dans ces derniers temps, et cette méconnaissance nous a coûté trop cher pour qu'après les pénibles leçons du passé nous ne craignions pour l'avenir.

« L'Angleterre, disait M. Reid, l'habile constructeur du *Wilhelm I*^er^, devrait toujours avoir sur ses chantiers au moins un navire supérieur en qualités de toute sorte à tous ceux que possèdent les autres nations maritimes. *Un bâtiment très puissant peut à lui seul en remplacer plusieurs d'une force moindre.* » Au moins un navire! N'est-ce pas la condamnation la plus irrévocable de cette infatuation qui nous a coûté tant de sang, et dont en marine surtout

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867, *la Marine de guerre*, par M. de Keranstret.

nous avons fourni tant d'exemples? Le *Napoléon* est construit, et désormais notre marine ne comptera plus que des vaisseaux du même type. Nos ouvriers se mettent à l'œuvre, et, à grands renforts de millions, la transformation s'achève. Voilà cependant qu'après nos lourdes batteries flottantes la *Gloire*, « le premier cuirassé qui ait flotté sur l'océan, » vient bouleverser toutes les idées reçues, et aussitôt nos ouvriers se remettent à l'œuvre; 7 ou 8 frégates du même modèle, construites à la fois, sont lancées sur les flots, et ces frégates sont un moment les gages certains d'une supériorité incontestable. Triomphe éphémère! L'artillerie entre en lice, les plaques de la *Gloire* ne sont plus capables de résister aux lourds projectiles des canons qu'on vient de créer. La *Gloire* et les frégates ses sœurs doivent céder le pas à de nouveaux émules construits sur un nouveau type. Ces types se multiplient : qu'importe? nos constructeurs ont été dépassés, mais ils ont ouvert la voie, et ils se maintiendront à la première place. Le *Solferino*, le *Magenta*, dominent les mers, sans rivaux possibles. Illusion bientôt déçue : voilà de nouveaux navires dont les propriétés manœuvrières sont telles qu'un des officiers les plus entreprenans, mais aussi des plus expérimentés et des plus instruits de notre marine, disait « qu'il se ferait fort avec le *Taureau* d'accepter un duel avec le *Solferino.* » Vite un autre type, et, sans nous lasser d'entasser millions sur millions, surtout sans perdre notre vaniteuse confiance, poursuivons nos efforts et créons à nouveau notre flotte de combat sur un type à la hauteur de tous les progrès, satisfaisant aux besoins, toujours plus divers et plus nombreux, de cette supériorité qui nous échappe. Entre le *Solferino* et le *Taureau*, n'y a-t-il pas place pour le type définitif? La *Belliqueuse* sera ce type, et 8 ou 10 corvettes sont construites.

Est-ce à dire que nous voulions rejeter ici nos dépenses sur M. Dupuy de Lôme, sur un homme dont les œuvres compteront certainement dans l'histoire des progrès accomplis par la science moderne? Loin de nous cette pensée. Tous, nous participons à l'esprit de notre époque, et nous subissons l'influence des idées qui prévalent dans la société où il nous est donné de vivre. L'affaissement des esprits et des consciences, qui a rendu possible le régime politique de ces vingt dernières années, en créant l'omnipotence personnelle du souverain, créait aussi, comme conséquence logique, l'omnipotence de tous ceux qui étaient placés à la tête d'une administration publique. Par une conséquence aussi inévitable, ceux qui étaient tentés de réagir contre le courant étaient mis à l'écart et réduits à l'impuissance, tandis que le grand nombre, séduit, entraîné par la grandeur souvent apparente, mais souvent réelle aussi, des résultats obtenus, ne trouvait que des éloges et

des applaudissemens pour tout ce qui venait d'en haut; aujourd'hui, aux lueurs sinistres de nos ruines, nous paraissons nous réveiller à la vérité. Que ceux qui croient pouvoir s'en faire les apôtres s'épargnent d'inutiles insultes au passé; qu'en proclamant tout haut ce qu'ils croient vrai, ils écoutent toujours la voix de leur conscience, et n'écoutent qu'elle : ils se préserveront ainsi de toute injustice, ils y trouveront la force nécessaire pour remplir la tâche qu'ils s'imposent.

IV.

Il ne peut entrer dans notre pensée de vouloir préciser ce que seront, même dans un prochain avenir, les marines de guerre des nations qui, profitant de notre impuissance momentanée, vont se disputer l'hégémonie européenne. Si l'Angleterre et les États-Unis, par leur situation tout économique, spéciale, doivent sans cesse fixer des regards anxieux sur l'Océan, ce vaste théâtre de leur activité et la source la plus assurée de leurs richesses, sinon pour y régner en maîtres, du moins pour en assurer la liberté, les autres peuples videront leurs querelles sur ces champs de bataille du vieux monde déjà tant de fois inondés de sang. C'est sur leurs armées plus que sur leurs flottes qu'ils s'en remettront du soin de l'avenir. Pour nous, qui devons attendre en nous *recueillant*, il nous faut conserver, accroître même toutes nos forces vives avec le moins de dépenses possible. L'économie n'est-elle pas la plus grande de ces forces? Tel étant le but, nous exposerons brièvement et sans les discuter les mesures qui nous paraissent devoir y conduire, et auxquelles les considérations précédentes doivent avoir rpéparé l'esprit de nos lecteurs.

Suppression des escadres d'évolution en tant que forces permanentes et écoles maritimes, suppression des stations navales, aliénation par vente, ainsi que cela a été fait en Angleterre, de la plus grande partie de notre flotte de transport, telles sont tout d'abord les trois mesures qui nous paraissent devoir être prises; c'est, on le voit, une révolution radicale, et de pareilles révolutions ne peuvent être proposées que lorsqu'on peut reconstruire un ordre meilleur sur les ruines du passé.

Les forces maritimes effectives comprendront : 1° 12 frégates (1) armées, montées par un équipage maximum, commandées par un capitaine de vaisseau, ayant un état-major de 2 capitaines de frégates, 6 lieutenans de vaisseau, 6 enseignes, 20 élèves; — 2° une

(1) Nous conservons le mot *frégate* comme expression des navires actuellement commandés par un capitaine de vaisseau.

réserve, répartie dans les trois grands ports de Toulon, Brest et Cherbourg, et composée de 3 frégates armées, 3 frégates en première catégorie, 6 béliers garde-côtes en première catégorie, 6 avisos. — Ces navires seront aux ordres des préfets maritimes des trois arrondissemens, et assureront les divers services de protection du littoral.

Chaque mois, une frégate partira de France pour un voyage de circumnavigation qui devra durer un an. Elle fera escale à tous les ports, centres des stations navales actuelles. Suivant l'ordonnance, les commandans pourront être requis par les représentans diplomatiques et consulaires de la France, mais pour toute mission nécessitée par les intérêts nationaux dans le pays, sous la double responsabilité du commandant et de l'agent diplomatique, responsabilité *sérieusement* imposée et sérieusement comprise. Le voyage devra s'effectuer à la voile, sauf les cas prévus par les instructions ordinaires. En dehors de ces cas, procès-verbal sera dressé des motifs qui auraient nécessité la violation de ces instructions; ces procès-verbaux seront au retour soumis à l'examen le plus sévère d'une commission présidée par le major-général, qui décidera s'il y avait réellement urgence d'allumer les feux. Si la réponse de la commission est négative, le capitaine, responsable pécuniairement, sera condamné à rembourser les frais inutiles qu'il aura causés à l'état. Une commission présidée par le major-général et composée de membres égaux en grade au moins au capitaine constatera au retour de toute campagne les résultats obtenus au point de vue de l'instruction des officiers, des élèves, de l'équipage. Cette inspection sera sérieuse, approfondie, et pourra durer aussi longtemps que le président de la commission le jugera nécessaire. En tout cas, elle comprendra au moins un jour passé à la mer. La durée des commandemens est d'une année pour les capitaines de vaisseau, de deux ans pour les officiers d'un grade inférieur.

Le nombre des vaisseaux-écoles-canonniers tels que le *Louis XIV* est porté à deux, l'un à Brest, l'autre à Toulon. La durée du commandement de ces vaisseaux est de un an, comme tous les commandemens de capitaine de vaisseau; mais l'officier destiné à exercer un de ces commandemens est désigné deux mois à l'avance, et il est immédiatement embarqué comme *passager* sur le navire qu'il doit commander, pour s'initier à l'ensemble du système d'instruction et en perpétuer les traditions et les méthodes.

La durée réglementaire de l'embarquement des officiers sur les vaisseaux-écoles est de six mois. Tous les officiers de la flotte, d'abord comme enseignes, puis comme lieutenans de vaisseau, seront embarqués à tour de rôle sur les vaisseaux-écoles. Les enseignes, à la fin de leur campagne, devront subir un examen sur

l'enseignement reçu. Les lieutenans de vaisseau adresseront au ministre un mémoire détaillé sur l'ensemble de leurs travaux, les perfectionnemens à introduire soit dans l'art militaire naval, soit dans les méthodes d'instruction.

Les mémoires qui en seront jugés dignes seront imprimés aux frais de l'état, et leurs auteurs mis à l'ordre du jour de la flotte. L'équipage des vaisseaux-écoles sera de 1,000 hommes, plus les hommes de spécialités diverses. La moitié au moins de l'équipage sera composée de matelots appartenant à l'inscription maritime, spécialement levés pour cet objet, et de manière que tout matelot de cette classe ait le brevet de matelot-canonnier. La durée de l'embarquement sera de quatre mois. Les matelots de l'inscription maritime pourront alors être renvoyés. Tous ceux des autres provenances ne pourront être congédiés qu'après une campagne sur une frégate de circumnavigation.

L'École navale est abolie. Une chaire d'enseignement préparatoire pour les examens d'élèves est créée au lycée de douze villes de France qui seront ultérieurement désignées. Les professeurs de sciences de l'École navale actuelle seront nommés à ces chaires, et les autres places mises au concours parmi les professeurs d'hydrographie de nos ports. Les cours seront publics, et l'instruction sera soumise au contrôle d'inspecteurs, officiers supérieurs ou généraux de la marine. L'enseignement sera gratuit. Nul ne pourra être nommé élève de marine qu'après un concours annuel ; le programme des matières comprendra l'ensemble des mathématiques pures enseignées aujourd'hui à l'École navale. Ne pourront être enseignes de vaisseau que : 1° les élèves de marine après trois ans d'embarquement et des examens successifs dont le programme sera réglé ultérieurement; 2° les sous-officiers mariniers de toute profession qui, après six mois de grade, auront satisfait au dernier examen exigé des élèves. — Ne pourront être lieutenans de vaisseau que les enseignes ayant satisfait aux examens subis après les six mois d'embarquement sur le vaisseau-école. L'avancement aura lieu absolument à l'unanimité.

L'avancement au grade de capitaine de frégate sera pour un tiers à l'ancienneté, pour les deux tiers au choix. Si nous conservons un tiers à l'ancienneté, nous croyons néanmoins qu'une disposition spéciale sur les retraites pourrait, en sauvegardant certains droits, permettre d'adopter l'avancement absolu au choix qui, *justement exercé*, est le plus fécond. Nul ne pourra être nommé capitaine de frégate que les lieutenans de vaisseau ayant cinq ans d'embarquement dans leur grade, dont six mois passés sur un vaisseau-école. L'avancement, à partir du grade de capitaine de frégate, aura lieu au choix. L'embarquement des officiers de tout grade non-pourvus

d'un commandement sera fait à tour de rôle, en allant du plus jeune au plus ancien, sur une liste générale de tous les officiers du même grade. Cette liste, affichée publiquement à la majorité générale, sera tenue au courant par un état rectificatif hebdomadaire expédié chaque samedi dans les divers ports. Toute violation du droit d'embarquement entraînerait la mise en réforme de l'autorité qui s'en serait rendue coupable. Le recours direct *et gratuit* au conseil d'état est autorisé. Tout officier dont la plainte aura été reconnue mal fondée sera mis immédiatement en réforme.

Nul ne peut être appelé à exercer un commandement à la mer : 1° dans le grade de lieutenant de vaisseau, que l'officier de ce grade qui a rempli les conditions pour l'avancement à un grade supérieur; 2° dans celui de capitaine de frégate, que ceux qui comptent une année d'embarquement dans leur grade; à bord des frégates naviguant, un des deux capitaines de frégate et les six lieutenans de vaisseau sont spécialement chargés de l'instruction des élèves suivant un programme déterminé. — La limite d'âge sera : pour les lieutenans de vaisseau, cinquante ans; pour les capitaines de frégate, cinquante-cinq ans; pour les capitaines de vaisseau, cinquante-huit ans; pour les contre-amiraux, soixante ans; pour les vice-amiraux, soixante-deux ans.

Telles sont dans leur esprit, plus que dans leur expression formelle et définitive, les mesures qui nous paraissent devoir assurer le développement de l'instruction de nos officiers et de nos marins, ainsi que celui de nos forces maritimes effectives, tout en réalisant les plus sérieuses économies et en sauvegardant les droits de tous. Les chiffres posés ne peuvent être qu'une approximation, un point de départ. Bien des détails de la plus haute importance n'ont pas été abordés; il y faudra les recherches patientes et consciencieuses des hommes spéciaux. Même en ce qui regarde notre flotte et le personnel maritime, il nous serait facile d'entrer dans l'exposé de mesures secondaires qu'il serait temps de prendre, car, cela est triste à dire, mais il faut le dire, la marine a été dans ces dernières années un des corps où ce qu'on appelle la *faveur* a exercé la plus triste influence. Le découragement des meilleurs et des plus capables d'entre nous semblerait légitime, si nous ne devions tous avoir pour règle que la suprême récompense est le sentiment du devoir accompli. Espérons donc qu'un esprit de justice plus efficace présidera désormais aux destinées de ces courageux officiers, de ces braves marins, qui, à Paris comme dans toutes nos armées, ont porté si haut naguère l'honneur de leur arme.

UN OFFICIER DE MARINE.

LA PESTE BOVINE

Il y a neuf mois à peine, quand la sécheresse brûlait nos prairies et nos pâturages, quand la plupart des récoltes fourragères paraissaient ne devoir donner qu'un bien maigre produit, on se préoccupait de trouver les moyens de nourrir le bétail. Par un triste retour, la moitié de la France pourrait aujourd'hui se demander où elle prendra des animaux pour faire consommer les herbages que les premiers beaux jours vont faire reverdir. A peine Paris était-il débloqué, à peine avions-nous pu revoir sur notre marché les précieux animaux qui font la base de notre alimentation, que nous pouvions observer l'épizootie la plus meurtrière dont l'espèce bovine puisse être atteinte, épizootie qui a tant de fois porté la désolation dans nos campagnes; nous apprenions que non-seulement elle détruisait les troupeaux que le gouvernement avait formés pour le ravitaillement, mais encore qu'elle ravageait depuis plusieurs mois nos départemens envahis.

Sans doute, grâce aux besoins que doit faire naître la reprise des affaires commerciales, grâce à la pénurie de chevaux, consommés en si grand nombre pendant la guerre, et aux pertes en bétail occasionnées par l'épizootie, la production, fortement stimulée, se remettra bientôt en équilibre avec la consommation, et deviendra assez active pour que l'on ait plus à se préoccuper des quantités de substances végétales propres à former de la viande que de la quantité des animaux consommateurs; mais aujourd'hui il importe avant tout d'arrêter la propagation du mal, de préserver les pays non encore atteints, de mettre à l'abri les centres d'élevage devenus plus précieux que jamais. Dans cette circonstance et pour obtenir ce résultat si désirable, le concours des cultivateurs, des propriétaires d'animaux, sera plus efficace que celui des hommes spéciaux : d'eux

surtout dépend le succès. Seulement il est à craindre que tous n'y apportent pas le zèle que leur intérêt, autant que l'intérêt général, réclamerait.

Un propriétaire du département de la Vienne, qui est aussi un des savans qui ont le plus contribué à populariser les connaissances physiques, M. Ganot, nous écrit de Charroux, arrondissement de Civray, que la peste bovine se rapproche de sa commune. Dès le mois de janvier, le préfet de la Vienne avait interdit la tenue des foires dans les localités voisines des départemens de l'Indre et de la Charente, où règne l'épizootie; mais postérieurement, sur la demande du maire et du conseil municipal, la tenue d'une foire dans la commune de Charroux a été autorisée. Depuis, l'épizootie a paru dans l'arrondissement de Châtellerault, et, malgré cette situation critique, plusieurs maires, des propriétaires ruraux eux-mêmes, restent fort tranquilles. Il importe de les tirer de leur funeste apathie, il faut instruire la population, lui rappeler les dangers que court notre richesse agricole, lui indiquer le moyen de conjurer ces dangers.

I.

La peste bovine a reçu différens noms qui tous en dénotent la gravité; on l'a nommée *peste dyssentérique*, *peste varioleuse*, *fièvre maligne*, *fièvre aiguë pestilentielle*, *fièvre ardente*, *putride et gangréneuse*, *typhus contagieux* des bêtes à cornes. Ces dénominations caractérisent les formes principales qu'elle revêt : tantôt c'est la dyssenterie qui prédomine, tantôt c'est une éruption à la peau, tantôt ce sont des phénomènes nerveux ataxiques. C'est un médecin français, Guersent, qui l'a appelée *typhus contagieux* des bêtes à cornes, expression qui a l'inconvénient d'être semblable à celle employée pour désigner certaines maladies de l'homme sans que l'analogie des symptômes et des lésions anatomiques la justifie, et qui d'ailleurs n'a pas été adoptée par les savans étrangers qui ont étudié la maladie. Le nom de *peste bovine*, *Rinderpest* en Allemagne, *cattle-plague* en Angleterre, que lui ont donné les premiers observateurs, ne préjugeant rien sur la nature de la maladie, convient d'autant mieux que l'affection qu'elle désigne est, comme la peste de l'homme, originaire de l'Orient, excessivement contagieuse et très grave. Vicq-d'Azyr, qui lui avait conservé la dénomination de *peste*, *maladie pestilentielle*, admet qu'elle a de la ressemblance avec la peste de l'homme. Il fait la comparaison des deux maladies. Il remarque notamment que, dans le cas où la peste bovine se manifeste par des boutons à la peau, ces boutons ressemblent aux pustules aplaties

signalées dans la peste de Londres en 1664, et qu'un peu de sang dans les matières rendues par l'intestin est un bon pronostic, comme dans la peste de Montpellier. Il disait, après avoir énuméré les principaux symptômes de la peste : « En comparant ces symptômes avec ceux de l'épizootie, on trouvera une analogie parfaite; les tremblemens, les frissons, la pesanteur de la tête, la difficulté de la respiration, les changemens et l'inconstance des évacuations abdominales, les variations dans les éruptions critiques, offrent la même marche, les mêmes dangers à l'observateur et les mêmes conséquences au praticien. » Les vomissemens sont un des caractères de la peste de l'homme. Le bœuf ne vomit pas, c'est une conséquence de son organisation; mais n'y a-t-il pas chez ceux qui sont affectés de l'épizootie des envies de vomir? C'est ce que nous nous demandions en analysant les mouvemens de l'encolure et de la tête chez quelques animaux au marché de La Villette. Ce serait une ressemblance de plus entre la peste bovine et la peste de l'homme. Du reste Vicq-d'Azyr avait observé chez les animaux malades de petites convulsions, surtout au cou.

Jusqu'à ces derniers temps, on s'était persuadé que la peste bovine n'attaquait que les individus de l'espèce bovine. Cependant Sauvages avait remarqué l'épizootie de 1745 sur la chèvre et le mouton dans le Vivarais; Grognier la signale sur la chèvre dans le Mont-d'Or lyonnais en 1814, et d'autres auteurs sur le mouton dans la Bresse et la Franche-Comté à la même époque. Néanmoins ces faits n'étaient pas considérés comme authentiques, car des essais d'inoculation et des essais de transmission par cohabitation avaient échoué. Des observations précises faites en Bohême en 1859 par Maresch, en Hongrie dans l'année 1861 par Galembéos sur des moutons, en Russie par Jessen en 1864 sur des chèvres, et surtout celles faites en 1866 au Jardin d'acclimatation de Paris, ont tranché définitivement la question. Des gazelles qui avaient été achetées en Angleterre importèrent la peste bovine dans cet établissement; elles succombèrent à la maladie, qui se communiqua au zébu (*Bos indicus*), au yack (*Bos grunniens*), à l'auroch (*Bos bosanus*), à l'antilope, à la gazelle commune, à la biche, au cerf, au chevrotin, à plusieurs variétés de chèvres et au pécari. En 1864 et en 1866, M. Lemaître, attaché comme vétérinaire à la compagnie du canal de Suez, l'avait observée en Égypte sur des moutons et sur des chèvres, sur des chameaux et sur des buffles. En 1871, elle attaque des moutons en France. Il est donc démontré aujourd'hui que la peste bovine peut sévir sur diverses espèces de ruminans; mais ce sont les espèces du genre bœuf qui la contractent le plus facilement. Il faut même, pour qu'elle attaque d'autres ani-

maux, des conditions que l'on ignore, et que l'on ne fait pas naître à volonté. « J'ai inoculé, disait Da-Olmi au commencement de ce siècle, des brebis, des moutons, des agneaux, des chèvres, sur différens endroits du corps avec le virus morbifique des bestiaux les plus malades, et qui ont péri ensuite, mais toujours sans aucun résultat. On avait fait l'essai en Allemagne d'inoculer les cerfs et les biches avec la matière épizootique la plus virulente, sans qu'il en soit arrivé le moindre accident (1). »

La peste bovine n'a pas de prise sur l'espèce humaine. Malgré les innombrables occasions d'inoculation qui se sont présentées, quoique l'homme ait été bien des fois l'agent de transmission entre des animaux affectés et des animaux sains, quoiqu'il se soit nourri de la viande des bêtes malades, et dans bien des cas même de celle des bêtes mortes de l'épizootie, il ne l'a jamais contractée. Une émotion assez vive s'était produite en Angleterre pendant l'épizootie de 1866. Un jeune vétérinaire mourut peu de jours après avoir fait l'autopsie d'une vache qu'on venait d'abattre. On répandit le bruit qu'il s'était inoculé la *cattle-plague*. L'autopsie fut faite en présence d'un jury, qui déclara que la mort avait été occasionnée par l'absorption d'un virus inoculé pendant l'autopsie d'une vache atteinte de la *cattle-plague*. Cette déclaration, faite sous l'impression d'une mort prompte et prématurée, devant un cadavre en décomposition, fut discutée, combattue avec raison, et reconnue erronée, non-seulement en s'appuyant sur l'absence complète de faits de contagion de la maladie à l'homme dans tous les temps et dans tous les pays, mais aussi par l'examen attentif des causes du triste événement qui lui avait donné lieu. Se produira-t-il pour l'homme quelque chose de semblable à ce que nous avons observé sur le mouton, la chèvre, la biche, etc., animaux qu'on avait considérés jusqu'à ces dernières années comme ne pouvant pas la contracter, et qui de nos jours en ont été affectés? Rien n'autorise à répondre à cette question d'une manière affirmative; mais il n'en est pas moins prudent d'agir avec précaution, de ne point manier les matières infectes quand on a des plaies aux mains, et de faire éprouver une cuisson complète à la viande qui provient d'animaux malades avant de s'en nourrir, quoique, ainsi que nous le verrons, il ait été fait et il soit fait encore de nos jours une très grande consommation de cet aliment sans le moindre accident.

Ce que nous allons dire de l'épizootie se rapportera exclusivement à la maladie observée sur le bœuf ordinaire, bœuf domestique. C'est lui qui en souffre le plus, chez lequel la maladie s'est

(1) *Observations et expériences sur l'épizootie*, par Vincent-Frédéric Da-Olmi.

toujours développée spontanément, et qui, à toutes les invasions du mal dans nos contrées, en a été le principal propagateur. Tous les hommes qui ont étudié la peste bovine ont reconnu qu'elle ne doit pas être attribuée aux causes qui produisent ordinairement les maladies sur les animaux dans nos pays. Comment, se demandait Vicq-d'Azyr, la même maladie se déclarerait-elle en même temps, avec une intensité marquée dans les symptômes, avec une terminaison semblable dans la crise, avec les mêmes dangers et les mêmes phases, non-seulement en France dans les provinces méridionales et dans les généralités d'Amiens, de Soissons, de Flandre et de Champagne, mais encore en Hollande, en Danemark, en Islande et en Norvége, et comment se serait-elle montrée toujours la même dans des circonstances si différentes, si elle dépendait uniquement de changemens opérés dans les choses naturelles, et si un virus bien décidé n'en était pas le véhicule et le ferment? Da-Olmi pensait aussi que l'épizootie n'est due ni à la constitution des animaux de nos pays, ni à leur nourriture, ni à l'atmosphère, que les météores et les saisons peuvent bien influer sur la marche rétrograde ou progressive de l'épizootie, mais ne peuvent en être considérés comme la cause primitive.

On ignore quel principe la fait se développer là où elle vient spontanément, là où elle est à l'état enzootique; ce qu'on sait très bien, c'est que dans nos contrées elle est constamment produite par la contagion. Ce caractère n'avait pas échappé aux deux médecins qui l'ont observée les premiers dans les temps modernes. Ramazzini et Lancisi, qui l'ont étudiée en Italie, disaient : le premier, que, quel que soit le germe de cet affreux fléau, il ne peut pas y avoir de doute sur sa nature virulente, — le second, qu'elle est due au transport des germes d'un individu malade à un individu sain, et que c'est à cette seule communication qu'il faut s'en prendre pour en arrêter les progrès. Vicq-d'Azyr, Paulet, Buniva, professaient les mêmes doctrines; mais Huzard, Rodet, Hurtrel d'Arboval, Delafond, ont soutenu « qu'elle peut naître spontanément sur les bêtes à cornes dans toutes les contrées lorsqu'elles sont exposées aux causes qui en suscitent le développement sur les bœufs hongrois. »

Ce qui a fait émettre cette dernière opinion, c'est d'abord qu'on a quelquefois pris pour la peste bovine des affections très graves, la fièvre charbonneuse par exemple, qui se déclare assez souvent sous forme épizootique chez les bestiaux mal nourris, exténués de fatigue et réunis en grand nombre dans des lieux malsains; c'est ensuite qu'il n'a pas toujours été possible de constater par quelle voie ni de quelle manière s'était effectuée la contagion; c'est en troisième lieu parce qu'on a pu remarquer quelquefois qu'elle ne sévissait pas en

Hongrie, province qui a été longtemps considérée comme étant le lieu de son origine, alors qu'elle sévissait dans les états de l'Europe occidentale.

Déjà en 1808, Da-Olmi écrivait que, lorsqu'elle fit tant de ravages en Europe, dans les premières années du XVIII[e] siècle, elle avait pris naissance en Perse, et dans ces derniers temps les recherches des vétérinaires russes et allemands nous ont appris que ce sont les steppes de la Russie, en Europe ou en Asie, qui la font se développer. Au point de vue de son *origine*, elle n'est pas sans analogie avec les grandes épidémies qui déciment l'espèce humaine. Elle naît dans les plaines baignées par le Dniester, le Dnieper, le Don, comme naissent la fièvre jaune sur le Mississipi, le choléra sur les bords du Gange et la peste sur le Nil; si elle règne plus souvent en Hongrie que dans l'Europe occidentale, c'est que ce pays est plus rapproché des steppes où elle se produit, c'est que les bêtes à cornes conduites de la Russie en Autriche, en Italie, dans la Dalmatie, le traversent. Ces données doivent nous guider dans le choix des moyens qu'il faut employer pour combattre la peste bovine. C'est en raison de cette considération que la question de son origine et de ses pérégrinations est intéressante, non-seulement au point de vue historique, mais au point de vue de l'utilité pratique.

Les auteurs qui nient l'origine exotique exclusive de l'épizootie reconnaissent eux-mêmes qu'elle se développe rarement dans nos pays. Après avoir fait remarquer que la guerre de sept ans nous avait valu l'épizootie de 1774, que la guerre de la France contre la Prusse en 1807 fut la cause de l'épizootie qui ravagea pendant deux ans une partie de l'Allemagne, que l'armée prussienne la porta en France en 1814, que les guerres de la Russie contre la Turquie la portèrent en 1826 et 1827 dans la Moldavie et la Valachie, Delafond ajoute : « il est donc incontestable que le typhus accompagne toujours les grandes armées, qu'il marche à la suite des approvisionnemens, qu'il est toujours parvenu en France par l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Italie, pays qui ont été de tout temps le théâtre où se battaient des armées approvisionnées par des bestiaux venus des bords du Danube, de la Hongrie, de la Dalmatie... A Dieu ne plaise que nous ayons la guerre, car, si malheureusement notre pays était un jour envahi par les peuples allemands, prussiens, russes ou hollandais, à cette calamité viendrait bientôt s'en joindre une autre : le typhus contagieux sur notre gros bétail. » Le siége de Paris a permis encore d'affirmer qu'il ne peut se développer dans nos pays par suite des mauvaises conditions hygiéniques. Ainsi que le faisait remarquer M. Bouley à l'Académie de Médecine, nous avons eu pendant les dernières chaleurs de l'été

de grands troupeaux de bœufs placés dans de très mauvaises conditions hygiéniques. Cependant aucun n'a présenté les signes de la peste bovine, tandis qu'aussitôt après l'arrivée des approvisionnemens le fléau s'est montré non-seulement sur les bœufs des parcs de ravitaillement, qui avaient souffert, mais encore dans les vacheries, où les animaux étaient très bien soignés.

La peste bovine est excessivement contagieuse. Si elle ne peut se développer spontanément dans l'Europe occidentale, elle s'y propage par *contagion* avec une désespérante rapidité. Toutes les parties d'un animal malade ou de son cadavre, les solides, la chair, le cuir, le suif, les intestins et les matières qu'ils renferment, comme les liquides, le sang, la salive, le mucus, la transmettent. Les chiens, les chats, les oiseaux, l'ont plusieurs fois transportée d'un village dans un autre et d'une ferme dans la ferme voisine; mais ce sont les bêtes à cornes qui la propagent le plus souvent. Des vaches, des bœufs qui n'en sont pas infectés, qui peut-être ne la contracteront pas, peuvent la communiquer. C'est ainsi que par les foires et les marchés l'épizootie envahit rapidement des contrées entières : — le commerce des maquignons est toujours très-nuisible quand il règne des maladies contagieuses sur le bétail. Les valets de ferme, les mendians, ont été signalés comme une cause de dissémination du mal, et bien des fois des empiriques, qui avaient pour mission de le traiter et d'en préserver les animaux, l'ont, par leur négligence et leur incurie, porté d'une étable à une autre. Ceux qui sont chargés de visiter les étables ne sauraient prendre trop de précautions pour ne point porter, par leurs vêtemens par exemple, les germes du mal dans les lieux où se trouvent ou peuvent se trouver des bêtes indemnes. La rapidité de la contagion dans les contrées que la peste bovine envahit s'explique par la subtilité de ses germes, qui se fixent à tous les corps en rapport médiat ou immédiat avec les animaux malades. Les harnais, les fourrages, les crèches, les murs des étables, le fumier, peuvent en être des agens propagateurs. L'air atmosphérique peut la transporter à d'assez grandes distances : on a vu des bestiaux infectés par des animaux d'un autre pâturage sans qu'il y eût eu contact. Le simple passage de bœufs malades dans un chemin peut la communiquer à des bœufs qui sont à proximité de ce chemin, à plus forte raison à des bœufs qui, même un temps assez long après, suivraient la même route. Par leurs expériences sur l'inoculation de la peste bovine, les vétérinaires russes ont pu constater que le germe de cette maladie se conserve dans les étables pendant trente-deux jours malgré les grands froids.

II.

La connaissance de l'histoire de la peste bovine est plus nécessaire pour combattre ce fléau que la notion de ce que la médecine nous apprend sur la nature, le traitement et même sur les modes de manifestation de la maladie; mais cette histoire ne remonte pas très haut dans le passé. Pour affirmer que telle ou telle épizootie qui a régné à une époque éloignée était bien la peste bovine, il faudrait avoir sur l'origine de cette épizootie et les contrées qu'elle a envahies, sur ses symptômes et ses lésions cadavériques, des détails que les anciens auteurs négligent quand ils mentionnent les maladies des bestiaux. C'est seulement lors de l'épizootie qui sévit en Europe au commencement du XVIIIe siècle que furent données avec précision des indications pouvant faire connaître l'origine, les causes de la propagation, et les caractères du mal. A cette époque, elle fit éprouver à l'Italie et à plusieurs autres états des pertes considérables. Deux grands médecins italiens nous en ont laissé la description. D'après Ramazzini, qui la comparait à la petite vérole, et l'appelait *variole du bœuf*, presque tous les malades avaient une éruption à la peau et en mouraient. Lancisi la considérait comme une peste, ainsi que l'indique le titre de son ouvrage : *De peste bovilla*. Les caractères de cette maladie, selon lui, rentrent à peu près dans la définition donnée de la peste par Hippocrate : maladie suraiguë, subite, très grave, très contagieuse, qui affecte beaucoup d'individus en fort peu de temps. Comme symptômes, il signale une grande agitation; des mouvemens violens précèdent la tristesse, des grincemens de dents, des frissons, un écoulement abondant par les naseaux, ce qui faisait appeler la maladie *peste morveuse;* une respiration difficile, plaintive, l'air expiré fétide; la perte de l'appétit, des vésicules dans la bouche, des nausées, la dyssenterie, une grande faiblesse. A l'autopsie, il trouvait des ulcères à la bouche et à l'œsophage, le foie malade, les intestins sphacélés, et le troisième estomac rempli d'alimens secs. Convaincu que la maladie ne se produit que par la contagion, il prescrivit ou fit prescrire la suspension des foires et des marchés, la séquestration des malades, l'interdiction absolue des pays sains aux personnes habitant les pays infectés, l'abatage des chiens errans; il fit défendre aux maquignons de continuer leur industrie, qui consiste en achats à vil prix d'animaux qui ont été exposés à la contagion pour les revendre ailleurs; il interdit la vente des cuirs frais et imposa l'obligation d'enterrer dans des fosses profondes les cadavres des animaux, que des cultivateurs ignorans et apathiques jetaient dans le

Tibre. — Convaincu aussi que les remèdes étaient inefficaces, il conseillait l'abatage des animaux à la première atteinte du mal, et loue le pape Clément XI, dont il était le médecin, au sujet des indemnités accordées par ce pontife aux cultivateurs qui avaient éprouvé des pertes par suite de l'épizootie. Il ne négligea point de s'occuper du repeuplement du pays en bétail, fit défendre de tuer les veaux pour la boucherie, et recommanda l'importation dans la plaine du bétail sain des montagnes, qu'il faisait soumettre à une quarantaine. Combien de millions anéantis par les ravages de la peste bovine eussent pu être conservés à l'Europe occidentale, si les conseils de Lancisi avaient toujours été suivis!

Ces deux médecins indiquent à peu près de la même manière comment se fit l'importation de la peste bovine en Italie. Le commerce ayant introduit, comme d'habitude, des rives orientales de l'Adriatique dans la Vénétie et le Milanais des bœufs de la Hongrie, un de ces animaux fut perdu, abandonné dans la campagne. Conduit par un domestique dans une ferme du comte Borromée, il communiqua la maladie aux animaux de l'exploitation, qui en moururent tous, à l'exception d'un seul. Du territoire de Padoue, où se trouvait ce domaine, la maladie envahit tout le Milanais, le duché de Ferrare, la campagne de Rome, le royaume de Naples. D'après le comte Borromée, on ne pouvait en expliquer la propagation par le déplacement des animaux; mais Lancisi combattit cette opinion en citant des faits observés dans les cas de peste de l'homme, et même des faits constatés sur les bestiaux, en prouvant que la contagion peut s'opérer par l'intermédiaire des hommes, des chiens, des oiseaux, même de corps inanimés, des étoffes, des fourrages, etc. Vallisneri avait de son côté publié des faits ayant la même signification. La maladie régna longtemps en Italie, mais il est difficile d'admettre que ce fut par suite de la même infection. Il est plus probable qu'elle y était de temps en temps importée. Ce qui le fait supposer, c'est que les Italiens voulurent cesser le commerce auquel ils croyaient devoir en attribuer l'introduction. « Les villes de Venise et de Padoue, dit Paulet, qui depuis un temps immémorial tiraient leurs bœufs de la Hongrie et de la Dalmatie pour leurs usages ordinaires, ont été si souvent exposées aux dangers qui résultent d'un pareil commerce, qu'elles ont été obligées enfin d'y renoncer entièrement (1). »

(1) Fracastor, qui d'après Vicq-d'Azyr est le premier qui ait décrit une maladie semblable à l'épizootie de 1775, l'avait observée en 1514 sur les bœufs du territoire de Vérone. C'était, selon les auteurs, une fièvre pestilentielle exanthémateuse provenant des environs de Venise, où elle avait été importée de la Dalmatie. En 1690, Ramazzini avait aussi traité dans le voisinage de Padoue une épizootie présentant les mêmes

Les guerres que nous avons eu à soutenir vers nos frontières du nord et de l'est ont toujours amené la peste bovine. Les armées que nous combattions, approvisionnées par du bétail venu des bords du Danube, nous importaient la maladie; mais, si les guerres la transportent à de grandes distances, d'Orient en Occident, ce sont les relations commerciales qui le plus souvent la propagent d'un état à l'état voisin, d'un département à un autre. Ainsi l'épizootie de 1711 se communiqua de l'Italie à la Sardaigne et au Piémont, et s'étendit dans la Suisse, le Tyrol, l'Allemagne, l'Alsace, la Flandre, l'Artois, la Belgique et la Hollande, qui perdit 200,000 têtes de bétail. De la Hollande, le commerce l'importa en Angleterre en 1713; mais, mettant à profit les observations faites dans les autres états, les Anglais s'en débarrassèrent en peu de temps. En France, elle se propagea dans l'est, le Soissonnais, la Champagne et la Franche-Comté; elle y avait été importée aussi du côté du Dauphiné. Elle sévit à cette époque pendant six ou sept ans dans divers états de l'Europe occidentale, et on a pu évaluer à 30 millions de livres les pertes qu'elle y occasionna. Elle s'était étendue d'un autre côté de la Hongrie en suivant les rives du Danube vers l'Allemagne. D'après Scroëkius, elle occasionna les plus grands dommages dans le territoire d'Augsbourg. Des déjections alvines sanguinolentes furent un des principaux caractères de la maladie. De là le nom de *dyssenterie maligne* que lui avait donné ce médecin. La Société des médecins de Genève, qui l'étudia particulièrement dans la Suisse méridionale et occidentale, lui conservait la dénomination de *petite vérole*, que Ramazzini avait employée. Après avoir essayé sans succès plusieurs méthodes de traitement, ils eurent recours au moyen extrême proposé par Lancisi, l'abatage. C'est à l'occasion de cette épizootie que la Faculté de médecine de Paris désapprouva publiquement des écrits publiés sur cette maladie; elle voulut, par une sentence rendue publique en 1714, éclairer la population sur la prétendue valeur curative attribuée à quelques médicamens.

Vingt-cinq ans plus tard, l'Europe, la France en particulier, subissait une autre forte attaque de la peste bovine. On désigne cette épizootie par le millésime 1740, comme on désigne celle dont nous venons de parler par le millésime 1711. On l'a considérée pendant

caractères. Ces épizooties avaient été importées en Italie par des bœufs venus de l'autre rive de l'Adriatique, ce qui doit nous faire supposer, lors même que nous ne connaissons les caractères symptomatiques et cadavériques que d'une manière incomplète, qu'elles étaient de la nature de l'épizootie actuelle. Et l'on conçoit ainsi que les Vénitiens, s'apercevant enfin dans le XVIIIe siècle des dangers que leur faisait courir l'importation des bestiaux de la Hongrie et de la Dalmatie, aient pris la résolution rapportée par Paulet.

longtemps comme ayant pris naissance en Bohême ou dans la Hongrie; mais on sait aujourd'hui qu'elle provenait des steppes, et n'avait été qu'importée en Bohême. Elle sévissait dans les environs de Prague pendant le siége de cette ville en 1741-1742. De là, elle aurait été introduite en Occident par l'armée française. D'autre part, il est reconnu que des steppes, lieu de son origine, elle s'avança du côté du nord par la Pologne, la Courlande, la Poméranie, etc., et du côté du sud par la Moravie, la Dalmatie, l'Autriche et l'Italie. L'Europe entière eut à en souffrir. Elle pénétra de la Hollande en Angleterre par deux veaux importés dans les environs de Londres pour améliorer les races indigènes. On raconte qu'un tanneur contribua aussi à l'infection de ce pays en faisant venir clandestinement des cuirs frais de la Zélande. « C'est ainsi, dit à cette occasion Layard, qu'un homme, pour réaliser un gain illicite, peut entraîner la ruine de l'agriculture d'un pays. » Moins bien inspirés qu'en 1714, les Anglais essayèrent de traiter les malades, et, malgré les moyens méthodiques employés pour guérir, on n'arriva qu'à laisser se développer l'épizootie, qui régna pendant dix ou douze ans, et fit périr 3 millions d'animaux.

Pendant cette longue épizootie, qui fit de si grands ravages, la peste bovine a été étudiée par des médecins de premier mérite. Sauvages l'observa dans le Vivarais et le Languedoc, Raudot dans la Bourgogne, Le Clerc en Hollande, Layard en Angleterre. Les environs de Paris en furent longtemps préservés; mais elle y fut apportée par des marchands de vaches, et envahit en peu de temps toutes les vacheries de la ville. La faculté de médecine fut consultée par l'édilité parisienne. Le doyen d'abord, M. de l'Épine, puis Chomel, Cochu, Bouvard, Lemoine, Procope, etc., cherchèrent à la guérir. « Jamais, dit un médecin de l'époque, on n'avait fait tant d'honneur à des animaux. » Il eût été difficile en effet de les mettre en des mains plus habiles. Les malades furent soumis aux traitemens que l'on croyait les plus méthodiques, les plus propres à débarrasser les organes digestifs, à calmer l'irritation nerveuse, à exciter les forces, à dériver le mal vers l'extérieur du corps. En outre on essaya les moyens empiriques les plus variés : les mercuriaux, le sang de bouquetin, etc. Quelques malades furent saignés jusqu'à la syncope, d'autres enterrés dans le fumier, plusieurs exposés à l'air frais pendant la nuit. Le parlement de Rouen, par un arrêt du 13 mars 1745, recommanda un masticatoire qui, disait-on, avait été employé avec succès. Tout fut inefficace. La faculté de médecine de Montpellier publia une instruction destinée à éclairer les cultivateurs. Les moyens hygiéniques, l'isolement, la désinfection par des fumigations, y tiennent plus de place que le traitement curatif, qui

sauvait à peine un malade sur vingt. La description de la maladie fut faite avec soin. D'après Sauvages, on pouvait entendre le bruit de la respiration à vingt pas, et en effet les médecins de Paris considéraient l'accélération des mouvemens du cœur comme un signe précurseur. On signale encore un écoulement par la vulve. Les larmes creusaient un sillon à la peau en coulant sur le chanfrein. Le marquis de Courtivron fit dans la Bourgogne des expériences fort instructives sur la contagion et sur l'inoculation. Il rapporte des faits d'un grand intérêt sur lesquels nous reviendrons, et qui prouvent que les cultivateurs peuvent, par un isolement complet et bien surveillé, préserver leurs animaux là même où la maladie sévit avec le plus d'intensité. A propos de cette épizootie, il fut publié plusieurs mesures législatives. Les arrêts du conseil du 24 mars 1745 et du 19 juillet 1746 constituent une législation complète de police sanitaire.

D'après quelques auteurs, la maladie qui au commencement du XVIIIe siècle avait fait périr un si grand nombre de bêtes à cornes, et qui est désignée particulièrement par le millésime 1711, aurait continué ses ravages jusqu'en 1770 avec des interruptions. On supposait, pour expliquer pourquoi à certaines époques on perdait peu de bétail, qu'elle devenait bénigne en s'acclimatant. C'est ce que font en général les maladies contagieuses; mais quand de 1771 à 1775 on put l'observer avec ses caractères propres, on comprit qu'elle avait réellement cessé de sévir du moins en France pendant deux longues périodes. Vicq-d'Azyr, qui a été l'historien de cette épizootie, nous a transmis des renseignemens précieux sur la manière dont elle s'était propagée. — De l'Italie, où elle avait été introduite en 1771 par du bétail venu de la Hongrie, elle gagna les autres états de l'Europe, et la France d'abord par les frontières du nord. Elle ne pénétra dans le midi qu'en 1774 avec des cuirs venus de la Zélande. Des bœufs de la paroisse de Villefranche la contractèrent en portant des peaux suspectes de Bayonne à une tannerie d'Asparen, et la communiquèrent aux animaux des métairies du voisinage. Quelque temps après, deux paroisses étaient infectées, et le commerce des maquignons la transporta en peu de temps dans des lieux très éloignés. Elle envahit le Béarn, le pays basque, les montagnes de la Navarre. Le Bigorre, l'Armagnac, furent bientôt également infectés. Du bassin de l'Adour, elle s'étendit dans l'Agenais et vers Toulouse par l'Isle-Gourdain d'un côté, et dans le Bordelais, le Médoc, la Saintonge, le Périgord de l'autre. Le Bas-Languedoc, le Quercy et l'Auvergne ne furent pas épargnés. Peu d'épizooties ont fait autant de ravages. Plusieurs hommes célèbres, Vicq-d'Azyr et Bourgelat en France, Camper en Hollande, Haller

en Suisse, mirent le plus grand dévoûment à la combattre. Elle fit éprouver des pertes énormes aux cultivateurs du midi de la France; peu de contrées en ont plus souffert, ce qui s'explique par le nombre considérable de bêtes à cornes qu'on y entretient. Elle devenait cependant de moins en moins meurtrière; après quelques mois d'existence dans un pays, elle n'enlevait que la moitié des malades, puis le tiers et enfin le quart. Vicq-d'Azyr fit deux voyages dans le midi pour l'étudier, en 1774 et en 1775. A son dernier voyage, il trouva que la maladie, partout où elle avait vieilli, « avait beaucoup perdu de sa férocité. » La marche en était moins rapide, les symptômes en étaient moins effrayans et les victimes moins nombreuses. Dans ces circonstances, le gouvernement ordonna la publication des *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques* de Paulet, ouvrage fort remarquable et fort utile par sa consciencieuse érudition.

Vicq-d'Azyr publia plusieurs instructions relatives au traitement curatif et préservatif de la maladie, à l'emploi des mesures administratives, à la police sanitaire. Après de grandes recherches et de nombreuses expériences sur le traitement, il reconnut que l'abatage est le seul moyen d'anéantir le mal; mais, à cause de l'extension qu'avait acquise le fléau, du nombre considérable d'animaux atteints, cette mesure offrait les plus grandes difficultés. Plusieurs arrêts furent publiés, les uns prescrivant l'abatage des animaux malades, d'autres accordant des gratifications à ceux qui introduisaient des chevaux et des mulets dans les pays ravagés par l'épizootie.

Mais de toutes les pièces publiées à cette occasion, aucune ne mérite plus d'être conservée, ainsi que le dit Vicq-d'Azyr lui-même, que la lettre pastorale de M. de Brienne, archevêque de Toulouse. Après avoir recommandé l'emploi des mesures prescrites par les autorités et avoir engagé les curés à user de leur influence pour les faire soigneusement pratiquer, le digne prélat ajoute : « en excitant vos paroissiens à obtenir du ciel les salutaires effets de sa miséricorde, je ne doute pas que vous ne soyez attentifs à les éloigner de ces pratiques superstitieuses auxquelles le peuple, dans de semblables occasions, n'est que trop porté à avoir recours. Quelques-uns, pour obtenir une bénédiction qu'ils ne craignent pas souvent de confondre avec des remèdes humains, exposeraient, par des sorties indiscrètes ou par la seule réunion, leurs bestiaux à la contagion; d'autres, contens de l'avoir, négligeraient tous les préservatifs qui leur sont offerts et manqueraient ainsi à la Providence, qui n'aide l'homme qu'autant qu'il s'aide lui-même par son travail et par son industrie; il faudrait à d'autres des processions, des pèlerinages

qui, les détournant des soins de leurs ménages et de leurs occupations habituelles, ajouteraient encore à leur misère, et les exposeraient à rapporter la contagion des lieux qu'ils auraient fréquentés pour s'en garantir. »

L'étude des épizooties contemporaines (quelques-unes ont régné sous nos yeux) confirme les conséquences qui résultent de cette revue historique. Elle démontre que la peste bovine a son origine dans des contrées lointaines, et que nous n'en éprouvons les effets que lorsqu'elle nous est importée par la guerre ou par le commerce. A la fin du siècle dernier, les premières armées dirigées contre la France par l'Autriche nous apportèrent le terrible fléau. Il exerça aussi de grands ravages en Italie. Buniva estime qu'il a détruit près de 4 millions de bêtes. C'est d'après quelques observations faites en Piémont qu'il insista sur les inconvéniens des lazarets dans lesquels on voulait, non pas seulement mettre des animaux en quarantaine pour les observer, mais réunir des malades pour les traiter. Les troupeaux d'approvisionnement de nos armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse en souffrirent; néanmoins, d'après les descriptions qui nous ont été données de l'état de ces troupeaux, nous pouvons croire qu'il y régnait en même temps que la peste bovine une affection charbonneuse. Elle sévit dans l'Alsace, la Lorraine et les Vosges. Cependant les pertes éprouvées alors par l'agriculture française furent assez minimes, en comparaison surtout de celles qui furent la conséquence des invasions de 1814 et 1815. A cette dernière époque, la peste bovine, traînée à la suite des armées coalisées, fit de grands ravages dans les provinces de l'est et du nord de la France jusqu'à la Loire. Plusieurs vétérinaires nous en ont laissé des monographies. Comme aux autres époques, elle avait été importée par des bœufs hongrois, et parmi les personnes encore vivantes il y en a qui ont gardé le souvenir de ces animaux, remarquables par leurs longues cornes.

Depuis lors, nous avions été préservés de l'épizootie, quoiqu'elle ait sévi fortement en Orient pendant la guerre entre la Russie et la Turquie, et en Allemagne en 1845; en 1865 encore, elle a fait éprouver des pertes considérables à l'Angleterre. Elle y avait été importée par le commerce, et fut introduite sur le continent par des vaches expédiées de la Hollande à Londres qui, n'ayant pas été vendues, furent rapatriées dans les herbages de Rotterdam après avoir séjourné trois jours dans le voisinage de la métropole britannique. De Londres, elle s'étendit rapidement dans tous les comtés de l'Angleterre, et des environs de Rotterdam, dans la Hollande et dans les contrées voisines; mais, bien qu'introduite plusieurs fois en Belgique, elle ne put s'y répandre : des mesures rigoureuses la limitè-

rent toujours aux localités où elle s'était déclarée d'abord. Il en fut de même en Suisse et en France : de légers sacrifices suffirent pour en détruire les germes dans les villages des départemens du Nord et du Pas-de-Calais, où des vaches venues de la Belgique ou de la Hollande l'avaient importée. Il faut arriver aux néfastes années de 1870 et 1871 pour trouver quelque chose de comparable aux désastres de 1712, de 1745, de 1775 et de 1815. Comment la peste bovine a-t-elle été introduite et quelle marche a-t-elle suivie? Importée par l'armée prussienne, elle a envahi les départemens ravagés par cette armée. Nous n'avons donc pas besoin de tracer son itinéraire. Nous dirons seulement que les états voisins n'en ont pas été préservés, mais que là où l'on était libre de ses mouvemens on l'a fait disparaître en peu de temps et sans pertes considérables par l'abatage des animaux malades et des animaux suspects. En France au contraire, elle s'est étendue des localités où les armées ennemies l'avaient introduite, par le commerce et par la nécessité de subvenir aux besoins de nos troupes, jusqu'à l'extrémité ouest de la Bretagne et dans le centre bien au-delà des pays envahis. Les grandes préoccupations du moment, la substitution des autorités prussiennes aux autorités nationales, le désordre administratif qu'entraînaient les pressans besoins de la défense, n'expliquent que trop le peu d'efficacité des moyens employés pour la combattre, et la facilité avec laquelle elle a infecté nos provinces de l'est, du nord et de l'ouest.

III.

Les premiers *symptômes* de la peste bovine se montrent de quatre à quinze jours après que les animaux ont absorbé le germe de la maladie. Des expériences sur l'inoculation ont permis de déterminer la durée de l'incubation; elle est le plus souvent de quatre à huit jours, mais quelquefois de dix à douze, et rarement de quatorze à vingt. La durée de dix jours proposée par le congrès vétérinaire de Vienne en 1865, et par celui de Zurich en 1867 pour les quarantaines, est trop courte; elle exposerait à des accidens. — Ce n'est pas à un ou deux signes caractéristiques, c'est à un ensemble de signes qu'on reconnaît la peste bovine. Dès les premières atteintes du mal, la température du corps s'élève; un ou deux jours après ce phénomène observé par le professeur Gamgel, les animaux sont tristes, indifférens à ce qui les entoure. Leur aspect frappe l'observateur : ils ont la tête basse, tendue, le dos est voûté, les quatre membres sont rapprochés; on remarque des frissons, des tremblemens dans les parties charnues, un trémoussement des chairs, et à la tête

et à l'encolure des mouvemens qui rappellent ceux qui se produisent dans les envies de vomir. La sensibilité de l'épine, qui se montre lorsqu'on la presse même légèrement, est grande surtout vers le garrot et vers le train postérieur; le bassin s'abaisse rapidement quand on le comprime, et la poitrine se relève quand on presse la région xyphoïdienne. Le corps est tantôt froid, tantôt chaud; mais, avec les progrès du mal, il se refroidit sur le dos. Le dessus du corps est emphysémateux, crépitant, si on le presse; les oreilles et les cornes sont froides. Les malades perdent l'appétit et ruminent irrégulièrement. Il arrive quelquefois qu'ils sont d'abord constipés; mais la constipation est bientôt remplacée par la diarrhée, par la dyssenterie. Les matières fluides, quelquefois sanguinolentes, sont fétides; la circulation se trouble, la respiration s'accélère graduellement, elle devient bruyante et les mouvemens du flanc sont fréquens et saccadés. Des vésicules apparaissent sur toutes les parties de la membrane buccale, et des ulcères leur succèdent; une bave écumeuse s'écoule de la bouche en filamens gluans, les yeux sont ternes et deviennent enfoncés, ils laissent ou non couler des larmes. Dans les femelles, il y a diminution du lait, et il tarit presque complétement dès le troisième ou le quatrième jour. Les membranes muqueuses apparentes sont d'un rouge acajou avec des points plus foncés. Vers la fin de la vie, le pouls est irrégulier, et les battemens du cœur sont inégaux. Les animaux sont très faibles; s'ils veulent se coucher, ils tombent comme des masses. Le corps est froid, et la sensibilité nulle : ils ne témoignent aucune douleur quand le boucher, pour les saigner, leur coupe la gorge ou leur ouvre la poitrine.

Dans quelques épizooties, la maladie s'annonce par plus de vigueur, par de la gaîté. Les bœufs exécutent parfois des mouvemens désordonnés, que dans ma jeunesse j'ai entendu rappeler par des habitans du midi, qui en avaient été frappés en 1776. Assez souvent, on a remarqué à la peau une éruption de boutons aplatis ou de petites tumeurs. Lorsque ce symptôme ne se montre que sur quelques malades, qu'il ne forme pas le caractère principal de la maladie, il est indiqué par les auteurs comme un présage de guérison : c'est une crise heureuse. Alors les yeux sont vifs, les oreilles dressées, et l'appétit se maintient ou reparaît.

Les *lésions cadavériques* les plus fréquentes sont la rougeur briquetée ou acajou, avec des points ou des plaques plus foncés, des membranes muqueuses; dans le tube digestif, la couche épidermique est détachée ou peu adhérente, des ulcérations se voient sur des surfaces plus ou moins étendues, principalement à la bouche et dans le quatrième estomac. Les follicules isolées de l'intestin sont gonflées, et les plaques de Peyer, nues ou couvertes de muco-

sités, sont plus visibles que dans l'état normal; les ulcérations sont très dissemblables, quelques-unes sont taillées à pic, régulières ou irrégulières, visibles ou recouvertes de fausses membranes. L'intérieur du cœur et des vaisseaux sanguins est rouge, ecchymosé même; le poumon est emphysémateux. On a quelquefois remarqué le gonflement et le ramollissement du foie et de la rate. D'autres fois, ces organes ne sont pas sensiblement altérés; la vésicule biliaire est pleine. Les muscles contiennent plus d'albumine soluble que dans l'état de santé, le sang plus de fibrine et moins d'eau, l'urine est albumineuse. — Des corpuscules fusiformes, des *organites* selon les uns, des organismes végétaux simples, sporophytes, selon les autres, se trouvent souvent, sinon toujours, dans la substance musculaire. — On ignore encore la nature de ces corpuscules et le rôle qu'ils jouent dans la peste bovine. La question est à l'étude.

Quand l'épizootie est à sa période de début dans un pays, le mal a une marche très rapide. Si les animaux sont dans de mauvaises conditions de santé alors qu'ils sont exposés au principe contagieux, ils périssent après vingt-quatre ou quarante-huit heures de maladie; si au contraire ils sont en bon état, ils vivent quatre, cinq jours, souvent sept ou huit; c'est la durée la plus ordinaire de la maladie. Quant à la persistance de l'épizootie dans une localité, elle dépend des soins avec lesquels on la combat. Dans un mémoire couronné par la Société d'agriculture de Paris, le 16 mai 1765, Barberet faisait remarquer que, durant l'épizootie qui a régné de 1740 à 1750, on ne prenait dans nos campagnes aucune précaution pour empêcher le progrès du mal. On écorchait les bœufs et les vaches qui mouraient pour en garder la peau. « Économie funeste au bétail, disait-il, et ruineuse pour le maître. » Ce manque de soins, dans certains pays, constituait un danger pour les états voisins, grâce aux relations commerciales; d'autres causes tendaient à produire le même résultat. Aussi Paulet pouvait-il écrire en 1775 : « La Hollande est aujourd'hui un foyer de contagion qui se renouvelle presque tous les ans, et qui ne cesse de répandre sur le reste de l'Europe des étincelles du feu qu'elle reçoit et nourrit dans son sein. » Serait-ce son climat, se demande l'auteur, qui la rend plus exposée qu'une autre? Mais avant 1745 son climat était également insalubre, peut-être plus qu'il ne l'est aujourd'hui, et cependant ce mal y était inconnu. Serait-ce la malpropreté? Il n'y a pas un peuple au monde plus propre que le peuple hollandais. Serait-ce le commerce? L'auteur conclut affirmativement. En effet, l'invasion et la durée de ce fléau dépendent moins de sa nature et des conditions hygiéniques que des mesures administratives et des relations internationales des contrées où il sévit.

Si on ne voit qu'un malade et si on ne peut pas expliquer par la contagion l'origine de la maladie, le diagnostic de la peste bovine est souvent difficile ; ceci est reconnu par tous les auteurs. Appelé pour constater la nature d'une maladie dans les environs d'Anvers, M. Thiernesse, directeur de l'École vétérinaire de Bruxelles, n'a affirmé l'existence de la peste bovine qu'après s'être assuré que la maladie se transmettait par contagion avec les signes et les lésions qui la caractérisent. Vicq-d'Azyr conseille particulièrement ce moyen dans son ouvrage : avant de se prononcer sur la nature du mal, il faut observer bien les symptômes, procéder à l'autopsie des cadavres, voir si la maladie est contagieuse et comment s'opère la contagion; mais il recommande qu'on ait soin de commencer par le « renfermement » des animaux, afin de ne pas courir les dangers de la communication. Pour faire sentir la nécessité d'une investigation rigoureuse, il rappelle « que les plus grands médecins ont erré sur la nature et l'existence de la peste humaine, que Capivaccius et Mercurialis se sont trompés relativement à la peste de Venise en 1576, que Chicoineau refusa d'abord le nom de peste à celle de Marseille. »

Le plus souvent les moyens particuliers conseillés pour établir le diagnostic de la peste bovine sont inutiles. Le grand nombre d'animaux atteints simultanément ou dans un court espace de temps, la gravité de la maladie, les données que l'on peut obtenir sur son origine, sur ses progrès dans le pays, joints aux symptômes que l'on observe, permettent d'affirmer l'existence de la terrible affection. Et même quand le propriétaire déclare qu'il n'y a pas eu de communication entre ses animaux et ceux de l'extérieur, on finit avec un peu de persévérance, quand on sait avec quelle facilité la peste bovine se transmet, par remonter à l'origine du mal.

La peste bovine n'est pas toujours identique quant aux symptômes. Elle peut revêtir différentes *formes;* les diverses dénominations que lui ont données les auteurs, comme les descriptions qu'ils en font, le prouvent. Tantôt ce sont des boutons apparaissant à la surface du corps qui frappent surtout l'observateur, tantôt ce sont des tumeurs ou des dépôts; quelquefois il n'y a ni boutons, ni tumeurs, et alors la maladie est plus meurtrière. La dyssenterie, qui se montre le plus fréquemment et qui constituait le caractère principal dans l'épizootie de 1774, manquait souvent dans celle de 1746, décrite dans la Saxe par Ens. Vicq-d'Azyr nota les diverses formes sur les malades qu'il observa dans le midi de la France. Vitet a donné le nom de *peste dyssentérique, morveuse, exanthématique*, à celle de 1714, qui en effet se manifestait tantôt par un grand écoulement nasal, tantôt par une forte dyssenterie, et d'autres fois par une

éruption exanthématique à la peau. Ceux qui ont vu des malades de l'épizootie de 1865-1866 et de celle de 1870-1871 ont pu constater entre les deux épizooties d'assez grandes différences. Dans la maladie régnante, on remarque une grande prostration des forces, une diminution presque complète de la sensibilité, une marche foudroyante du mal, ce qui s'explique sur beaucoup d'animaux par les fatigues, la misère, l'épuisement. Des bêtes qui, à un moment donné, ne me paraissaient que légèrement affectées étaient mortes ou mourantes deux heures après. La bave qui s'écoule de la bouche est moins abondante qu'elle ne l'était chez les animaux atteints en 1866. Il en est de même du mucus qui s'écoule des naseaux. Quant aux larmes, d'ordinaire elles manquent totalement. Dans les abattoirs et les bouveries de La Villette, où j'ai examiné un jour peut-être cent malades, je n'ai constaté ce symptôme sur aucun. Le symptôme qui frappe surtout, c'est le trouble des phénomènes respiratoires, la dilatation des naseaux : les angles supérieurs de ces ouvertures se relèvent comme consulsivement à chaque inspiration. Ces symptômes constituent un caractère prédominant sur la plupart des animaux malades. Je les ai remarqués sur les vaches de l'hospice des Enfans-Assistés, qui étaient vigoureuses et bien soignées, comme sur les bêtes en piteux état des troupeaux de ravitaillement.

Tous les remèdes connus (1) et tous les procédés de *traitement* imaginables ont été employés contre la peste bovine. Les vétérinaires les plus expérimentés, même les médecins les plus illustres, s'en sont occupés, et tout ce qu'on a essayé a été inefficace. Quel est donc ce triste résultat? se demandait Paulet, après avoir apprécié les effets de tous ces moyens, il n'y a donc pas de ressources contre un pareil fléau ! — Tous les observateurs consciencieux ont reconnu que les cures constatées étaient dues plutôt à des efforts de la nature qu'aux remèdes employés. Les Hollandais, qui ont tant eu à

(1) Nous avons cité les principaux à l'occasion des épizooties contre lesquelles ils ont été employés. Un médicament puissant inconnu des anciens, l'acide phénique, qui agit avec la plus grande énergie sur les êtres organisés, a été essayé, mais sans succès, par les Anglais en 1866. Le docteur Déclat le fait administrer dans ce moment comme agent préservatif et curatif à Paris et en Bretagne. Sans être concluans, les faits observés démontrent que les expériences offrent un grand intérêt scientifique. Les Allemands, qui ont une très grande expérience de tout ce qui se rapporte à la peste bovine, sont tellement convaincus qu'il est dangereux de traiter les animaux malades, qu'ils défendent même la vente des remèdes conseillés pour cet usage. Un arrêté publié à Nancy par ordre du gouverneur de la Lorraine, von Bonin, contient la disposition suivante : « Art. 16. — La vente, l'emploi et la recommandation des remèdes et des préservatifs contre la peste devront être interdits. Les moyens de désinfection ne sont pas considérés comme remèdes et pourront être appliqués. »

souffrir de la peste bovine pendant le XVIIIe siècle, et qui auraient bien désiré pouvoir s'en préserver sans mettre des entraves à leurs relations commerciales, avaient fondé un prix de 8,000 florins pour celui qui aurait trouvé un spécifique ou un préservatif certain de la maladie. Excitées par l'appât de cette récompense, plusieurs personnes firent en vain tous leurs efforts. La proposition de ce prix n'eut d'autre effet que de causer le plus grand préjudice, non-seulement à la Hollande, mais encore aux nations voisines. Au point de vue des épizooties meurtrières, les nations ressemblent aux particuliers affectés de maladies incurables. Elles ne peuvent pas se résigner à leur sort, supporter leur mal en cherchant à l'atténuer; il faut qu'elles consultent, qu'elles essaient des moyens actifs. Un grand médecin, en voyant sortir mécontent de son cabinet un malade atteint d'une maladie incurable auquel il s'était borné à conseiller des moyens hygiéniques, dit à des amis : « Ce pauvre diable est las de vivre, il veut qu'on le fasse mourir; je ne veux pas me charger de l'exécuter. »

Le plus puissant argument contre le traitement des bêtes affectées de la peste bovine, c'est le danger de propager la maladie en conservant des individus qui en portent les germes. On a voulu conjurer ce danger en établissant des lazarets dans lesquels on traite les animaux malades. Ce moyen paraît rationnel, et a été plusieurs fois mis en pratique en Italie, en France et ailleurs. L'Angleterre aussi a voulu, malgré les conseils de la science, avoir en 1865 son *sanitarium;* mais elle n'a pas tardé à reconnaître qu'il était plus nuisible qu'utile. Les lazarets sont des foyers d'infection par eux-mêmes d'abord, et ensuite par le transport des animaux qu'on y conduit. Tout homme de bien, dit Delafond, doit les repousser, et les gouvernemens doivent les défendre. Il n'y a pas de traitement *préservatif* proprement dit contre la peste bovine. La mauvaise tenue des étables, la misère, la fatigue, l'encombrement dans des lieux malsains, l'épuisement, peuvent-ils prédisposer les animaux à l'épizootie? C'est probable. Dans tous les cas, de mauvaises conditions de santé et d'hygiène les rendent plus sensibles au mal. Nous en avons la preuve en 1871, et il faut, quand on est menacé d'une épizootie, pratiquer exactement les règles de l'hygiène vétérinaire; mais ce n'est pas là-dessus qu'on peut compter pour se garantir de la maladie. Dans tous les temps, on a reconnu l'inutilité des moyens médicaux et hygiéniques. C'est par des *mesures administratives* qu'il faut agir. Tous les gouvernemens ont promulgué à cet égard des lois, des décrets, des arrêts, des ordonnances, des arrêtés, etc. A ceux que nous avons rappelés, nous ajouterons un arrêté du directoire exécutif du 27 messidor an v, une ordonnance

du roi du 27 janvier 1815, les articles 459, 460, 461 du code pénal, la loi du 11 juin 1866, concernant les indemnités à accorder après l'abatage. Tous ces documens prescrivent la déclaration des animaux malades par les propriétaires, le recensement, la visite, l'estimation de ces animaux faits par ordre des autorités, la séquestration, l'établissement de cordons sanitaires, la réglementation ou la suspension des foires et des marchés, l'abatage des animaux, l'enfouissement des cadavres et des débris, la désinfection des étables, des harnais, etc. L'utilité de ces prescriptions est évidente. Il nous suffira d'insister sur l'isolement, l'abatage des animaux et l'utilisation de leurs produits.

Une mesure qui peut remplacer toutes les autres, et sans laquelle les autres seraient inutiles, c'est l'isolement des animaux. L'histoire de la science possède des faits curieux qui en montrent l'efficacité. Nous en proposons quelques-uns comme exemple aux propriétaires de bestiaux. Un cultivateur des environs de Saint-Quentin préserva ses vaches au milieu du pays visité par la terrible épizootie de 1775. Il possédait douze vaches soignées par un domestique auquel il fut défendu d'avoir aucune communication avec les gens du village. Tenues renfermées, ne sortant que pour aller boire dans une mare qui leur était exclusivement réservée, aucune ne fut affectée de la maladie. A la même époque, le lieutenant criminel du bailliage de Saint-Quentin, le seigneur de Dallon, procura le même avantage à ses vassaux. La paroisse de Dallon fut la seule préservée dans les environs de Saint-Quentin. Ayant appris que la maladie exerçait de grands ravages dans la Hollande et dans la Flandre, et qu'elle se rapprochait de sa contrée, il fit rendre une ordonnance qui défendait aux habitans d'introduire dans le pays aucune vache du dehors ou de conduire celles de Dallon dans les marais et pâturages qui étaient communs à plusieurs localités. On fit même tenir les vaches à l'étable quand on apprit que l'épizootie faisait des progrès. Il était défendu de laisser pénétrer dans les étables aucun étranger. Ces précautions contrarièrent beaucoup les paysans, qui, rigoureusement surveillés, n'osaient pas cependant y contrevenir; mais ils virent bientôt périr les vaches de leurs voisins, et ne tardèrent pas à reconnaître la sagesse de la conduite qu'on les avait obligés de tenir. Ils sauvèrent tous leurs bestiaux. Le marquis de Courtivron, dont le nom est bien connu de tous ceux qui se sont occupés de la peste bovine, rapporte que le jardinier du château, en isolant soigneusement son bétail dans l'enclos, le préserva, tandis que dans le village toutes les bêtes périrent de l'épizootie. Il cite plusieurs cultivateurs qui conservèrent de même leur bétail par l'isolement. L'histoire nous

fournit de nombreux faits semblables; mais elle nous apprend aussi que, pour être efficaces, ces précautions doivent être continues, l'isolement doit être rigoureusement surveillé. Durant l'épizootie de 1774, un seigneur du Bigorre fit construire dans un herbage une étable très vaste où il renferma tous ses bestiaux. Il en confia le soin et la garde à un domestique qui ne devait jamais entrer dans une autre étable, ne jamais recevoir de visiteurs. Pendant longtemps, la conservation de tous les bestiaux fut la récompense des précautions prises; tous les métayers environnans faisaient des pertes cruelles, et enviaient en quelque sorte le bonheur du propriétaire prudent. Un jour, le gardien oublia de fermer la porte de l'étable et s'absenta un moment. Un voisin s'y introduisit et toucha les animaux. Le surlendemain, la maladie se déclara parmi eux, et en peu de temps les enleva tous les uns après les autres. Les précautions des particuliers sont presque infaillibles et les mesures administratives sont d'une efficacité certaine, si les propriétaires comprennent bien leur intérêt et sont disposés à le sauvegarder, tandis qu'elles restent sans effet, s'ils sont indifférens et négligent la surveillance de leurs bestiaux.

Les insuccès qui ont lieu dans les essais individuels d'isolement s'expliquent par la négligence des employés. Ce sont des domestiques inintelligens qui compromettent les intérêts confiés à leurs soins. Quand on est habitué à rechercher les causes des maladies des animaux, on sait avec quelle habileté les serviteurs cherchent à cacher leur paresse et leurs imprudences. Ils s'attachent à prouver les choses les plus invraisemblables; ils attribuent à un développement spontané des maladies qui sont évidemment produites par des causes physiques. A plus forte raison, ils attribuent à des causes inconnues les affections internes pour cacher les conséquences de leur brutalité ou de leur incurie.

Avant la découverte de la vaccine, l'inoculation de la petite vérole présentait des avantages généralement reconnus. La maladie communiquée artificiellement était plus bénigne que lorsqu'elle se développait naturellement. L'éruption qui se produisait à la peau du bétail affecté de la peste bovine fit croire qu'il y avait de l'analogie entre cette maladie, appelée *variole du bœuf* par Ramazzini, et la variole de l'homme. Cette supposition fit espérer que l'*inoculation* de l'affection épizootique rendrait les services que rendait celle de la variole. En 1769, Camper et Won-Doeveren pratiquèrent de nombreuses inoculations en Hollande. De leurs essais faits à Groningue, ils avaient conclu que la maladie communiquée est moins grave que lorsqu'elle se développe spontanément. On avait même ajouté que les animaux qui l'ont eue une fois, soit naturelle-

ment, soit après l'inoculation, ne la contractent plus. Des essais eurent lieu vers la même époque en France et en Angleterre. Le résultat le plus certain fut la prolongation de l'épizootie. On attribue aux inoculations les pertes énormes qu'éprouva la Hollande. L'expérience fut répétée en France en 1815. Girard pratiqua l'inoculation à l'École vétérinaire d'Alfort. Il en avait même conclu que la maladie est moins grave quand elle est inoculée. « Cette pratique, disait-il en parlant de l'inoculation, a l'avantage d'atténuer la maladie et de la rendre curable. Elle suffit pour préserver les animaux d'une seconde infection. » Les faits antérieurement observés sont contraires à cette seconde opinion. Le marquis de Courtivron nous apprend que, lors de l'épizootie de 1745, des maquignons vendaient des animaux portant encore l'empreinte de la peste bovine, mais guéris, 200 et même 300 livres, « c'est-à-dire, vu les lieux, plus de six fois leur valeur. » Les cultivateurs de la Bresse, du Bugey, du Mâconnais, les achetaient, dit-il, à cause de la croyance que les animaux qui avaient échappé à la maladie se trouvaient ensuite hors de son atteinte. Il n'en était rien. Les animaux mouraient entre les mains des acquéreurs, à une seconde ou à une troisième atteinte du mal. Personne ne songerait aujourd'hui à pratiquer l'inoculation dans nos pays. Elle n'aurait d'autre conséquence que de nous imposer des pertes plus grandes peut-être que celles qu'eut à supporter la Hollande par suite des inoculations faites par son célèbre médecin. Il paraît cependant démontré qu'elle rend des services là où la maladie est enzootique, dans quelques parties de la Russie. Près du lieu de son origine, la peste bovine attaque naturellement presque tous les animaux; on cherche à la produire quand le moment, la saison paraît favorable. D'après M. Jessen, sur 1,417 bêtes inoculées à Karlowka de 1857 à 1865, il n'y en a eu que 77 dont la maladie soit devenue mortelle, tandis que sur 1,247 cas de maladies venues spontanément de 1853 à 1857, il y en a eu 625 de mortels. L'immunité produite par une première atteinte du mal serait, d'après les observations faites dans l'Europe orientale, de trois et même de cinq ans.

Une instruction publiée par le gouvernement à l'occasion de la terrible épizootie qui en 1774-75 dépeupla le sud-ouest et causa des pertes que l'on a évaluées à plus de 15 millions de livres pose sagement la question de l'*abatage*, moyen rigoureux, mais seul capable de débarrasser une contrée de la peste bovine. Il est constant, dit-on dans cette instruction, qu'aucun remède connu n'a pu triompher du fléau, que, s'il est possible de sauver quelques individus, ce ne pourrait être que par un traitement commencé dès les premiers instans du mal et suivi méthodiquement avec une attention

dont seuls les médecins expérimentés sont capables. « Quand même, ajoutait-on, avec les soins les plus constans et en employant les remèdes les plus appropriés, on aurait une espérance raisonnable d'en sauver un sur trois, le propriétaire serait exactement indemnisé du sacrifice des bestiaux tués en recevant le tiers de leur valeur, et, si l'espérance était presque nulle, comme tout le prouve, le paiement de ce tiers est un pur acte de bienfaisance du roi envers ses sujets. »

De nombreux exemples ont montré l'utilité de cette mesure. Ainsi, pendant que la Gascogne et la Guyenne éprouvaient en 1775 des pertes si grandes, que les cultivateurs de ces provinces étaient réduits à laisser les terres incultes faute de bétail pour exécuter les travaux ruraux, et que le gouvernement accordait une indemnité de 24 livres par tête de cheval ou de mulet propre au service du labour vendu aux foires de Libourne, d'Agen et de Condom, le Périgord, le Languedoc, administrés par des intendans intelligens, parvinrent par de légers sacrifices à diminuer considérablement les ravages de la maladie.

La Suisse, au siècle dernier et plusieurs fois dans le courant de celui-ci, a pratiqué avec succès la mesure de l'abatage. Écrivant à Bourgelat, Haller s'en félicitait. « Nos voisins et vos gens de la Franche-Comté, lui disait-il, ont voulu guérir leur bétail et le soustraire au massacre. Tout ce qu'ils ont gagné, c'est que le mal a duré des années entières et a ravagé à diverses époques plusieurs de leurs districts. » Le grand physiologiste répondait à Bourgelat, qui lui avait écrit : « Mes principes sont établis sur des faits et confirmés sous mes yeux par l'expérience, et cependant j'ai grand besoin d'une autorité aussi respectable que la vôtre pour me faire écouter. » — Il reste toujours au centre des pays infectés par l'épizootie des étables, des fermes, des villages même où le mal n'a pas pénétré. Ce qui a lieu quand les épizooties envahissent un état se produit quand elles attaquent un département, un canton, une commune. En agissant avec vigueur, on sauve les villages et les étables restés indemnes. On détruit les premiers foyers de l'infection avant qu'elle ait exercé tous ses ravages; mais qu'on se garde bien d'une loi aussi sévère que l'abatage des animaux, disait Vicq-d'Azyr, lorsqu'on n'a pas assez de courage pour la faire exécuter partout en même temps, car, au lieu d'une mesure utile, on n'exercerait qu'une suite de vexations. Il ne peut y avoir intérêt à temporiser, à traiter les malades que là où la maladie est bénigne, ce qui arrive quelquefois quand elle est ancienne dans le pays; seulement il ne faut jamais lui laisser le temps de prendre ce caractère.

En 1865, la Suisse, la France et la Belgique se préservèrent de la

peste bovine, tandis que l'Angleterre et la Hollande en éprouvèrent des pertes énormes. Il ne peut donc pas y avoir d'hésitation sur la convenance de pratiquer l'abatage au début de l'épizootie dans un pays. En sacrifiant les animaux malades et les animaux suspects, on arrête la maladie, on n'a qu'un petit nombre d'animaux à sacrifier, et on sait que l'épizootie est toujours très meurtrière à sa période de début. Quel regret peut-on avoir de faire abattre quelques animaux, alors que l'épizootie enlèverait les dix-neuf vingtièmes de ceux qu'elle attaquerait, et qu'elle les attaquerait presque tous? Quand néanmoins la maladie est répandue sur une large surface, surtout si elle y règne depuis longtemps et si elle a perdu de sa gravité, les avantages paraissent problématiques. La question s'est présentée plusieurs fois, et elle a été résolue de différentes manières. Il est rare néanmoins qu'au temps actuel surtout il n'y ait point bénéfice à pratiquer l'abatage. Lorsqu'on faisait abattre des bestiaux du temps de Vicq-d'Azyr, c'était pour le cultivateur une perte sèche. Il ne retirait même pas les peaux des victimes, car on les faisait taillader, hacher, afin que les malheureux ne fussent pas tentés d'aller les déterrer pour se les approprier. Le propriétaire ne pouvait en général espérer d'autre dédommagement que la légère indemnité accordée par l'état, quand il en accordait. Par suite de la grande consommation de viande qui se fait de nos jours dans tous les pays et de la facilité des transports, nous avons des ressources qui manquaient à nos pères. Nous ne sommes pas réduits, comme en 1774, à perdre complétement les animaux malades abattus. Alors on les conduisait sur les bords d'une fosse où on les enterrait après les avoir assommés. On avait soin de ne rien laisser sur les bords de la fosse, ni sur le chemin parcouru pour y arriver. Tout était perdu pour le cultivateur; aujourd'hui tous les produits peuvent être utilisés à son profit. Aussitôt qu'on apprend qu'un animal a été exposé à la contagion, qu'il est *suspect*, parce qu'il a cohabité ou simplement voyagé avec des bêtes malades, on a intérêt à en tirer parti soit en l'exportant dans un centre de consommation, soit en l'abattant sur place pour en utiliser la viande. A la vérité, si on emploie le premier moyen, on peut craindre que les animaux exportés ne deviennent malades en route; qu'ils ne disséminent sur les voies parcourues à travers les jointures des planches des voitures ou des wagons des liquides contagieux, que ces matières tombées dans les gares ou sur les passages à niveau ne propagent l'épizootie; mais on peut éviter les accidens en ne conduisant les animaux que dans des lieux peu éloignés, en fixant la durée du voyage à vingt-quatre heures par exemple, en ne permettant de les transporter que dans des pays infectés, en refusant

l'autorisation, si des trains doivent traverser des herbages où pâturent des bestiaux. Cependant il est plus prudent d'abattre les animaux sur place et d'exporter la *viande*. C'est même de rigueur quand les animaux sont atteints, la maladie serait-elle à son début; en les faisant voyager, on ne serait jamais sûr qu'ils arriveraient en vie à leur destination. Ce moyen est encore le seul praticable, s'il y a de grandes distances à parcourir, si les étables infectées sont éloignées des chemins de fer, si, pour arriver au lieu de consommation, il faut traverser des contrées indemnes et riches en bétail. Il y a aujourd'hui dans tous les bourgs et dans beaucoup de villages des hommes sachant préparer les bêtes de boucherie. D'ailleurs la peste bovine se montre rarement dans une seule ferme, et plusieurs cultivateurs pourraient presque toujours s'entendre entre eux pour l'abatage des animaux, le transport et la vente de la viande, pour l'emploi des abats et pour la désinfection des lieux, des abreuvoirs, des marchés, etc. Aussi y a-t-il bien peu de circonstances, au point de vue de l'intérêt général et même de l'intérêt des propriétaires, où il ne soit pas avantageux d'abattre pendant l'existence de la peste bovine les animaux malades et même les animaux simplement suspects. Au produit qui résulte de la vente de la viande, s'ajoute la valeur des débris. Les cuirs, qui dans le siècle dernier étaient perdus, peuvent être et sont utilisés. La science, l'industrie, connaissent des moyens, ont des procédés de désinfection qui étaient ignorés en 1774.

Quelques circonstances malheureuses ont fait faire sur la consommation de la viande des bestiaux *affectés* ou même *morts* de la peste bovine des expériences qu'on n'aurait jamais osé tenter volontairement. Ainsi, pendant le siége de Strasbourg en 1815, la population de cette ville a été obligée de se nourrir de viande pareille; elle n'en a pas été incommodée. Il a été fait aussi une grande consommation de viande d'animaux pestiférés en 1865-66 en Hollande et en Angleterre. Dans cette occasion, c'était bien volontairement. C'est dans un des wagons qui servaient au transport de cette viande des comtés à Londres qu'avaient contracté l'épizootie, ainsi que les recherches précises de M. Bouley l'ont constaté, les deux gazelles qui l'ont introduite à Paris, au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Nous avons donc pu apprendre par des observations faites en grand que la viande des bœufs et des vaches malades de la peste bovine ne possède aucune propriété malfaisante. Au début de la maladie, elle ressemble à celle des animaux sains; on ne pourrait la distinguer ni à l'aspect, ni au goût. On doit, autant que possible, abattre les animaux aussitôt qu'ils présentent les premiers signes du mal, ou même avant qu'il se déclare, s'ils sont suspects. Si on attend que le mal ait fait des progrès, la viande devient em-

physémateuse, se gorge de liquides à mesure que les fonctions languissent, et perd la graisse avec une grande rapidité. Elle n'est pas malfaisante par suite d'un vice spécial provenant de la maladie; mais elle est, comme celle de tous les animaux gravement malades, de qualité inférieure. Si on n'abat les animaux pestiférés que lorsque le mal est fort avancé, quand le sang circule à peine, quand la respiration se fait incomplétement, la viande est très rouge, molle; elle n'a aucun mauvais goût, et n'est pas insalubre; seulement elle est d'un aspect repoussant, et on ne doit la consommer que dans les cas où il n'est pas possible d'avoir d'autres alimens.

Pour le transport de la viande, des précautions sont moins nécessaires que pour le transport des bestiaux. Cependant il est toujours prudent d'exercer une surveillance sur le service, d'agir comme pour autoriser le déplacement des animaux. D'après les règlemens, un propriétaire, dès qu'il règne une épizootie contagieuse, ne peut introduire un bœuf dans une commune où la maladie n'existe pas qu'en prouvant que l'animal sort d'un pays indemne. S'il habite un pays infecté et s'il veut vendre ses bestiaux, il faut qu'il déclare le lieu où il veut les conduire, et qu'il prouve ensuite qu'il a tenu son engagement. Rien ne serait plus facile que de prendre des moyens semblables pour la viande. Celui qui serait chargé de la conduire serait tenu de la rendre dans l'endroit qui lui serait assigné. Si à ces précautions on ajoutait le soin de faire connaître par des écriteaux, par des affiches, par des avis publiés dans les journaux, les routes et les chemins de fer affectés au transport des bestiaux et des viandes, on mettrait les propriétaires à même de prendre les mesures nécessaires pour préserver leurs fermes. Ces précautions seraient utiles dans toutes les circonstances, même quand les communications auraient lieu entre des pays et à travers des pays infectés, car il reste probablement toujours dans les communes traversées par les convois, même dans les communes infectées, des cultivateurs dont les bestiaux ne sont pas attaqués. Il faut les avertir afin que, par ignorance du danger, ils n'exposent point leurs étables à la contagion.

La Suisse, qui, par des mesures de police sanitaire comme elle sait en prendre, avait assez facilement préservé son bétail de l'épizootie actuelle pendant plusieurs mois, en a été envahie lors de l'entrée sur son territoire de notre malheureuse armée de l'est. Aucune surveillance, aucun cordon sanitaire ne pouvait être efficace pendant que nos 80,000 hommes allaient lui demander l'hospitalité. C'est alors que l'épizootie y a pénétré; mais les mesures énergiques proposées par M. Zanguer et commandées avec toute la rigueur nécessaire par le conseil fédéral ont rapidement enrayé la marche du fléau. Le

12 de ce mois, nous disait tout récemment M. Barral à la Société d'agriculture, le mal ne faisait plus de progrès, mais on ne se départait en rien des mesures qui avaient été adoptées et mises en pratique. L'Allemagne, d'après ce qu'on rapporte, a su se préserver en partie. Elle avait été obligée d'ouvrir ses frontières orientales au bétail étranger, et, comme cela est toujours arrivé, ce bétail a traîné après lui l'épizootie, qui a sévi pendant quelque temps dans le Palatinat. Sur notre territoire, des généraux allemands ont été obligés de faire abattre des troupeaux de bœufs pour en préserver d'autres. Ce qui a borné les ravages du mal dans quelques-uns de nos départemens, c'est la rareté du bétail. A l'approche de l'ennemi, les cultivateurs avaient vendu leurs animaux, ou les avaient conduits loin du passage de ses armées. Les quelques vaches restées dans les pays parcourus par les troupes allemandes n'ont pas tardé à succomber. Un habitant de la Champagne nous affirmait, après le débloquement de Paris, que depuis plus de deux mois la maladie avait disparu. Dans quelques cantons de l'est, elle n'a pas non plus longtemps persisté.

Ce qui doit nous préoccuper encore, ce sont les mesures à prendre après la disparition de l'épizootie. A la suite des grandes pertes qu'elle avait éprouvées en 1712-1713, l'Italie fit venir du bétail des montagnes pour repeupler ses plaines. Depuis, son exemple a été suivi par d'autres états. Avec les ressources dont nous disposons, les vides faits par l'épizootie seront rapidement comblés; mais, avant de songer à repeupler le pays en bétail, il faut se débarrasser des malades, et, par la désinfection des lieux où ils auront séjourné ou seulement pénétré, détruire les germes de la maladie. Ce qu'il importera de faire ensuite, ce sera la surveillance des animaux importés. Il ne doit être introduit, là où la maladie ne s'est pas montrée et là d'où elle a disparu, que des animaux venant d'un pays sain. C'est alors que des certificats de santé constatant la provenance doivent être rigoureusement exigés. C'est alors encore qu'il peut être utile de faire faire des quarantaines aux animaux venant de l'étranger. Dans les contrées où l'on craint la péripneumonie contagieuse, les cultivateurs et les nourrisseurs intelligens ne manquent pas d'employer ce moyen. Toutes les fois qu'ils achètent des animaux, ils les tiennent isolés pendant quelques semaines avant de les introduire à côté de ceux qu'ils possèdent déjà.

Quelques obligations doivent également être imposées aux compagnies de chemins de fer. En Suisse, celles-ci sont tenues de désinfecter les wagons qui ont servi à porter du bétail : une amende leur est infligée, si elles ne se conforment pas à cette sage prescription. L'autorité a réglé aussi l'emploi des wagons. Il n'est pas permis d'in-

troduire dans un pays où la maladie n'existe pas des wagons ayant transporté des animaux malades, ou seulement ayant servi dans les contrées où la maladie règne. Au besoin, le transbordement du bétail peut être exigé, afin de ne pas faire entrer dans un pays infecté où sont apportés des animaux qui doivent y être abattus des véhicules devant fonctionner dans des pays indemnes. Le transport des objets qui peuvent s'imprégner des germes de l'épizootie, des fourrages, des cuirs, doit aussi être exactement surveillé. C'est par les fourrages que la peste bovine vient de pénétrer dans quelques vacheries de Paris qui, en raison de leur isolement, de leur position au fond d'une cour, auraient été facilement préservées.

Pour éviter les atteintes de la peste bovine, tous les états, quand ils s'en croient menacés, interdisent l'entrée par les frontières exposées à la contagion des objets susceptibles de porter les germes de l'épizootie. Si des marchandises dont l'entrée est permise sont emballées avec des matières poreuses, avec de la paille par exemple, on les fait déballer à la frontière pour retenir et brûler les objets dont l'entrée pourrait offrir des dangers. Aussi l'existence de la peste bovine dans nos campagnes est-elle un fait exceptionnel. Il a fallu la grande calamité qui nous afflige pour qu'il se produisît. En temps ordinaire, les contrées allemandes de l'est, l'Autriche, l'Italie et la Suisse font bonne garde et nous en garantissent. Elles surveillent les animaux qui viennent du côté de la Russie et les mettent en quarantaine, et, si ce moyen se trouve une fois inefficace, si un cas de peste bovine se déclare, on y porte remède immédiatement. Ces états, en se préservant du fléau, établissent une barrière entre lui et nous.

J. H. Magne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1871.

Non, en vérité, notre pauvre France ne ressemblera jamais à personne et ne peut être une nation ordinaire, pas plus dans l'infortune que dans la gloire; elle n'est ni heureuse ni malheureuse à demi; vaincue aujourd'hui et accablée au-delà de toute mesure, elle est réduite à boire jusqu'à la lie toutes les amertumes. Ce n'était pas assez de la guerre étrangère, de l'invasion, de Paris assiégé, des provinces dévastées, d'une paix douloureuse et nécessaire au prix d'un démembrement; il fallait encore qu'au lendemain et sous le coup de tant d'affreux désastres un désastre nouveau et plus poignant vînt couronner nos humiliations : il faut que l'horrible guerre civile se déchaîne pour achever l'œuvre des Prussiens, et que nous en soyons à nous demander, dans le désespoir de notre âme, si tous les fléaux vont s'abattre à la fois sur nous, si ce qui reste de cette patrie sanglante et mutilée par l'ennemi va échapper à la destruction volontaire, au suicide. Voilà la pensée avec laquelle nous vivons, voilà le cauchemar sinistre qui nous poursuit depuis près de quinze jours, depuis le mouvement du 18 mars, qui n'a ni un objet défini et avoué, ni un programme politique ostensible, ni une raison d'être apparente, qui n'a été que le produit d'une confusion ou d'un malentendu gigantesque, et qui n'est arrivé en fin de compte qu'à ouvrir un abîme sans fond sous les pas d'un peuple éperdu.

Certes, s'il y eut jamais un moment où une seule et unique pensée dût s'emparer d'un pays tout entier, où l'esprit de parti et de secte dût abdiquer devant un suprême intérêt de patriotisme, où toutes les volontés dussent s'allier dans un effort commun de préservation, de revendication nationale, c'était ce moment du lendemain de la guerre où il y avait tant de blessures à guérir, tant de ruines à réparer, tant de réformes profondes et nécessaires à réaliser. Tout récemment encore, tandis que se préparaient dans l'ombre ces tristes événemens de Paris

que la situation faite à notre patrie semblait et aurait dû rendre impossibles, nous parcourions une des plus belles contrées de la France, une des moins éprouvées, il est vrai. Partout la vie renaissait, le travail reprenait son essor, la terre s'ouvrait sous les premiers rayons du soleil, promettant la fécondité, la séve éclatait énergique et abondante; dans toutes les classes, dans tous les rangs, il n'y avait qu'un désir, un sentiment, le besoin du repos et de la paix poussé jusqu'à l'impatience, et nous nous disions que malgré ses épreuves, malgré le fardeau qui l'accable, ce pays se remettrait bien vite. Que lui fallait-il? Justement ce qu'il demande et ce qu'on lui refuse, la paix, la liberté dans le calme. Il avait besoin qu'on le laissât respirer et reprendre haleine à travers toutes les agitations. Il lui fallait un peu de temps pour retrouver ses forces, pour se remettre au travail, pour se réorganiser et développer ses ressources; il lui fallait encore et surtout un grand esprit d'union, l'accord de toutes les intelligences et de toutes les volontés, un sentiment viril du devoir, une émulation universelle de bien public. Alors la France vaincue, mutilée et rançonnée, n'eût point tardé à se relever plus vivace et plus puissante, retrempée et rajeunie en quelque sorte par le malheur; elle eût cessé bientôt d'exciter la pitié du monde pour redevenir ce qu'elle a été, la nation initiatrice, toujours la première en marche dans les voies de la civilisation : elle serait sortie de cette effroyable crise affranchie du despotisme qui l'avait mise à mal, éclairée et fortifiée. Tout cela était possible, si nous l'avions voulu, si le patriotisme était resté pour tous l'unique et souveraine inspiration, si on n'avait songé qu'à la France, à son deuil, à son passé, à son avenir.

Eh bien! non, toutes les espérances du pays ont été trompées, tous les besoins ont été méconnus; les souffrances qu'il a endurées depuis sept mois n'étaient rien en comparaison de celles qu'on lui préparait. Au lieu de cette pacification féconde et générale, qui était dans ses vœux, qui était la première nécessité de sa situation, c'est la confusion qu'on a déchaînée. Nous en sommes là, il y a déjà près de deux semaines. Le gouvernement a été obligé de quitter Paris, impuissant à vaincre l'insurrection qui se dressait devant lui. Gouvernement et assemblée se sont retranchés à Versailles avec l'armée, avec toutes les administrations. Un pouvoir nouveau s'est formé et s'est installé à l'Hôtel de Ville sous le titre de *Comité central de la garde nationale*, avec l'ambition de préparer le règne de la commune. Pendant ce temps, la grande cité du siége et des luttes contre les Prussiens s'est trouvée tout d'un coup livrée à elle-même, ne sachant plus ni où elle en était, ni où elle allait. Depuis près de quinze jours, les choses se passent ainsi; l'assemblée nationale et le gouvernement qu'elle a nommé restent à Versailles la représentation légale et souveraine de la France. Le comité, transporté de Montmartre à l'Hôtel de Ville, règne et gouverne dans les

murs de Paris; il fait des élections pour la commune, et dispose d'un certain nombre de bataillons de la garde nationale, qui lui obéissent, tandis que d'autres bataillons et la masse de la ville ne reconnaissent que les pouvoirs qui sont à Versailles. Où tout cela peut-il conduire? Ce qui est certain, c'est que, sans parler des collisions sanglantes qui ont rougi le pavé des rues, et qui étaient tristement inévitables, sans parler même de l'arrestation momentanée du général Chanzy, heureusement mis en liberté depuis, le mouvement du 18 mars a commencé par un effroyable meurtre, par l'exécution sommaire et implacable de deux hommes qui ont été les premières victimes de l'insurrection. Qu'avaient fait ces deux hommes, le général Lecomte et le général Clément Thomas? L'un était un vieux soldat qui venait de faire son devoir contre l'ennemi, qui n'avait jamais figuré dans les répressions parisiennes; l'autre avait dignement commandé la garde nationale pendant tout le siége, et c'était certes un républicain de vieille date. Tous les deux, ils ont été fusillés sans pitié dans un recoin isolé, dans un jardin de Montmartre, et ceux qui ont accompli l'œuvre sinistre ne se sont pas doutés qu'ils marquaient à jamais cette insurrection dont ils étaient les obscurs instrumens de cette tache indélébile d'un sang innocent versé dans un moment d'inhumaine fureur. Voilà pourtant où conduisent les passions de guerre civile, et ce qui a pu arriver dans ce Paris qui n'a connu durant cinq mois que les viriles et généreuses émotions de la lutte contre l'ennemi étranger. C'est le triste prologue de ce drame insurrectionnel qui a commencé par une échauffourée sanglante et qui finit par une révolte ouverte contre la loi, par la négation de la souveraineté populaire personnifiée dans l'assemblée, et qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat que de paralyser en quelque sorte la vie nationale, de mettre tout en question.

Comment de tels faits ont-ils été possibles? comment la garde nationale a-t-elle pu être enlevée aux pouvoirs légaux dans un moment de confusion, et que peut-il sortir maintenant de cette étrange crise où l'on s'est laissé engager sans savoir où l'on allait? Ce qui est évident, c'est que nous marchons dans l'inconnu et dans l'aventure, traînés par des gens qui ne savent pas mieux que nous où ils nous conduisent, et qui n'ont pas moins la prétention de disposer d'une grande cité, qui ont profité d'un instant de désarroi pour s'ériger en arbitres des destinées publiques. On a pu surprendre Paris dans une heure où il était mécontent et aigri, voilà le malheur qu'on n'avait pas prévu, et ceux qui l'avaient prévu n'ont pas été toujours maîtres de leurs résolutions. Eh! sans doute, il ne sert à rien de le nier, l'assemblée au premier moment a eu tort de trop voir la situation d'un œil provincial, à travers ses préjugés ou ses craintes, et elle a donné une ombre de prétexte à ce malentendu qui a fait que le gouvernement, désarmé et délaissé devant l'émeute par ceux

dont il devait avoir l'appui, a été obligé de battre en retraite et de céder le terrain.

Paris et la province, la commune insurrectionnelle de l'Hôtel de Ville et l'Assemblée nationale de Versailles, la garde nationale à la fois révoltée et opprimée, l'armée désorganisée par ses défaites et qu'il faut reconstituer pour le salut et l'honneur du pays, les différens partis qui divisent la France et M. Thiers appelé à gouverner dans cette mêlée, la guerre enfin, qui, il y a à peine un mois, était le plus grand de nos maux, la guerre que nous oublions en face de nos discordes civiles, et qui peut d'un instant à l'autre redevenir la plus cruelle et la plus destructive de nos souffrances, que de choses, et toutes affreuses, qui se disputent l'attention, l'inquiétude, la douleur du public, lequel semble parfois prendre l'indifférence comme le seul remède à ses maux et qui devient insouciant à force d'être malheureux!

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer les remèdes convenables à tant de maladies diverses compliquées l'une par l'autre. Nous voulons seulement chercher s'il n'y a pas quelque éclaircie à travers l'orage, quelque espérance au milieu de tant d'infortunes.

Commençons par Paris et la province : il y a entre Paris et la province toute sorte de querelles vieilles et nouvelles, et toutes ces querelles se sont aggravées par le cruel isolement où a vécu Paris pendant le siége, et qui l'a empêché du même coup de recevoir les sentimens, les idées de la province, et de lui envoyer les siennes. Il est mauvais à l'homme d'être seul, dit la parole sainte. Il s'exalte alors et s'obstine dans ses pensées; il ne voit que lui, ne pense qu'à lui. La solitude crée ou réalise l'égoïsme. Paris pendant le siége a cru et a pu croire un instant qu'il allait sauver la France; il a cru et il a pu croire un instant que la province allait pouvoir pénétrer jusqu'à lui par ses armées et le délivrer. Dans cette espérance et dans cette attente patriotique, il a montré de grandes qualités qui ont étonné l'Europe, parce que c'étaient les qualités qu'on attendait le moins de lui. Il a été ferme et patient; il s'est battu courageusement, quand il a pu se battre, et tout le monde, bourgeois et ouvriers, nobles et roturiers, si l'on peut se servir encore de ces mots anciens, lettrés, artistes, tout le monde a versé généreusement son sang. Les destins ennemis ou les fautes des hommes n'ont pas permis que la province secourût Paris, et que Paris délivrât la France. De là un sourd mécontentement entre les deux parties du pays; de là, à cause de l'état fébrile et nerveux où se trouvait Paris pendant l'armistice, les élections irréfléchies et taquines de la capitale, contraires aux élections de la province, et qui l'ont irritée. Les clubs et la société de l'Internationale ont saisi cette occasion de Paris agacé et de la province défiante et inquiète pour faire le coup de main du 18 mars, et, si l'assemblée nationale n'avait

pas été déjà presque réunie à Versailles, avec M. Thiers à côté d'elle, pour présenter à la France un gouvernement central et légitime, Paris pouvait encore voir s'accomplir dans ses murs une de ces révolutions qu'il ne veut qu'à moitié (et celle-là, il ne l'aurait pas voulue du tout). Cette révolution usurpatrice, profitant de l'habitude que Paris a d'être le grand centre qui attire et maîtrise tout, cette révolution aurait pu encore une fois s'étendre à toute la France par imitation, comprimant Paris par la terreur, et à l'aide de Paris comprimant la France.

La présence de l'assemblée nationale à Versailles et du gouvernement qu'elle a créé a empêché que l'insurrection criminelle du 18 mars ne devînt, par le contre-coup habituel des insurrections parisiennes, une révolution générale, et que la France, faute de centre, ne se laissât encore une fois révolutionner sans le vouloir. Le centre légal créé par les élections du 8 février et établi à Versailles n'a pas permis cette fois à la partie de se substituer au tout. C'est la première résistance légale qui ait réussi dans notre pays contre les révolutions et les coups d'état.

Ne pouvant pas, grâce à l'obstacle de l'assemblée nationale de Versailles, prendre un caractère central et national, l'insurrection parisienne a été forcée de prendre un caractère communal, c'est-à-dire local. Nous ne voulons pas examiner si cette idée est un mensonge, un prétexte ou une vérité. Nous sommes disposés à croire que les meneurs de l'insurrection, en voulant, disent-ils, créer une commune dans l'Hôtel de Ville de Paris, veulent et croient créer une souveraineté nationale, et du sein de Paris tyrannisé gouverner la France entière; tout est possible avec de pareils esprits. Le vrai et le faux les trompent également. L'histoire, qu'ils ne connaissent que par la déclamation, les fascine et les égare; ils croient que les générations se répètent et se copient, et qu'il suffit d'être un plagiaire plus ou moins fanatique pour être un grand politique. Grave erreur; mais peu importe pour le moment que les meneurs parisiens se soient laissé tromper par un mirage historique, ou qu'ils veuillent sincèrement établir à Paris des institutions municipales. Si nous ne nous trompons point, les événemens sont en train de les prendre au mot, et de concentrer la révolution parisienne dans son caractère municipal et local. Gardons-nous de rien faire qui le lui ôte, gardons-nous de vouloir faire de la commune de Paris une commune qui soit plus ou moins que les autres, sous prétexte que Paris, étant le siége du gouvernement, ne ressemble pas aux autres villes de France. C'est cette idée qui a tout brouillé et confondu. On a cru que Paris devait être d'autant moins communal qu'il était plus gouvernemental. On lui a ôté du côté de la liberté tout ce qu'on lui donnait du côté de la souveraineté. Personne n'osait faire de Paris une vraie commune, une commune naturelle, parce que personne ne croyait que Paris pût jamais cesser d'être le siége du gouvernement. Ce que personne n'aurait peut-

être osé faire, ce que Mirabeau seul avait conseillé au commencement de la révolution, après les journées des 5 et 6 octobre 1789, les événemens viennent de le faire avec cette force instinctive et sans phrase qui leur appartient. Le siége du gouvernement n'est plus à Paris, et cela, ce n'est ni l'assemblée nationale qui l'a décrété, ni M. Thiers qui l'a voulu, c'est l'insurrection parisienne qui l'a décidé par l'expulsion du gouvernement. Paris en 89 avait été chercher tumultueusement le gouvernement central à Versailles, Paris en 1871 a expulsé tumultueusement le gouvernement central de ses murs et l'a forcé de s'établir à Versailles. C'est un grand cycle historique qui vient de s'accomplir. Le gouvernement central retournera-t-il un jour à Paris? Question d'avenir : il y a pour et contre. Aujourd'hui, et pour un temps plus ou moins long que les événemens seuls et non les hommes peuvent mesurer, la question est décidée. Paris recouvre son indépendance communale en perdant le privilége, enviable ou non, d'être le siége du gouvernement central.

Si Paris veut changer l'indépendance communale en un droit de souveraineté générale sur la France, et cela parce qu'il est Paris, et par une sorte de droit divin, de même qu'il y a des gens qui prétendent que la république est au-dessus du suffrage universel parce qu'elle est la république et qu'il y a dans ce mot une vertu magique de souveraineté, si Paris se jette dans ces superstitions, Paris aura contre lui toute la France. Si au contraire Paris se renferme dans ses droits communaux et s'il maintient son indépendance municipale, sans attenter à celle des autres communes de France, il y a là, dans la crise du présent un élément de transaction qui peut ramener la paix intérieure sans passer par la guerre civile; les forces de la loi seront réservées et dirigées seulement contre les assassins et les usurpateurs de la souveraineté nationale, et dans l'avenir Paris ne perdra rien de sa grandeur. Il ne peut pas oublier que les deux siècles pendant lesquels il a acquis le plus de puissance en France et le plus d'ascendant en Europe sont le XVIIe et le XVIIIe, et que pendant ces deux siècles le gouvernement central n'était point dans ses murs. C'est par lui-même que Paris est une capitale, et non parce qu'il a obtenu d'être le siége du gouvernement central; il faut laisser ces ressources accessoires aux villes de province qui sollicitent une garnison pour augmenter le revenu de leurs octrois.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Invasions germaniques en France, par M. Heinrich; 1871.

Ce que nous connaissons le moins en France, c'est peut-être notre histoire nationale. Même lorsqu'il s'agit des époques les plus rapprochées de la nôtre, que trouvons-nous dans la plupart des esprits? Quelques notions superficielles, des théories dictées par la passion politique, un demi-savoir infatué de lui-même et dupe de ses illusions. Il est superflu de remarquer combien ce défaut est grave dans un pays de suffrage universel où le nombre, à certains momens, pèse de toute la force de ses erreurs et de ses préjugés sur la conduite des affaires; nous pouvons en appeler à une récente et ruineuse expérience. Que n'a pas coûté, en effet, à la nation le parallèle si faussement établi et si aisément accepté, il y a six mois, entre ces deux situations politiques et militaires très différentes, 1792 et 1870! L'inconvénient de l'ignorance que nous signalons est double : elle nous trompe par l'enthousiasme comme par le découragement; elle nous inspire pendant la crise une confiance sans motif, et après l'échec un désespoir sans mesure. Elle nous empêche de nous fixer dans le vrai et de nous attacher simplement, solidement à ce qui est possible. Certes nous subissons aujourd'hui un immense désastre où le pire de nos maux n'est pas du fait de l'étranger; mais, si l'on consulte l'histoire et la longue série des épreuves traversées et surmontées par notre pays, on y trouvera, avec l'exemple frappant de malheurs encore plus terribles, une leçon de courageuse patience et une invitation à tout espérer d'un retour de fortune et d'un réveil de la sagesse publique. — Cette idée évidemment juste est l'inspiration même de l'écrit publié par M. Heinrich sur les invasions germaniques en France. L'auteur a voulu rappeler aux imaginations faibles, trop vivement ébranlées par la guerre de 1870 et par ses suites, que nul peuple ne possède le privilége absolu de l'invincibilité ou une garantie assurée contre les malheurs de la guerre, et que la gloire de la France est non pas de n'avoir jamais été ni envahie, ni vaincue, mais d'avoir su en tout temps, par une ferme attitude, sauver l'honneur de ses armes et réparer ses défaites.

Du ve siècle jusqu'à nos jours, M. Heinrich a compté environ dix invasions germaniques qui ont foulé et plus ou moins gravement entamé le sol français. Rien d'étonnant; outre les combinaisons accidentelles

de la politique des princes, une cause toujours active provoquait les envahissemens : c'était l'instinct inquiet, aventureux, qui pousse le peuple le moins favorisé vers les contrées dont il envie la richesse et la beauté. L'adoucissement progressif des mœurs a pu amortir la vivacité de cet instinct barbare, il ne l'a pas détruit. L'histoire est pleine du récit des guerres soutenues par la Gaule contre la Germanie; dans ces descriptions anciennes, remarquons deux traits que César et Tacite nous signalent : les ruses guerrières des Allemands, leur habitude de se glisser et de combattre dans les bois, comme aussi la présomptueuse insouciance des Gaulois, « qui ne se gardent jamais, » disent les *Commentaires*. Le peuple français, dans ses défaillances militaires et dans ses convulsions politiques, a une pente naturelle à redevenir peuple gaulois. Au ve siècle, et plus tard à l'époque des Normands, mêmes ressemblances avec des temps plus modernes : tantôt la férocité destructive, impitoyable; tantôt la douceur insidieuse, une sorte d'ironie sauvage, expression de l'instinctive hypocrisie du barbare. « Ayez pitié de vous-mêmes, » criaient les envahisseurs aux populations qui préparaient la défense, « ne nous forcez pas à des représailles. » Ces bandes d'Alains, de Goths, de Burgundes, qui nous présentent, avec des nuances si tranchées et dans toute la force du contraste originel, les variétés de race, d'humeur et de langage, dont le fond, après tant de révolutions, malgré l'unité récemment imposée, subsiste encore en Allemagne, — ne sont-elles pas déjà, dans leur fortuite coalition, la figure primitive et l'ébauche d'une invasion confédérée? Le fléau sévissait sous deux formes : ici, rapide et violent, ravageant tout, comme une trombe ou comme « une mer furieuse; » plus loin, méthodique et réfléchi, réquisitionnant les esclaves, divisant le sol conquis entre les vainqueurs et les vaincus. Un épisode intéressant de cette longue histoire, c'est le siége de Paris, tenté sans succès par les Normands en 885. Un témoin oculaire, Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, l'a décrit dans un poème en trois chants. Son latin, mélangé d'hellénisme, alourdi de digressions théologiques, est obscur et prétentieux; mais un souffle guerrier l'anime, et cette grossière peinture des héros parisiens du ixe siècle ne manque pas d'une âpre grandeur. Paris alors, c'était la cité; sept cents barques, chargées de 30,000 pirates, couvraient les bras de la Seine, lançant des torches et des flèches contre les murailles de bois et battant les tours avec d'énormes béliers. La maîtresse tour s'élevait, du côté nord, sur la place actuelle du Châtelet; là se concentra l'effort suprême et de l'attaque et de la résistance. Après onze mois d'un blocus rigoureux et d'assauts multipliés, le siége fut levé. Les Normands abandonnèrent leurs lignes fortifiées de Saint-Germain-l'Auxerrois.

J'ai loué l'idée principale et le dessein de cet abrégé; mais je ferai quelques réserves sur l'insuffisance de l'exécution. L'auteur m'a paru

borner son ambition au seul mérite de l'à-propos. Sans excéder de beaucoup les limites du plan qu'il s'était tracé, il aurait pu, je crois, donner à son travail plus de valeur et une portée plus haute. On dirait « une conférence » développée sur les invasions germaniques. Or ce genre a le tort bien connu de s'arrêter à la surface des choses et de ne pas sortir des généralités. De sorte que, tout en manifestant un louable désir de combler les lacunes de nos connaissances historiques et de suppléer aux notions trop rapides dont le public se contente, l'auteur n'est pas exempt du défaut très répandu qu'il veut combattre. Pour rendre son livre « populaire » et son bagage plus léger, il a supprimé les détails précis, les traits significatifs qui donnent la vie à l'histoire et impriment à chaque événement sa marque propre. — On a beau nous dire « qu'on ne prétend nullement nous offrir un livre de science; » outre qu'il ne faut pas abuser de cette facile abdication, une science bien digérée se passe volontiers d'in-folio, et, dans sa concision pleine de choses, s'accommode des proportions d'un cadre modeste. Suivant le mot de Montesquieu sur Tacite, « elle abrége tout aisément parce que son regard embrasse et pénètre tout. »

Ne pouvait-on pas nous expliquer pourquoi, parmi ces invasions, les unes ont réussi, les autres ont échoué? L'ouvrage y aurait gagné l'unité qui lui manque et un sérieux intérêt qui ne l'eût point diminué dans l'esprit du lecteur. On sait ce qu'était cette société gallo-romaine, proie inerte, butin sanglant resté aux mains des barbares du ve siècle. C'était un monde de rhéteurs et de beaux esprits, accoutumés à cacher sous le mensonge de grands mots le vide de leur cœur et la bassesse de leur conduite, fort habiles à rire des envahisseurs, à les injurier de loin, plus prompts encore à trembler en leur présence. *Ridemus barbaros et timemus*, comme dit Salvien. C'était aussi une armée de soldats dégénérés, sans discipline, courageux contre leurs chefs, lâches en face de l'ennemi. La vigueur farouche des hommes du nord entra presque sans coup férir dans la mollesse et l'élégante corruption de ce peuple égoïste. Voyez au contraire la France de Philippe-Auguste, de Henri IV, de Louis XIII, et de la première république, cette France que l'Allemagne coalisée est impuissante à entamer : comme elle est saine et robuste! L'union est dans les cœurs, le concert dans les volontés; nul sophisme dissolvant, nulle ambition criminelle ne vient énerver un patriotisme sincère et sans phrases; la foi aux destinées du pays confond dans un égal dévoûment et ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

Quand M. Heinrich écrivait, au mois de janvier, l'histoire des anciennes invasions, l'événement n'avait pas encore prononcé en dernier ressort sur la guerre de 1870; aussi exprime-t-il en terminant des espérances immédiates qu'un bon citoyen doit conserver et surtout manifester jusqu'à la fin, lors même que sa raison se refuserait à y souscrire.

Aujourd'hui la conclusion de son travail a reçu des faits un démenti; mais, si l'on applique à l'avenir, dont après tout nous restons les maîtres, ce qu'il disait un peu hardiment d'une situation compromise et qui déjà nous échappait, on peut revendiquer, en les agrandissant encore, les sérieux motifs de confiance que lui suggérait cette comparaison de notre état présent avec nos épreuves passées. Sans doute la frontière est ouverte et le territoire amoindri; mais qu'on se rappelle pendant combien de siècles notre pays n'a eu pour défense au nord et à l'est qu'une ligne irrégulière, indécise, dominée de toutes parts, inquiétée sans cesse! Aujourd'hui un ennemi formidable, agrandi par la trahison ou la démence d'une politique anti-française, fier de ses succès et de nos pertes récentes, tient en échec ce que nous gardons de puissance et ce qui peut nous rester d'ambition; mais la France a brisé autrefois par son énergie habile et patiente un cercle de fer bien plus redoutable encore, l'empire allemand de Charles-Quint, qui, maître de l'Espagne et de la Flandre, dominant l'Italie, couvrant la mer de ses flottes, enfermait dans un blocus continental et maritime le royaume incohérent de François Ier et de Henri III, et tirait des mines du Nouveau-Monde assez d'or pour soudoyer l'Europe contre nous. Dans quelle misère, à la fin du XVIe siècle, dans quel affreux désordre les fureurs d'un parti fanatique, tyran de Paris, et la corruption italienne des derniers Valois, inoculée comme un venin au cœur de la nation, n'avaient-elles pas précipité et abîmé la France! Elle est sortie de cet abîme, et en moins de soixante ans quelques hommes, inspirés de son génie, soutenus de sa vigueur, l'ont portée à ce degré extraordinaire de gloire et de prospérité qui fait encore notre orgueil.

Relever la France de son abattement passager, lui rendre, avec le sentiment de ses profondes ressources, une confiance raisonnée dans un avenir réparateur, quelle œuvre belle et généreuse, accessible à tous, où les plus humbles comme les plus grands sont conviés; je dirais même quelle œuvre facile, si nous n'avions à craindre d'autre ennemi que l'étranger! N'importe, et, si fâcheuses que soient certaines apparences, affermissons-nous dans un espoir que le passé tout entier nous garantit, si le présent semble le démentir. N'oublions pas que depuis six siècles l'existence de notre pays, pour qui sait l'étudier et la comprendre, n'est qu'une suite de crises et d'épreuves d'où il est toujours sorti régénéré et fortifié. C'est la loi même qui règle ses destinées, c'est la condition que son génie et son tempérament lui imposent, et peut-être, en dépit des présages contraires, sommes-nous moins éloignés qu'il ne semble du moment où une période nouvelle de prospérité et de grandeur viendra une fois de plus donner raison à cette philosophie de l'histoire de France que les recherches de M. Heinrich nous rappellent à propos.

CHARLES AUBERTIN.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, bibliothécaire au département des manuscrits, tome Ier; Paris, Imprimerie nationale.

Un poète a dit que les livres avaient leur histoire; c'est encore bien plus vrai des bibliothèques, surtout de celles qui, n'appartenant pas à des particuliers, ne sont pas sujettes à périr avec eux, ou même avant eux. Les grandes collections qui sont la propriété de l'état durent autant que lui. Plusieurs d'entre elles ont déjà un passé respectable; pendant des siècles, elles ont, comme l'état lui-même, traversé des fortunes diverses, et l'on peut trouver un grand intérêt à les suivre depuis leurs humbles débuts jusqu'à leur prospérité présente. C'est ce que M. Léopold Delisle vient de faire avec autant de science que d'amour pour le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont il est l'un des gardiens. Ce trésor, le plus riche peut-être du monde, est aussi celui qui est le plus fréquemment consulté par tous les savans de l'Europe; il leur importe de savoir comment il s'est formé, d'où lui sont venus les ouvrages qui le composent, et, pour qu'ils puissent les consulter en toute confiance, il n'est pas inutile que l'origine en soit bien constatée. Le livre de M. Delisle, en nous apprenant, pour la plupart d'entre eux, à quelles collections ils ont jadis appartenu, par quelles mains ils ont successivement passé et à quelle époque ils sont entrés dans notre dépôt national, rendra donc les plus grands services aux érudits, et, ce qui ne gâte rien, il se trouve être en même temps fort intéressant pour les curieux.

M. Delisle remonte aux origines de la Bibliothèque du roi, et il rencontre d'abord la célèbre *librairie* de Charles V. Ce prince, « qui avait toujours aimé les sciences et honoré les bons clers, » témoignait aussi beaucoup de goût pour les livres. Il en avait réuni un grand nombre, qui furent déposés au château du Louvre, dans la tour de la Fauconnerie, qu'il avait fait reconstruire. La librairie du Louvre fut célébrée comme une merveille par tous les contemporains. Le valet de chambre du roi, Gilles Mallet, « qui sur tous aultres souverainement bien lisait, » en eut la garde et en dressa soigneusement le catalogue. Ce catalogue, dont on a conservé plusieurs exemplaires, est un des monumens les plus curieux de l'histoire littéraire du moyen âge. On y voit quels ouvrages étaient alors surtout recherchés et par quelles lectures se formait l'esprit des savans hommes de ce temps. Le mélange est parfois très singulier; les chefs-d'œuvre de l'antiquité s'y rencontrent à côté des romans de chevalerie. Tite-Live, Salluste, y figurent auprès des récits

fabuleux de la guerre de Troie ou des exploits d'Alexandre et de la légende dorée; Aristote, Sénèque, Euclide, Boëce, y sont confondus avec *l'Art démonstratif* de Raymond Lulle, *les Moralités du jeu d'échec* et de longs traités de chiromancie et de nécromancie. Cette science, on le voit, est bien jeune; elle prend de toutes mains et ne sait pas choisir; c'est la renaissance qui lui apprendra l'esprit d'examen et la critique. Malgré ces imperfections, la librairie du Louvre fut alors très utile à ceux qui voulaient apprendre. Le roi usait avec libéralité de ses trésors. Les belles reliures, les enluminures admirables de ses livres, ne l'empêchaient pas de les prêter aux particuliers, aux églises, aux colléges, aux monastères. Par malheur, cette riche bibliothèque ne survécut guère à son fondateur. A la mort de son fils, elle fut achetée par le duc de Bedfort, qui la dispersa. Des douze cents volumes dont elle se composait, M. Delisle ne pense pas qu'il en subsiste aujourd'hui cinquante.

Quelques-uns des rois qui succédèrent à Charles V aimaient les livres comme lui; mais les collections qu'ils en formèrent n'avaient rien de durable, elles étaient toujours dissipées à leur mort. Louis XII fut le premier qui tint à conserver fidèlement celles de son prédécesseur; avec lui, ce principe sembla prévaloir qu'elles étaient non pas le bien personnel du prince, mais une sorte de dépôt public ouvert aux savans de la France et des autres pays. Dès ce moment, la Bibliothèque nationale fut fondée; elle allait dès lors échapper à tous les changemens de dynastie, à toutes les vicissitudes politiques, et ne cesser jamais de s'accroître jusqu'à nos jours. M. Delisle fait scrupuleusement l'histoire de tous ces accroissemens. Chaque fois qu'une collection nouvelle est acquise, il en recherche l'origine, il en expose autant que possible toutes les richesses. Nous assistons presque année par année aux progrès de la Bibliothèque du roi; c'est vraiment un être vivant que nous voyons naître et grandir. Elle a dès sa jeunesse des bonnes fortunes tout à fait inattendues. Les guerres d'Italie, désastreuses pour la France, ne profitent qu'à elle, et nos armées vaincues trouvent moyen de lui rapporter de Milan les livres des Visconti et des Sforze. François Ier est pris de la passion des manuscrits grecs; malgré tous les malheurs de son règne, il ne se lasse pas d'envoyer partout des voyageurs pour en chercher: ses ambassadeurs à Venise ne sont occupés qu'à en recueillir ou à en faire copier. Les guerres religieuses qui suivent la mort d'Henri II sont moins fatales à la Bibliothèque du roi qu'on ne pouvait le craindre. Elle semble ne pas ressentir les désastres de la France. Établie à Blois par Louis XII, transportée à Fontainebleau par François Ier, elle est définitivement installée à Paris vers la fin du règne de Charles IX. Elle y court un moment de grands risques pendant les troubles de la ligue. Le bibliothécaire, Jean Gosselin, raconte naïvement que, ne pouvant espérer arrêter tout seul les ligueurs,

quand l'émeute fut maîtresse de Paris, « il ferma la porte avec une bonne serrure et un bon cadenas et par dedans avec une forte barre, » et s'en alla résider à Melun, qui était sous l'obéissance du roi. Le cadenas et la serrure ne retinrent guère les pillards en son absence, et on les a vus, dit le bon bibliothécaire, s'en aller plusieurs fois portant d'assez gros paquets sous leurs manteaux. Le président Brisson, qui aimait beaucoup les livres, défendit heureusement la Bibliothèque, mais il se paya lui-même de sa peine en empruntant quelques volumes qu'il ne rendit jamais, et que sa femme vendit à vil prix après sa mort. Ce péril passé, la Bibliothèque du roi ne devait plus connaître que de beaux jours. Sous Henri IV, sous Louis XIII, sous Louis XIV surtout, elle reçoit des accroissemens considérables. On la regarde désormais comme une des grandes institutions de la France, et les rois mettent leur gloire à l'embellir.

Dans les dernières années du règne de Louis XIV, la Bibliothèque acquit les portefeuilles de Gaignières. M. Delisle a fait de ce célèbre collectionneur, que Saint-Simon admirait, une étude complète et fort intéressante. C'est assurément une des figures originales de ce siècle à laquelle il a rendu la vie. Roger de Gaignières était un petit gentilhomme attaché à la maison de M[lle] de Guise, et qui prenait le titre de gouverneur de la place de Joinville, à peu près comme Scudéry se donnait celui de gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde. « Il était encore jeune, dit M. Delisle, quand il conçut le dessein de ramasser des curiosités de toute espèce et de recueillir les pièces qui pouvaient éclairer l'histoire en général et particulièrement la généalogie des familles, la chronologie des grands-officiers, celle des évêques et des abbés. Il ne s'en tint pas aux documens écrits, comme on l'avait fait à peu près exclusivement dans toutes les collections antérieures, il comprit que les textes prendraient une physionomie nouvelle, s'ils étaient rapprochés des monumens figurés. Il voulut donc posséder les portraits des principaux personnages et les représentations exactes des scènes historiques. La gravure lui fournit d'abondantes ressources pour les temps modernes. Il recourut, pour les siècles plus anciens, aux pierres tombales, aux sceaux, aux tapisseries, aux vitraux et aux miniatures des manuscrits. Il conservait avec amour les monumens originaux dont il était devenu propriétaire et il n'épargnait rien pour se procurer la copie de tous les autres. » Sa fortune, qui était médiocre, ne lui aurait pas permis d'exécuter ses projets, s'il n'avait su se faire autour de lui deux collaborateurs dévoués qui lui ont rendu à peu de frais d'immenses services. L'un était son valet de chambre, auquel il avait communiqué ses goûts, qui lisait couramment les anciennes écritures, et classait les pièces comme l'archiviste le plus exercé. Gaignières ne lui donnait que 200 livres de gages par an. L'autre était un dessinateur habile qui

avait fini par acquérir une grande expérience des monumens du moyen âge. Il ne le payait pas cher non plus. On voit, par un mémoire que cite M. Delisle, qu'il ne lui donnait que 1 liard par armoirie et 3 livres « pour les grandes vues et pièces coloriées d'une feuille. »

C'est avec ces secours, et grâce à une persévérance infatigable, que, pendant une longue vie tout occupée à un même dessein, Gaignières sut réunir la collection la plus riche qu'un particulier ait jamais possédée. Quand il se sentit vieillir, il s'inquiéta de l'avenir de son cher cabinet. Il frémit à l'idée qu'il pourrait être un jour vendu et dispersé, que toutes ces pièces qu'il avait recueillies avec tant de peine et tant d'amour tomberaient aux mains de riches ignorans ou d'amateurs médiocres, et, pour prévenir ce malheur, il eut la pensée d'en faire présent au roi. Il le céda en 1711, moyennant une pension viagère de peu d'importance et à la condition qu'il en garderait l'usufruit; mais à partir de cette donation le pauvre Gaignières fut soumis à un véritable espionnage. On le soupçonna de vouloir détourner une partie de ces richesses qu'il avait si généreusement données, et son ami Clairambault, qui fut chargé de le surveiller, ne lui épargna aucune humiliation. Le piquant de l'histoire, c'est que Clairambault, qui était collectionneur aussi, aurait eu grand besoin d'être surveillé lui-même. Sous prétexte de travailler pour le roi, il ne s'oubliait pas, et M. Delisle évalue à plus de cent volumes les pièces écrites ou annotées de la main de Gaignières que Clairambault s'est appropriées.

Sous Louis XV, en 1732, le cabinet des manuscrits eut une bonne fortune rare; il fut doublé d'un seul coup par l'acquisition qu'il fit des collections de Colbert. L'histoire de ces collections est fort curieuse : M. Delisle la fait bien connaître à l'aide de documens nouveaux. Colbert, qui, comme surintendant des bâtimens, avait la Bibliothèque du roi sous sa dépendance, se donna d'abord beaucoup de mal pour l'enrichir; mais, en s'occupant des autres, le goût lui vint de travailler aussi pour lui. Il voulut se faire un cabinet, et ce goût se changeant en passion, comme il arrive si vite, la Bibliothèque du roi fut bientôt négligée pour la sienne. Il choisit Baluze pour son bibliothécaire; c'était avoir la main heureuse : Baluze était certainement un des savans les plus distingués de ce temps, un connaisseur aussi passionné qu'habile, mais qui par malheur avait encore moins de délicatesse que d'érudition. Il forma pour Colbert la plus belle bibliothèque du monde; mais il ne recula devant aucun moyen pour la former. Un ministre a toujours, pour amasser des livres et des manuscrits, des facilités merveilleuses. Il lui était aisé de faire entrer dans les dépôts publics des gens qui copiaient pour lui les pièces rares. Les consuls et les négocians du Levant, jaloux de lui plaire, lui envoyaient de tous côtés des manuscrits grecs et orientaux. Il lui suffisait, pour écumer les trésors des abbayes et des chapitres de province, de s'adresser aux intendans. Il avait sans doute grand

soin de leur dire « qu'il souhaitait avoir ses livres sans employer aucune autorité, et seulement par douceur et par achat; » mais les intendans voulaient à tout prix le satisfaire, et comme il est de règle que le zèle s'augmente à mesure que les situations s'abaissent, les fonctionnaires inférieurs qu'ils employaient avaient encore moins de scrupules qu'eux. Ils pénétraient dans les maisons religieuses où se conservaient quelques pièces rares, ils éblouissaient les moines par des promesses, ou les intimidaient par des menaces. Un de ces agens va jusqu'à demander un jour une lettre de cachet pour achever de dépouiller les religieux de Saint-Gilles et de Carcassonne; un autre emprunte des ouvrages qu'on refusait de lui vendre avec la pensée bien arrêtée de ne jamais les rendre, et le même jour il adresse à Baluze « les produits de sa chasse, » en ajoutant ces mots significatifs : « nous devons aller demain au fourrage d'un autre côté. »

Toutes ces conquêtes n'arrivaient pas directement chez Colbert; Baluze en arrêtait une partie au passage, car il était collectionneur aussi, et, par une sorte de justice distributive, il s'enrichissait aux dépens de Colbert, comme Colbert aux dépens du roi. Disons à la décharge du grand ministre qu'il ne sut probablement jamais les moyens qu'on employait pour lui procurer ces beaux livres qu'il aimait tant, et qu'après tout c'est la France qui a profité de ces rapines. La plupart de ces manuscrits qu'on enlevait ainsi aux chapitres et aux monastères périssaient dans l'abandon. Baluze les sauvait en les prenant. Combien de ceux qui lui ont échappé ont été la proie de la poussière et des rats, tandis que ceux qu'il a donnés à Colbert attirent aujourd'hui à notre grande bibliothèque tous les savans de l'Europe!

Nous n'avons pu donner qu'une idée bien rapide et bien incomplète de l'ouvrage de M. Delisle. Le premier volume, le seul qui ait encore paru, se termine au règne de Louis XVI. La révolution française fit présent à la Bibliothèque nationale de toutes les collections des collèges et des couvens. Elle hérita de tous ces grands établissemens qu'on dépossédait. Plus que jamais, nous avons besoin de savoir d'où provenaient toutes ces richesses dont elle s'accrut en quelques mois. C'est une raison de souhaiter que le travail de M. Delisle ne soit pas interrompu et qu'il s'achève le plus tôt possible.

G. BOISSIER.

Rome au siècle d'Auguste ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et durant une partie du règne de Tibère, par Ch. Dezobry, troisième édition; 3 vol. in-8°; Garnier frères, Paris 1870.

L'ouvrage de M. Dezobry est une encyclopédie méthodique des antiquités de Rome jusqu'à l'époque de l'empire. L'auteur aurait pu se

borner à diviser ces antiquités en chapitres et à les ranger par ordre de matières; il aurait à peu près atteint le même but. Ceux qui le lisent n'ont guère d'autre visée que celle de s'instruire; ils consultent M. Dezobry pour obtenir des lumières sur un point d'érudition, et il faut avouer qu'ils trouvent dans ce fonds ingénieusement amassé toutes les ressources imaginables. Nous n'en voulons pour preuve que la lettre onzième, que le voyageur gaulois envoie à son ami uniquement pour lui expliquer par le menu le calendrier romain. Nous ne connaissons rien de plus utile et de plus commode que cette lettre; elle facilite la lecture courante des auteurs latins, en offrant la concordance perpétuelle, jour par jour, des mois et des semaines des Romains avec nos mois et nos semaines, et en faisant connaître les jours néfastes des diverses sortes avec leurs origines historiques. Grâce à ce calendrier, M. Jourdain lui-même, qui veut savoir quel jour il y a nouvelle lune, saurait sans effort à point nommé quels jours le préteur rendait ou non la justice, et pourquoi. Pour que cette lettre devienne simplement un chapitre sur le calendrier romain, il suffit d'ôter le commencement, trois lignes sur trente-cinq pages. Le Gaulois s'aperçoit qu'il n'a pas encore parlé de ce sujet à son correspondant, et il lui copie le calendrier du peuple-roi. Il est évident que le cadre disparaît entièrement devant l'importance exclusive accordée avec raison au fond du sujet, qui est de pure érudition et se compose de recherches accumulées et juxtaposées. Nous croyons donc que la suppression du cadre n'aurait pas nui à la valeur de l'ouvrage, et qu'elle l'aurait même placé à un degré plus élevé dans la hiérarchie des travaux littéraires. En d'autres termes, *Rome au siècle d'Auguste* eût été franchement du domaine qui relève de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Par la forme que l'auteur a préférée, ce livre se rapproche, sans se confondre avec eux, de ceux qui se soumettent au tribunal de l'Académie française et disputent les prix dont elle dispose.

En mettant de côté ce voyageur gaulois et sa correspondance, l'ouvrage ne perdrait rien de sa valeur réelle; mais peut-être n'obtiendrait-il point le même succès. Trois éditions d'un livre si considérable prouvent qu'à ce point de vue de la faveur d'un public nombreux l'auteur ne s'est pas trompé. Il a voulu se faire lire (ne faut-il pas plutôt dire se faire consulter?) dans un cercle plus étendu que celui des savans, et il a réussi. Il a écrit pour la jeunesse dont il connaît à fond les besoins et les études, grâce à l'expérience d'une vie entière aussi honorable que laborieuse. Son ouvrage est essentiellement éducatif; son petit roman du Gaulois qui envoie ces lettres de la ville éternelle à Lutèce est la parcelle de miel mise au bord d'un vase où les écoliers ne seraient pas autrement tentés de se désaltérer. L'auteur ne semble pas tenir pour d'autres motifs à cette conception qui rappelle directement le *Voyage d'Anacharsis*. On s'en aperçoit assez à la petite place que le

Gaulois occupe lui-même dans ce qu'il écrit. Anacharsis fait partie intégrante du livre de l'abbé Barthélemy : ses descriptions ont commencé par être des impressions personnelles, et sont devenues, avant de passer dans sa correspondance, des jugemens moraux, philosophiques, politiques. Les chapitres d'Anacharsis pourraient fournir toute une histoire politique et littéraire de la Grèce, animée de certains sentimens particuliers du Scythe voyageur. Ce n'est pas tout. L'abbé Barthélemy a caché sous des pseudonymes des personnes auxquelles il était uni par des liens de reconnaissance ou d'amitié : sous un voile transparent, il est aisé de reconnaître le duc et la duchesse de Choiseul, d'autres amis de l'ingénieux et savant abbé. En un mot, le *Voyage d'Anacharsis* est tout à fait un roman avec un très fort mélange d'histoire, de philosophie, de littérature. *Rome au siècle d'Auguste* est un recueil raisonné et méthodique des antiquités romaines avec un plan qui affiche aussi peu que possible la prétention d'être romanesque. C'est un éloge du goût de M. Dezobry, car il a bien vu qu'il s'agissait de tout autre chose que de lutter d'imagination avec l'écrivain dont il empruntait le cadre. Il a tout uniment fait un livre excellent pour la jeunesse des colléges. C'est là qu'est son public toujours renouvelé, un public auquel il faut avant tout être utile, et qu'il suffit de ne pas rebuter dès l'abord pour le retenir.

Une autre différence entre l'ouvrage de M. Dezobry et celui qu'il a pris pour modèle, c'est que *Rome au siècle d'Auguste* est un répertoire de documens archéologiques sur la ville éternelle. Les quatre-vingt-quinze lettres du Gaulois Camulogène sont une description matérielle, minutieuse, de tout ce qui composait Rome, des hommes et des choses, des classes, des conditions, des métiers, des magistratures, des édifices, des maisons principales, des jardins, des théâtres, des lieux de réunion de toute sorte. Ce qui se trouve dispersé dans une quantité de livres que les savans seuls connaissent ou qu'ils peuvent aborder, M. Dezobry l'a réuni dans ce vaste abrégé. C'est le caractère de ses travaux. Ses *Dictionnaires de lettres et d'arts* et de *Biographie et d'histoire* sont des recueils de même nature, et l'on sait quelles proportions ils ont atteintes: point de travaux qui soient capables de le faire reculer. Si la vie d'un homme y pouvait suffire, il ferait tenir dans ses immenses abrégés l'Europe et le monde entier. Il y a certainement pour de tels livres de nombreux lecteurs, même en dehors des écoliers, qui ne peuvent avoir de bibliothèques, et nous voyons là un signe de notre temps, un caractère des études courantes, hâtives, de notre siècle. Pour ne pas sortir du cercle des antiquités de Rome, nous ne voyons pas ce qui peut être demandé, recherché ou connu sur ce sujet, qui ne soit en raccourci, quelque part, dans un coin de la correspondance du Camulogène de M. Dezobry. Voulez-vous savoir la forme, l'étendue, le contenu, l'aspect du forum romain? Onze pages du studieux Gaulois sur ce sujet pourront vous satis-

faire : nous n'essaierons pas d'indiquer même en gros ce qu'elles comprennent; on n'abrége pas un abrégé, quelque considérable qu'il soit. Désirez-vous connaître l'intérieur d'un riche? Entrez dans la maison de Mamurra et ne vous perdez pas dans les *prothyrum*, les *atrium*, les *cavædium*, les *impluvium*, etc... Autant de noms qui feraient fuir les lecteurs superficiels; mais la maison de Mamurra n'est ouverte qu'à ceux qui ont la résolution sérieuse de s'instruire. On en pourrait dire autant du détail infini des tavernes ou boutiques, des auberges de tous les étages, des ateliers. M. Dezobry s'est proposé d'être utile, et, en vue de ce dessein qu'on ne saurait qu'approuver, il y a mis du sien le moins qu'il a pu; il le dit lui-même en s'appliquant avec une modestie incontestable cette phrase que Montaigne a écrite non sans coquetterie : « J'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangières, n'y ayant fourny du mien que le filet à les lier. » Le filet de M. Dezobry est la description sous forme de lettres par son voyageur. L'abbé Barthélemy avait fait plutôt un tableau historique, et les détails descriptifs où il entre peuvent à peine compter pour des documens archéologiques. On voit par ce rapprochement du fond des choses, aussi bien que par celui de la forme, que M. Dezobry, tout en empruntant à son devancier l'idée de son voyageur, s'est efforcé de suivre une voie toute différente, et de réaliser une pensée qui n'est pas du tout la même.

On peut suivre dans notre histoire littéraire la marche progressive des ouvrages analogues à celui dont nous parlons ici. Destinés les uns et les autres à l'éducation de la jeunesse, ils commencent par encadrer dans la forme d'un roman des leçons de morale, de philosophie, de politique, et ils finissent par mettre cette sorte de composition au service d'une science ou d'une branche de la science très limitée. Naturellement, à mesure que le but pratique prend une importance exclusive, l'objet littéraire s'efface de plus en plus. Il ne faut pas s'étonner que la liste de ces livres, souvent modestes en proportion de leur utilité, commence par une œuvre où le génie a laissé son empreinte. Le *Télémaque* de Fénelon est un cours complet d'éducation royale. Les *Voyages de Cyrus*, par le chevalier de Ramsay, reprennent le même sujet, mais en y ajoutant l'étude de la géographie ancienne et de la chronologie. Le *Séthos* de Terrasson suit les traces des précédens et recommence l'institution d'un prince, en y ajoutant tout ce qu'il est permis de connaître et même de deviner sur l'Égypte et l'Afrique ancienne. L'abbé Barthélemy s'est proposé d'enseigner l'histoire et la littérature grecques, non à des princes, mais à tout le monde, et M. Dezobry, qui n'a pas l'ambition de rivaliser avec ces écrivains, mérite pourtant une mention après eux pour avoir enseigné aux jeunes gens l'archéologie romaine.

L'édition actuelle présente plusieurs changemens et des additions heureuses. Les additions se composent de gravures nouvelles, de texte

ajouté ou de commentaires. La modification la plus importante est dans la disposition de certaines matières. L'auteur a rejeté avec raison parmi les épilogues du premier volume la description topographique de Rome, qu'il n'y avait pas moyen de mettre sous la plume de Camulogène. Cette description, faite au point de vue de la science moderne, figurait mal en tête de la correspondance fictive d'un Gaulois du Ier siècle de notre ère. Le lecteur était obligé de se faire violence, après avoir lu plus de cent pages d'archéologie par un auteur contemporain, pour aborder le même sujet traité par un prétendu voyageur d'il y a dix-neuf cents ans. La fiction est si peu de chose dans l'ouvrage entier, que la description moderne se confondait dans la mémoire avec l'ancienne, et Camulogène avec M. Dezobry. Le renvoi à la fin du premier volume fait disparaître cet inconvénient : ces pages de topographie seront lues par ceux qui les chercheront, et pourront être négligées au moins provisoirement par ceux qui ne s'en soucient pas autant.

M. Dezobry a rendu service à la jeunesse en ajoutant à son ouvrage un grand nombre de cartes, de plans et de gravures vraiment remarquables : c'est un attrait infaillible pour un âge où la science entre volontiers par les yeux. A tout âge d'ailleurs, rien ne vaut un dessin pour expliquer un texte; à celui des cliens naturels de M. Dezobry, rien ne vaut un dessin pour faire lire un texte. Son livre peut être cité avec honneur parmi ceux qui sont enrichis de bonnes gravures, et, puisque ce mot anglais s'est fait accorder droit de cité parmi nous, *l'illustration* sérieuse peut enregistrer *Rome au siècle d'Auguste* parmi ses plus estimables échantillons. Au nombre des artistes de mérite dont M. Dezobry a invoqué le concours, citons M. Léveil, mort à Paris il y a quatre ans. Il remporta en 1832 le grand prix de Rome pour l'architecture, et envoya en 1836 une restauration du *Forum romain*, conservée depuis à la bibliothèque de l'École des beaux-arts, et très remarquée à cette époque. Léveil, renonçant à la pratique et à l'enseignement de l'architecture, se contenta d'être un dessinateur très habile. Parmi les nombreux travaux qu'il abandonna sans signature à toute sorte de publications pittoresques, M. Dezobry a voulu du moins citer les planches que cet artiste a dessinées pour *Rome au siècle d'Auguste,* et il a consacré au dessinateur un souvenir dont la pensée fait certainement honneur à l'écrivain.

LOUIS ÉTIENNE.

C. BULOZ.

t dans
parmi
Rome,
. Cette
mal en
notre
plus de
rder le
its ans.
ion mo-
ulogène
paraître
qui les
ent par

ouvrage
remar-
ntre vo-
sin pour
ne vaut
honneur
ce mot
sérieuse
timables
y a invo-
. Il rem-
nvoya en
la biblio-
que. Lé-
cture, se
x travaux
pittores-
artiste a
ssinateur
vain.

ENNE.

OZ.